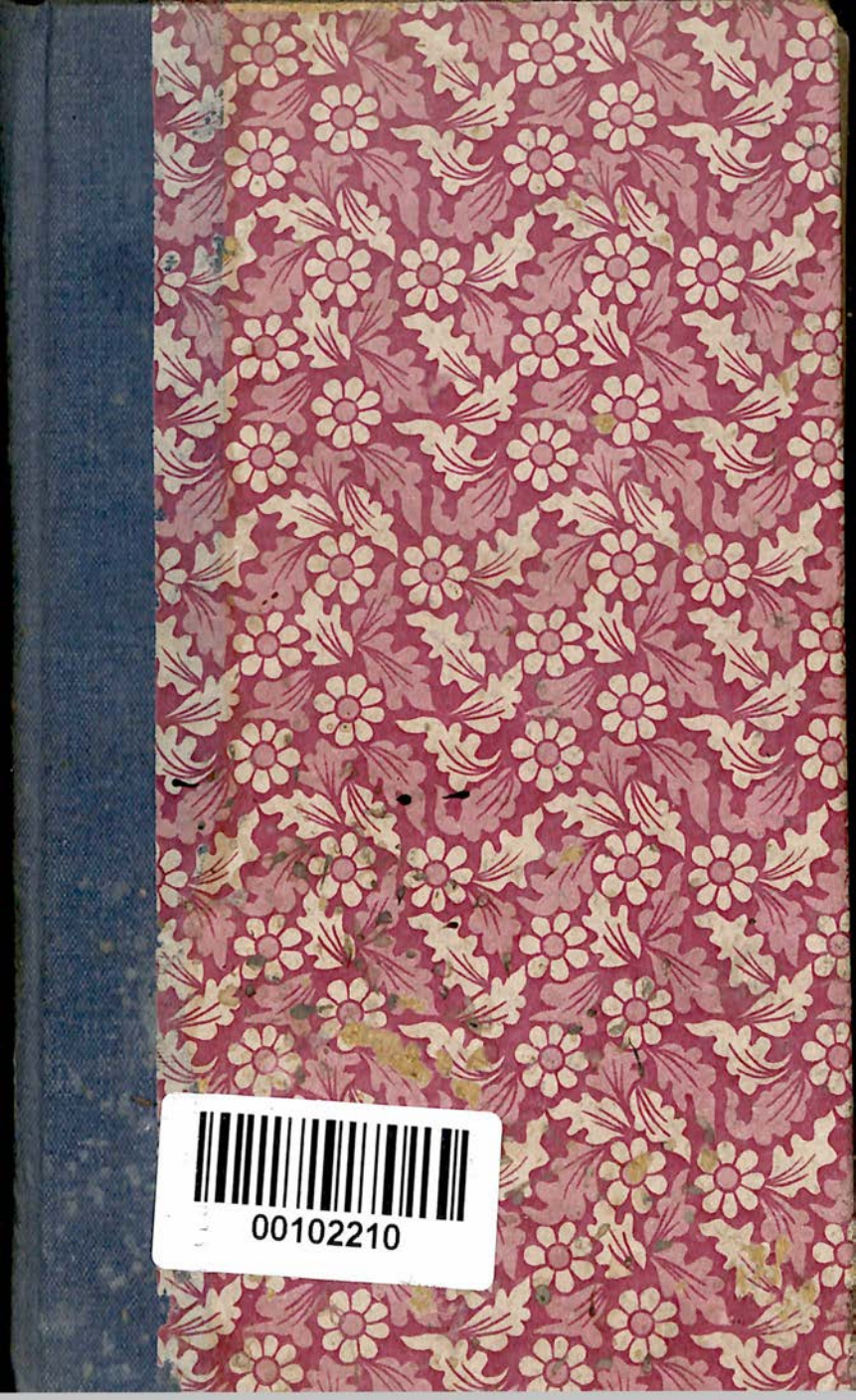
00102210

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
TOWN HALL, BOMBAY-400 023.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 21 October, 2015

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE,

PHILOSOPHIQUE, CRITIQUE, etc.

Première Partie.

T. IV.

DE L'IMPRIMERIE DE L. G. MICHAUD,
RUE DES BONS-ENFANTS, N°. 34.

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE,

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE,

ADRESSÉE

A UN SOUVERAIN D'ALLEMAGNE,

DEPUIS 1753 JUSQU'EN 1769,

PAR LE BARON DE GRIMM

ET PAR DIDEROT.

Première Partie.

TOME QUATRIÈME.

PARIS,

LONGCHAMPS, LIBRAIRE, RUE DU CIMETIÈRE-S.-ANDRÉ, N°. 3.

F. BUISSON, LIBRAIRE, RUE GILLES-CŒUR, N°. 10.

1813.

00102210

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE,

PHILOSOPHIQUE,

CRITIQUE, etc.

JANVIER 1764.

Paris, 1er. janvier 1764.

ARTICLE *de M. Diderot.*

Il vient de paraître une *Dissertation sur la poésie rythmique*, tirée des porte-feuilles poudreux de Saumaise ou de Casaubon, par M. Bouchaud, censeur royal et docteur agrégé de la faculté de droit. Beaucoup de citations grecques, latines, françaises, espagnoles et italiennes; pour de l'esprit, du style, des vues, point. On peut réduire les vingt lignes suivantes deux ou trois observations communes délayées en quatre-vingts longues pages in-8°.

L'homme est fait pour parler et pour chanter. Il a d'abord parlé sans chanter, et chanté sans parler; ensuite le sentiment qui le faisait chanter, ayant ses expressions dans la langue, il chercha

naturellement à les substituer à des sons inarticulés, et il unit la parole au chant. Le chant, tout grossier qu'il était, avait une mesure; il était formé de sons variés en degrés et en durée. Ces conditions furent autant de difficultés à surmonter dans l'application de la parole au chant. Le discours, qui commande aujourd'hui à la mélodie, lui étant alors assujéti, comme il l'est à peu près en France dans ce que nous appelons des canevas, des amphigouris, des parodies, fut obligé de se partager, de se ralentir, de se hâter, de s'arrêter, de se suspendre, et de prendre une multitude de formes diverses. De-là vint un mélange bizarre de vers de toutes sortes de mesures, depuis une syllabe, jusqu'à vingt, trente, quarante. Voilà l'origine de la poésie en général, et tout ce que l'on entend par la poésie rythmique ou la première poésie. Chez tous les peuples, tant anciens que modernes, on en trouve des vestiges antérieurs à la poésie métrique et aux tems policés. Après l'invention de la poésie métrique, la rythmique devint à la vérité moins variée, moins irrégulière, mais ne s'anéantit pas tout-à-fait; on peut même assurer qu'elle durera tant que les hommes touchés de certaines compositions musicales, seront tentés d'y ajuster des paroles sans beaucoup de préparation et d'exactitude: elle passerait partout ailleurs, qu'il lui restera toujours un asyle dans notre barbare opéra français.

Mais comment parvint-on de la poésie ryth-

mique à la poésie métrique ? A mesure que l'oreille se forma, on s'aperçut qu'entre cette multitude de vers réguliers, irréguliers, bizarres, il y en avait de plus faciles à sentir, à mesurer, à scander, à retenir, soit par le nombre pair des syllabes, soit par la marche et la succession des pieds, soit par la distribution des repos. On distingua ces vers des autres ; plus on s'en servit, plus ils captivèrent l'oreille. Cependant le tems de faire le chant sur les paroles, et non les paroles sur le chant, arriva, et la poésie métrique naquit, se perfectionna, se sépara même du chant, fut une musique particulière, et devint ce qu'elle est aujourd'hui. La licence de la poésie originelle et rythmique ne se remarque plus que dans certains genres de poésie libres de toute contrainte ou pleins d'enthousiasme, tels que l'ode, le dithyrambe, les épîtres familières, les contes, les fables et les poëmes, où l'artiste se laissant dominer par les phénomènes, se joue des règles et de l'exactitude, et ne suit de mesures que celles qui lui sont inspirées par la nature de ses images et le caractère de ses pensées. Les ouvrages des poètes négligés, de Chaulieu par exemple, ne sont presque que de la poésie rythmique perfectionnée. En effet, le morceau suivant est-il autre chose ?

Tel qu'un rocher, dont la tête,
Égalant le mont Athos,
Voit à ses pieds la tempête
Troubler le calme des flots,

La mer autour bruit et gronde ;
Malgré ses émotions,
Sur son front élevé règne une paix profonde ;
Que les fureurs de l'onde
Respectent à l'égal du nid des Alcyons.

Voilà les progrès de l'art que l'auteur de la *Dissertation* a prouvé, avec une érudition enragée, s'être faits dans tous les cantons de la terre habitée. Au commencement, on courait après les assonances ou désinences semblables, et l'on voit ce goût régner dans les premiers morceaux de poésie et même de prose, en quelque langue que ce soit. C'est un cliquetis qui plut aux premiers écrivains, comme il plaît aux enfans. Il frappe et refrappe l'oreille ; il arrête l'esprit sur une idée principale ; il soulage la mémoire. Delà la naissance de la poésie numérique et rimée, partout où la langue bornée dans ses terminaisons, offrait beaucoup d'assonances ; mais chez d'autres peuples où la variété des terminaisons rendait les désinences semblables difficiles à trouver, où les mots étaient affectés d'une prosodie forte et marquée, où les sons se distinguèrent par des accens étendus et des durées très-sensibles, la poésie devint pédestre ou prosodique.

Parmi les citations sans nombre dont le dissertateur a farci son ouvrage, il y en a une qui arrêtera tout homme de goût et toute ame noble et généreuse. Ce sont les acclamations de joie et les imprécations de fureur que le peuple poussa tumultueusement à la mort de Commode, sous le-

quel il avait éprouvé toutes sortes de maux, et à l'élection de Pertinax, son successeur, dont il se promettait des jours plus heureux. Le tyran mort, les ames affranchies de la terreur firent entendre les cris terribles que Lampride nous a transmis, et que nous allons essayer de traduire.

« Que l'on arrache les honneurs à l'ennemi de la patrie.... L'ennemi de la patrie! le parricide! le gladiateur!.... Qu'on arrache les honneurs au parricide.... qu'on traîne le parricide.... qu'on le jette à la voirie.... Qu'il soit déchiré.... l'ennemi des dieux! le parricide du sénat!.... A la voirie, le gladiateur!.. l'ennemi des dieux! L'ennemi du sénat! à la voirie, à la voirie.... Il a massacré le sénat, à la voirie... Il a massacré le sénat, qu'il soit déchiré à coups de crocs.... Il a massacré l'innocent! qu'on le déchire.... qu'on le déchire, qu'on le déchire.... Il n'a pas épargné son propre sang! qu'on le déchire.... Il avait médité ta mort! qu'on le déchire.... Tu as tremblé pour nous; tu as tremblé avec nous; tu as partagé nos dangers... ô Jupiter! si tu veux notre bonheur, conserve-nous Pertinax.... Gloire à la fidélité des prétoriens.... aux armées romaines... à la piété du sénat!... Pertinax, nous te le demandons; que le parricide soit traîné.... qu'il soit traîné; nous te le demandons.... Dis avec nous, que les délateurs soient exposés aux lions... Dis, aux lions le gladiateur.... Victoire à jamais au peuple romain!... Liberté! victoire!.... Honneur à la fidélité des soldats.... aux cohortes prétoriennes!... Que les

statues du tyran soient abattues... partout, partout... Qu'on abatte le parricide, le gladiateur... Qu'on traîne l'assassin des citoyens... qu'on brise ses statues... Tu vis, tu vis, tu nous commandes, et nous sommes heureux... Ah! oui, oui, nous le sommes... nous le sommes vraiment, dignement, librement... Nous ne craignons plus... tremblez, délateurs... notre salut le veut... Hors du sénat les délateurs!... A la hache, aux verges les délateurs!... Aux lions, les délateurs!... Aux verges, les délateurs!... Périsse la mémoire du parricide, du gladiateur!... Périssent les statues du gladiateur!... A la voirie, le gladiateur!... César, ordonne les crocs... que le parricide du sénat soit déchiré!... Ordonne, c'est l'usage de nos aïeux... Il fut plus cruel que Domitien... plus impur que Néron... Qu'on lui fasse comme il a fait!... Réhabilite les innocens... Rends honneur à la mémoire des innocens... Qu'il soit traîné; qu'il soit traîné!... Ordonne, ordonne, nous te le demandons tous!... Il a mis le poignard dans le sein de tous; qu'il soit traîné!... Il n'a épargné ni âge, ni sexe, ni ses parens, ni ses amis; qu'il soit traîné!... Il a dépouillé les temples; qu'il soit traîné!... Il a violé les testamens; qu'il soit traîné!... Il a ruiné les familles; qu'il soit traîné!... Il a mis les têtes à prix; qu'il soit traîné!... Il a vendu le sénat; qu'il soit traîné!... Il a spolié l'héritier; qu'il soit traîné!... Hors du sénat ses espions!... Hors du sénat ses délateurs!... Hors du sénat, les corrupteurs d'esclaves!... Tu as tremblé avec nous... Tu

sais tout... Tu connais les bons et les méchans.... Tu sais tout; punis qui l'a mérité... Répare les maux qu'on nous a faits.... Nous avons tremblé pour toi... Nous avons rampé sous nos esclaves... Tu règnes, tu nous commandes; nous sommes heureux... Oui, oui, nous le sommes... Qu'on fasse le procès au parricide!... Ordonne, ordonne son procès! Viens, montre-toi, nous attendons ta présence... Hélas! les innocens sont encore sans sépulture.... Que le cadavre du parricide soit traîné!... Le parricide a ouvert les tombeaux; il en a fait arracher les morts... Que son cadavre soit traîné! »

Voilà une scène bien vraie. On ne la lit pas sans frisson. Il semble qu'on soit frappé des cris d'un million d'hommes rassemblés et ivres de fureur et de joie. Ou je me trompe, ou c'est là une des plus fortes et des plus terribles images de l'enthousiasme populaire.

M. de Voltaire a écrit à un certain M. Dupont la lettre suivante, au sujet de la *Richesse de l'état*:

Je vois, monsieur, que vous embrassez deux genres différens l'un de l'autre, la finance et la poésie. Les eaux du Pactole doivent être étonnées de couler avec celles du Permesse. Vous m'envoyez de fort jolis vers avec des calculs de 740 millions; c'est apparemment le trésorier d'Aboul-Kaçem qui a fait ce petit état de 740 millions payables par chaque un an. Une pareille

finance ne ressemble pas mal à la poésie; c'est une très-belle fiction; il faut que l'auteur avance la somme pour achever la bonté du projet. Vous avez bien fait de dédier à M. l'abbé de Voisenon vos réflexions touchant l'argent comptant du royaume; cela me fait croire qu'il en a beaucoup. Vous ne pouviez pas mieux égayer la matière qu'en adressant quelque chose d'aussi sérieux à l'homme du monde le plus gai. Je vous réponds que si le roi a autant de millions que l'abbé de Voisenon dit de bons mots, il est plus riche que les empereurs de la Chine et des Indes.

Pour moi, je ne suis qu'un pauvre laboureur; je sers l'état en défrichant des terres, et je vous assure que j'ai bien de la peine, en qualité d'agriculteur. Je vois bien des abus, je les crois inséparables de la nature humaine, et surtout de la nation française; mais, à tout prendre, je crois que le bénéfice l'emporte sur les charges.

Je trouve les impôts très-justes, quoique très-lourds, parce que dans tout pays, excepté celui des chimères, un état ne peut payer ses dettes qu'avec de l'argent. J'ai le plaisir de payer tous mes vingtièmes d'avance, afin d'en être plus tôt quitte. A l'égard des Fréron et autres canailles, je leur ai toujours payé trop tard ce que je leur devais en vers et en prose. Pour vous, monsieur, je vous paye avec grand plaisir le tribut d'estime et de reconnaissance que je vous dois.

Le 22 du mois dernier, M. Marmontel fut reçu

à l'académie française, et prononça à cette occasion un discours suivant l'usage; il vient d'être imprimé; c'est un des meilleurs discours de réception que nous ayons vus depuis long-tems. Ordinairement l'ennui et la fadeur vous saisissent dès la première page de ces morceaux d'éloquence, et quand l'orateur entame l'éloge du cardinal de Richelieu ou du chancelier Seguier, vous êtes déjà anéanti; ici on lit sans dégoût : le discours a sa juste étendue; rien n'est étranglé ni allongé. On y parle de la dignité des lettres et des vertus de ceux qui les cultivent, d'une manière noble et intéressante, et sans avoir l'air de la prétention de traiter ce sujet. Tout est si bien fondu qu'on ne peut distinguer le sujet du discours d'avec ses formalités. En faisant grâce à quelques phrases dont je n'aime pas le goût et la tournure, on ne peut reprocher à M. Marmontel qu'un éloge trop outré de M. de Bougainville auquel il succède. Cet académicien, comme homme de lettres, était un homme médiocre, et comme homme privé, sa réputation d'honnêteté n'était rien moins que bien établie. Il est mort sans être lavé du soupçon d'avoir porté, il y a huit ou dix ans, à feu Boyer, ancien évêque de Mirepoix, une certaine ode, fruit de jeunesse du poète Piron, lequel Boyer la porta au roi, ce qui fit donner l'exclusion à un homme de génie et de mœurs irréprochables que l'académie avait élu et qui l'aurait honorée; mais Bougainville sollicitait alors la même place, et un

pareil acte ne fut pas pour lui un titre d'exclusion, comme un ouvrage trop libre, échappé à un poète dans sa première jeunesse, et réparé par un chef-d'œuvre tel que la *Métromanie*, le devint pour Piron qui fit alors son épitaphe en ces vers:

Ci-gît Piron, qui ne fut rien,
Pas même académicien.

M. Bignon a répondu au discours de M. Marmontel, comme directeur, au nom de l'académie. On ne peut pas dire que le discours de M. Bignon soit un des plus mauvais qu'on puisse lire; car nous en avons de cette espèce en si grand nombre qu'il serait difficile de choisir; mais on peut dire que c'est un des plus malhonnêtes qu'on ait jamais vus. Il n'y a pas un mot agréable pour le récipiendaire, ce qui prouve qu'il n'a pas eu le suffrage de M. Bignon; mais il n'en est pas moins bien choisi pour cela.

M. Marmontel a terminé la séance par la lecture d'une épître en vers sur la grandeur et la faiblesse de l'esprit humain. Le commencement de ce morceau a été fort applaudi; la fin en a paru plus faible; ce qui a fait dire que l'auteur avait voulu confirmer son sujet par son propre exemple.

On devait jouer ces jours-ci, sur le théâtre de la Comédie française, une comédie nouvelle intitulée la *Confiance trahie*, en vers et en cinq actes, par M. Bret; mais la police en a fait suspendre la représentation, à cause de plusieurs per-

sonnalités satyriques dont elle est remplie contre les fermiers généraux. C'est bien fait; car il faut ou que la satyre soit autorisée contre tout le monde, ou que tout le monde en soit également garanti. La forme de percevoir les impôts par les fermiers peut être très-vicieuse, sans qu'il soit permis de traduire sur la scène des particuliers qui composent la ferme générale, surtout dans un pays où les traits personnels sont si fort en horreur. Ce qu'il y a encore de sûr, c'est que ces traits personnels, excellens dans la satyre, sont rarement plaisans dans la comédie; et mettre dans sa pièce des traits connus de tout le public, ce n'est pas imiter le ridicule, c'est le copier. Il faut du génie pour l'un, et il ne faut que de la mémoire pour l'autre; l'imitateur peut être sublime, et le copiste est toujours plat. Molière ne copiait pas les ridicules des médecins de son tems, mais il en créait qui leur ressemblait parfaitement, et voilà pourquoi il nous fait encore rire aux larmes, quoique les ridicules de nos médecins ne soient plus ceux du tems de ce grand homme. Je crains bien que M. Bret ne soit pas notre Molière.

J'ai eu l'honneur de vous parler des *Amours d'Arlequin et de Camille*, comédie que le célèbre Goldoni a faite il y a quelques mois pour le Théâtre italien. Ce poète, aussi ingénieux que fécond, a imaginé de donner deux suites à cette pièce, qui ont eu aussi le plus grand succès.

L'auteur a su, avec un art merveilleux, entrelacer les affaires domestiques de la famille de feu M. Pantalon, avec les affaires de cœur d'Arlequin et de Camille; car ce testament du défunt produit dans le cours de la pièce une transaction entre la veuve et le fils du testateur, à laquelle Arlequin et Camille accèdent. Cette pièce est un chef-d'œuvre de naturel, de vérité, d'imagination et de finesse; mais il faut la voir jouer, et il n'est pas possible d'en donner une idée par un extrait. Il y a quelques scènes si vraies et si pathétiques entre Arlequin et Camille, qu'on ne peut s'empêcher de pleurer à chaudes larmes; il est vrai qu'elle a été parfaitement bien jouée. Si vous voulez savoir quels sont les meilleurs acteurs de Paris, je ne nommerai ni le Kain, ni mademoiselle Clairon, mais je vous enverrai voir Camille et l'acteur qui joue ordinairement le rôle de Pantalon, et qui fait dans cette pièce-ci celui d'un avocat honnête homme; et vous direz voilà des acteurs. Vous admirerez aussi la fécondité du poète, lorsque vous aurez observé qu'il fait une pareille pièce en un mois ou six semaines de tems.

L'abbé de Marsy vient de mourir; il avait été anciennement jésuite. Une aventure d'un goût particulier, qu'on a souvent reproché à ces pères, fit du bruit et l'obligea de sortir de chez eux; il a fait depuis des livres. Son histoire des *Chinois, Japanois et autres peuples de l'Asie*, pour

servir de suite à l'*Histoire ancienne de Rollin*, a eu quelque succès.

M. l'abbé Mignot, neveu de M. de Voltaire et conseiller au grand conseil, vient de publier une *Histoire de Jeanne première, reine de Naples.* C'est un de ces livres médiocres qu'on lit avec une sorte de plaisir quand on veut s'endormir. Le crayon de cet historien manque de vigueur, et son style n'est pas toujours pur; il a même quelquefois des tournures étrangères qu'on croirait empruntées de la gazette d'Utrecht. Cet auteur a donné, sur la fin de l'année 1762, une *Histoire de l'Impératrice Irène*, qui a eu du succès.

Le P. Paulian, jésuite d'Avignon, qui a déjà fait quelques compilations, vient de publier en trois volumes un *Traité de paix entre Descartes et Newton*, avec la vie de ces deux illustres philosophes. Et le titre, et le fond, et la forme de cet ouvrage sont très-dignes d'un moine; mais Descartes et Newton ne méritaient pas un tel médiateur, et certainement ils ne lui ont pas donné de pleins pouvoirs.

Paris, 15 janvier 1764.

L'inscription du monument de la ville de Reims n'a pas laissé que d'occuper les esprits. Un ouvrage de Pigal mérite bien quelque attention, et lorsqu'on a vu M. de Voltaire tenter sans succès une inscription en vers, on a dû

songer à la faire en prose. Le philosophe Diderot s'est essayé à son tour, et je ne doute point que vous ne donniez à son inscription la préférence sur toutes celles que vous connaissez; elle est simple, noble, vraie et locale. Il est singulier que M. de Voltaire n'ait pas pensé au sacre des rois de France qui a fourni au philosophe l'idée suivante, aussi naturelle que particulièrement propre à la ville de Reims :

Ce fut ici qu'il jura de rendre ses peuples heureux,
Et il n'oublia jamais son serment.

Les citoyens lui élevèrent ce monument de leur amour
Et de leur reconnaissance,
L'an 1764.

Un tel, *intendant de la province;*
Un tel, *maire de la ville;*
Un tel et un tel, *échevins;*
E. PIGAL, *sculpteur;* L. LEGENDRE, *architecte.*

Je crois qu'il serait difficile de faire en français quelque chose de plus lapidaire; mais ceux qui ont fait retrancher à Pigal son agneau, à cause du proverbe, ont dû préférer un couplet bien ginguet à la prose noble et grave du philosophe. En conséquence, M. Cliquot, secrétaire de la ville, l'a mise en vers de cette manière :

C'est ici qu'un roi bienfaisant
Vint jurer d'être votre père.
Ce monument instruit la terre
Qu'il fut fidèle à son serment.

On doit envoyer les pièces de ce procès

M. de Voltaire, et le prier de prononcer entre les vers et la prose.

En attendant cette décision, je suppose que le poète a porté les deux inscriptions à un philosophe qui ressemble un peu au *Misanthrope* de Molière, et qu'il lui demande son jugement. Voici quelques fragmens de l'entretien du poète avec le philosophe :

Le philosophe. Oui, monsieur, j'ai lu vos inscriptions, et je les trouve bien toutes les deux.

Le poète. Mais enfin, à laquelle donnez-vous la préférence?

Le philosophe. A toutes les deux, pourvu que chacune soit à sa place.

Le poète. Comment?

Le philosophe. Si vous vous en rapportez à moi, vous mettrez l'inscription en prose sur le marbre, et l'autre en vers dans le *Mercure*.

Le poète. Monsieur, je vois que vous avez les préjugés ordinaires contre le *Mercure de France*.

Le philosophe. Dieu me préserve d'avoir des préjugés contre un ouvrage qui produit un revenu de trente mille livres par an! Je le compte, au contraire, avec la *Gazette de France* et les feuilles de Fréron, au nombre des plus utiles productions, et je vous l'indique comme un monument *aere perennius;* vos vers s'y conserveront, tandis que l'injure du tems effacera peut-être jusqu'à la dernière syllabe de cette inscription en prose.

Le poète. Je ne suis pas étonné de voir un

homme de votre mérite faire grand cas du *Mercure de France*, et je suis charmé de me rencontrer avec vous là-dessus; c'est en effet un recueil bien précieux pour l'esprit humain. Mon ode sur la tristesse aurait-elle eu le bonheur de s'y faire remarquer de vous?

Le philosophe. Il faut qu'il y ait dix ans que je n'ai aperçu un volume du *Mercure*, et que vous me pardonniez de n'y pas chercher votre ode, parce que j'ai une aversion invincible pour les odes.

Le poète. Quoi, monsieur, le genre de poésie le plus sublime, où le poète, saisi par un enthousiasme divin, peut, dans les transports de son ivresse....

Le philosophe. Miséricorde! vous me faites venir la chair de poule.

Le poète. Voilà en effet une étrange aversion! J'avoue que leur grand nombre a pu donner un peu de satiété aux amateurs.

Le philosophe. Leur grand nombre, monsieur? Mais de bonne foi, croyez-vous qu'il y en ait plus de cinq ou six? Je vous donne à parcourir tous les recueils poétiques de toutes les nations anciennes et modernes, et si vous en trouvez au-delà qui méritent le nom d'odes, j'aurai tort, et voilà la raison pourquoi je n'en lis plus.

Le poète. Je ne sais combien il y en a, ni ne les compterai; mais je sais que depuis mon ode sur la tristesse, il y en a eu une de plus; et voilà

ce qu'on risque d'ignorer quand on a de ces préventions.

Le philosophe. Si j'ai pris des préventions, c'est un peu votre faute, à vous autres poètes. Pourquoi aussi êtes-vous si peu pittoresques ? Je vois un poète antique saisir sa lyre, lorsqu'il se sent lui-même saisi par le dieu qui l'inspire. Voilà un tableau qui me fait plaisir. Dans son délire, il s'abandonne à cette foule d'images et d'idées non pensées qui m'étonnent et me ravissent; il ne sait ce qu'il a fait; il a cédé au besoin de se délivrer de tous ces fantômes dont il avait l'imagination obsédée; ensuite vient un faiseur d'enseignes, vulgairement dit *critique*, qui met en haut, en gros caractères : « C'est une ode. » Convenez qu'il y a loin de cette ode à celles qu'on fait pour le *Mercure*, et qu'un poète, avec une perruque en bourse ou un grand bonnet de nuit, qui se met devant son écritoire, et qui dit, en se grattant l'oreille avec une plume, je vais faire une ode, est un être bien différent de Pindare ?

Le poète. Voilà pourtant un inconvénient auquel je ne vois guère de remède; car enfin, pour faire une ode, il faut l'écrire, et je ne sais comment on écrit sans écritoire.

Le philosophe. Ni moi non plus; mais cela n'empêche pas qu'un poète placé dans un cabinet de livres, devant un bureau et une écritoire, n'ait un air tout-à fait anti-odaïque, et ne fasse une triste figure auprès du poète placé la lyre à la main dans un paysage solitaire, au coin

d'une belle ruine, sur les débris d'une colonne renversée.

Le poète. Soit; mais tout le monde ne peut pas habiter la campagne, et quand on a des occupations en ville....

Le philosophe. Il faut laisser là la poésie et les odes. Ne voyez-vous pas que nous sommes un peuple écrivain et prosaïque, et que la belle poésie se perd à mesure qu'une nation se police? Croyez-moi, ce n'est pas un fruit d'automne.

Le poète. Je ne sais si nous sommes en automne; mais ce que je sais, c'est que le peuple en Champagne est beaucoup moins écrivain qu'ailleurs. Je me souviens qu'en passant dans mes voyages par un village de basse Normandie, mon cheval eut l'imprudence de culbuter un tonneau qui se trouva devant une porte. Cela m'attira une querelle; cette querelle fit du bruit. Aussitôt, voilà toutes les têtes aux fenêtres, et parmi toutes ces têtes, il n'y en eut pas une qui n'eût sa plume fichée dans ses cheveux ou derrière l'oreille.

Le philosophe. Voilà le premier tableau de plumes qui m'ait plu. Toutes ces honnêtes gens étaient occupées à la chicane et à verbaliser, n'est-il pas vrai?

Le poète. Mais en Champagne, vous auriez de la peine à trouver une plume passable dans tout un village.

Le philosophe. En sorte qu'il faut s'attendre à voir nos poètes, de normands qu'ils étaient, devenir champenois?

Le poète. Et pourquoi pas? Il ne s'agit pas même de s'y attendre; car notre La Fontaine, qui n'est pas d'aujourd'hui, en vaut bien un autre.

Le philosophe. Oh! pour cela, oui; et s'il faut estimer un poète par sa rareté, il les vaut peut-être tous. S'il avait fait des odes, celui-là, je les lirais, je vous le jure, quand même je ne les trouverais pas ode; mais sans examiner quelle est la province de France où l'on écrit le plus ou le moins, convenons qu'il ne sied pas à la poésie d'être un métier de cabinet. Il faut de l'air aux poètes, et, au besoin, je suis persuadé qu'on trouverait vingt poètes dans les armées du roi, contre un seul tiré de la nombreuse compagnie de messieurs les secrétaires du roi, maison et couronne de France.

Le poète. C'est qu'on n'achète pas une charge de secrétaire du roi *ad hoc*, et qu'on n'en a pas besoin pour faire mettre ses poésies dans le *Mercure de France;* mais en conscience, je ne comprends pas pourquoi vous exposez toujours le poète au grand air?

Le philosophe. Lorsque vous passerez dans vos voyages par Florence, vous verrez le peuple se promener le soir dans les rues et dans les places publiques. Quelqu'un s'avise de crier: Y a-t-il là un poète? Incontinent on voit un homme monter sur un tonneau; le peuple s'assemble autour de lui, et il fait des odes. Il ne faudrait pas que votre cheval renversât ce tonneau; car il casserait le col à un poète.

Le poète. Pensez-vous de bonne foi qu'on trouve, parmi ces impromptus, quelque chose de digne du *Mercure de France?*

Le philosophe. Tout ne doit pas être également bon; mais je suis persuadé que ce poète du tonneau dit quelquefois des choses bien précieuses; et puis, cet air de liberté et d'inspiration me plaît. Lorsque le musicien s'abandonne sur son clavecin à ses fantaisies, je sais bien que tout ce qui lui vient n'est pas du même prix; mais ce qui est médiocre s'enfuit avec le son, et ce qui est rare et précieux me reste et m'enchante, et j'avoue que je préfère ces idées sublimes et passagères à la plus belle exécution de la sonate la mieux composée, quoiqu'il y ait aussi un grand plaisir à entendre un beau morceau et une belle exécution. Ainsi, ce que je vous reproche, à vous autres poètes français, ce n'est point de faire des choses médiocres, mais d'avoir le courage de fixer sur le papier ce qui, par son caractère, est aussi fugitif que le son qui frappe l'air. Jetez-moi cette plume, mon cher poète; reprenez la lyre; car un poète doit être musicien, et puis je vous écouterai; et si vous m'en croyez et que vous ayez quelque crédit à Reims, vous fonderez un tonneau sur la nouvelle place, à côté de la statue du roi, pour tout poète que son génie pourra saisir au toupet, et l'y placer.

Le poète. Monsieur, si j'avais quelque chose à fonder dans ma ville, ce ne serait pas un ton-

neau, mais une académie. J'avoue qu'il est assez humiliant pour une des principales villes du royaume qui conserve la sainte Ampoule, et où nos rois sont obligés de se faire sacrer, de n'avoir pas même le simulacre d'une académie, tandis qu'il n'y a pas jusqu'à Troyes et jusqu'à Châlons-sur-Marne, dans notre Champagne, qui n'aient leur société littéraire : cela crie vengeance, et nous expose au mépris des étrangers, malgré la célébrité de notre université ; mais je sais que de vrais citoyens sont occupés actuellement à obtenir des lettres patentes pour l'érection d'une académie, et dès qu'elle aura pris une forme un peu stable, j'espère que vous nous permettrez de vous associer à nos travaux.

Le philosophe. Moi, monsieur ?.. J'avoue franchement qu'après les odes, ce que j'ai le plus en aversion, ce sont les académies. Je les regarde comme la perte des lettres, et si j'étais Omer de Fleury, j'interjetterais l'appel comme d'abus, et ferais porter un arrêt en cassation de toutes les académies de province.

Le poète. En voilà bien d'une autre ! On voit bien que vous n'êtes pas comme moi, de l'académie d'Angers.

Le philosophe. Avez-vous jamais ouï dire, ailleurs que dans un discours de réception, que toutes les académies de l'Europe ensemble aient produit quelque découverte utile, ou aient fait faire un pas à l'esprit humain dans quelque science que se soit ?

Le poète. Je vois pourtant que depuis l'insti-

tution des académies, tous les grands hommes ont été de quelqu'une de ces sociétés.

Le philosophe. Et croyez-vous que votre La Fontaine, par exemple, eût moins valu s'il n'avait pas été de l'Académie française? Je sens qu'un grand homme honore une société dans laquelle il daigne entrer; mais tous ceux qui tirent quelque illustration de ce qu'ils sont agrégés à une société littéraire, sont par-là même indignes d'en être.

Mais qu'il y ait des académies établies dans une capitale; que le souverain y donne des places d'honneur et de distinction à ceux qui se sont illustrés dans la carrière des lettres, je le veux bien; supposé toutefois que son confesseur ne soit pas en droit d'examiner si ceux qui doivent entrer dans l'académie sont molinistes, ou jansénistes, ou neutres.... Et cette tolérance d'une académie, je ne l'accorderais que sous une condition.

Le poète. Et quelle est-elle?

Le philosophe. C'est de ne jamais s'assembler.

Le poète. Comment, monsieur, toutes ces belles séances publiques dont on lit le détail avec tant de plaisir dans le *Mercure de France*.....

Le philosophe. S'en iraient à tous les diables. Il n'y aurait ni mémoire à lire, ni jeton à gagner. N'avez-vous jamais remarqué que vos échevins ont chacun plus d'esprit et de sens, tête à tête que lorsqu'ils sont assemblés au bureau?

Le poète. Non, je vous assure, ni ne le remarquerai de ma vie.

Le philosophe. Eh bien! moi, j'ai toujours ob-

servé qu'un homme vaut mieux tête à tête que lorsqu'il parle en conseil, en assemblée de plusieurs.

Le poète. Cependant le roi, quand il veut prendre un bon parti, assemble son conseil.

Le philosophe. Et le monarque qui n'en assemblerait jamais et qui se contenterait de consulter les gens dont il estime les lumières, l'un après l'autre, croyez-vous qu'il fît plus mal? Tenez, je connais un curé de village, qui, pour achever le chœur de son église, avait besoin du consentement de vingt-cinq personnes. Depuis cent ans environ, on avait tenu assemblées sur assemblées, infructueusement; la paroisse tombait en ruines. Un beau matin d'été, mon curé se lève à trois heures, va successivement chez tous les vingt-cinq, les persuade et les fait signer l'un après l'autre, et la paroisse s'achève.

Le poète. De sorte que les hommes auraient aussi plus de raison seuls que lorsqu'ils sont assemblés en corps?

Le philosophe. Demandez à mon curé, qui prétend aussi qu'avec eux il ne faut pas sonner légèrement les cloches de l'église, mais qu'il ne faut jamais *désonner*. Quant à moi, j'ai toujours remarqué que les hommes assemblés en corps font des injustices, que chacun d'eux en particulier n'aurait jamais osé commettre.

Le poète. En ce cas, la chambre des communes a bien tort de s'assembler si souvent en Angleterre.

Le philosophe, C'est un point à examiner. En tout cas, il ne faut pas confondre un gouvernement libre avec un gouvernement qui ne l'est pas. Dans tout pays où l'idée ou la présence d'un supérieur en impose, le chapitre des égards et de la politesse devient le plus considérable ; après lui, celui de la satyre et de la moquerie fine, mais en face on n'a ni énergie, ni vérité, et les assemblées de corps sont ordinairement des assemblées d'enfans où l'homme de mérite se tait, et où les bavards ont le plus beau jeu du monde... Mais nous voilà un peu loin de votre ode sur la tristesse.

Le poète. Ce n'est pas ma faute, au moins, et si vous voulez je vous l'apporterai demain.

Le philosophe. Tenez, il ne faut jamais revenir sur ce qui a été dit. Nous causerons demain, tant qu'il vous plaira, mais sans ode et sans rancune.

Le poète en s'en allant. Voilà un ennemi bien dangereux pour la poésie et pour l'académie que nous voulons fonder.

Je suis obligé en conscience d'avertir que je n'ai pas l'honneur de connaître M. Clicquot, et que j'ignore si mon poète a aucune idée commune avec lui. Quant à mon philosophe, je suis de l'avis de mon poète, et il me paraît un peu bizarre.

M. Dorat vient de faire imprimer une espèce d'héroïde où il y a de belles choses. Elle est in-

titulée : *Lettres de Barnevelt dans sa prison, à Truman, son ami.* Vous connaissez la célèbre tragédie bourgeoise du *Marchand de Londres.* Une assez mauvaise traduction qui en a été faite, il y a environ quinze ans, a donné à cette pièce beaucoup de réputation en France. M. Dorat nous apprend dans son avertissement qu'il a été tenté de mettre ce sujet sur la scène française. Il a bien fait de renoncer à son projet. Le ton de notre tragédie est encore bien éloigné de pouvoir convenir à un garçon marchand, que sa passion pour une malheureuse courtisane entraîne au plus affreux des forfaits, celui d'assassiner et de voler un oncle à qui il doit tout, et qui se trouve au moment de recevoir la punition de son crime. Outre le génie qu'il faut pour traiter de pareils sujets avec quelque succès, il n'y a que l'extrême vérité dans le discours et dans le jeu des acteurs qui puisse les faire réussir au théâtre. M. Dorat, en abandonnant son projet, a voulu du moins nous montrer qu'il n'aurait pas été au-dessous de son entreprise. Il suppose que le malheureux Barnevelt, dans sa prison, écrit à son ami, et lui rend compte de son crime et des remords dont il est suivi. Vous trouverez dans cette lettre de bien beaux vers, et une noblesse et une élégance soutenues qui sont même le seul reproche que j'aie à faire à l'auteur; car ce n'est pas là le style qui convient à un garçon marchand. La partie du génie la plus difficile dans ce sujet, c'est de laisser à son héros le ton, les mœurs et

pour ainsi dire la bassesse de sa condition, et de le rendre touchant et pathétique malgré cela; mais je crois que cela est impossible à la poésie française. Ainsi le reproche que je fais à M. Dorat tombe moins sur lui que sur l'instrument qu'il a employé. Cette héroïde est imprimée avec le même soin et la même élégance que le poëme de *Zélis au bain*, qui a paru il y a six mois. On peut les relier ensemble. Il y a une jolie estampe à la tête.

On vient de donner sur le théâtre de la Comédie italienne, le *Sorcier*, opéra comique en deux actes. Le poëme est de M. Poinsinet, et il est détestable. Rien au monde n'est plus mauvais qu'une farce plate et triste, et M. Poinsinet ne les fait pas autrement. Celle-ci peut aller de pair avec son *Sancho Pança*. Philidor a fait la musique du *Sorcier* comme de *Sancho*; mais celle du *Sorcier* vaut bien mieux que celle de *Sancho*, et comme il y a beaucoup de romances et de chansons, et que c'est-là le grand goût du parterre, le *Sorcier* a eu un succès prodigieux. Depuis, on est un peu revenu de cet enthousiasme, et on a même dit assez de mal de cette pièce: on ne saurait en dire trop du poète; mais le musicien a, ce me semble, fait des progrès et dans son style, et dans son goût, et dans l'art d'arranger les paroles.

M. l'abbé le Large de Lignac était en son vivant un grand défenseur de la cause de Dieu,

et malgré cela, Dieu nous l'a retiré dans le tems que son zèle paraissait le plus nécessaire. Si cela arrive au bois vert, qu'en sera-t-il du bois sec? Cet homme de bien avait fait anciennement des *Lettres américaines* contre M. de Buffon; ensuite un *Oracle des nouveaux philosophes* contre M. de Voltaire. On vient de publier de lui un ouvrage posthume sous ce titre remarquable: *Présence corporelle de l'homme en plusieurs lieux, prouvée possible par les principes de la bonne philosophie; lettres où relevant le défi d'un journaliste hollandais, on dissipe toute ombre de contradiction entre les merveilles du dogme catholique de l'Eucharistie, et les notions de la sainte philosophie.* On peut juger, par ce titre seul, à quel point la philosophie de feu M. l'abbé le Large de Lignac était saine. Le défi auquel il répond venait du célèbre M. Boullier, aussi défunt, et qui était l'appui et le défenseur de la foi chez les protestans, comme le révérend père Hayer, M. Abraham Chaumeix et M. l'abbé Joannet le sont dans l'église romaine. Je ne doute pas que la réponse à la lettre du bon quaker ne soit d'un de ces grands hommes.

J'oubliais, parmi ces grands hommes, le lourd M. Crévier, continuateur de l'*Histoire romaine* de Rollin; c'est encore un écrivain bien zélé pour la cause de Dieu. Il vient de publier un volume d'observations sur le livre de l'*Esprit*

des lois. L'irreligion est, selon M. Crévier, le principal défaut de cet ouvrage qui a acquis une si grande réputation en Europe. M. Crévier le combat de son mieux ; mais un bon chrétien est bien à plaindre d'avoir à terrasser un ennemi comme le président de Montesquieu, et il lui est bien difficile d'avoir les rieurs de son côté. Heureusement, M. Crévier ne se soucie pas de rieurs ; car il est aussi triste que lourd. Le grand mérite des ouvrages du président était ce tour de génie qu'il savait donner à ses pensées. Son adversaire ne sent cela en aucune manière, et il attaque de la meilleure foi du monde des choses très-précieuses. Il appelle aussi, en passant, M. de Voltaire un écrivain sans pudeur, et l'ennemi de toute religion et de toute morale. Le pauvre M. Crévier ne sera jamais qu'un pédant.

Un poète qui s'appelle, je crois, M. Mathon, a fait imprimer une tragédie intitulée *Andriscus*, que la Comédie française n'a pas voulu jouer. L'auteur dédie sa pièce aux comédiens, et il dit des choses assez plaisantes sur la manière dont ils traitent les pauvres poètes quand ils vont leur présenter le fruit de leurs veilles. On entend souvent les plaintes des auteurs contre les comédiens ; on reproche à ces derniers de n'avoir ni goût ni jugement ; mais je demanderai toujours quelle est la bonne pièce qu'ils aient refusé de jouer ? Je n'en connais aucune, pas même ce pauvre *Andriscus*, dont l'auteur appelle du juge-

ment de la comédie à celui du public, dont il ne se trouvera pas mieux. En revanche, je leur ai vu jouer une grande quantité de pièces médiocres et même mauvaises; ils ne sont donc pas trop difficiles.

FÉVRIER 1764.

Paris, 1er. février 1764.

M. Bret vient de faire jouer, sur le théâtre de la Comédie française, une comédie en deux actes et en vers, sous ce titre : l'*Épreuve indiscrette*. On n'a pas manqué de dire qu'elle était en effet très-indiscrette de la part de l'auteur. C'est véritablement le comble de l'absurdité d'imaginer un roman sans vraisemblance et sans but, dont l'exposition et le développement embarrassent le poète pendant tout le cours de sa pièce, pour ne rien produire qui ne soit plat, trivial, faible et insipide. On peut pardonner un plan mal conçu ou mal échafaudé, en faveur de quelques scènes brillantes et comiques qu'il produit; ou bien on peut pardonner la faiblesse des scènes en faveur d'un plan sagement conçu et développé avec adresse; mais lorsqu'un poète imagine la fable la plus absurde pour faire une suite de scènes embrouillées, plates et froides, il ne reste d'autre parti que de siffler sa pièce!

C'est ce que le public n'aurait pas manqué de faire sans le jeu de Molé, qui joue le rôle d'Ergaste, et une mine de Préville, qui fait le rôle du valet chargé de porter à Julie les cent mille

francs. Il est vrai que le jeu de Molé est toujours le même, celui d'un amant passionné et pétulant, tel que nous l'avons vu dans le rôle de Desronais et dans quelques autres rôles anciens; mais enfin cette vivacité fait toujours plaisir au parterre, et la mine de Préville, lorsqu'il réprime le désir de voler la cassette qu'il doit porter à Julie, est si comique, qu'on a dit avec raison que c'était la seule bonne chose qu'il y avait dans cette comédie.

Tout y est si embrouillé que personne n'a pu rien comprendre au premier acte, et il ne faut pas croire que le poète ait détaillé sa fable comme vous venez de la lire; il a voulu laisser à ses spectateurs le mérite de deviner; mais la moitié en est sortie de la pièce sans y avoir rien compris et sans avoir envie d'en jamais savoir davantage. Le mauvais ton et la platitude du style auraient d'ailleurs dégoûté l'homme le moins difficile.

Si l'auteur a pris à tâche de nous prouver qu'il n'a nulle espèce de talent pour la comédie et pour le théâtre, il peut se flatter d'avoir porté la conviction dans tous les esprits; et lorsqu'on considère que les deux seules scènes de la pièce, celle où la probité d'Ariste est soupçonnée, et celle où le père, à son retour d'Afrique, se trouve avec le valet qui apporte les cent mille francs, appartiennent à Plaute, on sera persuadé que le jour où M. Bret renoncera au théâtre, il fera un acte plein de raison et de justice.

L'Épreuve indiscrette aura trois ou quatre

représentations, afin de consoler tout le monde de n'avoir pas vu la *Confiance trahie*, comédie de M. Bret, que la police a empêché d'être jouée au commencement de cette année.

On a repris sur ce théâtre la tragédie de M. Saurin, intitulée *Blanche et Guiscard*, qui a eu trois représentations et peu de succès au commencement de l'automne dernier. Cette reprise n'a pas été plus favorable. L'impression va vous mettre en état de juger de cette pièce par vous-même.

Mademoiselle Dubois, jeune actrice de la Comédie française, a moins de célébrité par son talent, qui n'est pas bien décidé, que par sa figure et l'usage qu'elle sait faire de ses attraits; c'est aujourd'hui une des courtisanes les plus à la mode. M. de Voltaire écrivit l'année dernière la lettre suivante à son sujet:

« Mon ancien ami, si M. Simon le Franc de » Pompignan n'eût point épuisé tous les éloges » qu'il a fait faire dans la magnifique église de » son village, je compilerais, compilerais, com- » pilerais éloges sur éloges, pour louer les succès » que mademoiselle Dubois a eus dans ma tragé- » die de *Tancrède*. Je ne connaissais pas cette » aimable actrice; ce que vous m'en écrivez me » charme. Je tremblais pour le Théâtre français; » mademoiselle Clairon est prête à lui échapper. » Remercions la Providence d'être venue à notre » secours,

» Si les suffrages d'un vieux philosophe peu-
» vent encourager notre jeune actrice, faites-lui
» dire, mon ancien ami, tout ce que j'ai dit autre-
» fois à l'immortelle Lecouvreur. Dites-lui qu'elle
» laisse crier l'envie, que c'est un mal nécessaire;
» c'est un coup d'aiguillon qui doit forcer à mieux
» faire encore. Dites-lui surtout d'aimer; le théâ-
» tre appartient à l'Amour : ses héros sont enfans
» de Cythère. Dites-lui de mépriser les éloges de
» Jean Fréron et des auteurs de cette espèce. Que
» le public soit son juge; il sera constamment son
» admirateur. »

Il paraît que le devoir d'aimer que M. de Voltaire impose aux actrices, est celui dont mademoiselle Dubois s'acquitte le mieux. L'épître, qui lui est adressée, est encore de M. Dorat, qui devient un de nos jeunes poètes les plus féconds. Le vieux dragon dont il parle est M. le comte de Sersale, napolitain, qui, suivant notre poète, a toujours conservé un grand crédit sur l'esprit de l'héroïne de l'épître.

Jean-Georges le Franc de Pompignan, évêque du Puy en Velay, et faiseur de pastorales, vient de faire réimprimer un *Essai critique sur l'état présent de la république des lettres*. Cet ouvrage est un des premiers des nombreux écrits de ce grand homme, et il y a plus de vingt-quatre ans que nous avons le bonheur d'en jouir; les vignerons et les merciers du Velay doivent le regarder,

après la pastorale, comme un des plus beaux ouvrages du siècle.

Je ne sais quel est l'indigne compilateur qui a osé publier l'esprit de Caraccioli, c'est-à-dire une quintessence des ouvrages de M. le marquis de Caraccioli, colonel au service du feu roi de Pologne, électeur de Saxe, et un des plus détestables auteurs de ce siècle. La conformité de nom peut quelquefois être fâcheuse, surtout lorsqu'un homme de mérite porte celui qu'une espèce d'aventurier a rendu célèbre. Le marquis de Caraccioli, qui vient d'arriver en Angleterre comme ministre du roi des Deux-Siciles, n'a vu personne, à son passage par Paris, qui n'ait frémi à son nom. On était tenté de lui fermer toutes les portes, dans l'idée qu'il était l'auteur de tous ces beaux écrits sur *la jouissance de soi-même*, sur *la gaîté*, etc.; et un homme de beaucoup d'esprit et de mérite a pensé être confondu avec l'écrivain le plus plat et le plus ennuyeux du monde chrétien. Aussi, ceux qui le présentaient dans les maisons, criaient d'avance: « Ce n'est » pas lui, ce n'est pas lui. »

M. Collé, lecteur de M. le duc d'Orléans, auteur de la comédie de *Dupuis et Desronais*, qui a été jouée l'année dernière avec un grand succès, vient de faire imprimer une petite comédie en un acte et en prose, intitulée : *la Veuve*. Il aurait pu l'appeler la *Veuve philosophe;* car tout

aujourd'hui une teinte philosophique en France, quoique rien n'y soit moins protégé que la philosophie. Cette *Veuve philosophe*, qui n'a jamais été jouée, m'a fort ennuyé à la lecture. Cela est froid et plat, et n'a pas l'ombre de naturel et de vraisemblance.

On a de nouveau imprimé les *Quatre Saisons* et les *Quatre Parties du Jour*, de M. le cardinal de Bernis. On y a ajouté trois *Saisons*, de M. Bernard, parce que vraisemblablement le corsaire d'éditeur n'a pas pu voler la quatrième. On y trouve aussi le *Matin et le Soir*, par M. de Saint-Lambert. Gentil-Bernard, car c'est ainsi que Voltaire l'a nommé; a eu jusqu'à présent le bon esprit de ne rien faire imprimer de ses poésies. Quand vous aurez lu ces *Saisons*, qu'on lui a certainement dérobées, vous l'exhorterez très-fort à continuer à ne rien imprimer. On peut dire des poésies de Gentil-Bernard et du poète pourpré: *Sunt voces pretereaque nihil.* C'est un joli ramage qu'il ne faut pas vouloir fixer sur le papier, car ce n'est rien. Quant aux poésies de M. de Saint-Lambert, c'est tout autre chose.

Paris, 5 juillet 1764.

Le dogme de la fatalité est le fondement de toute la morale et de toute la poétique anciennes. Il convient également au philosophe qui raisonne, et au peuple qui aime à s'épouvanter. L'un sent la nécessité de tout, l'autre s'en effraie. Lors-

que les Juifs devenus chrétiens, et initiés dans la philosophie des Grecs, ont cherché à perfectionner leur morale, ils ont établi la fatalité sous le nom de prédestination et de grâce, et, quelque effort qu'on ait fait pendant des siècles pour mitiger cette doctrine, on ne peut nier que sa rigueur ne soit tout-à-fait conforme à l'idée d'un Dieu qui est obligé de sacrifier son fils pour racheter la faute des premiers hommes, et qui, malgré ce sacrifice, ne peut cependant sauver que le plus petit nombre des enfans des coupables. On peut donc croire que le dogme de la fatalité, aussi ancien que le monde, subsistera, sous divers noms, aussi long-tems qu'il y aura des hommes, c'est-à-dire, des êtres faibles et doués d'imagination.

Ainsi, dans la mythologie grecque, la haine de Junon opère la ruine de Troye; mais les Grecs, qui servent la vengeance de la déesse, sont à leur tour punis pour y avoir réussi. Toute la religion ancienne est faite dans cet esprit-là. La vengeance céleste choisit un héros pour punir un grand crime ou un outrage fait aux dieux; ce crime s'expie ordinairement par un autre crime, et le héros qui a servi d'instrument aux dieux est puni pour avoir exécuté leurs ordres. Ainsi, tous ces héros de la Grèce, qui ont servi la colère de Junon et vengé justement l'affront du rapt d'Hélène, sont tous immédiatement punis de la destruction de Troye, soit avant, soit après leur retour dans leur patrie.

Idoménée, roi de Crète, est un des plus célèbres parmi ces princes. La fable nous dit qu'en

s'en retournant dans ses états, il fut battu par une cruelle tempête, et que, dans sa détresse, il promit à Neptune de lui sacrifier en victime le premier objet qu'il rencontrerait à son débarquement, si ce dieu, favorable à ses vœux, daignait le préserver du naufrage. Neptune exauça cette prière inconsidérée, et le premier objet qui s'offrit aux yeux d'Idoménée, fut son fils. Ce fils fut sacrifié, suivant la superstition de ces tems reculés; ce qui fut cause d'une peste cruelle qui ravagea la Crète. Remarquez que, dans ces principes, si Idoménée eût épargné la victime, sa désobéissance eût été également punie par quelque fléau public. Quoi qu'il en soit, ses sujets, tourmentés par les suites de son vœu téméraire, le chassèrent, et Idoménée alla fonder un nouvel empire dans la Calabre, où il rendit ses peuples heureux.

Voilà le sujet d'une nouvelle tragédie de M. Lemierre, qui vient d'être jouée sur le théâtre de la Comédie française. Ce poète débuta dans la carrière dramatique, il y a cinq ou six ans, par la tragédie d'*Hypermnestre*, qui eut beaucoup de succès, et qu'on joue encore de tems en tems. Quoique très-mal écrite, elle fait de l'effet au théâtre. La tragédie de *Téré* succéda, quelques années après, à ce premier essai, et tomba sans ressource à la première représentation. Voici donc la troisième tragédie de M. Lemierre, et qui, sans être tombée entièrement, ne lui promet pas un succès fort brillant.

Cette pièce, qui est froide et sans intérêt, n'a point réussi: elle aura cinq ou six représentations,

et disparaîtra ensuite avec cette foule de tragédies modernes et éphémères, dont le public ne se souvient plus un instant après leur existence.

La disette des talens, au théâtre, augmente de jour en jour. On a fait débuter un enfant de quinze ans, nommé Grangé. Il faut voir ce que cela deviendra; jusqu'à présent, je ne vois en lui qu'un oiseau sifflé. Mademoiselle Fanier, très-jeune aussi, a débuté dans les rôles de soubrette; avec une assez jolie figure, elle a le son de voix et le jeu d'une poissarde. Mademoiselle Doligny, qui joue depuis un an dans la comédie les rôles tendres de mademoiselle Gaussin, promet les plus beaux succès; mais tout ce qui est autour d'elle déjoue et la dépare si fort, qu'il n'y a pas moyen d'y tenir. Pour rendre au Théâtre français son ancien lustre, il faudrait commencer par renvoyer plusieurs acteurs qui n'auraient jamais dû être reçus; et, dans ce scrutin, il faudrait donner la préférence à l'insupportable M. Dellecour et sa moitié, non moins insupportable, qui joue les rôles de soubrette à faire mal au cœur.

Pour parler sans détour,
Notre nuit est venue après le plus beau jour:
Il en est des talents comme de la finance;
La disette aujourd'hui succède à l'abondance.

M. Dorat a fait imprimer une nouvelle héroïde: c'est une *Lettre de Zéila, jeune sauvage, esclave à Constantinople, à Valcourt, officier français.* Valcourt fait naufrage près d'une île habitée par des sauvages; Zéila le rencontre, et lui sauve la

vie au milieu des dangers dont il est entouré dans cette île barbare. Bientôt l'amour unit Zéila à Valcourt, et ils s'enfuient ensemble sur un vaisseau qui les recueille. Pendant leur trajet, l'ingrat Valcourt devient inconstant, et abandonne Zéila, pendant son sommeil, dans un lieu écarté où ils étaient descendus à terre. Des corsaires s'emparent peu après de cette infortunée, et la vendent au maître d'un sérail à Constantinople. C'est de cet triste lieu qu'elle écrit à son infidèle la lettre qu'elle a dictée à M. Dorat. Ce poète croit avoir imité dans cette héroïde le sujet d'*Inkle et d'Yarico*, qui vous a sûrement frappé dans le *Spectateur*; mais l'histoire du *Spectateur* est tout autre chose. Elle est surtout d'un grand caractère et d'une morale profonde, quoique très-affligeante, et l'histoire de M. Dorat n'est qu'un conte d'enfant auprès; elle n'a d'ailleurs ni naturel ni vérité. Cette héroïde est longue et froide, en comparaison de celle de Barnevelt. On a regret à la belle impression et à la jolie estampe dont elle est décorée. On lit à la tête une espèce de dissertation adressée à madame de Cassini, en forme de lettre. Cette lettre est écrite dans un étrange jargon, et dépare prodigieusement la lettre plaintive de Zéila. On dit que M. Dorat compte nous donner plusieurs héroïdes dans ce goût-là. Ses amis devraient bien lui conseiller d'aller plus doucement: il ne faut pas vouloir être sublime tous les mois.

MARS 1764.

Paris, 1er. mars 1764.

M. Lemierre aime les sujets antiques; il n'en a pas traité d'autres jusqu'à présent. Pourquoi le dieu favorable aux poètes lui a-t-il refusé cette touchante simplicité, cette éloquence mâle et pathétique, cette énergie et cette ame dont les anciens tragiques étaient doués? Avec du génie, M. Lemierre aurait fait revivre en France les beaux jours d'Athènes. Le génie fait tout, c'est dommage qu'il soit si rare. La seule vertu que je connaisse à M. Lemierre, c'est de conduire ses sujets d'une manière simple et naturelle. Il n'admet ni épisode, ni rien qui soit étranger à son sujet; ses pièces marchent bien et naturellement depuis le commencement jusqu'à la fin; mais cela ne suffit pas pour réussir. Il faut du caractère et du génie; il faut cette chaleur, sa compagne inséparable; il faut des discours vrais et touchans, pour obtenir le suffrage du public.

Rien de tout cela dans *Idoménée*. Point de caractères, point d'intérêt, point de chaleur. Les discours surtout sont presque toujours faux et pitoyables. On a voulu faire un mérite au poète

de n'avoir pas été aussi prodigue en maximes et lieux communs que ces confrères. C'en est un sans doute, mais qui ne dispense pas d'autres qualités essentielles, et éviter un défaut, ce n'est pas avoir un mérite. Les personnages de M. Lemierre ont un défaut bien insupportable au théâtre, celui d'être raisonneurs. Erigone pousse ce défaut au-delà de toute limite. Tout son emploi, dans cette tragédie, se réduit à raisonner sur le sujet et sur les incidens. Elle raisonne alternativement avec son époux, avec son beau-père, avec le grand-prêtre; elle fait un assez bon nombre de sophismes, et, quand elle est un peu poussée, elle crie et se fâche. Voilà un caractère qu'il fallait laisser à la comédie, et qui ne peut convenir à la dignité tragique.

Cette Erigone a surtout une teinture de philosophie qui m'impatiente. Elle a sûrement lu les *Pensées philosophiques* et l'*Esprit*, et plusieurs morceaux de Voltaire. C'est une femme esprit fort, qui serait à sa place dans un cercle de Paris, entourée de David Hume, de Denis Diderot, de Jean d'Alembert; mais que je ne puis souffrir en Crète, dans ces temps superstitieux où les dieux répondaient aux argumens des philosophes par des volcans et des maladies pestilentielles. Mon cher M. Lemierre, je me souviens de vous avoir déjà fait mes représentations à ce sujet, du tems de votre tragédie d'*Hypermnestre*. C'est aussi un jeune personne très-mal élevée, qui se moque de son catéchisme le

plus mal à propos du monde, qui parle des dieux et des prêtres avec une licence très-répréhensible. Je vous assure que cette philosophie ne convient point du tout à ces tems religieux où vous prenez vos sujets. Croyez-moi, une jeune princesse de ces siècles reculés, sans religion, sans le plus profond respect pour les dieux et pour leurs décrets, est un monstre que tout homme de goût se pressera d'étouffer. Est-ce que vous n'sentez pas combien la piété simple et naïve de toutes ces jeunes personnes des pièces de Sophocle et d'Euripide est plus touchante que toute votre philosophie? Ne voyez-vous pas que ce n'est pas dans un siècle de prodiges et de sortiléges que les hommes, et surtout la jeunesse, peuvent avoir l'esprit philosophique; qu'il faut de grandes révolutions dans l'esprit humain pour qu'une femme de Paris, dans son fauteuil au coin de son feu, puisse se moquer sincèrement des mandemens de M. l'archevêque et des réquisitoires de maître Omer, et que si votre Erigone avait pu faire le moindre de vos raisonnemens, votre grand-prêtre n'eût jamais pu exiger une victime humaine, sans que tout le peuple l'eût pris pour un fou à lier ou pour scélérat à lapider? Comprenez donc que le siècle où un père est assez insensé pour se croire obligé de sacrifier son fils, parce qu'il s'est avisé de faire un vœu téméraire, n'est pas le siècle du raisonnement et de la philosophie.

Vous me direz que l'exemple de M. de Vol-

taire vous a séduit. C'est notre maître à nous tous qui fait dire à Jocaste :

> Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense ;
> Notre crédulité fait toute leur science.

Et voilà la source et l'époque de cette impiété qui s'est établie si indiscrètement sur nos théâtres ; mais notre maître à nous tous a eu tort, et ce n'est pas dans ses torts qu'il faut l'imiter. Il faut sentir que le mérite essentiel de tout tableau consiste dans l'unité de couleur, *color unus*. Si vous mettez dans la même pièce des personnages superstitieux à toute outrance, et d'autres dégagés de tout préjugé religieux, vous associez des gens qui sont à plusieurs siècles l'un de l'autre. Remarquez aussi que, s'il y a des esprits forts dans un siècle superstitieux, ce sont tous des ambitieux, ou de profonds politiques qui ont vieilli dans les affaires, ou des hypocrites, ou des fripons. Je souffrirais plutôt vos impiétés dans la bouche d'Idoménée ou du grand prêtre ; mais mettre dans la bouche d'une jeune princesse pleine de naïveté et d'innocence, la défense de l'humanité et de la raison contre les préjugés religieux, en vérité, M. Lemierre, c'est se moquer des gens.

Un autre défaut tout aussi choquant dans ce genre de pièces, c'est de faire jouer aux dieux un rôle si peu équivoque, que, s'ils avaient jamais déclaré leur volonté d'une manière si précise, tout philosophe n'eût été qu'un insensé de douter de leur existence et de mépriser leur pouvoir. La

fourberie des prêtres a pu mettre habilement à profit un phénomène physique pour en faire un signe de la colère des dieux. Dans les siècles de superstition, une éclipse, un volcan, une contagion, tout fléau public peut toujours servir d'interprétation à la volonté du ciel, parce que dans ces situations la faiblesse des uns est d'accord avec la friponnerie des autres pour chercher à un effet physique une cause morale et surnaturelle. C'est là le temps des signes, des prédictions, des explications; le mal est arrivé, et l'on donne le tourment à son esprit pour en savoir la raison, parce que nous sommes assez imbécilles pour regarder le mal toujours comme une punition, et le bien comme une récompense. C'est donc cet esprit sombre d'incertitude, de fluctuation, d'interprétations sinistres, d'inquiétude et d'angoisse qui tourmente le peuple et dont profite le prêtre, qu'il fallait me peindre dans la tragédie d'*Idoménée*; car si vous me montrez un dieu qui explique si nettement sa volonté, que le châtiment commence et finit avec la désobéissance, bien loin d'accuser les Crétois de superstition, tous les philosophes et tous les gens sensés se rangeront de leur côté. Ce peuple n'est imbécille que parce qu'offrant sa victime sur le déclin de la contagion, il attribue ce déclin à son sacrifice, et quoique la maladie emporte encore beaucoup d'innocens après le sacrifice, il trouve le dieu encore trop bon de calmer sa colère peu à peu; mais si la contagion cessait subitement au mo-

ment même du sacrifice, comme cela arrive dans nos tragédies, rien ne serait mieux fondé que la croyance du peuple.

Le sujet d'*Idoménée* a été traité sans succès par feu Crébillon, qu'on n'a compté parmi nos grands poëtes que pour mortifier M. de Voltaire; ce rival qu'il a été obligé d'appeler son maître, serait bien heureux d'avoir fait la plus mauvaise des pièces de son écolier. Dans la tragédie de Crébillon, le vieil Idoménée devient amoureux de la maîtresse de son fils, dont il a fait mourir le père, et, quelque ravage que fasse la peste pendant tout le cours de la pièce, dans quelque perplexité que soit le roi pour sauver les jours de son fils, son amour lui donne encore plus d'embarras que la peste et son vœu. Il est bien étrange qu'on ait pu supporter sur le théâtre de Paris de telles impertinences immédiatement après le temps de Corneille et de Racine. L'Idoménée de Crébillon n'y a pas reparu depuis.

On dit que d'Arnaud Baculard a aussi une tragédie d'*Idoménée* toute prête à être jouée. C'est entrer un peu tard dans la carrière du théâtre, et le succès de ses prédécesseurs n'est pas encourageant pour traiter ce sujet.

C'est que ce sujet manque par le fond et qu'il n'y a pas assez d'étoffe pour fournir à une tragédie en cinq actes, dans la forme que nous lui avons donnée. Nos pièces sont trop pleines de discours, et le sujet d'Idoménée n'en est pas susceptible : tout y doit être passion et mouvement.

Le sujet de Jephté, qui est le même dans le fond, a sur celui d'Idoménée l'avantage de présenter pour victime dévouée, une fille, ce qui rend le fond plus touchant. L'un et l'autre de ces sujets sont plus faits pour l'opéra que pour la tragédie. Ils sont susceptibles d'un spectacle très-intéressant et d'un grand nombre de situations fortes et pathétiques et favorables à la musique.

La brochure intitulée : *Des véritables intérêts de la patrie*, contient en deux cent quatre pages le moyen de tirer la France de presse, dans l'état critique où se trouvent les finances. Si nous ne guérissons pas, ce ne sera pas faute de médecins; car, Dieu merci, chacun dit son mot. Celui-ci est anonyme. Ce qui m'en plaît, c'est qu'il trouve des ressources infinies dans le clergé; il croit qu'un cadet de famille qui retire des siens une légitime de 600 livres de rente, peut se contenter d'avoir un évêché avec un revenu de dix mille livres, et il emploie le surplus du produit des bénéfices à libérer l'état de ses dettes. Quoique l'auteur dise dans sa brochure qu'il faut enfermer les philosophes aux Petites-Maisons, je doute que la prochaine assemblée du clergé lui fasse une pension pour son projet de liquidation.

Un mousquetaire devient amoureux de la fille d'un président de la chambre des comptes, à Dôle en Franche-Comté. Il couche plusieurs fois avec elle dans la chambre et à côté du lit de

sa mère. Une nuit, la mère croit entendre du bruit; elle appelle et réveille toute la maison; l'amant est obligé de se sauver en chemise; on trouve ses habits dans la chambre de la mère, sur le lit de la fille, qui est obligée d'avouer tout. Le père poursuit le jeune mousquetaire criminellement. Celui-ci est obligé de se retirer en Suisse pour se dérober à la rigueur de la justice. C'est-là qu'il fait son apologie dans un mémoire imprimé. Comme il se trouve près de l'asyle de J.-J. Rousseau, tout le monde dit que celui-ci est l'auteur du mémoire, et ce bruit donne à cet écrit beaucoup de vogue à Paris. Les femmes pleurent et sanglotent, et disent que c'est le morceau le plus éloquent et le plus touchant que J.-J. Rousseau ait jamais écrit. Je veux mourir s'il en a écrit une ligne. Vous n'y trouverez sûrement aucune trace de l'éloquence et de la chaleur de cet écrivain célèbre, et il n'y a ni humeur, ni satire; jugez comme cela ressemble. A moins que Jean-Jacques ne l'ait écrit à l'agonie, je ne croirai jamais que ce mémoire soit de lui. Je n'y trouve rien au-dessus du talent d'un jeune mousquetaire embarqué dans une intrigue qui peut avoir des suites sérieuses.

L'ouvrage sur le rappel des protestans en France, dont j'ai eu l'honneur de vous parler, est d'un M. de Morandière, qui a déjà appelé des étrangers dans nos colonies, avec le même succès, je crois. Il vient de publier un autre ouvrage

sur les mendians, les vagabonds, les filles prostituées et les gens sans aveu. C'est un bon homme qui brûle d'envie d'augmenter notre population. C'est dommage qu'il écrive d'une manière si plate qu'il n'y a pas moyen d'y tenir. Je crois pourtant son livre sur le rappel des protestans, qui m'a ennuyé à périr, très-propre à persuader un bon curé de village, un bon bailli de campagne, et à leur inspirer des sentimens plus humains à l'égard de gens qui ne pensent pas comme eux ; et si l'ouvrage de M. de Morandière faisait ces conversions, tout mauvais qu'il est, je le croirais plus utile que celui de M. de Voltaire ; car les gens pour lesquels celui-ci écrit sont tous de son avis sur ce point. Il faut remarquer aussi que le livre de M. de Morandière a été imprimé avec approbation et privilège. Il y a, j'en conviens, loin de la tolérance publique d'un livre, à la tolérance des protestans ; mais enfin c'est quelque chose. Il est vrai que tandis que nous permettons qu'on imprime à Paris qu'il faut rappeler les protestans, l'impératrice de Russie établit dans son empire des colonies de gens de toute religion, sans que la religion dominante en souffre ; mais c'est qu'elle ne consulte pour cela ni clergé, ni parlemens, ni jansénistes, ni molinistes. Malgré cela, je ne doute pas que dans quelques siècles d'ici on ne soit aussi tolérant en France qu'en Russie. Je suis comme cet entrepreneur de Beaune en Bourgogne, dont les habitans ont une si grande réputation d'esprit en France. Un tems de neige,

comme celui d'aujourd'hui, leur ville en étant couverte, ils firent un marché avec l'entrepreneur qui s'engagea d'enlever, pour un prix convenu, toutes les neiges de la ville, à condition qu'on lui accorderait le tems qu'il jugerait nécessaire à son opération. On trouva cette condition juste; et à la St.-Jean, il n'y eut plus un seul flocon dans la ville.

Au reste, si le privilège du livre sur le rappel des protestans est une chose remarquable, le bannissement de l'abbé de Caveyrac l'est aussi. Cet honnête homme écrivit, il y a quelques années, une apologie de la révocation de l'édit de Nantes et surtout de la St.-Barthélemi. On pourrait croire que le propriétaire d'une ame aussi douce, s'il a de bons bras, ferait un beau rameur sur les galères du roi; ce n'est pourtant pas ce beau livre qui lui a suscité des affaires; mais on a su qu'il était l'auteur de plusieurs ouvrages en faveur des jésuites, entre autres, de l'*Appel à la raison* et de celui qui a pour titre: *Il est tems de parler*, et le parlement, tenant apparemment un ami des jésuites pour un plus mauvais sujet qu'un ennemi de l'humanité, vient de bannir du royaume le doux abbé de Caveyrac à perpétuité.

M. P..... voudrait bien n'être pas oublié du public, et comme apparemment la voix intérieure l'avertit souvent qu'il n'est pas digne de mériter son estime, il s'est abonné à se faire une réputa-

tion, en attaquant quelques hommes illustres de la nation. En 1760, il fit la comédie des *Philosophes*, que l'autorité fit jouer sur le théâtre de Paris, et dont ceux qui ignorent ce que c'est que l'esprit de parti ne purent jamais comprendre le succès. Cette pièce si fameuse alors, et aujourd'hui si oubliée, vient d'être relevée par la *Dunciade*, ou *la Guerre des sots*, poëme en trois chants. Je doute que vous ayez jamais rien lu de plus plat, de plus ennuyeux et de plus grossier. Il faut que ce poëme soit bien détestable, puisque les ennemis les plus acharnés de la philosophie en sont tout honteux. Au milieu de la plus vile canaille de la littérature, on trouve les noms de Diderot, de Marmontel, de Duclos, de l'abbé Morellet, de l'abbé Coyer, de l'abbé Raynal, et tout le génie de l'auteur se borne à nous dire qu'ils sont des sots; il faut convenir que M. P....., est l'ennemi le moins dangereux qu'on puisse avoir. Les grands hommes de la nation, selon lui, sont Voltaire, d'Alembert, Buffon, M. Poinsinet de Sivry, M. le Brun et lui; assurément voilà les trois premiers bien accouplés! Au reste, M. d'Alembert était traité, il y a trois ans, dans les petites lettres de M. P....., comme le dernier des hommes; aujourd'hui le voilà à la tête des gens de lettres; vous voyez que les dieux ne sont pas toujours implacables. M. P..... nous avertit aussi qu'il vit actuellement en sage, à Argenteuil, à deux lieues de Paris. Sa grande folie est d'être gai, et je crois que cet auteur n'a ri de sa vie;

mais je devrais bien n'en pas parler avec cette liberté ; car j'ai aussi mon vers dans la *Dunciade*, et ce vers est diablement méchant.

Paris, 15 mars 1764.

On vient d'imprimer un *Essai sur le luxe;* c'est un petit ouvrage de soixante-dix sept pages, de M. le chevalier de St.-Lambert. Ce morceau paraîtra, en son tems, dans l'*Encyclopédie*, à l'article *Luxe;* car c'est pour cela qu'il a été fait. Il faut que M. de St.-Lambert l'ait confié à quelque main infidèle qui l'a fait imprimer séparément et à son insu.

Voilà le premier ouvrage public d'un auteur qui a beaucoup de réputation à Paris, quoiqu'il n'ait jamais rien fait imprimer. Tout le monde connaît et possède ses poésies fugitives ; mais ce qui doit fixer à jamais le rang que M. de St.-Lambert occupera dans la littérature française est un poëme des *Quatre Saisons*, auquel il travaille depuis nombre d'années, et qu'il se propose de donner dans peu au public. Si M. de Voltaire a osé lutter avec sa *Henriade* contre l'*Énéide*, M. de St.-Lambert n'entreprend pas moins que de lutter avec son poëme des *Saisons* contre les *Géorgiques* du divin poète, lutte plus effrayante peut-être que la première ; mais où il suffirait à la gloire du poète français d'arracher une branche de cette couronne de lauriers qui pose depuis tant de siècles sur la tête immortelle du cygne de Mantoue. Ce poëme des *Saisons* aura

cinq à six mille vers : ainsi ce n'est pas une petite entreprise.

L'Essai sur le luxe n'a point réussi. On l'a trouvé superficiel, peu approfondi, écrit d'ailleurs sèchement et sans chaleur. Il est certain que si M. de St.-Lambert a un défaut à redouter, c'est la sécheresse; car personne ne niera que ce ne soit un bon esprit et un penseur; mais il n'a dans le commerce ni assez de chaleur, ni cette onction qui rend la vérité touchante, et qui dispose le cœur en faveur de celui qu'on écoute. En revanche, je crois qu'il aurait l'épigramme excellente, s'il voulait se la permettre.

On a dit qu'il ne restait rien de cet essai quand on l'avait lu.... Cela peut être.... « Que la défi- » nition que l'auteur donne du luxe est fausse! »... Il en aurait donné une excellente, que je ne l'en estimerais pas un brin de plus; car, Dieu merci, je me moque des définitions et de la méthode.... « Qu'il répond souvent d'une manière peu satis- » faisante aux objections qu'il se fait, et que les » faits historiques ne sont pas toujours heureuse- » ment appliqués. »

J'avoue que ce n'est pas répondre bien solidement à ceux qui prétendent que le luxe amollit le courage, que de dire que sous les ordres de Luxembourg, de Villars, du comte de Saxe, les Français, le peuple du plus grand luxe connu, se sont montrés le plus courageux; car, si par hasard le luxe tendait à énerver la santé et le tempérament, et à diminuer cette vigueur de

corps qui influe sensiblement sur la vigueur de l'ame, il amollirait certainement le courage dans la propre signification du terme, quoiqu'on se battît avec succès sous un chef expérimenté qui aimait d'ailleurs à remplir son camp de spectacles et de courtisanes; et si, par un effet de ce luxe; il fallait aujourd'hui plus d'équipages, de valets et de train à un simple maréchal de camp que n'en a le roi de Prusse, *summus in orbe imperator*, à la tête de ses armées, il se pourrait que ce maréchal de camp payât fort bien de sa personne un jour d'affaire, et qu'il fît pourtant manquer la campagne.

On a beaucoup écrit sur le luxe. Les uns, ardens à l'attaquer, nous l'ont représenté comme la source de tous les maux publics; les autres, ingénieux à le défendre, nous l'ont dépeint comme la source de l'opulence et de la prospérité des nations. Peu s'en faut que je ne range cette dispute au nombre de ces débats inutiles qui, ainsi que la plupart des discussions politiques, ne sont que de vains exercices d'esprit et d'ostentation, où les oisifs s'escriment en pure perte pour les progrès de la raison et le bonheur des peuples; car, si le luxe est aussi avantageux aux états qu'on le dit, son apologie contre les attaques des esprits austères me paraît chose assez superflue, et s'il est aussi nuisible que ceux-ci nous l'assurent, le tems qu'ils consument à nous le prouver, ils l'emploieraient mieux à nous enseigner les moyens de nous en préserver:

entreprise vraiment essentielle et digne d'un philosophe, mais pas à beaucoup près aussi aisée que l'autre.

D'ailleurs, le mot de *luxe* est nécessairement un terme vague et relatif. Les disputes qu'il occasionne doivent souvent se réduire à des disputes de mots. M. de St.-Lambert dit que la Pologne a moins de luxe que l'Angleterre et Genève, et moi, je soutiens qu'elle en a infiniment davantage, quoiqu'elle ait, proportion gardée, beaucoup moins de richesses.

Dans le fait, tout est luxe. Jean-Jacques Rousseau a raison de regarder le premier qui mit des sabots comme un homme qui introduisit le luxe dans son pays; mais cela même devait lui apprendre à nous passer nos souliers et les boucles d'or ou de diamans avec lesquelles nous les attachons. L'un est aussi naturel que l'autre, ou plutôt n'en est qu'une suite nécessaire. L'état de maladie est un état de luxe; car il y a des peuples entiers qui ne le connaissent pas; parmi ces peuples, il n'y a que deux manières d'être, vivre ou mourir. Durant le premier de ces états, on se sent quelquefois plus ou moins dispos; mais on ne sait ce que c'est que de se coucher entre deux draps, et d'appeler un homme qui, en vertu d'un certain titre et en conséquence de certains systèmes, ordonne de certains remèdes dont il ne connaît pas l'effet, contre des maux dont il ignore la cause. Le luxe des médecins serait très-bon à retrancher dans un gou-

vernement éclairé, si l'on en connaissait les moyens.

Pour écrire utilement sur cette matière, et pour satisfaire les esprits sages et solides, il faudrait traiter la question plus en grand, et développer les effets du luxe dans l'histoire des nations. Les faits seuls sont intéressans; tout le reste est erreur et mensonge.

Autrefois, un amant faisait présent à sa maîtresse d'une pierre de taille, et la fille de Chéops, roi d'Égypte, eut tant d'amans, reçut tant de pierres de taille, qu'elle en fit bâtir une des plus belles pyramides du royaume. Il fallait qu'elle fût bien belle; mais si cette masse de pierres nécessaire, préalable à la noce d'une princesse d'Égypte, effraie votre imagination, tout ce qu'il faut aujourd'hui pour le trousseau de mariage de la fille du plus petit particulier, n'est guère moins effrayant. Ordinairement, des bras des quatre parties du monde ont été mus pour cela.

Le luxe était excessif dans Rome, sous le règne d'Auguste; mais il était bien différent du nôtre. Je ne sais si la somptuosité des tables romaines peut entrer en quelque comparaison avec la recherche des nôtres; mais je sais qu'on ne peut comparer leurs dépenses en habits et en commodités à celles que nous faisons aujourd'hui. La couleur de pourpre était la couleur de ce qu'il y avait de plus grand dans l'état; aujourd'hui, nous en habillons les valets. Les besoins sont si multipliés, qu'encore une fois, l'homme qui vit le plus

simplement met à contribution l'industrie de toutes les parties du monde, et qu'il ne peut guère rien arriver dans l'Inde et dans les îles sous le vent, dont je ne ressente l'influence dans un carré de trois ou quatre toises, en tout sens, que j'occupe à Paris, rue Neuve-de-Luxembourg.

Le luxe étant si différent d'un âge à un autre, d'une nation à une autre, ses résultats ne sauraient être les mêmes dans tous les tems. Si j'occupe, moi, petit particulier, pour ma subsistance et mon entretien, plus de bras que n'en mettait en œuvre un consul, un préteur de Rome, il est impossible, par exemple, que les peuples modernes entreprennent d'aussi grands travaux que les peuples anciens. Il nous faut trop de tailleurs, de tisserans, de rubaniers, de parfumeurs, de perruquiers, de manufacturiers de toute espèce, pour qu'il nous reste assez de bras pour des monumens publics. Un édile de Rome aura été en état de donner des fêtes plus magnifiques, plus réellement grandes qu'un roi de France, parce que celui-ci a dans ses états un trop grand nombre de petits commis à qui il faut des manchettes de dentelles et du galon sur l'habit. Il est évident que deux genres de luxe si divers doivent produire des effets bien différens dans les mœurs et sur les esprits, et cette réflexion seule suffit pour juger quel cas il faut faire des écrits qui raisonnent sur le luxe en général, et qui appuient leurs raisonnemens de faits tirés au hasard de l'histoire de différens siècles.

Le grand principe de M. de St.-Lambert, sur lequel il a fondé tout son essai, est que le luxe n'est en lui-même nullement dangereux, et qu'il devient avantageux ou nuisible, suivant que l'état est d'ailleurs bien ou mal gouverné. L'auteur met beaucoup d'esprit et de subtilité à prouver son opinion; mais il faudrait la développer d'une manière beaucoup plus profonde, pour savoir à quel point elle est solide.

L'amour des richesses, le goût de la dépense, le relâchement des mœurs, l'indifférence pour les lois et pour la patrie n'ont nulle liaison ensemble. J'y consens, puisque vous le voulez; mais si tous ces symptômes s'étaient toujours manifestés en même tems, cette observation historique ne laisserait pas que de former un violent préjugé contre le luxe.

Un empire peut se trouver au plus haut degré de richesse, de bonheur et de gloire. Cette époque brillante est souvent l'ouvrage du génie d'un seul homme; d'autres fois, c'est l'ouvrage du hasard et du concours de mille circonstances; mais lorsque la gloire et la puissance d'un empire sont bien affermies, lorsqu'il ne s'agit plus que de maintenir l'état dans cette situation florissante, peut-on se promettre de le voir gouverné par d'aussi grands princes que lorsque sa situation était plus précaire, et qu'il ne pouvait être garanti des dangers qui l'environnaient, qu'à force de talens et de vertus?

La France compte, parmi ses soixante fer-

miers généraux, que le cardinal de Fleury appelait les colonnes de l'état, M. Bouret, qui, par l'accumulation de plusieurs places de finance, se trouve borné à un revenu peut-être de douze à quinze cent mille livres. Il est dans l'ordre que celui qui n'a pas su acquérir une grande fortune par son travail ne sache pas non plus en jouir, et que M. Bouret se trouve ruiné à la fin de l'année; mais ses dépenses ont du moins un air distingué. Un jour, il avait prié à souper une femme à qui il avait obligation; c'était dans la primeur des petits pois, où l'on en achète une poignée avec une poignée de louis. La convive de M. Bouret étant, à cause de sa santé, au lait pour toute nourriture, avait mis pour condition qu'il ne ferait pas servir de petits pois, de peur d'en être tentée. La clause fut acceptée; mais lorsque la législatrice arrive, elle trouve dans le vestibule, à l'entrée de l'appartement, sa mère nourrice, la vache dont elle prenait le lait, et, devant elle, un seau immense rempli de petits pois. Une autre fois, l'ingénieux Bouret eut l'honneur de recevoir le roi Très-Chrétien à Croix-Fontaine, sa maison de campagne. La première chose que le roi remarque dans le salon, c'est un livre grand in-folio. Ce livre est un manuscrit qui a pour titre *le Vrai bonheur*, et sur chaque page est écrit : *Le roi est venu chez Bouret*, avec la progression des années, depuis 1760 jusqu'en 1800. Encore, ce dernier feuillet n'était-il que la fin du premier tome, et le second

volume, pour être de la même taille, devait aller au moins jusqu'à l'an de grâce 1840. Je voudrais maintenant qu'on calculât combien un homme de génie comme Bouret peut avoir de grands poètes ; de grands philosophes, de grands magistrats, de grands généraux, de grands hommes d'état pour concitoyens. Ce problème est compliqué, je l'avoue ; mais si nous ne pouvons le résoudre, c'est la faiblesse de notre tête qui en est cause ; car le calcul en est rigoureux comme celui de tout autre problème ; il ne s'agit que de savoir l'embrasser.

Ce que je sais, c'est qu'une bombe, poussée hors de son mortier par une telle force de poudre, eu égard à une telle résistance de l'air, décrit nécessairement une telle parabole. Elle s'élevera à une telle hauteur ; mais, lorsqu'elle y sera arrivée, il faudra bien qu'elle descende. Voilà l'image et l'histoire des empires. Celui qui arrêterait la bombe au point de sa plus grande élévation serait un dieu ; celui qui l'entreprend, soit en agissant, soit en écrivant, n'est qu'un fou.

On a donné sur le théâtre de la Comédie française une petite pièce en vers et en un acte, intitulée l'*Amateur*, par M. Barthe, jeune homme de Marseille, à qui nous sommes déjà redevables d'un mauvais recueil d'épîtres et de pièces fugitives de sa façon. L'amateur est un jeune homme aussi, à la fois sage et fou. Il a une passion extrême pour les arts ; il prétend que ce n'est qu'en

Italie qu'on peut la satisfaire, c'est en quoi il n'est pas si outré que M. Barthe le croit. Un de ses amis, père d'une fille unique et charmante, voudrait le détourner du projet qu'il a de retourner en Italie, et le fixer à Paris en lui donnant sa fille en mariage. L'amateur n'a jamais vu cette jeune beauté. Pour qu'il en devienne amoureux, le père fait exécuter la figure de sa fille en marbre par un habile sculpteur de France. Quand elle est finie, il la fait vendre à l'amateur pour une antique rare et d'un grand prix. Celui-ci donne dans le panneau le plus aisément du monde. Il devient éperduement amoureux de la statue qu'il a achetée. Il reproche à son ami de regarder ce chef d'œuvre si froidement et sans enthousiasme. C'est lorsqu'il a la tête bien échauffée de son antique, qu'on lui en montre l'original. Il le reconnaît sans aucune difficulté, et s'écrie sur-le-champ : « Voilà le modèle de mon antique. » Il faut avoir le coup d'œil juste et bon pour voir avec cette vitesse. Charmé d'être, comme il le dit, du siècle de sa statue, il apprend avec joie qu'elle est fille de son ami; et, renonçant à sa passion pour les antiques et à ses projets de voyage, il épouse celle qu'il adorait déjà lorsqu'il la croyait encore de marbre.

Si ce que je viens d'exposer ne vous paraît pas un chef-d'œuvre de naturel, vous n'en trouverez pas davantage dans l'exécution, dans le style et dans les détails. On a pourtant dit qu'il y avait de jolies choses dans ces détails; mais c'est de ces jolies choses que j'abhorre. M. Barthe fait ja-

mais rien de supportable pour le théâtre, il me surprendra bien agréablement; mais je lui trouve le goût si faux et si mauvais, que je le crois sans ressource. Le jeu des acteurs a procuré quelques représentations à cette pièce. Cependant Molé, qui a joué le rôle de l'amateur, m'a paru l'avoir pris bien à faux. L'enthousiasme qu'inspire le goût de la peinture et de la sculpture est un enthousiasme tranquille et froid. C'est la poésie, et surtout la musique, qui font crier de plaisir; mais un amateur qui courrait autour de sa statue avec mille contorsions et autant d'exclamations ridicules, comme l'amateur Molé, ne serait qu'un fou. Il est vrai que, sans cette chaleur déplacée de l'acteur, l'auteur aurait été infailliblement sifflé; mais quel mal y avait-il à cela?

Le théâtre de la Comédie italienne a donné un petit opéra comique, intitulé *Rose et Colas*, dont les paroles sont de M. Sédaine et la musique de M. Monsigny. Ces deux auteurs ont déjà fait ensemble la petite pièce : *On ne s'avise jamais de tout*, et celle du *Roi et le Fermier*. Rose et Colas s'aiment. Ils ont chacun leur père, et les pères sont d'accord de marier les deux enfans ensemble; mais ce n'est qu'après la moisson et la vendange. Cependant, l'amour de Colas et de Rose est si vif, que les parens, de crainte d'accident, se déterminent à finir le mariage tout de suite. Cette pièce n'a point de fond, comme vous voyez; mais les détails en sont d'un grand naturel et d'un

naïf qui fait plaisir. La partie des mœurs est toujours charmante dans les pièces de M. Sédaine, mais nos acteurs sont trop maniérés pour les jouer. Dans celle-ci, le plète a plus songé à la scène qu'aux occasions de chanter. La musique de M. Monsigny m'a paru très-médiocre, même relativement à lui. Cet auteur ne sait point du tout écrire, et ses partitions sont barbares. Quoique cette nouvelle pièce n'ait pas infiniment réussi à la première représentation, je ne serais point étonné de la voir reprendre avec beaucoup de succès.

M. Gatti vient de publier des *Réflexions sur les préjugés qui s'opposent aux progrès et à la perfection de l'inoculation*, brochure de 239 pages. C'est l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'esprit, et d'un excellent esprit plein de lumière et de raison. Depuis long-tems je n'ai rien lu qui m'ait fait autant de plaisir. Quand la candeur se trouve réunie à beaucoup d'esprit, elle est bien précieuse. M. Gatti sait le secret de les réunir, et d'y ajouter encore une certaine modération, un ton sage et décent qui désespérera ses ennemis. On ne peut pas démontrer, par exemple, l'imbécillité de l'arrêt du parlement contre l'inoculation, avec une plus grande honnêteté. M. Gatti est toscan : il s'est servi de la plume de M. l'abbé Morellet pour rédiger ses idées.

M. de la Chapelle, ancien premier commis au

bureau des affaires étrangères, a employé le loisir que lui donne sa retraite à traduire l'*Histoire d'Écosse* sous les règnes de Marie Stuart et de Jacques VI, jusqu'à l'avènement de ce prince à la couronne d'Angleterre, par M. Guillaume Robertson, docteur-ministre à Edimbourg. Cette traduction vient d'être imprimée en 3 volumes in-12, assez forts. L'histoire de M. Robertson a eu un grand succès en Angleterre. J'ai vu plusieurs Anglais qui mettent ce morceau à côté de tout ce que l'antiquité nous a laissé de mieux en ce genre, dans lequel les modernes ont fait si peu de progrès. S'il faut juger de la difficulté d'un talent par sa rareté, celui de l'histoire est le plus difficile de tous; et dans tous les siècles on a pu compter vingt poètes ou orateurs contre un historien. Quand vous aurez lu l'histoire de M. Robertson dans la traduction qui vient de paraître, vous serez peut-être étonné de son prodigieux succès à Londres. Ce n'est pas qu'on ne la lise avec plaisir; mais elle paraît manquer de cette vigueur qui émeut et intéresse le lecteur au gré de l'historien. Il est vrai que M. Robertson a surtout réussi par le coloris, et par la pureté et l'élégance de son style. Les Anglais regardent son histoire comme un des morceaux les mieux écrits qu'ils aient dans leur langue, et c'est en quoi M. Robertson a un grand avantage sur son compatriote, le philosophe David Hume, dont le style n'est pas estimé en Angleterre; mais le coloris est précisément ce qui se ternit et s'efface

sous la plume du traducteur. Ainsi, le succès que ce morceau a eu à Londres et à Paris, quoique divers, pourrait être également juste. Au reste, M. Robertson est Ecossais comme M. Hume, que nous possédons ici depuis plusieurs mois. Ce sont les deux plus célèbres écrivains de leur nation. L'Angleterre cède à l'Ecosse, et, malgré cette adoption, ne paraît pas avoir plus de grands écrivains que la France. Cette disette deviendrait-elle générale, ou si c'est le tour de quelque autre peuple de nous fournir des hommes de génie? Ce qui n'est pas moins singulier, c'est que M. Robertson a composé son histoire dans un village d'Ecosse dont il était curé, sans avoir jamais été à Londres. Où peut-il donc avoir pris cette grâce, cette élégance de ton et de style, ce coloris qui enchante ses lecteurs, et qu'ils disent qu'on n'apprend que dans le commerce du monde et de la bonne compagnie? C'est qu'avec de la délicatesse et de la sensibilité dans l'ame, on devient facile, élégant, gracieux dans un désert, et que, sans ces qualités, on reste dur, sec et grossier dans la patrie du goût. Tout est talent.

On a voulu faire une réputation à l'*Homme de lettres*, en deux parties, par M. Garnier, de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres. Cet écrit est du nombre de ces productions médiocres sur lesquelles les journalistes s'épuisent en éloges, mais qui n'en sont pas moins oubliées au bout de huit jours. Quand on a dit comme M. Garnier,

que l'homme de lettres ne sera ni déplacé ni inutile nulle part; qu'il préférera sans doute l'ombre et la paix de la retraite à l'éclat et au tumulte du monde; mais que, si la patrie l'appelle à son secours, il lui sacrifiera avec transport ses goûts, ses plaisirs, son bonheur; qu'il gouvernera comme Epaminondas et Aristide, et qu'il mourra, s'il le faut, comme Socrate et Caton; quand on a dit cela, je voudrais bien savoir ce qu'on a dit. Je parie cependant, à tout événement, qu'il n'y a point de journaliste qui ne s'extasie sur ce beau passage; je parie aussi que l'homme de lettres Garnier serait diablement embarrassé s'il fallait tenir [illegible] de lettres comme César, et [illegible]r s'ouvrir le ventre en lisant le dialogue de Platon, comme Caton d'Utique.

AVRIL 1764.

Paris, 1er. avril 1764.

La pièce du *Marchand de Londres*, qu'on a appelée tragédie bourgeoise, a eu beaucoup de succès en Angleterre, et beaucoup de réputation en France depuis la traduction qui en a été publiée il y a environ douze ans. Lillo, auteur de cette tragédie, n'a laissé aucun ouvrage d'ailleurs qui ait mérité le suffrage du public. J'ai pour honneur de vous parler de l'imitation qu'un de nos jeunes poëtes, M. Dorat, a faite de la situation principale de cette pièce, dans une espèce d'héroïde ou de lettre que Barnevelt écrit dans sa prison, à son ami Truman, après avoir eu le malheur d'assassiner son oncle et son bienfaiteur, à l'instigation d'une infâme maîtresse. M. Diderot vient de m'adresser sur ce morceau les observations suivantes.

L'épître de Barnevelt à Truman, son ami, est un morceau faible, sans chaleur, sans poésie, sans mouvement. Si l'on éprouve quelque émotion en la lisant, c'est un hommage que le cœur sensible rend au malheur de l'homme, et non au talent du poëte. Dorat, soutenu du génie de

Lillo, si riche d'une infinité de traits que celui-ci a répandus dans sa tragédie, n'a fait qu'une copie médiocre où il ne s'élève pas une seule fois à la hauteur de son modèle. Je vous en fais juge.

Voici ce qu'il fait dire à Sorogoud, frappé d'un poignard par Barnevelt, son neveu :

Dieu ! quel réveil pour toi plein d'épouvante,
O mon cher Barnevelt !.... Loin de moi, que fais-tu ?
Dans ces cruels moments tu m'aurais défendu.
Dieu, veille sur ses jours, veille sur sa jeunesse,
Et d'un semblable sort préserve sa vieillesse.

Quels vers ! Quelle froideur ! Comme cela est lâche et traînant !

Dans Lillo, Sorogoud s'écrie : « Je me meurs; » Dieu tout-puissant, pardonne à mon assassin, » et prends soin de mon neveu. »

Certainement, M. Dorat, vous n'avez pas même senti le sublime de cet endroit. Est-ce que vous n'auriez pas dû voir que tout l'effet de ce discours tient à sa brièveté et à ces deux idées pressées l'une sur l'autre, « pardonne à mon assas- » sin, prends soin de mon neveu ? » Sorogoud expirant croit s'adresser à Dieu pour deux personnes différentes, et c'est pour la même, et cela est dit en un mot.

Dorat est plus loin encore de l'original dans l'imitation suivante.

Barnevelt, en peignant dans Lillo l'excès de son aveuglement pour sa maî-

tresse, dit à son ami: « Truman, tu sais combien » tu m'es cher; tu le sais. Eh bien! écoute à quel » point cette malheureuse avait éteint le sentiment de la vertu dans mon cœur: si elle m'eût » ordonné de t'assassiner, je t'aurais assassiné. »

Truman lui répond: « Mon ami, pourquoi » t'exagérer ainsi ta faiblesse?... »

Barnevelt l'interrompant avec vivacité, lui réplique: « Je n'exagère point. Cela est certain; » oui, mon ami, je t'aurais assassiné. »

La réponse de Truman à Barnevelt est pour moi d'une beauté incroyable. Que dit-il à son ami qui lui assure une seconde fois que si sa maîtresse l'eût voulu, il l'aurait assassiné? Il lui répond: « Mon ami, embrassons-nous; nous ne » sommes pas encore embrassés d'aujourd'hui. »

Je conseille à celui que ces mots ne déchirent pas, d'aller se faire rejeter par-dessus l'épaule de Deucalion ou de Pyrrha; car il est resté pierre.

Voici comment Dorat a rendu cet endroit:

> J'avais reçu du ciel quelques vertus, peut-être;
> Fani d'un regard seul faisait tout disparaître;
> Si, dans ses noirs accès, Fani l'eût ordonné,
> Toi-même, ô mon ami! je t'eusse assassiné.

Cet homme est sans goût, vous dis-je; il tient à cette première protestation que Barnevelt fait à Truman, qu'un mot, un signe, un regard de Fani lui portait le poignard et la mort dans le sein; il ignore que tout l'effet est dans la même protestation réitérée. Avec ce sentiment, Barne-

[illegible] serait fait interrompre [illegible] lui aurait répliqué le même vers :

Oui, mon ami, je t'eusse assassiné.

Il y a bien un autre défaut dans l'épître entière : c'est qu'il fallait la faire précéder d'une autre où l'on nous aurait peint toute l'incroyable et affreuse adresse avec laquelle Fani conduisait le jeune Barnevelt à sa perte et au crime. Il fallait que cette peinture fût telle que le lecteur se dît intérieurement à chaque ligne : « Dieu me pré-» serve de rencontrer jamais une pareille créa-» ture ! car je ne sais ce qu'elle ne ferait pas de » moi. » Après cette réflexion, Barnevelt serait devenu naturellement et sans presque aucun effort un objet de commisération et de pitié. Lillo l'a bien senti, lui.

Sur ce que j'ai représenté que les fautes reprochées à M. Dorat pouvaient bien être autant celles de sa langue que celles du poète, le philosophe m'a répondu :

« Non, non, ce n'est point la faute de la langue, » c'est la faute du poète dont l'ame ne se remuait » pas lorsqu'il écrivait. Commandez-moi de faire » parler Barnevelt en prose, et vous verrez. » Dorat n'a pas senti qu'il fallait deux ou trois traits profonds de l'art sublime avec lequel une femme méchante séduit un jeune homme. Fani devait lui rendre insupportable la misère dans laquelle elle vivait, et il fallait peindre cette

misère avec une horreur contre laquelle plus un amant est sensible, moins il peut tenir. Il fallait tirer parti des premières faveurs, que je n'aurais certainement accordées qu'après avoir lié l'amant par les plus terribles sermens d'obéir, quelle que fût l'action qu'on lui commandât. Pour peindre cette scène mêlée de volupté et d'effroi, ce n'est pas dans la langue, c'est dans la tête du poète qu'il n'y avait pas assez de couleur. Rappelez-vous toutes les scènes de Clytemnestre dans Racine.

Je conviens de la vérité et de la justesse de toutes ces observations, et cependant je ne croirai pas que M. Dorat ait fait un ouvrage méprisable. Quand j'ai rejeté les fautes sur la langue du poète, c'est de la poésie française et non de la langue française que j'ai prétendu parler. Je ne suis point inquiet que M. Diderot ne rende tous ces traits sublimes qu'il rappelle, en prose française, d'une manière énergique et forte, mais je doute que M. de Voltaire et le grand Racine, c'est-à-dire, les deux poètes qui ont le mieux connu le charme et la magie de leur art, réussissent à égaler en vers français l'effet de la prose anglaise. Je me rappelle ces beaux morceaux de Clytemnestre, et ils me confirment dans mon jugement. C'est que le vers français sera toujours un langage trop apprêté, trop arrondi pour convenir à la poésie dramatique. C'est lui, n'en doutons point, qui a éloigné le théâtre français de cette simplicité, de ce naturel, de cette énergie concise et sublime

qui font le prix du théâtre ancien et le charme des gens de goût. Il a entraîné le poète dans ces écarts épiques, dans ces tirades si contraires à la bienséance théâtrale. M. de Voltaire lui-même a remarqué plus d'une fois sa monotonie et la disette des rimes dans le genre noble, et je crois qu'on peut s'en rapporter à un tel maître; mais on sent aisément que la nécessité de rimer, malgré ces difficultés, doit jeter le poète à tout instant hors de son sujet, et lui suggérer des discours qui n'en sont pas. On conçoit aussi qu'un langage si éloigné du naturel doit influer d'une manière bien sensible sur les caractères et sur les mœurs des personnages; et voilà comme on s'accoutume insensiblement à des êtres qui n'ont nul modèle dans la nature, et, comme peu à peu s'établit un code théâtral, d'après lequel on juge les ouvrages dramatiques, sans les rappeler à l'exemple des mœurs et de la vie des hommes et des peuples. En comparant les discours de Racine à ceux d'Euripide, on voit que les premiers ne sont qu'une périphrase des seconds. J'avoue que ces périphrases sont pleines de charme et de la plus noble et la plus touchante poésie; mais aussi je ne prétends pas attaquer la gloire du plus grand poète de la nation; je ne parle que de l'instrument dont il s'est servi. Si les anciens avaient employé l'hexamètre dans leurs ouvrages dramatiques, il leur serait précisément arrivé ce qui est arrivé aux poètes français qui se sont voués au théâtre. Ce vers eût été trop poétique pour un

langage qui demande autant de naturel et de simplicité énergique que celui de la scène; mais ils avaient consacré l'iambe au discours dramatique, et ce vers, réunissant tous les avantages du discours lié, n'avait aucun des inconvéniens de nos vers alexandrins; tel est aussi le vers dramatique des italiens; mais la langue française n'ayant qu'une prosodie vague, ne saurait avoir des vers de ce caractère, et dès qu'elle lie son discours, il prend de la tournure, de l'arrondissement, et ce je ne sais quoi de nombreux qui constitue son harmonie, mais qui le rend aussi monotone et peu propre à la déclamation théâtrale.

Pour revenir à M. Dorat, je remarque que son épître de Barnevelt est faible, et qu'il est partout au-dessous de son sujet; mais le public, en jugeant un jeune poète, a cru devoir faire abstraction du modèle qu'il a choisi, et ne considérer que le talent qu'il a montré. On a remarqué quelques beaux vers; ceux-ci, par exemple:

Tout me semblait flétri de mon haleine impure;
L'aspect d'un assassin consternait la nature:
Tant le dieu qui punit les crimes des humains
Chérit les jours du sage et veille à ses destins!
C'est un dépôt sacré qu'à la terre il confie;
Tout se trouble au moment qu'on attente à sa vie;
On brise, en le frappant, les liens les plus chers,
Et sa perte est toujours un deuil pour l'univers.

A la vérité, c'est veiller assez mal sur les destins d'un sage que de le laisser assassiner par son neveu, et il eût été plus conséquent d'empêcher un crime

[illegible] ut les jours de l'autre; mais ce [illegible] il s'agit en poésie; et quand un jeune [illegible] débute par ces vers-là, on aime à en concevoir quelque espérance, parce que M. de Voltaire n'est plus jeune, que la disette des poètes augmente de jour en jour, et qu'il est désagréable de sentir la pauvreté après avoir été riche.

La tragédie d'*Olympie* est la dernière et la plus faible des pièces de M. de Voltaire. Tout le monde l'a jugée assez mauvaise à la lecture; mais elle vient de paraître avec beaucoup de succès sur la scène, où elle a été jouée, pour la première fois, le 17 du mois dernier. Ce succès, auquel le respect qu'on doit à un grand homme et le faste du spectacle paraissent avoir la principale part, ne rendra pas cette pièce meilleure aux yeux des gens de goût. S'ils y voient un archevêque dans la personne de l'Hiérophante, s'ils trouvent une abbesse dans la veuve d'Alexandre, et dans sa fille une jeune personne fraîchement sortie du couvent pour être mariée; si Cassandre leur paraît jouer moins le rôle d'un héros sorti de l'école du grand Alexandre, que celui d'un pénitent bleu ou blanc; si le rôle d'Antigone leur a paru encore plus plat; s'ils ont été choqués du duel de ces deux capitaines qui vident leur querelle à la porte du temple, avec les formalités et dans le même [illegible] lesquels [illegible] du régime [illegible]

ce n'est point à la frivolité de notre siècle, qui aime à tourner tout en plaisanterie, ou à l'auteur est en droit de s'en plaindre; c'est qu'en effet toute cette tragédie porte le caractère de nos mœurs, et rien n'y rappelle aux mœurs et aux usages de l'ancienne Grèce. D'ailleurs, la fable la plus mal ourdie est exécutée d'une manière si faible, le coloris de toute la pièce est si terne, si peu animé, qu'on a de la peine à y retrouver l'auteur de *Brutus* et de *Mahomet*. Mais une pièce faible ou mauvaise, après tant de chefs-d'œuvre, ne saurait diminuer la gloire du premier homme de la nation, et si *Olympie* ne peut mériter le suffrage des juges sévères, elle plaira toujours au peuple par la pompe et la variété de son spectacle. Au reste, ce sujet appartient à l'opéra, plutôt qu'au théâtre tragique. M. de Voltaire travaille actuellement à une nouvelle tragédie, qui aura pour titre : *Pierre de Castille*, surnommé *le Cruel*.

La mort vient de nous enlever M. Restaut, avocat au parlement, vieux grammairien et janséniste. Sa *Grammaire de la langue française* est une des plus estimées : elle a eu un grand nombre d'éditions. Quoique le bonhomme Restaut ait vécu jusqu'à l'extrême vieillesse, et qu'on parle de sa grammaire depuis si long-temps, que tout le monde a été étonné de n'entendre parler de la mort de l'auteur qu'en 1764, il n'a cependant pas eu le temps de résoudre toutes les difficultés

grammaticales. Il est mort en disant : « Je m'en » vais donc, ou je m'en vas (car il n'y a rien de » décidé là-dessus) faire ce grand voyage de l'au- » tre monde. »

M. le Clerc de Montmerci, avocat au parlement, vient de publier un poëme en vers libres, intitulé : *Voltaire*. Tous ceux qui aiment les lettres et qui ont quelque goût, souscriront aux éloges que notre poète prodigue au premier génie de la nation ; mais je conseillerais à ceux qui pousseraient la passion des vers trop loin, de lire M. le Clerc de Montmerci ; sa profusion est très-capable d'en dégoûter. Si ce poète pouvait se résoudre de retrancher environ quatre-vingt-seize vers sur cent, je ne désespérerais pas qu'il n'eût de la réputation ; car il a la tournure du vers, et il en rencontre d'heureux, qu'il gâte ensuite par une multitude de mauvais qu'il ajoute.

. . . . . Ma muse oserait-elle
S'élever jusqu'à Frédéric ?
Ce prince est sur le trône un nouveau Marc-Aurèle ;
Des devoirs du monarque il s'est fait une loi ;
Mais, tenant de lui seul l'éclat qui l'environne,
Il n'avait pas besoin de porter la couronne :
C'est son peuple qui gagne à son titre de roi.

Voilà un début qui est gâté ensuite par cinquante vers prosaïques et plats. M. le Clerc de Montmerci a fait, il y a douze ans, un poëme tout pareil pour chanter l'imagination. On y trouve aussi quelques vers heureux et une infi-

nité de maussades. C'est d'ailleurs un très-honnête homme, qui n'a d'autre plaisir que de faire des vers, et cette manie ne fait de mal à personne.

M. Feutry a imité un poëme du célèbre poète hollandais Catz. Ce poëme, qui a pour titre les *Jeux d'enfans*, n'est imité qu'en prose. L'auteur y décrit différens jeux de l'enfance, comme le ballon, le colin-maillard, le cerf volant; et puis, il en tire des moralités, qui ont ordinairement pour objet de prouver que les hommes ne sont guère plus sages que les enfans. C'est peu de chose. Cela ne peut être précieux qu'en original par la grâce et l'élégance de la poésie. M. Feutry a fait autrefois quelques morceaux de poésie fort mélancoliques et fort médiocres.

L'archevêque d'Ausch, primat de la Gaule Novempopulanie, a imité l'exemple de M. l'archevêque de Paris, en donnant un mandement en faveur des jésuites, et l'on dit que sa grandeur a été condamnée à cette occasion, par le parlement de Toulouse, à une amende de dix mille écus. Dans cette pièce d'éloquence, le pieux prélat d'Ausch en Gascogne a mis aussi à profit le noble exemple de Jean-Georges le Franc, évêque du Puy en Vélai, en honorant de ses injures plusieurs philosophes célèbres, et particulièrement M. de Voltaire. Un janséniste a imaginé de répondre au mandement d'Ausch, au nom de Jean-Jacques Rousseau, qui n'y a pas été oublié. Dans

cette [illegible] ainsi qu'il convient à un honnête janséniste, [illegible] moins les sorties contre les [illegible], que les éloges de la société des jésuites; mais Jean-Jacques Rousseau est né hérissé, et un janséniste est, de son essence, plat comme ses cheveux : jugez comme celui-ci a pu prendre l'air et la manière de l'autre, et comme le public s'y est trompé!

M. de Sauvigny, ancien garde-du-corps du roi de Pologne, duc de Lorraine, auteur d'une tragédie de la *Mort de Socrate*, qui eut quelques représentations l'année dernière, vient de publier des [illegible] *nouveaux*, volume in-12 de 200 pages. Pour exceller dans ce genre, il faut un génie lumineux et un sens profond, deux qualités dont la nature n'a pas été prodigue envers M. de Sauvigny. Il peut être sûr qu'on ne le confondra jamais ni avec Ésope le phrygien, ni avec Sadi le persan, ni avec l'affranchi Phèdre, ni avec La Fontaine le champenois, ni avec le saxon Gellert, ni avec le breton Gay, ni avec aucun autre fabuliste estimé.

Paris, 15 avril 1764.

J'ai laissé, il y a quelques mois, mon poète de Champagne et mon philosophe assez mécontens l'un de l'autre; le premier ne pouvant concevoir cette aversion que l'autre avait pour les odes, et celui-ci plus que jamais déterminé à ne

fait de poésie. Comme ils s'étaient promis mor-
revoir malgré le peu d'idées communiverez la
avait entre eux, je les retrouvai l'autre jour en-
semble, agitant de nouveau quelques questions
relatives à l'art des poètes; le philosophe conser-
vant toujours son goût sévère, et donnant de fré-
quents sujets de scandale au poète de Cham-
pagne.

Celui-ci s'était d'abord fait fort de faire un poëme épique sans autre secours que celui de la Poétique de M. Marmontel, sur quoi le philoso-
phe nia qu'il y eût d'autres poëmes épiques que ceux du bon Homère. Il ne lui fut pas difficile de prouver que les poëmes latins et les poëmes de toutes les nations modernes étaient servile-
ment calqués sur ceux du père de la poésie; il prétendait que l'*Énéide* n'était qu'une imitation de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, et que la *Henriade* était une copie encore plus servile de l'*Énéide*. Cela ne l'empêchait point d'appeler Virgile di-
vin, à cause du charme inexprimable de sa poé-
sie, et de regarder M. de Voltaire comme le poète le plus séduisant de la France; mais il croyait que pour faire un poëme épique qui mé-
ritât l'épithète d'*original*, il faudrait commencer par créer un système merveilleux différent de celui d'Homère, et que les êtres allégoriques que les modernes avaient mêlés dans leurs composi-
tions étaient de tous les êtres merveilleux les plus froids et les plus insupportables. Il convenait que le système de la magie et de sorcellerie

et l'Arioste était réelle-
d'Homère; que le mer-
était aussi d'un autre genre;
il accordait par conséquent aux Italiens et aux Anglais les deux seuls poëmes épiques qui eussent paru depuis Homère. Il regardait surtout l'Arioste comme le père de ces poëmes héroï-comiques qui ont été imités depuis avec tant de succès par les poètes de sa nation et des autres nations de l'Europe, et qui sont d'un goût d'autant plus précieux que rien n'est plus conforme à l'esprit philosophique que de traiter en plaisantant (1) les passions et les grands intérêts qui agitent les héros et dont dépend souvent la destinée des peuples; mais, à ces trois poètes près, il refusait les honneurs de l'invention à tous les autres.

Ces assertions générales amenèrent quelques détails, et comme le poète de Champagne vit qu'Homère occupait dans la tête du philosophe la première place, il se mit à l'attaquer avec les armes de M. Marmontel.

Le poète. Je regarde avec vous la prière de Priam à Achille pour obtenir le corps de son fils

(1) Il reste à savoir si c'est un esprit très louable que cet esprit philosophique qui parodie tout, plaisante sur tout, livre à la risée les hauts faits des héros et les choses les plus respectables, et détruit ainsi le caractère de gravité qui doit honorer la littérature, pour y substituer des railleries et des turlupinades. Mais l'Arioste

immolé aux mânes de Patrocle : comme ce morceau sublime; mais voyons si vous trouverez la conduite d'Achille digne d'un héros : il s'émeut, il se laisse fléchir, il invite Priam à prendre du repos. « Fils de Jupiter, lui répond ce père mal-» heureux, ne me forcez point à m'asseoir tan-» dis que mon cher Hector est étendu sur la » terre sans sépulture. » Qui croirait qu'à ces mots Achille redevient furieux ?

Le philosophe. Moi, qui sens que ce tableau pathétique doit lui retracer celui de Patrocle éprouvant un sort semblable.....

Le poète. A la bonne heure; mais enfin il s'apaise de nouveau, et il [illegible] le corps d'Hector. Alors il se met à jeter de grands cris, et il dit : « Mon cher Patrocle, ne sois » pas irrité contre moi.. '. » Ce retour est encore fort beau ; mais voyons ce qu'il ajoute : « Mon cher Patrocle, ne sois pas irrité contre » moi si l'on te porte jusque dans les enfers la » nouvelle que j'ai rendu le corps d'Hector à » son père; car.... » (on s'attend qu'il va dire, « je n'ai pu résister aux larmes de ce père infor-» tuné; » mais point du tout :) « car, dit-il, il m'a » apporté une rançon digne de moi. » Quelle disparate! quelle chute! Convenez que c'est bien gâter un si beau commencement.

Le philosophe. C'est de quoi je ne suis pas encore décidé de convenir. Je me souviens bien d'avoir lu cette remarque mot pour mot dans la Poétique de M. Marmontel ; mais je voudrais

qu'elles n'ont ni de vous ni de lui. Ne voyez-vous pas qu'en faisant dire à Achille : « car je n'ai [illegible] aux larmes de ce vieillard, » vous lui faites dire une chose commune et triviale, et que ce qui donne de la couleur au discours d'Achille, c'est ce qu'Homère lui fait dire : « car » il m'a apporté une rançon digne de moi. » Pourquoi voulez-vous qu'Achille se laisse fléchir par les larmes d'un ennemi dont la querelle a entraîné la perte de ce Patrocle si tendrement aimé, si douloureusement regretté ? Mais il n'a rien à opposer à la rançon, et il se soumet aux lois de l'usage. Or, cet usage prouve des mœurs extrêmement simples, et la simplicité des mœurs antiques est un des grands charmes de l'*Iliade*.

Le poète. Je ne l'aurais pas pensé.

Le philosophe. Soyez cependant persuadé que si vous ôtez à un poëme ses mœurs, vous lui ôtez toute sa force et toute sa couleur. Ce sont les préjugés et les mœurs qui en résultent qui rendent un poëme précieux aux yeux d'un homme de goût. Si vous ne savez peindre qu'avec ces traits généraux qui conviennent aux hommes de tous les climats, de toutes les nations, de tous les âges, vous n'attacherez ni ne toucherez jamais durablement. Pourquoi Priam est-il si pathétique ? Ce n'est pas parce que c'est un père qui pleure la mort de son fils, [illegible] le maréchal de Belle-Isle recevant la nouvelle de la mort du comte de Gisors serait aussi touchant que Priam. Ce qui rend celui-ci si pathétique, c'est le

soin qu'il met à remplir un devoir réputé sacré, celui de donner la sépulture à son fils. Ce devoir si saint est pourtant fondé sur un préjugé que vous et moi ne respectons guère; car qu'importe qu'un cadavre soit mangé par les oiseaux de proie ou par les vers de terre? Pourquoi donc sommes-nous si attendris par la prière de Priam? C'est qu'il n'y a que les préjugés de touchant en poésie; c'est que celui-ci suppose des mœurs bien simples et bien pures; qu'il est fondé sur une infinité de vertus et de qualités honnêtes et sociales; et lorsqu'il met un vieillard, vénérable par son âge et par son rang, dans la nécessité de tomber aux pieds du vainqueur et du meurtrier de son fils, il produit un tableau qui déchire.

Le poète. Voilà, je l'avoue, des réflexions qui ne me sont pas venues dans la tête; mais enfin, nos Français ont réussi sans s'embarrasser de cette partie des mœurs.

Le philosophe. Et voilà mon grand grief contre eux. Pourquoi ôter à une pierre précieuse ce qui la distingue et lui donne son caractère? Je ne sais si c'est la faute de la poésie ou du génie des Français; mais, dans nos poëmes, la monotonie des mœurs me paraît encore plus grande que celle des vers. Convenez que dans Racine et Voltaire, Achille et Henri IV, Orosmane et le duc de Foix, Burrhus et Lisois, sont le même personnage sous une dénomination et dans une situation différentes.

Le poète. Vous croyez donc que tous nos

poètes n'ont qu'un seul et même patron sur lequel ils découpent tous leurs personnages?

Le philosophe. Précisément. Ils ont des traits généraux pour peindre un jeune héros bouillant et superbe, plein de feu et de générosité; ils en ont pour peindre un vieillard, un tyran, une mère tendre, une amante passionnée; mais dans tout cela, rien de national, rien qui rappelle les mœurs et le siècle, rien qui justifie le nom du personnage et qui lui donne de la physionomie et de la vérité.

Le poète. Vos observations me donnent à penser. Je commence à croire que la poétique de M. Marmontel ne suffit pas pour faire un beau poème épique, et je vais me mettre à étudier Horace.

Le philosophe. Et si vous m'en croyez, vous conseillerez l'étude des anciens à tous vos confrères (1).

Le poète. J'ai déjà un *P. Sanadon;* j'achéterai encore l'*abbé Batteux*...

Le philosophe. Fort bien. Pour les jeter sans doute au feu ensemble?

Le poète. Comment?

Le philosophe. Vous ne sauriez mieux commencer l'étude d'Horace qu'en brûlant ses commentateurs et ses traducteurs.

Le poète. Mais, monsieur, pensez-vous que

(1) Ce dialogue serait beaucoup plus raisonnable, plus vrai et même plus piquant, si ce que dit le philosophe se trouvait dans la bouche du poète.

M. l'abbé Batteux a été mis exprès de l'académie française, à cause de son élégante traduction d'Horace ?

Le philosophe. Si cela est, Piron, qui avait que messieurs les Quarante ont de l'esprit comme quatre, pouvait ajouter qu'ils ont tous autant de lettres que d'esprit.

Le poète. Vous ne pensez donc pas que la traduction de M. l'abbé Batteux soit bonne ?

Le philosophe. Je pense que si le Parlement avait le moindre goût, la cour, suffisamment garnie de pairs, aurait fait brûler, au bas du grand escalier, la traduction de l'abbé Batteux et celle du père Sanadon, en réparation de toutes les sottises qu'ils font dire à Horace, et je crois encore que de tels arrêts feraient plus d'honneur en Europe au Parlement de Paris, que ses beaux arrêts sur le fait de l'inoculation et les beaux réquisitoires de M. Omer Joly de Fleury.

Le poète. Ce grand magistrat n'entend pas peut-être le latin aussi bien que l'art de soutirer le venin d'une proposition métaphysique ?

Le philosophe. Je m'en doute; mais en attendant qu'il l'apprenne, voulez-vous que je vous donne un ouvrage tout neuf à faire ?

Le poète. Voyons.

Le philosophe. Ouvrage d'une espèce singulière ?

Le poète. Voyons, voyons.

Le philosophe. Ce serait de faire la liste de tous

les ouvrages de poésie que les fausses interprétations d'Horace ont fait faire.

Le poète. Je ne vous entends pas.

Le philosophe. Une foule de commentateurs et de traducteurs ont interprété Horace comme ils ont pu; ils lui ont fait dire des sottises auxquelles ce charmant poète n'a de sa vie pensé. Ces sottises ne sont pas moins devenues des lois fondamentales de l'art poétique qu'on ne cite jamais sans les appuyer de l'autorité d'Horace. Nos meilleurs poètes n'ont pas manqué de respecter religieusement cette autorité; et de se conformer dans leurs ouvrages à ces prétendus oracles....

Le poète. Je commence à saisir votre idée.

Le philosophe. Par exemple, Horace, au dire de tous ses interprètes, n'a-t-il pas expressément défendu de mettre ensemble plus de trois acteurs à la fois sur la scène?

Le poète. Aussi le dit-il : *Ne quarta loqui persona laboret.* Qui ne veut point souffrir un quatrième acteur parlant sur la scène, n'en permet que trois.

Le philosophe. Et en conséquence, tous nos poètes ont cherché à observer cette règle.

Le poète. Autant, du moins, qu'il leur a été possible.

Le philosophe. Mais pourquoi les poètes dramatiques d'Athènes et de Rome ont-ils si peu respecté la règle d'Horace?

Le poète. C'est-là une difficulté. En effet, dans

Térence, il y a souvent plus de trois acteurs qui parlent.

Le philosophe. C'est que vous verrez qu'Euripide et Térence n'avaient pas lu l'*Art poétique* d'Horace; mais, pour parler plus sérieusement, ne croyez-vous pas que si Horace avait voulu prescrire une loi qui n'avait été observée par aucun poète ni grec, ni latin, il aurait dit les motifs qui l'y auraient déterminé?

Le poète. Cela me paraît vraisemblable.

Le philosophe. Eh bien, ce doute n'est venu dans la tête d'aucun interprète; mais si, avant de commenter ou de traduire, ils s'étaient donné la peine d'apprendre le latin, ils auraient vu que *persona* signifie *rôle*, et que, quand Horace recommande *ne quarta loqui persona laboret*, cela veut dire qu'il ne faut pas qu'il y ait plus de trois grands rôles dans une pièce, et que le quatrième doit être moins considérable que les trois premiers : maxime très sensée et fondée sur les premiers principes de l'ordonnance tant poétique que pittoresque

Le poète. J'avoue que je n'avais pas compris le précepte d'Horace autrement que ses interprètes.

Le philosophe. Voulez vous un exemple plus frappant? Rappelez-vous toutes les belles dissertations qu'on a faites en France, plus qu'ailleurs, sur ce qu'il ne faut pas ensanglanter la scène. Nos plus grands poètes et les plus mauvais ont également respecté cette loi, et tous nos faiseurs

de poétiques l'on' soigneusement inculquée aux auteurs dramatiques. Tous se sont étayés de l'autorité d'Horace qui dit :

Nec pueros coram populo Medea trucidet ;
Aut humana palàm coquat exta nefarius Atreus.

Le poète. Eh bien, le precepte d'Horace est précis. Il ne veut pas que Médée tue ses enfans devant le spectateur, ni qu'Atrée fasse cuire les entrailles des enfans de son frère sur la scène.

Le philosophe. Il ne veut pas non plus que Progné soit changée en hirondelle sur le théâtre, ni Cadmus en serpent. C'est le vers qui suit :

Aut in avem Progne vertatur, Cadmus in anguem.

et savez-vous pourquoi il ne veut pas tout cela ? Il le dit lui-même :

Quodcumque ostendis mihi sic, incredulus odi.

» Tout ce qu'on me montrera ainsi, je le hais, » parce que je ne pourrai le croire. » Or, je vous demande ce que cela a de commun avec notre maxime de ne pas ensanglanter la scène, et s'il faut autre chose que le bon sens pour voir qu'Horace n'y a jamais pensé, et qu'il ne défend dans ces quatre vers que la représentation des choses merveilleuses ? Et pourquoi la défend-il ? C'est qu'elles ne peuvent jamais être exécutées sur le théâtre d'une manière vraisemblable ; c'est qu'il faudra substituer aux enfans de Médée des enfans de carton, et le coup de poignard qu'ils recevront, au lieu d'effrayer, fera rire.

Le poète. En ce cas-là, Horace n'aurait guère approuvé notre opéra, où toutes les métamorphoses décrites par Ovide s'exécutent sous les yeux du spectateur, d'une manière à la vérité peu heureuse.

Le philosophe. Soyez bien sûr que ni Horace, ni aucun homme de goût ne mettra jamais les pieds à votre Opéra de Paris.

Le poète. Je conviens que votre manière d'expliquer le passage d'Horace me paraît précise, claire et inattaquable.

Le philosophe. Voyez cependant, combien cette maxime de ne pas ensanglanter la scène a fait faire à nos poètes de choses puériles; combien elle en a fait gâter de belles!

Le poète. Je comprends qu'on ferait un livre assez curieux en recherchant tous les ouvrages de théâtre sur lesquels ces prétendues lois d'Horace ont influé.

Le philosophe. Si vous le faites jamais, vous n'oublierez pas d'observer qu'on fait prêcher à Horace cette belle maxime de ne pas ensanglanter la scène, à Rome où il n'y avait pas un citoyen qui, dans les fêtes publiques, n'eût assisté aux combats des gladiateurs et n'eût vu mourir réellement. De tels spectateurs devaient assurément avoir une grande horreur pour les représentations sanglantes!

Le poète. Je sens, monsieur, que votre commerce peut être infiniment utile à un jeune homme qui se destine aux belles-lettres, et si

vous y consentez, je le mettrai à profit avant de recommencer la lecture de la Poétique de M. Marmontel.

Le philosophe. Et plus vous réfléchirez, plus vous serez convaincu que si le génie est rare, le bon goût et la véritable critique ne le sont pas moins.

Mémoires pour la vie de François Pétrarque, tirés de ses œuvres et des contemporains, avec des notes ou dissertations, et les pièces justificatives, 4 volumes in 4°., voilà le titre d'un ouvrage dont il ne paraît encore que le premier volume. Quoique tout ce qui concerne un poète aussi illustre que Pétrarque soit digne de la curiosité de ceux qui aiment les lettres, c'est pourtant une terrible entreprise de lire quatre gros volumes in-4°., seulement pour connaître Pétrarque. Ma foi, il vaut mieux faire un choix dans ses sonnets, et les lire et relire sans cesse; cela est plus doux et plus agréable.

Il paraît un *Essai de navigation lorraine*, où l'on propose de joindre la Moselle à la Meuse. L'auteur, M. de Bilistein, a déjà fait un essai politique sur les duchés de Lorraine et de Bar. Dans celui dont nous parlons, il ne s'agit pas de moins que de faire une jonction entre la Méditerranée et l'Océan, tout à travers le royaume de France, et d'établir ensuite une communication entre ces deux mers et la mer Noire, par

la Lorraine, l'Alsace, la Souabe, la Bavière et les états de la maison d'Autriche. Voilà un furieux remuement de terre; le tout pour faire gagner quelques écus à M. de Bilistein de sa brochure; mais il est resté en beau chemin au milieu de la mer Noire. Il devait s'associer aux travaux de Pierre-le-Grand; joindre, par le milieu de l'empire de Russie, la mer Noire à la mer Baltique, et par-là regagner l'hôpital de Paris, par la Manche, en remontant la Seine.

MAI 1764.

Paris, 1er. mai 1764.

La comédie française a fait l'ouverture de son théâtre par une pièce intitulée, la *Jeune Indienne*, comédie nouvelle en vers et en un acte, par M. de Champfort, jeune auteur qui débute dans la carrière dramatique, et qui, à ce qu'on assure, prépare une tragédie de *Polixène*.

Voilà encore un ouvrage dont l'*Histoire d'Inkle et Yarico*, insérée dans le *Spectateur*, et imitée depuis peu par M. Dorat dans sa lettre de *Zéila*, a donné la première idée; mais, comme je crois l'avoir déjà remarqué, cette histoire, dans l'anglais, est d'une morale profonde, quoique triste et affligeante pour l'espèce humaine, et dans les imitations françaises ce n'est plus rien.

La pièce de M. de Champfort est un ouvrage d'enfant dans lequel il y a de la facilité et du sentiment, ce qui fait concevoir quelque espérance de l'auteur; mais voilà tout. Quoique ces sortes de romans, que nous avons vus dans ces derniers temps s'établir sur notre théâtre, ne soient pas la véritable comédie, il faut pourtant du génie pour les traiter avec succès. Il en faut pour faire parler une jeune sauvage à laquelle on suppose une

ignorance complète de nos mœurs et de nos usages, sans quoi cette situation devient fausse, insipide et plate. Betty ne comprend rien à nos usages les plus simples; cependant depuis trois ou quatre ans que Belton a passés avec elle, est-il naturel de supposer qu'il ne lui ait jamais rien appris, rien expliqué de nos mœurs? Supposons-le, si l'auteur l'exige; mais cette même Betty parle de flamme sincère, entend ce que c'est que les nœuds éternels de l'hyménée, et tout ce jargon qu'un homme de goût ne voudra jamais entendre dans la comédie: voilà ce qui est intolérable. Il est évident que cette pièce ne devait pas être écrite en vers; que la jeune sauvage ne saurait parler un langage si maniéré, et que pour mériter des suffrages permanens, elle ne pourra dire un mot qui ne soit un trait de génie.

Le rôle du quaker est très-bien imaginé, et, opposé avec esprit à celui de la petite sauvage, il pouvait être très-piquant, et ne l'est point, parce que la force manque encore partout à l'enfant qui nous a donné cette pièce. Les quakers tutoient tout le monde; mais ils n'exigent pas qu'on les tutoie; ils laissent à chacun ses usages, et se contentent de trouver ridicule celui de parler à une seule personne comme à plusieurs. Cependant toute la quakrerie de Mowbray consiste à se formaliser de ces misères, comme s'il était quaker pour la première fois de sa vie au commencement de la pièce.

La même faiblesse et le défaut d'invention se

remarquent dans les moyens que l'auteur a employés.

Mon fils, ne sois jamais surpris de la vertu.

est le plus beau trait de la pièce, et, bien placé, il pouvait faire un grand effet; mais la grande surprise de Belton qui l'occasionne, n'est guère fondée. Le service que son père rend à Mowbray dans une situation critique, ne mérite pas de grandes exclamations; rien n'est plus commun que de voir d'honnêtes négocians se secourir mutuellement de leur argent et de leur crédit dans un malheur imprévu, et si Belton a assez peu d'expérience pour s'en étonner, Mowbray ne doit pas lui répondre par un trait de morale; mais il doit lui dire au contraire : « Eh ! de quoi t'étonnes-tu ? Est-ce qu'en pareille rencontre je n'aurais pas fait la même chose ? »

Au reste, il eût été aisé de faire de cette petite comédie, faible et informe, une pièce beaucoup plus grande. Avec un peu de fécondité dans la tête, le poète aurait développé sa fable; il pouvait faire paraître le père de Belton et Arabelle, la fille du quaker; il pouvait donner à chacun de ces personnages un caractère et des mœurs qui eussent servi à intriguer sa pièce fortement, et à donner au rôle de la petite sauvage et aux autres beaucoup de vigueur et une couleur forte et vraie; mais ce n'est pas là l'ouvrage d'un enfant de vingt ans. Dans douze ou quinze ans, nous verrons ce que M. de Champfort saura faire.

Cette pièce a été reçue avec l'indulgence que la jeunesse de l'auteur mérite. Mademoiselle Doligny a joué le rôle de la jeune Indienne avec une monotonie de voix et de geste insupportable. C'est qu'à l'âge de quinze ans, il est difficile de sentir les finesses du rôle d'une petite sauvage de quinze ans, surtout quand ce rôle est souvent faux ou insipide. C'était-là le cas de se faire donner des leçons pour faire valoir un rôle mal fait, au moins par une déclamation variée. Cette jeune actrice était d'ailleurs bien ridiculement parée pour son rôle, sous sa peau de taffetas tigrée qu'elle avait mise pour enseigne de sa sauvagerie.

Vous lirez avec plaisir une *Vie de Michel de l'Hôpital*, chancelier de France, qui vient de paraître en un volume in-12. L'auteur de cet ouvrage est M. de Pouilly, jeune homme de Reims, qui a acheté l'année dernière la charge de lieutenant-général de cette ville, ce qui est autre chose qu'un lieutenant-général des armées du roi. Feu son père, qui possédait la même charge de robe, s'était fait connaître jadis par un livre intitulé : la *Théorie des sentimens agréables*; cet ouvrage, qui eut de la vogue en son temps, comme beaucoup d'autres ouvrages médiocres, est tombé depuis dans l'oubli. L'oncle de notre jeune magistrat, M. de Champeaux, homme plein d'emphase, a passé une partie de la dernière guerre auprès du duc de Mecklembourg, en qualité de consolateur; mais nous aimons mieux son

autre oncle, M. de Burigny, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, qui a fait une vie d'*Erasme*, de *Grotius*, de *Bossuet* et beaucoup d'autres ouvrages lourds et diffus, mais qui est d'ailleurs un excellent et digne homme. Michel de l'Hôpital, dont M. de Pouilly vient d'écrire la vie, chancelier de France sous l'administration de la reine Catherine de Médicis, d'exécrable mémoire, était un de ces hommes d'état éclairés et intègres, que, malheureusement pour les peuples, on ne trouve que rarement dans l'histoire à la tête des affaires. Son génie sage et ferme ne put vaincre celui de son siècle qui était porté aux crimes et aux horreurs du fanatisme ; sa retraite fut comme le signal de l'affreuse journée de la Saint-Barthélemi, et il ne survécut que peu de tems à cette horrible époque. On ferait, à l'imitation de Plutarque, un beau parallèle entre le chancelier de l'Hôpital et le chancelier d'Aguesseau qui a joui d'une si grande réputation de nos jours. On verrait dans le premier un philosophe et un homme d'état, et dans le second, un légiste peu éclairé, mais ayant dans sa tête tout le fatras de nos lois et ordonnances, mérite subalterne d'un commis (1), et qui ne suffira jamais à la répu-

(1) On trouvera sans doute un peu léger ce jugement sur un homme tel que le chancelier d'Aguesseau. Si on refuse à cette illustre magistrat le titre de grand homme, au moins ne faut-il pas le prodiguer à des rêveurs et à des têtes ardentes qui n'ont rendu aucun service à leur pays.

tation solide d'un grand homme. Lorsqu'on proposa dans le conseil l'abolition du droit d'aubaine, d'Aguesseau s'y opposa, parce que ce droit barbare et nuisible à la France était, disait-il, le plus ancien de la couronne; l'Hôpital, dans des tems moins heureux, suivit d'autres principes, et c'est un assez beau contraste que le règne fatal de Charles IX, soit l'époque des lois les plus sages du royaume. L'académie française, avant d'ordonner l'éloge du chancelier d'Aguesseau, aurait donc mieux fait de proposer celui du chancelier de l'Hôpital. Vous remarquerez, au reste, dans l'ouvrage de M. de Pouilly, la manière vigoureuse et ferme dont l'Hôpital parlait aux parlemens, et cette lecture vous confirmera encore dans l'idée que ces augustes corps ont peu connu dans tous les temps l'esprit public et patriotique, qui ne peut exister sans beaucoup de lumières; c'est elle qui distingue le patriote du factieux. S'il eût été permis aux jésuites d'opposer assertions sur assertions, ils en auraient pu ramasser de fort étranges dans le code des remontrances.

M. Guillard de Beaurieu a donné, sur la fin de l'année passée, un ouvrage sur l'éducation, intitulé l'*Elève de la nature*, et cet ouvrage, qui est déjà oublié, a été précédé d'un cours d'histoire en deux volumes, qui a vraisemblablement sa commodité, puisqu'on en a fait une seconde édition. Ce même auteur vient de publier un *Abrégé de l'histoire des insectes*, deux volumes in-12, à

l'usage de la jeunesse. Je pense qu'une grande partie de l'éducation des jeunes gens devrait être consacrée à l'étude de la nature et de son histoire, et des arts mécaniques. Cette étude, si analogue à la curiosité du premier âge, nous procurerait mille connaissances utiles pour le reste de la vie; mais je me garderais bien de mettre entre les mains de mes enfans cette *Histoire des insectes* ou d'autres livres semblables, parce que je ne les crois propres qu'à gâter le goût de la jeunesse par cette fausse et insipide poésie, et les pauvretés morales dont l'auteur a cru embellir son sujet. On prétend qu'il faut faire l'enfant avec les enfans, et moi je pense que, puisqu'ils doivent devenir hommes, on ne saurait faire trop tôt l'homme avec eux.

J'ai très-mauvaise opinion d'une nouvelle traduction qu'on vient de publier, du *Traité* de Cicéron *sur l'amitié*, et qui est dédiée à la femme du lieutenant de police, par un homme qui paraît plus propre à porter la livrée de madame de Sartines, qu'à traduire Cicéron. En général, les traducteurs des anciens méritent en France plus qu'ailleurs le reproche de n'avoir pas entendu leur original. Il est honteux et incroyable à quel point l'étude des anciens est négligée. Il peut être permis aux femmes et aux gens du monde de prendre le dialogue que Cicéron a inscrit *De amicitiâ* pour un traité sur l'amitié; mais les gens de lettres ici n'en savent guère davan-

tage, et cela n'est pas pardonnable. *Amicitia*, du temps de Cicéron, ne signifiait pas tant amitié que parti. *Quærere amicitias*, veut dire chercher à se jeter dans un parti. Voilà pourquoi Horace dit que c'est là l'occupation de l'âge qui suit la jeunesse, parce que c'est l'âge de l'ambition, et que dans les républiques l'ambition regarde avec raison l'appui d'un parti puissant comme essentiel à ses vues. Il est impossible d'entendre le premier mot du traité de Cicéron, quand on ne sait pas cela. Ce grand homme écrivait en homme d'état pour développer les meilleurs principes de conduite dans la république, et non en professeur de collége, pour débiter des lieux communs sur l'amitié.

Je ne sais quel est l'impie qui a osé porter la fureur d'abréger, qui règne aujourd'hui parmi nous, jusqu'à faire un *Abrégé des hommes illustres de Plutarque*, enrichi de réflexions politiques et morales, en quatre volumes in-12. Il a songé, dit-il, qu'Amyot était si vieux, qu'il en devenait dégoûtant; mais n'avons-nous pas la froide traduction de Dacier pour ceux que le vieux langage peut empêcher de lire la traduction pleine de chaleur d'Amyot? Il assure encore qu'il a abrégé ces vies autant qu'il lui a été possible. Ah! le malheureux! C'est un sacrilége qui a osé porter la main sur un des plus beaux présens que l'antiquité ait fait aux amés honnêtes et

sensibles ; son nom doit être en horreur à tous les gens de goût.

On vient de traduire de l'allemand une nouvelle *Description physique, historique, civile et politique de l'Islande*, par M. Horrebows, qui y a été envoyé par le roi de Danemark, deux volumes in-12. M. Horrebows a eu pour principal objet de réfuter les notions peu exactes qu'un hambourgeois, nommé M. Anderson, a données de cette île dans une histoire publiée il y a quelques années. Ceux qui ont eu occasion d'étudier et de connaître les habitans de cette île, font un si grand éloge de la finesse et de la subtilité de leur esprit, de leur goût naturel pour les beaux-arts, et principalement pour la poésie, de la bonté de leur caractère, de la douceur de leurs mœurs, que cela donne envie d'aller finir ses jours en Islande. Si ces faits étaient bien constatés, ils porteraient un grand coup à la théorie du président de Montesquieu, sur l'influence du climat, sur le caractère et les mœurs des peuples. Ce n'est pas que cette influence soit douteuse, mais elle est trop compliquée pour que nous puissions jamais nous flatter de la bien développer. La nuance la plus délicate dans les mœurs d'une nation, est sans doute le résultat d'une ou de plusieurs causes physiques et nécessaires ; mais ces causes sont en si grand nombre, leur manière d'agir est souvent si secrète, leur concours si incertain, et, s'il est permis de parler

ainsi, la dose respective de différentes causes pour la production de tel effet, est encore si peu fixée, qu'il ne faut pas espérer que nous puissions jamais connaître avec quelque certitude l'action de ces causes et leurs différens résultats. Il y a sans doute de bonnes raisons pour que les habitans de l'Islande soient si spirituels et si aimables, quoique, suivant la théorie de M. de Montesquieu, ils doivent être tout autre chose, et qu'en effet leurs voisins, les Lapons, ne leur ressemblent guère. Il y a cette différence entre les procédés de la nature et de la philosophie, que l'une emploie le concours de cinquante causes pour produire un seul effet, et que l'autre veut toujours déduire cinquante effets d'une seule cause. De quelque côté que nous portions nos regards, nous trouvons partout les preuves de notre faiblesse et de notre enfance.

Madame Guibert, qui a jugé à propos de nous faire présent de son *Recueil de poésies et OEuvres diverses*, ne courra pas le risque de devenir classique. On trouve dans ce recueil toutes les productions de la famille Guibert, depuis madame Guibert la mère, jusqu'à M. Guibert le fils, âgé de neuf ans. Il serait difficile d'amasser en deux cents pages plus de platitudes.

M. Poinsinet de Sivry a recueilli ses ouvrages poétiques en un volume intitulé : *Théâtre et OEuvres diverses de M. de Sivry*. Ce volume con-

tient, outre quelques morceaux absolument ignorés, une tragédie de *Briséis*, qui a eu quelques représentations, une tragédie d'*Ajax* et une comédie d'*Aglaé*, qui sont lourdement tombées sur le théâtre de la Comédie française. L'auteur ne nous cache pas, dans ses préfaces, qu'il a la meilleure opinion du monde de ses ouvrages, et qu'il se regarde comme un homme nécessaire à la France pour le maintien du bon goût. On ne peut pas dire que M. Poinsinet de Sivry soit le seul de son avis ; car son beau-frère Palissot assure, dans *la Dunciade*, qu'après lui et M. de Voltaire, il ne connaît guère de plus grand homme que ce M. Poinsinet de Sivry, qu'il ne faut pas confondre avec M. Poinsinet tout court, cousin du grand Poinsinet. Celui-ci ne tombe qu'à la Comédie française, au lieu que le petit Poinsinet choit aux Italiens, à la Foire, sur les boulevarts et partout.

Paris, 15 mai 1764.

L'édition des *Œuvres de Corneille, avec le commentaire de M. de Voltaire*, entreprise au profit de la petite-nièce du père de la scène française, vient d'être délivrée aux souscripteurs, dont les noms se trouvent imprimés à la suite du dernier volume. On remarque, avec satisfaction, que presque toutes les têtes couronnées, et un grand nombre d'autres princes souverains de l'Europe, ont contribué par leurs bienfaits au succès de cette entreprise. Ce recueil consiste en

202210

douze volumes grand in-8°., qui contiennent, outre le théâtre complet de Pierre Corneille, quelques pièces de son frère Thomas, de Racine et de quelques poètes étrangers, que M. de Voltaire a traduites pour servir d'objet de comparaison à certaines tragédies de Pierre Corneille.

La postérité consacrera, avec une sorte d'admiration, la mémoire des bienfaits de M. de Voltaire envers le seul rejeton de la race d'un grand homme. Mademoiselle Corneille, née dans l'obscurité et dans l'indigence, inconnue à son parent Bernard de Fontenelle, a trouvé un second père dans M. de Voltaire. Elle lui doit son éducation et son établissement. Dès le commencement, après l'avoir retirée chez lui, il l'a mise à l'abri du besoin par une rente viagère de 1500 livres assise sur sa tête. Il l'a ensuite dotée d'une somme de 20,000 livres, et mariée à un officier de dragons, M. Dupuy, établi dans le pays de Gex, près de ses terres. Enfin, il s'est assujéti au travail pénible, ingrat et subalterne, d'un commentateur, pour mettre le public à portée de concourir, par ses bienfaits, à l'augmentation de la fortune de sa pupille. Madame Dupuy a déjà touché plus de 50,000 livres du produit de cette souscription.

Si M. de Voltaire a compté obtenir de ses contemporains la justice que la postérité lui rendra, à cet égard, au centuple, il s'est bien trompé. Trop de cœurs sont infectés du poison de l'envie, et nous ne serons jamais équitables qu'envers ceux que le temps, ou la distance des lieux,

a assez éloignés de nous pour que nous ne soyons pas blessés de leur supériorité. Que je hais ces ames de boue, remplies d'une basse jalousie, qui s'applaudissent, et croient avoir remporté un triomphe, lorsqu'elles peuvent attribuer une action généreuse ou honnête à quelque sentiment bas, à quelque vil motif! Eh! la vanité elle-même ne cesse-t-elle pas d'être blâmable, ne s'anoblit-elle pas, lorsqu'elle se porte sur des objets louables, et qu'elle se borne à nous faire faire des actions grandes et honnêtes? Mais rien ne peut désarmer l'envie, et il faut que son souffle impur flétrisse tout ce qu'il peut atteindre, jusqu'à ce que la main du temps ait passé sur ce qu'il a terni, et rendu à la vertu et à la vérité son éclat naturel. Alors les yeux se dessillent, les esprits fascinés s'éclipsent; une nouvelle génération se porte à admirer avec enthousiasme celui qui a été l'objet de la calomnie et de la persécution; mais il n'est plus, et tandis que sa gloire devient nationale, et que la vénération publique rend son nom immortel et inattaquable, on ne cesse de tourmenter ceux dont les talents peuvent faire soupçonner en eux de pareils droits à la gloire et à l'immortalité. O Athéniens, vous n'êtes que des enfans; mais vous êtes quelquefois de cruels et de sots enfans!

Jamais déchaînement n'a été pareil à celui qu'ont excité les *Commentaires* de M. de Voltaire, sur les tragédies de Pierre Corneille. Il n'y a point de caillette, point de plat bel esprit de

quelque coterie bourgeoise, qui n'ait péroré, qui ne se soit fait une affaire personnelle des critiques que le commentateur s'est permises. Les esprits les plus modérés, en convenant de la justesse de presque toutes les observations de M. de Voltaire, ne l'en soupçonnent pas moins d'avoir voulu servir sa vanité et sa jalousie en même tems, et abattre la statue du grand Corneille, pour élever sur ses débris la sienne. En vain le commentateur répète-t-il fastidieusement à chaque page, ce qu'il ne devait dire qu'une fois pour toutes, que Corneille était un grand homme, qu'il a tout créé, que ses défauts sont ceux de son siècle, et que ses beautés sont à lui; ces éloges répétés incessamment n'ont frappé personne, et un cri terrible s'est élevé sur les critiques. On convient de la justesse de ces critiques, et l'on s'en indigne; et ceux-mêmes qui, si Corneille était vivant parmi nous, rechercheraient avec acharnement ses défauts, et garderaient le silence sur ses beautés, ce sont ceux-là précisément qui crient au sacrilége, parce que le premier homme de la nation a osé critiquer un auteur devenu classique. A qui sera-t-il donc permis de dire son sentiment, si M. de Voltaire n'a pas acquis ce droit-là? O peuple métaphysique et absurde! si tu veux toujours pénétrer dans les replis secrets du cœur de l'homme, s'il faut que tu juges toujours des intentions et des vues cachées de tes maîtres, tâche du moins de leur supposer une conduite conséquente aux vues in-

dignes que tu oses leur prêter, et ne leur refuse pas une adresse que la passion donne au plus borné et au plus imbécille d'entre les tiens!

Un jour, M. de Voltaire jouant, dans le salon de Lunéville, au piquet avec une dévote, un orage survint. La dévote se mit à frémir, à prier qu'on baissât les jalousies, qu'on fermât les volets, à se signer, et à dire qu'elle tremblait de se trouver en ce moment à côté d'un impie, sur lequel Dieu, dans sa colère, pourrait se venger par la foudre. Voltaire, indigné de cette incartade, se lève, et lui dit: « Sachez, madame, que j'ai dit » plus de bien de Dieu dans un seul de mes vers, » que vous n'en penserez de votre vie. » Voilà la réponse qu'on peut faire à toutes ces cailleltes qui se sont tant récriées sur ses *Commentaires*. Sachez que, malgré votre froid enthousiasme pour Pierre Corneille, son censeur l'a plus dignement loué dans une seule ligne, que vous ne ferez jamais avec toutes vos tristes exclamations.

Mais il est bien singulier que l'écrivain le plus séduisant de la France, le poète que le charme et la grâce n'abandonnent jamais, soit blessé de la grossièreté, de ce sec et heurté, de ce défaut de pureté et d'élégance qui choqueront à tout moment l'homme de goût dans la lecture des pièces de Corneille! Tout homme éclairé dira qu'il y a de grandes beautés dans Corneille, mais il dira aussi qu'elles sont cachées et éparses dans un fumier immense. M. de Voltaire sera-t-il le seul à qui il ne sera pas permis de sentir le dé-

goût que cette bouffre inspire, et supposé que quelques-unes de ses observations ne soient pas justes, ne lui pardonnera-t-on pas de s'être trompé quelquefois? On sait qu'il a été toute sa vie enthousiaste de cette pureté inaltérable, de cette élégance toujours soutenue, qui font le prix des ouvrages du grand Racine, et comment un esprit aussi délicat pourrait-il se départir de cette sorte de beauté, sans laquelle il n'y a point de véritable poésie? Mais si M. de Voltaire avait voulu suivre les inspirations d'une jalousie basse et déshonnête, bien loin de nous ramener sans cesse à l'admiration de Racine, comme il a fait dans tous ses ouvrages, et nommément dans ses *Commentaires sur Corneille*, personne n'avait plus d'intérêt que lui à nous faire oublier Racine; car voilà l'homme dont les ouvrages seront sans cesse comparés aux siens, et contre lequel il aura à lutter dans tous les siècles. Bien loin donc de porter des coups à la réputation de Pierre Corneil, s'il avait été capable d'envie, elle lui aurait appris que c'est l'homme qu'il faut élever, préconiser, mettre au-dessus de tous les autres, parce que son génie est trop dissemblable du sien pour avoir à en redouter la rivalité, et que le genre des beautés de Corneille n'empêchera jamais de sentir le mérite des beautés de Voltaire, au lieu que la pureté, l'élégance, cette beauté douce et majestueuse de Racine, provoquent une admiration et des éloges que M. de Voltaire a cherché toute sa vie à mériter et à partager.

Je suis persuadé que tout homme impartial qui lira sans prévention ces *Commentaires sur Corneille*, trouvera que M. de Voltaire a été souvent trop indulgent, ou du moins très-réservé dans ses critiques, surtout dans les premiers volumes. Il est vrai qu'on voit, à mesure qu'il continue son travail, que son dégoût augmente, et que son aversion naturelle pour tout ce qui manque de goût, de vérité et de délicatesse, reprend le dessus, mais lorsque l'humeur le gagne dans cette occupation pénible et dégoûtante, lorsqu'il lui échappe un mot dur ou désobligeant, voyez par combien d'éloges il le répare, combien il craint d'offenser le public en jugeant trop sévérement un poète à qui il a donné le surnom de grand! Je ne doute nullement que cette crainte même qui transpire dans toutes ses remarques ne soit la principale cause du déchaînement ridicule qu'elles ont occasionné, et n'ait enhardi la plupart de nos beaux esprits et de nos femmes merveilleuses, à insulter au premier homme de la nation, et à oublier le respect que la France doit à celui qui, dans ce siècle ingrat et stérile, soutient presque seul sa gloire et sa réputation en Europe.

Voilà des réflexions que j'ai cru devoir à l'apologie de M. de Voltaire. Vous trouverez dans ses commentaires une foule de remarques négligemment écrites, faites à la hâte, peu approfondies, quelquefois peu importantes, d'autrefois susceptibles de plus de lumière et d'un plus grand dé-

veloppement ; mais je crois qu'aucun esprit équitable n'y trouvera cette envie de déprimer le génie de Corneille, qu'on lui a si indiscrètement et si injustement reprochée. Si des esprits cultivés et nourris des meilleurs ouvrages de l'antiquité et des nations modernes, sont en droit de trouver ces commentaires légers, d'y désirer plus de vues et de profondeur, je crois que, malgré cela, ils resteront désormais inséparables des pièces de Corneille, et, qu'après tout, ils seront pour nos jeunes gens la meilleure poétique qu'ils puissent suivre.

Après cela, si j'étais tenté de publier ce que je pense du grand Corneille, il ne tiendrait qu'à moi, je crois, de me faire lapider. Tel est le sort de tous ceux qui ne se laissent pas entraîner aveuglément par l'opinion du vulgaire, qui osent se hasarder à examiner des décisions consacrées par le tems.

Pierre Corneille avait reçu de la nature, du génie, de l'élévation, une tête grande et forte. Si, avec toutes ces grandes qualités, il se fût trouvé doué de sentiment, d'une âme tendre, flexible et mobile, c'eût été sans doute le poète du génie le plus rare qu'il y eût jamais eu. C'est le cœur qui rend véritablement éloquent, c'est lui qui, dans les siècles barbares comme dans les siècles cultivés, donne ce caractère touchant qui rend les poètes immortels. Le cœur de Corneille fut aride ; les ressources qu'il n'y trouvait pas, il fallait les chercher dans sa tête, et le raisonnement prit

partout la place du sentiment. Né à l'aurore d'un beau jour, il n'eut pas le bonheur de connaître les véritables sources du goût; son esprit ne reçut point la culture de nos maîtres, les Grecs et les Romains, et son génie ne devint pas un beau génie. Le goût de la littérature espagnole, qui avait infecté une grande partie de l'Europe, acheva de corrompre celui de Corneille. Ce poète, plein de chaleur et de force, établit sur la scène française l'influence espagnole, la déclamation et la fausse emphase à côté de l'élévation et de la grandeur. Si Corneille, avec ses grands talens, avec cet art de raisonner qu'il possédait si éminemment, se fût tourné du côté du barreau, c'eût été sans doute le plus grand avocat qu'on eût jamais vu; mais la poésie dramatique, qui était alors à créer en France, exigeait autre chose. Ses situations sont ordinairement sublimes; la première conception de ses idées, grande et merveilleuse; mais j'oserai dire que leur exécution satisfait rarement un esprit cultivé, un homme de goût. Ses personnages manquent presque toujours de naturel; dans les momens les plus beaux, c'est presque toujours le poète qui est grand, et qui nous distrait de ses acteurs. Le génie de ses hommes d'état consiste à débiter des maximes de politique dont nos livres dogmatiques sont pleins, mais avec lesquelles on n'a jamais traité aucune affaire. Ses tyrans et ses méchans ont aussi leurs sentences, et débitent naïvement des principes qui ont été souvent dans leur cœur, mais que

bien loin d'avoir dans la bouche, ils ne se sont jamais bien avoués à eux-mêmes; ses caractères, sensibles et tendres, mettent partout le raisonnement, souvent fort alambiqué, toujours froid, à la place du sentiment qui entraîne; la passion, et particulièrement l'amour, au lieu d'être une suite de développemens des mouvemens les plus secrets de notre ame, sont devenus dans ses pièces un résultat de raisonnemens et de lieux communs.

Voilà comme la vérité a été bannie du théâtre français dès son berceau, et comme, dans les plus belles pièces de Corneille, on peut toujours s'écrier: voilà qui est beau, mais ce n'est pas ainsi que la chose s'est passée. En effet, qu'on tire un amant de théâtre, un tyran, un conspirateur de ses tréteaux, qu'on le mette en action dans le monde, et s'il dit un seul mot de ce que Corneille lui fait dire dans sa situation, il paraîtra fou, il se fera certainement siffler. Comment cette fausseté continuelle et puérile peut-elle donc être supportée au théâtre par une assemblée de spectateurs sensés, et s'ils lui accordent des applaudissemens, n'est-on pas en droit de condamner leur goût?

Une des choses les mieux établies dans nos têtes, et qu'on entend répéter tous les jours, c'est qu'il n'y a que Corneille qui sache faire parler les Romains. Je ne sais si ce n'est pas Louis XIV et le grand Condé qui l'ont décidé ainsi, et dont le public ignorant est devenu l'écho; mais

Louis XIV, né avec un instinct qui lui faisait aimer les grandes choses, avait fort peu d'esprit et encore moins de culture, et Condé savait gagner des batailles et ne connaissait pas le génie de Rome. Pour avoir l'air et le ton d'un Romain, il ne suffit pas de parler avec élévation de liberté et de république. Quand on ose donner le nom d'un grand personnage à un de ses acteurs, il faut, outre les traits généraux que lui donne l'histoire, connaître encore la tournure des idées et des esprits, le ton et les mœurs de son siècle: or, personne n'a moins connu le ton et la tournure des Romains que Corneille. Il n'avait appris dans ses livres espagnols que le ton de la chevalerie. Ce n'est pas qu'il n'eût lu les auteurs anciens comme un autre, c'est-à-dire avec aussi peu d'intelligence et de fruit, que le plus grand nombre de ceux qui donnent à cette étude plusieurs années de leur jeunesse, étude qui devrait former leur goût et étendre leur tête, et qu'ils quittent sans avoir connu les auteurs qu'ils ont maniés si long-tems, sans avoir saisi le caractère et le génie de leur nation et de leur siècle; ils n'ont appris qu'à associer des idées modernes aux discours anciens qui n'y ont nul rapport. Si Corneille n'avait traité que des sujets comme le *Cid*, son ton eût toujours été vrai; mais en traitant des sujets romains, il donne à ses personnages des principes et des discours de chevalerie, cette générosité et cette jactance romanesques, ce je ne sais quoi de cérémonieux et d'emphatique qu'aucun Romain

n'a jamais connu. On peut mettre en fait, que dans cette fameuse scène de *Cinna*, qui commence par : « Prends un siége, Cinna, » il ne se dit pas un mot de part et d'autre, qui ne soit une sottise ; que Corneille a transformé Auguste en un roi de Castille, qui reproche à un vassal sa félonie, mais que le véritable Auguste, tel que nous le connaissons par l'histoire, n'aurait pas dit un seul mot de tout ce que Corneille lui fait dire, et que Cinna de même y aurait répondu tout autre chose. Ceux qui ont appris dans les lettres de Cicéron la manière dont se traitaient les affaires, dont on négociait à Rome, ne pourront jamais écouter un seul vers, ni de cette fameuse scène de *Cinna*, où Auguste délibère avec Cinna et Maxime, s'il doit garder ou déposer l'empire, ni de cette autre scène de politique si vantée de *Sertorius*, qui a fait dire à tant d'imbécilles que Pierre Corneille aurait été un grand homme d'état si le sort l'eût placé au timon des affaires. Il n'y a que des enfans qui puissent s'imaginer que de grandes affaires se traitent dans le fait comme dans ces tragédies ; mais les esprits solides, les hommes d'un goût sévère et grand demandent des discours vrais, et abhorrent la fausseté et la déclamation.

On est étonné d'entendre M. de Voltaire s'écrier à certains beaux endroits de Corneille : « Voilà qui est supérieur à tout ce que les autres » nations ont de beau ; les anciens n'ont fait que » des déclamations en comparaison. » Le choix

de ce terme n'est pas heureux. Ce que les tragiques d'Athènes connaissaient le moins, c'était la déclamation. Leurs discours peuvent être étrangers à nos petites mœurs, mais ils sont toujours vrais, et voilà ce qui assure l'immortalité à leurs ouvrages; au lieu qu'il peut venir un tems et un peuple auxquels le grand Corneille ne paraîtra propre qu'à en imposer à des enfans. Mais en attendant, chut!

Madame du Deffant est célèbre à Paris par les agrémens de son esprit et par la bonne compagnie qu'elle rassemble. Elle a perdu les yeux depuis environ dix ans, et je vois qu'elle se contenterait très-fort de ce qu'il en reste, malgré ses plaintes à l'aveugle clairvoyant qui lui écrit. Elle avait été intimement liée avec la célèbre marquise du Chastelet. Après la mort de celle-ci, il en courut un portrait très-méchant dans le public, qui fut attribué à madame du Deffant. Cela n'a point diminué le nombre de ses amis, et M. de Voltaire est toujours resté en liaison avec elle, ainsi que M. d'Alembert et beaucoup d'autres gens célèbres de la cour et de la ville. Son mot, dont il est question dans cette lettre, est celui qu'elle dit au sujet du miracle de S. Denis, qui, après avoir été décapité à Paris, se promena de là à St.-Denis, comme tout le monde sait, en portant sa tête sous son bras. « Eh bien, dit ma» dame du Deffant, il n'y a que le premier pas

» qui coûte. » Elle a dit quantité d'autres bons mots.

Après nous avoir amusés pendant tout l'hiver de ses contes, M. de Voltaire vient de les recueillir en un volume, avec d'autres morceaux en prose, sous le titre de *Contes de Guillaume Vadé*. Feu Vadé, dont M. de Voltaire se plaît à emprunter le nom, était un faiseur d'opéra-comiques de l'ancien genre, et de poésies poissardes assez mauvaises. Ce grand homme ne vivrait plus dans la mémoire des hommes sans les soins de M. de Voltaire. Antoine Vadé, Catherine Vadé et Jérôme Carré sont d'illustres parens que le véritable défunt Vadé doit à la libéralité du grand patriarche des Délices. On trouve dans ce recueil, outre les contes que vous avez lus successivement à la suite de ces feuilles, quelques contes en prose qui sont peu de chose; une vie de Molière avec de petits sommaires de ses pièces; plusieurs morceaux dont M. de Voltaire nous avait déjà gratifiés depuis deux ou trois ans, et qui sont d'une insigne folie : on sera bien aise de les avoir ensemble. Je n'en voudrais ôter que les observations sur le théâtre anglais. Jérôme Carré n'y est pas de bonne foi et porte plusieurs jugemens fort téméraires. Le *Discours aux Welches* est un morceau tout neuf; il est un peu long et traînant vers la fin. Les Welches sont les Français. Antoine Vadé leur dit dans son discours des choses fort dures, mais aussi fort plaisantes.

Je voudrais, pour l'honneur d'Antoine Vadé, qu'il ne dît pas que l'*Art poétique* de Boileau est plus poétique que celui d'Horace, et que c'est une copie supérieure à son original. De telles décisions donneraient à Antoine Vadé lui-même un air diablement welche.

JUIN 1764.

Paris, 1er. juin 1764.

ARTICLE *de M. Diderot.*

IL m'est tombé entre les mains un ouvrage intitulé : *Représentations des citoyens et bourgeois de Genève, au premier syndic de cette république, avec les réponses du conseil à ces représentations occasionnées par ce qui a précédé et suivi la renonciation volontaire de M. Rousseau au droit de citoyen de Genève.* Pour lire cet ouvrage avec attention, il me suffisait que les questions qu'on y agite touchassent de très-près à la constitution et à la tranquillité d'un peuple entier, quoique peu nombreux, et d'un peuple que je respecte.

Toutes ces questions se réduisent à celle du pouvoir négatif.

Ce pouvoir consiste dans la prérogative que les chefs s'arrogent de porter au tribunal du peuple, ou de mettre au néant les représentations qui leur sont faites par leurs concitoyens.

J'ai été bien surpris de voir qu'à mesure que ma lecture s'avançait, le fond de la chose s'obscurcissait, et qu'alternativement je changeais

d'opinion, donnant tort à ceux à qui je venais de donner raison, et raison à ceux à qui je venais de donner tort; ce qui m'a fait penser que peut-être ils avaient raison et tort les uns et les autres. En effet, il me semble:

1°. Qu'il fallait absolument qu'il y eût dans une république un pouvoir négatif, sans quoi la tranquillité générale serait abandonnée à des représentations extravagantes, sur lesquelles il serait impossible que l'autorité souveraine ou populaire pût décider, sans que les citoyens ne fussent perpétuellement distraits de leurs propres affaires, pour s'occuper sans cesse à s'assembler, à disputer et à se dissoudre, pour s'assembler, disputer et se dissoudre encore; chaque citoyen mettant à ses demandes une importance digne de l'animadversion publique;

2°. Que ce pouvoir négatif ne pouvait résider que dans les chefs qui ont mérité, par leur sagesse reconnue, le choix de tous leurs concitoyens;

3°. Que si ces chefs pouvaient, en toute circonstance, mettre au néant les représentations de leurs concitoyens, ils disposeraient despotiquement des lois, de la constitution et de la liberté nationales; ce qui n'était pas sans inconvénient, malgré le peu de vraisemblance que des hommes sages, des magistrats annuels se portassent à des excès tyranniques, même dans les cas où ils seraient juges et parties;

4°. Qu'il y avait donc un tempérament à pren-

dre, et que ce tempérament était si simple qu'il était surprenant qu'avec un peu de bonne foi il ne se fût présenté à aucun des deux partis.

5°. Que ce tempérament c'est que, puisque toute représentation ne peut être portée au tribunal du peuple, ni mise au néant par les chefs, sans quelque inconvénient, il conviendrait qu'on en estimât l'importance sur le nombre des représentans qu'on exigerait, tel qu'il y aurait la plus grande probabilité qu'une demande souscrite par tant de citoyens ne serait ni folle, ni ridicule, et qu'un esprit factieux réussirait très-rarement à se concilier la quantité d'adhérens nécessaires pour que les chefs ne pussent pas mettre la représentation au néant. Dans un pays où il n'y a aucune puissance qui puisse statuer définitivement sur la folie ou la sagesse d'une représentation, le seul moyen qui reste, c'est de compter les voix, d'autant plus que je ne vois pas un grand inconvénient à s'assembler une fois tous les dix ans pour une sottise, et qu'il n'en est pas de même à s'endormir sur une chose importante.

6°. Que ce réglement de porter au conseil souverain du peuple les représentations souscrites par un certain nombre de citoyens, n'empêcherait pas les chefs de la république de faire examiner au même conseil les représentations signées par un nombre de citoyens insuffisant et moindre que celui que la loi aurait fixé, supposé que le sujet de ces représentations parût aux chefs digne de l'attention du peuple.

Si les Genevois ont cette loi, que ne s'y conforment-ils? S'ils ne l'ont pas, que ne la font-ils? Cette balance, où je me trompe fort, tranquilliserait les esprits, sans trop prendre sur l'autorité des chefs.

La question que M. Diderot vient d'examiner, a été discutée dans une brochure intitulée: *Lettres écrites de la campagne.* Ces lettres sont de M. Tronchin, cousin du fameux médecin, procureur-général de la république, et une des meilleures têtes de Genève. Né en Angleterre, il aurait certainement joué un rôle dans la chambre des communes. Dans la troisième de ces lettres, si je ne me trompe, ce magistrat prouve la nécessité d'un pouvoir négatif dans une république, et fait des réflexions très-sages tant sur les anciens gouvernemens démocratiques, que sur le gouvernement de Suède, celui d'Angleterre, et autres gouvernemens modernes; mais il n'a pas pensé au tempérament que le philosophe Diderot propose ici, et qui paraît en effet propre à prévenir et à terminer toute dispute sur les lois fondamentales. Celle que M. Rousseau a excitée dans sa patrie, et qui s'était fort animée pendant un moment, n'a pas eu de suite. Après tout, quand un peuple est heureux et qu'il trouve moyen de s'enrichir par son travail et son industrie, il ne perd pas un tems précieux et bien payé à disputer, et il discute ses intérêts publics avec plus de sagesse que de chaleur. Personne ne gagne aux dissen-

sions publiques dans un siècle heureux, et tout le monde a quelque chose à perdre. On peut donc former une présomption bien forte contre la prospérité publique d'un peuple qui s'entretient sans cesse d'impôts, de tailles, de moyens de procurer à l'état un revenu immense sans lui rien payer, et d'autres matières aussi solides et aussi gaies.

Le 17 du mois dernier a été un jour bien fatal à la gloire de M. de Bastide, auteur du *Jeune Homme*, comédie en vers et en cinq actes. Ce jeune homme voulant se montrer ce jour-là, pour la première fois sur le théâtre de la Comédie française, a succombé sous les huées du parterre, avant d'avoir atteint son quatrième lustre, c'est-à-dire avant la fin du troisième acte. Il est vrai que le jeune homme ne promettait pas de faire une belle fin; il avait bien l'allure d'un petit fat, d'un étourdi, d'un mauvais cœur, et nous voyons tant de ces espèces parmi notre brillante jeunesse, on les a tant copiés et recopiés sur nos théâtres, qu'il n'est pas étonnant que nous en soyons las.

Je ne crois pas qu'il y ait dans les fastes du théâtre l'exemple d'une chute semblable. Ce qui me tranquillise un peu sur le sort de ce pauvre M. de Bastide, c'est qu'on assure qu'il a de lui-même la meilleure opinion du monde; elle lui fera attribuer sa chute au mauvais goût du public, à son ingratitude envers les grands hommes,

et enfin aux efforts d'une cabale effrénée. Ce pauvre M. de Bastide est déjà tombé quelquefois sur le Théâtre italien. Il a fait un *Spectateur* et plusieurs volumes de contes moraux que personne n'a pu lire ; il fait bien de n'être pas, sur son mérite, de l'avis du public.

Un autre poète comique plus heureux, M. Goldoni, a donné, sur le théâtre de la Comédie italienne, une pièce intitulée *Camille, aubergiste.* Cette pièce est imprimée dans ses œuvres sous le titre de la *Locandiera ;* l'idée en est jolie. Une jeune aubergiste, d'un caractère et d'une figure très-aimables, reçoit chez elle un étranger farouche et sauvage dont le système est surtout de fuir toutes les femmes, comme fausses et dangereuses. L'aubergiste entreprend de le rendre amoureux, en se prêtant à ses préventions, et finit par lui tourner la tête, après quoi elle se moque de lui et épouse son premier garçon d'auberge, dans la pièce imprimée, ou dans la pièce jouée, M. Arlequin, valet de cet étranger. Voilà, au reste, comme la chose se serait passée dans le fait ; mais le fait de cette manière n'est pas intéressant pour le théâtre. Il faut, dans les ouvrages de l'art, outre la vérité de l'imitation, aussi le vernis de la poésie et de cette fausseté qui, d'une aventure commune et insipide, fait un événement intéressant et rare. Il fallait donc que la petite aubergiste, tout en voulant séduire par son manège cet ennemi du sexe, prît elle-même une

violente passion pour lui ; cela aurait jeté dans toute la pièce une vivacité et un intérêt qui n'y sont pas. Quoiqu'elle soit regardée comme une des meilleures pièces de Goldoni, elle n'a point eu de succès au théâtre de Paris ; mais cet auteur inépuisable a pris tout de suite sa revanche, en donnant un canevas plein de gaîté et de finesse intitulé la *Dupe vengée*.

M. Arlequin, nouvellement marié et vivant d'un petit commerce, est d'humeur peu libérale. Un jour, il envoie sa femme dîner chez sa mère, disant qu'il est engagé, lui, à dîner chez son perruquier. Ses amis, qui lui avaient demandé à dîner ce jour-là, et qu'il avait refusés, trouvent le secret de se faire régaler chez lui en son absence et à ses dépens. De retour au logis, avec sa femme, il voit arriver le traiteur et le limonadier qui veulent être payés. Il ne conçoit rien à leurs prétentions, et, pour comble de malheur, sa femme s'imagine qu'il ne l'a envoyée dîner dehors que pour faire chez lui une partie fine avec quelque rivale inconnue. Tout cela produit un embrouillement très-comique. Arlequin, après avoir éclairci le fait, non sans beaucoup de peine, trouve le secret, non seulement de faire payer à ses amis le dîner qu'ils ont fait chez lui à son insu, mais aussi de leur donner à souper à leurs dépens. Toute l'intrigue roule sur le changement d'une clef, qu'on escamote dès le premier acte, et qui sert à la duperie et à la revanche. Cet auteur a une grande fécondité et un art surprenant à tirer

parti des incidens qu'il imagine, et qui sont d'un naturel qui charme. C'est dommage que, dans ses pièces imprimées, les discours, pour être trop vrais, soient presque toujours plats. Ce défaut ne se fait pas sentir dans ses canevas, où les discours sont abandonnés à la vivacité et au génie des acteurs qui improvisent; aussi, ses pièces font-elles un grand plaisir au théâtre. Il aurait bien mieux fait pour sa réputation de n'en faire imprimer que les canevas; on y aurait mieux remarqué les ressources de génie infinies dont elles sont remplies.

Une chenille, qui s'appelle Nougaret, et qui est un peu moins connue que M. P...., a fait un quatrième chant à la *Dunciade*, qui est intitulé *le Bâton*. Apollon prend, dans ce chant, la figure d'un grand laquais et le nom de Champagneg, arrive chez M. P....., et le roue de coups de bâton, en récompense de toutes les infamies qu'il a dites dans sa *Dunciade*. Voilà les inventions pleines de grâce et de gentillesse de nos jeunes poètes. Assurément, les P....., les Nougaret et les Poinsinet promettent un beau siècle à la poésie française. Le premier de ces aimables poètes ayant attaqué, dans sa *Dunciade*, le pédant Crévier, l'Université de Paris a pris de l'humeur, et, en s'adressant au parlement, a voulu faire poursuivre M. P..... par le procureur-général du roi comme faiseur de libelle, et P..... a été obligé de prier ses protecteurs de le faire

exiler, par ordre du roi, pour le dérober à la poursuite ordinaire de la justice. Ce vertueux écrivain aurait dû considérer qu'il n'y a que les philosophes qu'on puisse attaquer sans danger, parce qu'ils sont *sub glàdio*, et que leurs vengeances ne leur réussiraient en aucune manière. Heureusement il leur doit peu coûter de garder le silence; et aussi long-tems qu'ils n'auront pas d'ennemis plus redoutables que M. P..... et M. Fréron, ils seront peu à plaindre.

M. Dorat nous a fait présent d'une nouvelle production poétique, intitulée *le Pot-Pourri, Epître à qui on voudra.* L'édition en est très jolie, très-soignée, et ornée de deux estampes, sans compter les vignettes et les fleurons, que je me garderai bien d'appeler *culs-de-lampes*, depuis l'arrêt d'Antoine Vadé contre les culs de toute espèce. Cette épître contient le récit d'un voyage que M. Dorat a fait avec un de ses amis de Paris à Blois, et de Blois dans une terre voisine. Ce n'est point là un voyage comme celui de Chapelle et Bachaumont; mais quoiqu'il n'en ait ni la gaîté, ni la gentillesse, et qu'il manque en général de fond, on y voit pourtant le talent des vers.

M. Dorat a fait, il y a quelques mois, une *Héroïde de Zéila*, jeune sauvage, trahie et abandonnée par Valcourt, officier français; à qui elle avait sauvé la vie, et qu'elle aimait uniquement. Un jeune poète, que je ne connais point, vient

de faire imprimer la *Réponse de Valcourt à Zéila*, dans laquelle Valcourt se repent, et revient à sa maîtresse plus amoureux que jamais. Il est vrai qu'il écrit de Paris, et que Zéila est dans un sérail de Constantinople; ce qui ne rendra pas le raccommodement aussi facile que le poète le croit. Toute cette situation est fausse, et par conséquent sans intérêt. Je n'aimais pas la *Lettre de Zéila*, j'aime encore moins la *Réponse de Valcourt*. L'auteur nous apprend, dans la préface, qu'il n'a que dix-neuf ans; qu'il tâche donc d'en avoir vingt-cinq, et de mieux faire.

Paris, 15 juin 1764.

PREMIÈRE *représentation de Cromwel, tragédie.*

La tragédie de *Cromwell* est une des plus froides et des plus mauvaises que nous ayons vue depuis long-tems. Je ne m'arrêterai pas à relever tous les défauts de ce drame informe; je me contenterai de remarquer que la seule chose qui pouvait faire pardonner l'impertinence de la fable, savoir la chaleur et la force, y manque absolument. L'auteur a su si peu ordonner son drame, qu'il faut toujours deviner ce qu'il a voulu faire ou dire, et qu'il n'y a proprement ni exposition, ni nœud, ni dénoûment, quoique rien ne fût plus aisé que de bâtir avec ces matériaux, tout absurdes qu'ils sont, une tragédie dans toutes les règles requises. Cette pièce pourra aller à cinq représentations; le public a une grande in-

dulgence pour les premiers essais. Il est permis à tout auteur d'ennuyer une fois ; mais il n'y faut pas revenir. M. Duclairon est un homme sans ressource. Entre autres talens, il a celui d'écrire avec une platitude peu commune : on peut dire qu'Elie Morand a jeté son manteau tout entier à Elisée Duclairon.

Il n'y a point de rôle dans cette tragédie qui ne soit mauvais; celui de Sophie est détestable. Le poète a voulu conserver au rôle de Cromwell l'enthousiasme et l'hypocrisie, qui faisaient en effet partie de son caractère ; mais il a oublié de donner au tableau entier la teinte du fanatisme qui caractérisait son siècle. Ainsi, ce qui pouvait être beau, devient plat. Cromwell n'était enthousiaste et hypocrite que parce qu'il avait affaire à des fanatiques, et que, dans ce siècle sombre et mélancolique, personne ne fut exempt de quelque folie qui l'attachait à une secte plus ou moins rigide, plus ou moins absurde, suivant la qualité des vapeurs dont son cerveau était offusqué. La philosophie seule dissipe à la longue ces noires vapeurs. Ce n'est pas que le nombre des bons esprits soit plus grand dans un siècle que dans un autre ; mais lorsque celui de la raison arrive à son tour, les gens absurdes perdent leur crédit. Ils ont bien leur parti, mais ce parti ne sacrifierait pas une goutte de son sang pour le soutien de sa cause, et les querelles, qui étaient sanglantes et terribles, ne sont plus que ridicules. Dans la tragédie de *Cromwell*, il ne doit se

trouver aucun acteur qui ne soit ou presbytérien, ou puritain, ou royaliste et anglicain, ou anabaptiste, ou indépendant, et chacun doit parler le langage de sa secte. Si Cromwell s'était mis à la tête de ces derniers, ce n'est que parce qu'il les trouvait les plus propres à seconder ses desseins, et qu'enfin, dans un siècle factieux et barbare, les plus grands hommes, comme les meilleurs esprits, tiennent à quelqu'une des folies épidémiques qui troublent et agitent les têtes. Je suis persuadé que Mahomet n'était pas bien sûr de n'être pas le grand prophète et l'envoyé de Dieu.

Ce que j'ai entendu dire du caractère particulier de Guillaume Pitt, dont le nom sonne si bien dans les oreilles depuis dix ans, et dont le ministère sera l'époque du moment le plus brillant de la puissance anglaise, me fait penser qu'un philosophe accoutumé à juger les hommes ferait un parallèle très-ingénieux entre Guillaume Pitt et Olivier Cromwell. Quoique le caractère public et la réputation de ces deux hommes rares ne se ressemblent point, je pense qu'il y aurait de grands moyens de les rapprocher. Dans le siècle de Cromwell, Pitt aurait été général et enthousiaste, et peut-être usurpateur; dans celui de Pitt, Cromwell eût été ministre prédominant, citoyen et patriote. Le génie du siècle et le concours des circonstances disposent de tout, et donnent à la même trempe d'esprit des formes variées à l'infini.

Feu Crébillon avait déjà essayé de mettre le

sujet de Cromwell sur le théâtre; il renonça à son dessein après avoir lu le premier acte de sa tragédie à l'académie française, et personne, je pense, n'aura regret à cette perte. De tels sujets ne pourront convenir au Théâtre français, que lorsqu'on en aura banni l'emphase, les lieux-communs, les maximes, et qu'on leur aura substitué la force des mœurs et des discours vrais. Il faut savoir faire parler Philoctète comme Sophocle, quand on veut mettre Cromwell sur la scène, et, pour tout dire, de tels sujets sont trop graves et trop sérieux pour un peuple qui ne va au spectacle que pour s'amuser. Il peut y avoir telle femme digne d'entendre la tragédie de *Cromwell*, telle qu'elle devrait être; mais lorsque le succès des pièces de théâtre dépendra du suffrage des femmes, celle de *Cromwell* n'aura pas beau jeu.

Un célèbre avocat au parlement, M. Elie de Beaumont, vient de traiter dans une cause particulière la question de la légitimité des mariages des protestants de France. Son mémoire me paraît bien raisonné; c'est dommage que nos meilleurs avocats gâtent toujours leurs raisonnements par l'enflure du style et par la déclamation. Les mariages des protestans embarrasseront tôt ou tard le gouvernement. Le principe adopté depuis la révocation de l'édit de Nantes, qu'il n'y a point de protestant en France, ne tend pas à moins que de priver de leur état quelques mil-

lions de Français qui sont nés de mariages contractés hors du giron de l'église romaine. Si ce principe subsiste, la France ne sera bientôt peuplée que de bâtards; du moins tous les protestans nés de mariages bénis par des ministres, doivent être censés bâtards, et par conséquent inhabiles à succéder aux biens de leurs pères. La persécution et l'intolérance mènent à de belles extrémités. Le public est très-attentif à la décision du parlement dans cette question, qui devient tous les jours plus importante. Il faut dire, toutefois, pour l'honneur de la nature humaine, qu'il n'y a rien de plus rare que de tels procès, et qu'on ne connaît que peu d'exemples de collatéraux catholiques qui aient cherché à priver leurs neveux, ou cousins, de l'héritage de leurs pères, quoique le succès de ces poursuites, autorisées par la loi, ne soit pas douteux. Cela prouve que l'honnêteté publique n'est pas une chimère, et qu'elle est au-dessus de la loi injuste et barbare.

Le 4 de ce mois, le conseil d'état a cassé l'arrêt du parlement de Toulouse, en vertu duquel l'infortuné Calas a été roué, il y a deux ans. Cette horrible aventure, triste monument de la frénésie du fanatisme le plus outré, est devenue l'affaire de l'Europe entière, et imprimera une tache éternelle a la réputation de ces abominables juges, qui, dans leurs ennuyeuses remontrances, voudraient nous persuader que tout le salut de

la France réside en eux, et qui, par un supplice effroyable, ont attenté à la vie et à l'honneur d'un citoyen, vivant sous la sauve-garde des lois. Il est sans doute des cas malheureux où l'innocence peut être la victime des apparences; mais ce n'est point là le cas de l'infortuné Calas. J'ai ouï dire à des gens qui ont vu la procédure de Toulouse, que toutes les lois divines et humaines y étaient violées, et que ce n'était qu'un tissu de nullités. Lorsqu'une telle procédure mène un vieillard sans reproche au supplice le plus affreux et le plus infâme, il me semble qu'il faudrait autre chose que de la casser, et il est douloureux de penser que de tels juges continueront à disposer, par leurs arrêts, de la vie, de l'honneur et de la fortune des citoyens. Un conseiller de ce parlement se trouvant l'hiver dernier dans un cercle, on lui fit des reproches sur cette conduite inouïe. Il crut excuser ses confrères, en disant : « Il n'y a pas de si bon cheval qui ne bron» che. — A la bonne heure, lui répondit une » femme d'esprit qui était là, mais, monsieur, » toute une écurie! » Si quelque chose pouvait ajouter à l'indignation, ce serait sans doute la bassesse des expressions de cette excuse. De plus de soixante, tant ministres que magistrats, dont le conseil d'état était composé ce jour-là, vingt étaient d'avis d'ordonner la révision du procès par une sorte de ménagement pour une cour souveraine, telle que le parlement de Toulouse; tous les autres ont opiné pour la cassation pure et sim-

ple, qui est la forme la plus désobligeante. Aucun n'a douté un instant que l'arrêt ne fût de toute nullité. C'est aux requêtes de l'hôtel du roi que ce procès va être instruit de nouveau, et la mémoire de l'infortuné Calas rétablie. Sa veuve est devenue l'objet du respect public par ses malheurs, ses vertus et son courage. Elle a éprouvé dans ses infortunes tous les effets de la bienfaisance et de l'humanité des honnêtes gens; mais elle doit particulièrement au zèle actif de M. de Voltaire, et à ses secours de toute espèce, la justice tardive qu'elle obtient aujourd'hui.

Madame Riccoboni a soutenu pendant vingt ans le rôle d'une mauvaise actrice sur le théâtre de la Comédie italienne. Son mari y jouait en même temps les rôles d'amoureux avec beaucoup de prétention et bien froidement, et quand on a lu le livre qu'il a fait sur l'art du comédien, on trouve tout simple qu'il ait été mauvais acteur. Depuis que madame Riccoboni a quitté le théâtre, elle s'est mise à écrire de petits romans qui l'ont rendue célèbre. L'art de narrer avec beaucoup de concision et de rapidité, celui de semer dans son récit des réflexions fines et justes, beaucoup de finesse et de grâce dans le style, et un ton très distingué : voilà les principales qualités de la plume de madame Riccoboni. Son premier ouvrage, publié il y a cinq ou six ans, était les *Lettres de miss Fanni Butler*. Je me sais bon gré d'avoir deviné dans le temps que ces lettres

étaient véritables; qu'on en avait seulement changé les circonstances qui pouvaient faire reconnaître les acteurs, et qu'on en avait même supprimé plusieurs d'intermédiaires; l'auteur ne put disconvenir d'aucun de ces points; mais notre importunité lui faisant craindre de céder à l'envie que nous avions de voir tout, les lettres intermédiaires furent brûlées. Elle donna ensuite *le Marquis de Crécy*, que je n'aime pas trop, et qui eut beaucoup de succès. *Juliette Catesby* en eut encore davantage; c'est un petit chef-d'œuvre en son genre. Madame Riccoboni arrangea et gâta ensuite le roman anglais de Fielding, qui a pour titre *Amélie*. Elle vient de donner, en quatre petites parties, l'*Histoire de miss Jenny, écrite par elle-même*. Toujours même ton, même finesse, même grâce; mais la fable n'est ni naturelle, ni heureuse; elle se soutient très-péniblement, et l'on n'en voit nulle part le but. Ainsi ce nouveau roman n'ajoutera point à la réputation de madame Riccoboni, quoiqu'on ne puisse nier que ce ne soit l'ouvrage d'une femme de beaucoup d'esprit. La première partie est très-supérieure aux autres, de même que la première situation l'est à toutes les autres. Les chefs de deux grandes maisons d'Angleterre conviennent d'un mariage entre l'héritier de l'une et l'héritière de l'autre. Pendant qu'on s'occupe à rédiger les articles du contrat, les deux jeunes époux se promènent dans le parc; leur tendresse mutuelle, l'ivresse de la passion, une faiblesse trop pardon-

nable, leur fait consommer le mariage dont ils devaient recevoir la bénédiction le lendemain. De retour au château, ils apprennent que tout est rompu; une malheureuse dispute entre les deux chefs de famille, amenée fort naturellement, a fait succéder la haine et la colère aux projets d'union. Voilà certainement une situation de roman très-forte et très-féconde, d'autant que c'est cet instant de faiblesse qui donne la vie à l'infortunée miss Jenny, l'héroïne de cette histoire; mais les autres événemens ne répondent pas à ce beau début, et le reste du roman n'est guère qu'un tissu laborieux d'aventures sans naturel et sans intérêt. Le prix excessif du livre en diminuera aussi le débit et nuira au succès.

JUILLET 1764.

Paris, 1er. juillet 1764.

On comptera parmi les ouvrages qui ont illustré le siècle de Louis XV, l'*Histoire naturelle générale et particulière, avec la description du cabinet du roi*, entreprise par MM. de Buffon et Daubenton, de l'académie royale des sciences, et gardes du jardin du roi et de son cabinet d'histoire naturelle.

Ces deux hommes célèbres, en réunissant leurs talens et leurs connaissances, ont fourni jusqu'à présent une vaste et belle carrière. M. de Buffon, après avoir exposé dans des discours généraux ses idées sur la formation et la constitution de l'univers, sur la nature et les révolutions de notre globe, sur l'homme, sur les animaux, s'est attaché à l'histoire particulière de chaque espèce; M. Daubenton y a ajouté la description anatomique et détaillée de chaque animal. Si le travail de M. de Buffon est plus brillant, s'il est reçu avec plus d'empressement de la part du plus grand nombre qui ne cherche à avoir que des notions générales, il faut convenir que celui de M. Daubenton sera bien précieux à la postérité; car si jamais la science de la nature peut faire quelque

progrès, ce sera par de tels travaux répétés, comparés et transmis de siècle en siècle : si Aristote ou Pline avait eu son Daubenton, on sent aisément que nous serions débarrassés de beaucoup d'incertitudes et d'obscurités, et que l'histoire naturelle en serait un peu plus avancée.

On a reproché à M. de Buffon une trop grande facilité à créer des systêmes et à s'en engouer ; on a dit qu'il voyait moins la nature dans ses opérations que dans sa tête ; de savans naturalistes des pays étrangers, et surtout d'Allemagne où cette science est particulièrement cultivée, ont relevé un grand nombre de ses erreurs. Malgré tout cela, M. de Buffon aura toujours la réputation d'un philosophe distingué ; l'élévation de ses idées et de son style lui donnera toujours un droit incontestable à l'emploi difficile et glorieux d'historien de la nature. Si des gens d'un goût sévère lui reprochent un peu trop de poésie dans son style, il faut convenir que ce défaut se pardonne bien plus aisément que la sécheresse et la pauvreté qu'on remarque dans d'autres ouvrages philosophiques de notre tems.

L'étude de la nature serait la plus digne d'occuper le premier âge, et d'entrer principalement dans le plan de notre éducation. Au lieu de faire perdre aux jeunes gens un tems précieux dans des exercices gothiques, qu'on a compris dans les colléges sous le nom de rhétorique et de philosophie, et qui ne servent qu'à gâter l'esprit, ne serait-il pas beaucoup plus convenable de leur

meubler la tête de mille connaissances certaines et utiles pour tout le reste de la vie ?

Cette étude, jointe à celle des arts mécaniques, non moins recommandable, rendrait la première éducation moins sédentaire et plus conforme au vœu de la nature qui exige un mouvement continuel pour l'âge de la croissance; le maître se promènerait avec ses disciples, de campagne en campagne, d'ateliers en ateliers, au lieu de les renfermer dans de vastes prisons, et de les occuper à composer un thème, à argumenter sur une thèse et à d'autres travaux aussi nuisibles qu'insipides.

Cette étude conviendrait particulièrement à la curiosité du premier âge. L'ardeur de s'instruire est plus grande dans l'enfance, et la mémoire toute fraîche recevrait une nomenclature utile et réelle, au lieu de ce fatras de termes scolastiques, métaphysiques, théologiques, dépourvus de sens et d'idées.

Comme l'éducation publique, dans des états immenses tels que les nôtres, ne saurait être que vague et indéterminée, l'étude de la nature et des arts mécaniques aurait encore l'avantage d'être également utile dans toutes les conditions de la vie. Quelque état qu'un jeune homme embrasse au sortir de l'enfance, il lui sera toujours honteux de ne rien connaître aux productions naturelles, et d'ignorer la manière dont se fabriquent le linge et le drap qu'il porte.

Enfin, l'avantage le plus décisif de cette étude

sur celle dont on occupe la jeunesse, serait d'accoutumer l'esprit, dès les premiers pas qu'il fait, à penser avec justesse, à ne se pas payer de mots, à comprendre de bonne heure les bornes et la pauvreté de nos connaissances, à sentir combien il est difficile d'échapper à l'erreur, à apprendre le grand art de douter, de se défier de ses lumières, d'être modeste et sage, qualités sans lesquelles on ne peut devenir un bon esprit, et que la véritable science peut seule donner à la jeunesse naturellement confiante et présomptueuse.

Rien en effet ne paraît plus propre à tempérer notre orgueil, que l'état où se trouve l'histoire de la nature. Malgré les efforts de tant de siècles et les travaux de tant d'excellentes têtes, on n'y saurait faire un pas sans rencontrer des difficultés et des incertitudes. Les faits manquent partout, et partout les philosophes leur ont substitué leurs faux systèmes. Il y a même apparence que la nature restera pour nous éternellement impénétrable, et qu'elle se refusera toujours à notre regard audacieux et faible. L'étude de la nature sera donc moins pour nous un moyen de perfectionner la science, qu'un avertissement utile de la faiblesse de nos organes, des bornes de notre esprit et de la vanité de nos travaux.

Deux choses semblent s'opposer à la perfection de cette science, la brièveté de la vie et les barrières insurmontables que la nature a élevées entre les espèces.

Je ne parle pas seulement des espèces sauvages et carnassières que leur instinct éloigne de l'homme et rend indomptables ; mais celles que nous avons réduites en servitude ou à l'état de domesticité depuis l'antiquité la plus reculée, ne se refusent pas moins à notre curiosité et à notre instruction. Nous connaissons sans doute le chat et le chien un peu mieux que le lion et la panthère ; mais combien de questions importantes et essentielles à éclaircir sur ces animaux qui vivent avec nous depuis tant de siècles ! Nous n'aurons des idées nettes sur leur organisation, sur leurs perceptions, sur leur manière de recevoir et de communiquer leurs idées que lorsqu'il y aura des Buffon parmi eux comme parmi nous, et que nous pourrons lire l'histoire naturelle qu'ils auront écrite de leur espèce. Ces Buffon chiens ou chats tomberont dans d'étranges bévues. Il y a grande apparence que le chat fera une description plus magnifique de la chartreuse de la rüe d'Enfer, que du palais de Versailles ; que S. Bruno sera pour lui un plus grand homme que Louis XIV, parce qu'il aura procuré aux chats l'occasion de faire toute l'année, bien à leur aise, excellente chère en maigre, tandis qu'il n'y a à Versailles que des viandes et du tumulte. L'historiographe des loups ou des oiseaux de proie ne manquera pas de consacrer dans ses fastes l'année 1757, comme une des plus heureuses. Neuf batailles rangées en moins de huit mois de tems ! Quelle abondance de gibier ! Mais

il dira que le bonheur du monde a toujours été en diminuant depuis ce moment, et que vers l'année 1763, une disette générale et affligeante a succédé à tant d'abondance. Au milieu de ces beaux raisonnemens auxquels ceux de nos philosophes ne ressemblent que trop souvent, nous serions bien surpris d'apprendre des vérités sur la nature, sur le caractère, sur les mœurs de ces espèces dont nous ne nous étions jamais doutés, quoiqu'elles nous eussent, pour ainsi dire, crevé les yeux depuis cinq ou six mille ans.

Il est évident que l'histoire de la nature est différente pour chaque espèce, et que chaque être lit dans ce grand livre, comme il peut, avec les yeux qu'il a reçus, c'est-à-dire, suivant les organes et les facultés dont il est doué. Tous les objets extérieurs sont modifiés par nos organes, dont la faiblesse et les bornes nous mettent à tout instant dans le cas d'une ignorance invincible, et nous empêchent d'assigner un certain degré d'évidence, même aux choses que nous croyons le mieux savoir. Le moucheron presque imperceptible, qui erre sur le front du professeur d'histoire naturelle comme sur un vaste continent bordé d'un côté d'immenses forêts, et de l'autre de gouffres et de précipices, tandis que celui-ci explique gravement à ses écoliers la science de la nature; ce moucheron, s'il pouvait se faire écolier pour un moment, serait bien étonné d'apprendre que ce vaste continent, dont la solitude l'effraie, n'est pas la moitié du visage d'un

animal appelé homme qui fait tant de train dans ce monde, sans que les moucherons s'en doutent seulement, et dont un doigt porté sur le front, sans dessein, peut devenir aussi funeste au voyageur moucheron, que l'écroulement d'une montagne au voyageur homme.

Il est constant que l'homme n'a, à cet égard, aucune supériorité sur la créature la plus chétive. L'erreur nous environne également, avec la différence que le moucheron vraisemblablement ne consume pas l'instant de son existence à faire des systêmes et des raisonnemens à perte de vue, et que tous les étonnans efforts du génie de l'homme ne lui ont appris qu'à connaître sa faiblesse, en l'embarrassant d'incertitudes, de doutes, de difficultés inexplicables.

La brièveté de la vie paraît opposer des obstacles insurmontables aux progrés de cette science. Même en réunissant nos travaux, en les dirigeant vers un but commun, nous ne pouvons nous flatter de recueillir assez de faits pour constater les principes généraux et les lois constantes de la nature. Tout notre savoir faire consiste à généraliser nos idées, à imaginer des rapports qui n'existent que dans notre tête, et qui, pour faire honneur à notre imagination ou à notre sagacité, n'en sont pas moins chimériques; à former enfin, d'après quelques faits particuliers, des inductions sur lesquelles nous établissons des lois prétendues éternelles et invariables que la nature n'a jamais connues. Ainsi la source des erreurs est

en nous-mêmes, et par conséquent intarissable. Si l'invention de quelques arts utiles paraît nous avoir donné quelques avantages sur les anciens; si la facilité de voyager facilite les moyens de s'instruire; si l'établissement des postes rend la communication des lumières prompte et aisée; si l'imprimerie et l'art de représenter les objets par la gravure paraissent fixer la science, en multipliant l'instruction et en portant les connaissances acquises d'une extrémité du globe à l'autre, nous sommes trop continuellement sujets à des révolutions physiques et morales pour tirer de cette circulation des avantages durables: un instant malheureux, un incendie, un ouragan, un tremblement de terre, un homme puissant et absurde, fléau plus cruel que tous les autres, suffit pour anéantir les fruits de vingt siècles d'effort et de génie.

Les naturalistes nous ont donné de belles méthodes, de beaux systèmes; ils savent classer les êtres avec plus d'ordre et d'exactitude que nos intendans n'en mettent à classer les matelots dans les provinces maritimes; mais la nature méprise ces classes, et se moque de nos méthodes. Quel philosophe est assez hardi pour oser assurer qu'il n'y a point d'espèces perdues depuis cinq ou six mille ans que nous prétendons savoir quelque chose de l'histoire de notre globe, ou qu'il ne s'en est pas formé de nouvelles pendant cet intervalle, et qu'il ne s'en forme pas journellement? Pour prononcer sur ce seul point, il fau-

drait être immortel et remplir à la fois tout l'univers, comme cet être en question que nous connaissons si bien. La rapidité et la brièveté de notre existence nous doivent sans cesse rappeler ce joli mot de Fontenelle: « De mémoire de rose, » on n'a vu mourir un jardinier. » Il est évident que, pour les roses, le jardinier est un être immortel. Qu'une rose qui voudrait expliquer à ses sœurs les lois éternelles de la nature nous paraîtrait absurde et ridicule!

En lisant les deux nouveaux volumes que MM. de Buffon et Daubenton viennent de publier et qui font le dixième et le onzième de leur ouvrage, vous aurez occasion de vous confirmer dans toutes ses idées. On trouve dans le dixième l'histoire et la description d'un grand nombre d'animaux du Nord, de l'Afrique et de l'Amérique, dont les noms sont à peine connus. Tels sont l'ondâtra et le desman, le pecari ou le tajacu, la roussette et le vampire, le polatouche, le petit-gris, le pelmiste, le barbaresque et le suisse; le tamanoir, le tamandua et le fourmiller; le pangolin et le phatagin, les tatous, le paca; le sarigue ou l'opossum; la marmose, le cayopollin. Tout le travail de nos deux académiciens se réduit à la dissection de quelques individus de ces espèces, opération utile sans doute, mais qui ne répand aucune lumière sur leur nature, sur leur espèce, sur leur instinct, sur leurs mœurs, etc. L'histoire que M. de Buffon en a voulu tracer ne consiste que dans une réfutation assez en-

nuyeuse des erreurs où d'autres naturalistes sont tombés sur ces espèces; mais sans qu'il ait pu substituer à ces erreurs des notions plus certaines : les faits et les connaissances manquent partout; les conjectures et les inductions les remplacent bien mal.

Le onzième volume est plus intéressant. Il traite de l'éléphant, le premier des animaux; du Rhinocéros; du chameau et dromadaire; du buffle, bonasus, aurochs, bison et zébre; du mouflon et des autres brebis; de l'axis, ou la biche de Sardaigne, ou le cerf du Gange; enfin du tapir, ou l'anta du Brésil. L'histoire de l'éléphant et celle du chameau sont les deux morceaux distingués; mais on admire dans tous les articles de M. de Buffon ce coup-d'œil philosophique, cette tête saine et sage, ce style noble, élevé, majestueux qui enchante et agrandit, pour ainsi dire, le lecteur. Je me bornerai à quelques remarques, plus du ressort du goût que de la science.

En rendant compte des respects qu'on rend aux éléphans dans les cours indiennes, M. de Buffon observe que l'empereur vivant est le seul devant lequel les éléphans fléchissent les genoux, et que ce salut leur est rendu par le monarque. « Cependant, ajoute l'historien, les attentions, » les respects, les offrandes, les flattent sans les » corrompre; ils n'ont donc pas une ame humaine; cela seul devrait suffire pour le démontrer aux Indiens. » Voilà un plaisant argument; mais il est plus ingénieux et poétique

que philosophique. C'est un raisonnement à la Juvénal; il s'emploierait très-bien dans une satire, mais non pas dans un ouvrage sérieux.

En parlant de l'art avec lequel les Hottentots savent dresser le bœuf sauvage, M. de Buffon dit: « Les hommes les plus stupides sont, comme » l'on voit, les meilleurs précepteurs des bêtes; » pourquoi l'homme le plus éclairé, loin de con- » duire les autres hommes, a-t-il tant de peine à » se conduire lui-même? » Il n'y a point d'enfant qui ne puisse répondre à cette question.

Dans son discours sur les animaux de l'ancien et du nouveau continent, M. de Buffon a exposé une assez belle et grande vue. Il prétend qu'on ne trouve dans l'Amérique que les animaux qui ont pu passer dans ce nouveau continent par le nord de l'ancien. Tous ceux à qui leur tempérament ne permet pas de subsister dans le nord ne se trouvent pas dans le nouveau monde, parce qu'ils n'ont trouvé aucun passage praticable. Cette conjecture est belle et philosophique; mais il faut bien se garder de lui assigner un degré de certitude qu'elle ne saurait avoir, à cause de la disette des faits et des observations. Par exemple, M. de Buffon remarque qu'on n'a pas trouvé de bœufs dans l'Amérique méridionale, où il n'y a aujourd'hui que des bœufs sans bosse qu'on y a transportés d'Europe depuis la découverte, au lieu que l'Amérique septentrionale s'est trouvée remplie de bisons ou de bœufs à bosse. Ces bisons, dit M. de Buffon, y ont passé par le nord de l'Eu-

rope. Cependant il assure lui-même qu'il n'y a dans les parties septentrionales de l'ancien continent que des aurochs ou bœufs sans bosse, et que le bison ou le bœuf à bosse est un animal des pays méridionaux. Suivant ces observations, c'est l'auroch qu'on devrait trouver dans l'Amérique septentrionale, et non le bison.

Finissons par un fait important que M. de Buffon a ignoré sans doute, puisqu'il n'en parle pas, et que je tiens de M. l'abbé de Gagliani, qui s'en est assuré par lui-même; c'est que le rhinocéros a deux langues distinctes, placées l'une sur l'autre, de manière que l'inférieure avance jusque sur les bords de la gueule, comme dans les autres animaux, et que la supérieure couvre la moitié de l'autre depuis sa racine. Pour en comprendre le mécanisme, il faut se souvenir que le rhinocéros, ayant le col excessivement court et roide, ne serait guères en état de se procurer sa subsistance sans un museau très-allongé, au bout duquel la lèvre supérieure, avançant de beaucoup sur l'inférieure, lui sert, comme la trompe à l'éléphant, à ramasser sa nourriture et à la porter sur sa première langue. Celle-ci la jette sur la seconde qui en fait la déglutition. Notre langue suit un mécanisme à peu près pareil. Elle est élevée vers son milieu comme un pont, et c'est ce pont qui porte les alimens, après la trituration, à l'orifice du gosier. Vraisemblablement, la première langue du rhinocéros manquerait de ressorts, à cause de sa longueur; pour se former en pont, il a fallu à l'a-

final une seconde langue pour recevoir les alimens et les porter en arrière. Beau sujet de dissertation pour les sectateurs des causes finales!

On a agité dans un grand conseil, tenu avant le départ de la cour pour Compiègne, l'importante question de la libre exportation des grains, et la liberté de ce commerce a été accordée sous de certaines restrictions, qui ne la gêneront pas si elle ne rencontre pas d'autres obstacles dans l'exécution. On prétend que M. le Dauphin a dit qu'il était du parti de la libre exportation, avec environ douze milliors de Français, et que le roi s'est rangé du côté des jeunes; car les vieilles perruques étaient toutes pour les lois de prohibition, et ne voyaient que famine et calamités dans le libre commerce des blés. L'esprit de réglement nous obsède, et nos maîtres des requêtes ne veulent pas comprendre qu'il y a une infinité d'objets dans un grand état dont le gouvernement ne doit jamais s'occuper. Feu M. de Gournay, excellent citoyen, respectable par sa droiture et ses lumières, et qui nous a été enlevé trop tôt, disait quelquefois: « Nous avons en France une maladie » qui fait bien du ravage; cette maladie s'appelle » la bureaumanie. » Quelquefois il en faisait une quatrième ou cinquième forme de gouvernement, sous le titre de *bureaucratie*. A quoi bon en effet tant de bureaux, tant de commis, tant de secrétaires, tant de subdélégués, tant de maîtres des requêtes, tant d'intendans, tant de conseillers

d'état, si la machine va d'elle-même, et qu'il ne reste point de réglement à faire, pas une pauvre petite formalité à observer? Vous voyez bien que pour tous ces gens-là la liberté du commerce des grains doit être une hydre abominable. En tout pays, la raison ne s'établit qu'à la longue et qu'après avoir terrassé tous les monstres et tous les fantômes du préjugé et de la pédanterie. Voici la première victoire qu'elle remporte en France, à force de brochures, après un combat de douze à quinze ans; car il s'est bien passé quinze ans depuis l'excellent *Essai sur la police des grains*, publié par M. Herbert, qui, quelques années après son ouvrage, s'est défait lui-même, pour s'être ruiné par des entreprises malheureuses. Tous ceux qui ont écrit depuis sur ce sujet n'ont fait que répéter les idées de M. Herbert; mais cette répétition même était nécessaire, pour faire réussir enfin un projet si salutaire. Comment se peut-il donc qu'on ait défendu, en dernier lieu, d'écrire sur les affaires d'administration et de finance? Indépendamment de l'odieux des lois prohibitives, lorsqu'elles ne sont pas d'une nécessité absolue, ne sent-on pas que, quand sur dix mille sottises qu'on imprime, il ne se trouverait qu'une vérité, une vue utile, elle suffirait pour dédommager de l'inutilité des autres?

Parmi les ouvrages qui ont paru depuis quelques mois sur cette matière, il faut compter celui de M. Dupont, sur l'exportation et l'importation des grains, et une brochure de M. Abeille, intitulée;

Réflexions sur la police des grains en France et en Angleterre. Ce dernier morceau est très-bien fait.

Il me reste une inquiétude que je n'ai remarquée à aucun des auteurs qui ont écrit sur cette matière. Si la liberté de ce commerce s'établit en France en vertu des dernières résolutions, je ne doute pas qu'elle ne devienne une source de prospérité intarissable, et que cette seule permission ne soit plus effrayante pour les Anglais que toutes nos forces ensemble; mais pour en tirer tous les avantages que la France est en droit d'en attendre, ne faudrait-il pas en même temps abolir la taille arbitraire, le plus grand de nos maux? Car lorsqu'une culture heureuse et libre aura procuré de l'aisance au laboureur français, si indigent, si malheureux aujourd'hui, ne sera-t-il pas à craindre que monsieur le subdélégué le voyant mieux vêtu, sa femme et ses enfans mieux entretenus, n'en prenne occasion de l'augmenter à la taille? Ce serait un moyen sûr de lui faire passer l'envie de s'enrichir par une culture améliorée.

M. l'abbé Morellet a aussi publié un fragment de 35 pages sur la police des grains. Il prétend, dans cette lettre que les faits sont inutiles en matière d'administration, et ne doivent rien prouver; que c'est par des principes qu'il faut se conduire et non par des faits. En honneur, M. l'abbé Morellet se moque un peu de nous. Les principes sont-ils autre chose que ce qui résulte des faits? Lorsqu'un fait paraît contraire à un bon principe, ou

favorable à une absurdité, c'est une preuve qu'il y a quelque chose de caché dans ce fait, et que je n'en ai qu'une connaissance imparfaite; car un fait réel ne saurait être contraire à un bon principe, ou ce principe cesserait de l'être, si le fait lui était véritablement opposé. Ainsi, quoique notre cher abbé ait hasardé cette assertion d'un ton très-affirmatif, il me permettra de croire qu'il ne sait ce qu'il dit.

Paris, 15 juillet 1764.

On a donné le 5 de ce mois, sur le théâtre de la Comédie française, la première représentation des *Triumvirs*, tragédie nouvelle. C'est le dernier triumvirat de Rome dont il est question ici, c'est-à-dire celui de Marc-Antoine, de Lépide et d'Octave. Feu Crébillon avait traité le même sujet; ce fut sa dernière pièce, que nous vîmes jouer et tomber, il y a dix à douze ans. L'auteur de la tragédie nouvelle est anonyme; on prétend que c'est un ex-jésuite qui s'appelle Marchand, et je ne serais pas éloigné de croire cette pièce l'ouvrage d'un homme de collége (1).

Cette tragédie est tombée, et n'a point reparu. J'en ai vu cependant réussir de plus mauvaises: réussir, c'est-à-dire avoir un succès passager, et je crois que ceux qui ont applaudi *Cromwell* en dernier lieu n'étaient pas en droit de siffler *les Triumvirs*; mais enfin, le parterre n'était pas dis-

(1) Cette tragédie est de Voltaire. Grimm l'ignorait et sa critique n'en est que plus piquante.

posé cette fois-ci à l'indulgence. Julie disait à Octave, au dernier acte, avec emphase, en montrant Pompée:

Nous nous aimons tous deux pour le bonheur du monde.

Ce vers et quelques autres aussi plats firent rire. Les acteurs, en général, jouèrent fort mal. Le rôle du jeune Pompée, en particulier, était aussi mal fait que mal rendu, et le public fit justice de celui à qui Octave avait pardonné trop légèrement.

Il s'en faut bien sans doute que cette tragédie soit un bon ouvrage. Les trois derniers actes surtout sont pitoyables, et toute la fable en est ridicule et absurde. Faire dépendre le sort du triumvirat et de l'empire du monde, de l'intrigue de deux femmes et de l'intérêt de leur passion, voilà une invention peu heureuse. L'intérêt ne pouvait d'ailleurs tomber sur aucun acteur, et le dénoûment ne pouvait être satisfaisant. On voit que l'auteur a compté sur l'effet que ferait l'assassinat d'Octave au quatrième acte; mais cet événement n'en pouvait faire aucun, parce que tout le monde savait d'avance que l'auteur serait obligé de ressusciter Octave dans l'acte suivant. Il n'en coûte rien au poète de conduire son petit Pompée jusqu'au lit d'Octave, sans que personne s'oppose à leur passage; mais enfin, il faut bien qu'ils le laissent vivre, malgré qu'ils en aient, et de quelque commodité qu'il fût pour eux de s'en débarrasser.

Avec tout cela, malgré une intrigue très-in-

forme, malgré beaucoup d'absurdités et de platitudes dans le plan et dans les détails, si l'on m'assurait que l'auteur n'a que dix-huit ans, je n'en désespérerais pas. C'est que le ton en général est bien ; c'est que tous ces personnages parlent assez en Romains, qu'ils ont assez les idées et la tournure de leur siècle, et que ce mérite est fort rare ; c'est que le poète exprime ses idées souvent assez heureusement, qu'il les tire du fond de son sujet et des exemples domestiques, et que c'est ainsi que se traitent les grandes affaires, et non par maximes et avec cette fausse emphase si commune dans nos tragédies, et si fastidieuse aux gens de goût ; c'est que son style, quoiqu'inégal et souvent faible, m'a pourtant paru le véritable style de la tragédie, aussi long-tems qu'on la fera en vers alexandrins ; c'est qu'il serait pardonnable à un enfant, d'ailleurs de beaucoup de talent, de manquer un sujet qui exige le génie de Sophocle, c'est-à-dire, les talens de grand poète et de grand homme d'état réunis, pour être traité convenablement.

Jugez quel terrible effet aurait produit sur les théâtres des anciens cette scène entre Octave et Marc-Antoine, où ils décident du sort de Rome, où ils auraient marchandé entre eux la vie de tant de grands personnages, de tant d'illustres Romains ; où l'un aurait sacrifié son ami, son bienfaiteur, pour obtenir de l'autre la proscription de son frère ou de son allié ; où enfin l'intérêt aurait fait taire et la voix du sang, et celle de l'amitié, et celle de

la reconnaissance! Voilà un grand et illustre spectacle, digne d'être montré à une nation; mais de tels spectacles ne se verront que lorsque les théâtres redeviendront une école publique de mœurs et une des plus importantes institutions du gouvernement. Aussi long-tems qu'on n'ouvrira les théâtres que pour l'amusement et le délassement d'un certain ordre de citoyens, je l'ai déjà dit, il faudra renoncer à voir la tragédie reprendre son ancien et véritable lustre. C'est bien sur un théâtre où l'on ne peut faire de tragédie sans qu'il y ait de rôle de femme, qu'il faut traiter le sujet du triumvirat! Tout poète qui est obligé de mêler aux grands intérêts d'Octave et d'Antoine les petits intérêts de Fulvie et les tendres intérêts de Julie, est sûr de faire un mauvais ouvrage; tout poète qui entreprend de faire régler aux triumvirs leurs affaires en vers alexandrins, peut se flatter de leur mettre dans la bouche quelques vers heureux, mais n'approchera jamais du naturel et de la force d'une telle discussion, ni de l'effet terrible que produirait une telle conférence.

M. Algarotti vient de mourir en Italie. Cet homme est célèbre en Europe par ses liaisons et par le séjour qu'il a fait auprès d'un grand roi. Il a écrit dans sa langue un *Newtonianisme pour les dames*, ou des entretiens dans lesquels il explique le système de Newton, comme Fontenelle avait expliqué, dans ses *Mondes*, le système de Descartes. Cet ouvrage, trop vanté par M. de

Voltaire, a été traduit en français, et a eu une vogue passagère à Paris; mais il est oublié aujourd'hui. M. Algarotti a fait d'ailleurs plusieurs petits écrits sur la poésie et sur les beaux-arts. Il y en a un dans lequel il désire que l'opéra italien, en conservant sa musique, adopte le plan et la constitution de l'opéra français, en associant les ballets et les chœurs au fond du poëme. Cela a été tenté il y a quelques années, sans succès, à Parme, par ordre de l'infant. On traduisit l'opéra d'*Armide* de Quinault, que les Français regardent comme le chef-d'œuvre de leur théâtre lyrique; on traduisit encore l'opéra d'*Hippolyte et Aricie*; un des plus célèbres maîtres modernes, Fraetta, les mit en musique; la Gabrieli, la divine Gabrieli, y chantait; la nouveauté du spectacle avait attiré un monde prodigieux de toutes les parties d'Italie; mais, malgré tout ce qu'on a imprimé dans les feuilles publiques pour les vanter, ces opéras n'eurent point de succès. Le comte de Durazzo, intendant des spectacles à la cour de Vienne, a fait faire, en dernier lieu, un pareil essai dans l'opéra d'*Orphée et Euridice*, mis en musique par le chevalier Gluck. Cet ouvrage, dont j'ai eu occasion de voir la partition, m'a paru à-peu-près barbare. La musique serait perdue si ce genre pouvait s'établir; mais j'ai trop bonne opinion des Italiens, nos seuls maîtres dans les arts, pour craindre que ce faux genre leur plaise jamais. Je crois avoir démontré dans l'*Encyclopédie*, à l'article *Poëme lyrique*, que le plan

et la constitution de l'opéra français sont aussi vicieux que sa musique est froide et ennuyeuse, et que c'est un reste de barbarie qui nous a fait associer, ou plutôt confondre dans un même drame, deux imitations aussi distinctes que le chant et la danse.

Pour revenir à M. Algarotti, ce que je trouve de plus beau et de plus glorieux, c'est qu'il a pu laisser par son testament une marque de souvenir au roi de Prusse et une autre à M. Guillaume Pitt. C'est annoncer au public qu'il a été honoré de l'amitié de deux grands hommes, et je trouve plus de vanité à cela qu'à son épitaphe, quoiqu'en disent les pédans. Il a ordonné qu'on mît sur sa tombe : *Hic jacet Algarottus, sed non omnis.* (*Ci-gît Algarotti, mais pas tout entier.*) Cette épitaphe peut paraître chrétienne ou dévote, si vous voulez; mais pour vaine, je ne le sens pas. Je crois d'ailleurs que ce n'est que la parodie de celle qu'un autre Italien célèbre, dont le nom ne me revient pas, fit mettre sur sa pierre : *Hic jacet.... totus.* (*Ci-gît un tel, tout entier.*) L'abbé de Gagliani prétend que l'épitaphe de M. Algarotti appartient de droit à Farinelli, ou à Caffarelli, ou à Salimbeni, à qui il convient de la restituer.

La mort vient de nous enlever, à un âge peu avancé, M. le Vayer, ancien maître des requêtes. C'était un homme moins célèbre que savant et aimable. Il possédait toutes les langues anciennes et modernes, et avait, avec un esprit droit, des

connaissances fort variées. Il avait été, dans sa jeunesse, de la cour de mademoiselle de Charolais. Plusieurs couplets charmans, où la beauté et les grâces de cette princesse sont célébrées, sont de M. le Vayer. Il se perd tous les jours de bien jolies choses en ce genre, et c'est dommage. On prétend que ces riens ont nui à la fortune de M. le Vayer dans la carrière qu'il avait embrassée. Les pédans voudraient bien établir qu'il faut être aussi sot qu'eux pour être capable de places et d'emplois sérieux; ils ont du moins grand intérêt et grand soin de décrier les gens d'esprit. La vie privée, à laquelle M. le Vayer se vit condamné, ne lui fut point à charge. Il jouissait d'une fortune considérable avec une femme aimable qu'il aimait beaucoup, et dont il était adoré. Il passait une grande partie de l'année dans ses terres, où il faisait du bien, et où sa mémoire sera long-tems en vénération. Il est mort d'une manière bien malheureuse : il avait coutume de se baigner chez lui dans un bain, qu'on lui chauffait au moyen d'un cylindre rempli de charbons allumés. Le domestique, qui avait placé le cylindre à côté de la baignoire lorsque son maître y fut entré, oublia, en s'en allant, de l'emporter avec lui. On sait que la vapeur du charbon qui ne peut se dissiper dans l'air est un poison prompt et actif auquel rien ne résiste. On trouva le maître et son chien, qu'on avait enfermé avec lui dans la chambre du bain, sans vie.

Il vient de paraître un nouveau roman intitulé *Lettres du marquis de Roselle*, en deux parties, par madame Élie de Beaumont, femme du célèbre avocat de ce nom.

Le marquis de Roselle est un jeune seigneur fort riche, qui, entrant dans le monde avec un cœur tout neuf, un caractère honnête et des passions très-vives, tombe dans les pièges d'une fille de l'Opéra, qui joue la vertu avec lui, et lui tourne la tête au point de le déterminer à l'épouser. Il est prêt à consommer cet acte de folie et de honte, lorsqu'on réussit à lui ouvrir les yeux. Cette passion insensée ayant dérangé sa santé, on l'envoie aux eaux, où il devient amoureux d'une fille de condition peu riche, mais d'ailleurs charmante, et l'épouse au grand contentement de tout le monde.

Voilà toute la fable, qui est assez plate, comme vous le voyez. Ce M. de Roselle est un sot enfant, dont l'aveuglement, pour une courtisane, est trop bête pour intéresser. Il fallait un prodigieux génie pour rendre cette situation susceptible d'intérêt, et madame de Beaumont n'en a pas l'ombre. Son roman a pourtant eu une sorte de succès; c'est qu'il est rempli de sentimens honnêtes et d'une sorte de morale à la portée de tout le monde; on y trouve même quelques sermons assez chauds. On ne peut refuser de l'estime à une femme qui a écrit les *Lettres du marquis de Roselle;* mais on l'estimerait encore davantage si, après les avoir

écrites, elles les eût jetées au feu, parce qu'elle en aurait senti la médiocrité.

L'Homme ou le tableau de la vie, histoire des passions, des vertus et des événemens de tous les âges, trouvée dans les papiers de feu M. l'abbé Prévost, avec figures, trois volumes in-12, voilà le titre d'une insigne rapsodie qu'on vient de publier sous le nom d'un auteur célèbre, mort sur la fin de l'année dernière. Soit qu'on l'ait effectivement trouvé dans ses papiers, soit qu'un mauvais auteur ait voulu se servir d'un nom célèbre pour donner de la vogue à ses platitudes, on ne peut rien lire de plus détestable. On a publié dans le même tems la suite d'un roman que l'abbé Prévost avait commencé deux ans avant sa mort, et qu'il avait intitulé le *Monde moral*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire du cœur humain*. Ce roman consiste en aventures détachées, et la suite, qui paraît en deux parties, est encore plus mauvaise que les premiers volumes, qui n'eurent aucun succès dans leur tems. Enfin, on a ramassé en deux volumes des contes, aventures et faits singuliers recueillis de M. l'abbé Prévost. La plupart de ces rapsodies sont tirées du *Pour et Contre*, journal de ce laborieux écrivain. L'abbé Prévost était né avec beaucoup de talent; une conduite déréglée lui nuisit beaucoup. Il avait un besoin continuel d'argent, et il écrivait toujours. La réputation de ses premiers ouvrages le mit aux gages des libraires. Il aimait le

vin et les femmes, et trouvait le secret de dépenser tout ce qu'il gagnait.

M. Necker de Genève, chef d'une des plus fortes maisons de banque de Paris, a lu à la dernière assemblée générale de la compagnie des Indes un mémoire au nom des députés des actionnaires, du nombre desquels il était. Ce mémoire, qui a été imprimé, trace le nouveau plan d'administration sur lequel la compagnie se propose de continuer son commerce. Ce plan paraît très-bien combiné, et il vient d'être adopté par la compagnie. M. Necker est un homme de beaucoup d'esprit et de mérite. En crayonnant à la fin de son mémoire le tableau du véritable négociant, il a fait, sans le savoir, son propre portrait. Il serait à désirer que nous en eussions beaucoup qui lui ressemblassent. Le père de M. Necker, né à Custrin, était professeur en droit public à Genève, où il en publia des principes élémentaires, dont il se servait pour ses leçons.

AOUT 1764.

Paris, 1er. août 1764.

Il serait à souhaiter qu'on recueillît dans un *Lambertiniana* les mots et les traits particuliers de Benoît XIV, le plus infaillible de tous les successeurs du prince des apôtres, parce qu'il avait à lui seul plus d'esprit et d'agrément que tous ses prédécesseurs ensemble. Ce grand et aimable pontife voyant un jour entrer chez lui l'ambassadeur de France, M. le cardinal de Bachechouart, avec un air fort triste et un visage fort allongé: « Eh bien! qu'y a-t-il, monsieur l'ambassadeur, » lui dit-il? — Je viens de recevoir la nouvelle, » répond celui-ci en soupirant, que M. l'archevêque de Paris est de nouveau exilé. — Et tou» jours pour cette bulle, demande le pape? — » Hélas! oui, S. Père. — Cela me rappelle, re» prend le pontife, une aventure du tems de ma » légation de Bologne. Deux sénateurs prirent » querelle sur la prééminence du Tasse sur l'A» rioste; celui qui tenait pour l'Arioste reçut un » bon coup d'épée dont il mourut. J'allai le voir » dans ses derniers momens. — Est-il possible, me » dit-il, qu'il faille périr dans la force de l'âge, » pour l'Arioste que je n'ai jamais lu! Et quand

» je l'aurais lu, je n'y aurais rien compris; car je » je ne suis qu'un sot. »

Quand on lit de ces traits, tout hérétique qu'on est, on a envie de s'écrier : *Sancte benedicte, ora pro nobis*, et ne remets l'anneau du pêcheur qu'à ceux qui te ressemblent. Le comte de Bissy nous dit un jour, en parlant de ce pape et du bon Mahmoud, en son vivant grand-seigneur des Musulmans : « Ils sont si bons l'un et l'autre que si » on les changeait de place, qu'on fît l'un grand-» seigneur et l'autre pape, personne ne s'en aper-» cevrait. » Mais supposé que ce troc n'eût pas produit de changement dans le monde, je crois que le sérail, en revanche, s'en serait bien aperçu.

Cette dispute de la supériorité du Tasse ou de l'Arioste ne dure en Italie que depuis quelques cents ans, et il faut espérer pour la consolation des oisifs, qu'elle subsistera encore plusieurs siècles. Tous les gens d'esprit sont partagés sur la question, lequel de ces deux poètes a le plus de mérite, et tous les sots prennent fait et cause pour l'un ou pour l'autre, sans savoir pourquoi. A tout prendre, cela vaut encore mieux que de disputer sur la grâce efficace et sur d'autres questions aussi gaies et aussi intelligibles.

L'argument qui m'a toujours paru le plus fort en faveur du Tasse, c'est que c'est le poète du peuple. Les gondoliers de Venise, les paysans de la Toscane, ne chantent point les octaves de l'Arioste, mais celles du Tasse; ils savent le Tasse

par-cœur. Mais si cet argument est concluant, il s'ensuit que les couplets d'*Annette et Lubin* sont préférables à la plus belle sonate de Lolli ; car on chante les premiers sur les théâtres, dans les rues, dans les atteliers, dans les boutiques, et tandis qu'un petit nombre de connaisseurs s'extasie au jeu du divin Lolli (1), la multitude reste insensible. On peut dire que c'est là le sort de l'Arioste en Italie. Il a sans doute, quant au nombre, moins de partisans que le Tasse ; mais ses partisans sont bien plus pétulans, plus enthousiastes, plus ivres que les autres. C'est l'élite des esprits délicats qu'un beau vers, qu'un trait de génie et de verve transporte hors d'eux-mêmes, et affecte plus violemment et plus profondément en un clin-d'œil, que la beauté noble, soutenue et un peu froide du Tasse, ne saurait faire en un an. C'est donc toujours un procès qui reste

(1) Lolli est un virtuose attaché au duc de Wurtemberg, qui se trouve à Paris depuis quelques mois. C'est l'homme le plus éloquent que j'aie jamais entendu sur le violon ; il ravit, il trouble, il enchante ; son jeu est plein de hardiesses, mais la grâce ne l'abandonne jamais : ainsi, ce qu'on admire chez les autres comme difficulté vaincue, prend chez lui un caractère aimable et touchant. Il est venu ici avec un autre virtuose nommé Rodolphe, qui appartient au même prince, et qui joue des concerto de cor de chasse comme d'autres en jouent sur la flûte. Il ne lui en coûte rien de jouer l'adagio en *f. ut fa*, tierce mineure. En fourrant la main droite dans le pavillon de son cor, il monte ou descend chromatiquement de demi-ton en demi-ton. Ce Rodolphe est un homme unique, et Lolli est divin.

à juger entre le grand nombre et, s'il est permis de se servir de cette expression, ces gourmets en littérature, qui préfèrent ce qui est exquis et rare; et dont il n'appartient pas à tout le monde de sentir le charme, à une beauté plus commune et plus généralement sentie.

Cette dispute occupa un jour les gens d'esprit qui étaient en usage de s'assembler à Rome, une fois la semaine, chez monsignor Forteguerri. Ce prélat, célèbre en Italie par l'étendue de son génie et de ses connaissances, se déclara pour le Tasse. Il prétendit qu'il n'était pas bien difficile de réussir, lorsqu'à l'exemple de l'Arioste, on pouvait tout se permettre; et, pour prouver ce qu'il avançait, il s'engagea de faire lui-même un poëme dans le goût de *Roland furieux*, et d'en apporter des essais à la prochaine assemblée. En effet, huit jours après cette espèce de défi, il lut les dix premiers chants du *Ricciardetto*, dont le reste fut achevé avec la même rapidité. Ce poëme eut une vogue étonnante, et sa réputation n'a point diminué depuis. On y trouve à peu près les mêmes personnages que l'Arioste a rendus célèbres; mais surtout on y trouve le génie et la verve qui ont immortalisé les productions de ce grand poète. On peut dire que le *Ricciardetto* a fait plus de tort à l'Arioste que le Tasse ne lui en fera jamais, parce qu'il a partagé ses lauriers, au lieu que le Tasse jouissait d'un autre genre de gloire. Il faut dire aussi que monsignor Forteguerri soutint une mauvaise cause, peut-être,

d'une manière victorieuse, et que le *Ricciardetto* ne prouve point du tout qu'il soit aisé de faire un poëme dans le goût du *Roland furieux*; mais qu'il prouve seulement que monsignor Forteguerri était un homme d'un grand génie et d'une fécondité incroyable, vu le peu de tems qu'il mit à la composition de son poëme. Ce prélat a laissé, entr'autres productions précieuses, des *Sermones* en vers latins, dans le goût de ceux d'Horace, mais que sa famille n'a pas encore jugé à propos de publier, à cause de plusieurs traits répandus sur les plus illustres personnages d'Italie. C'est un ouvrage dont jouiront nos neveux, lorsque la génération renouvelée aura rendu ces traits indifférens.

Les cendres des grands hommes ne sont pas toujours respectées. Un rimailleur qui ne s'est point nommé vient de publier une imitation libre du *Ricciardesto* en vers français. Il n'en paraît que la moitié; l'auteur nous promet l'autre, au cas que celle-ci soit bien accueillie. En ce cas, nous pouvons être sûrs de ne la jamais voir; car personne n'a pu soutenir la lecture d'une imitation aussi barbare et aussi plate. Ce poète ne mérite d'éloges que parce qu'il ne trompe pas un instant sur son talent. Voici son début:

Je ne sais d'où me peut être venue
Certaine humeur logée en mon cerveau
D'écrire en vers un ouvrage nouveau,
Dont la matière est assez inconnue.

Ma muse aussi l'est même d'Apollon (1).
Fort peu lui chaut de lyre et d'harmonie ;
A travers *champ*, loin du sacré vallon
Son *chant* s'égare ainsi que son génie.

Quand un poète débute ainsi, on voit tout d'un coup ce qu'il sait faire, et on lui souhaite le bon soir sans aucun regret. Il serait à désirer, pour ceux qui ne peuvent lire le *Ricciardetto* dans l'original, qu'on en publiât une traduction en prose qui pût faire connaître ce charmant poëme; car de le traduire en vers français avec quelque fidélité, c'est une entreprise folle, et une simple imitation ne mérite point d'attention, parce qu'elle ne donne aucune idée ni du génie, ni du goût, ni des qualités, ni des défauts de l'ouvrage original.

La dispute sur la préférence des auteurs est ordinairement une marque de la frivolité des esprits; elle ressemble à ces tracasseries d'étiquette qui s'élèvent dans les fêtes publiques, où chacun dispute le pas; mais quand il est question d'affaires sérieuses et importantes, ces futilités disparaissent. On a long-temps disputé en France sur la prééminence des anciens ou des modernes, et il n'en est pas resté un bon ouvrage. Il y a douze ans que l'arrivée de deux mauvais bouffons d'Italie fit disputer tout Paris avec acharnement sur la musique italienne et sur la musique française. La dispute de la préférence de Pierre Cor-

(1) On le croit sans peine, et ce beau vers le prouve.

neille sur Racine ressemble à celle qui partage l'Italie entre l'Arioste et le Tasse. On sait, par les lettres de madame de Sévigné, et par d'autres monumens de ce temps, avec quel mépris les partisans de Corneille parlaient de Racine, et c'était alors le grand nombre; mais plus une nation cultive les lettres, plus le goût s'épure; l'élégance et l'harmonie, d'abord à peine senties, deviennent bientôt des qualités sans prix, et voilà la raison pourquoi Corneille perd tous les jours de ses partisans, et pourquoi Racine en acquiert tous les jours de nouveaux; mais dans le fond, la dispute est frivole: parce que César est un grand homme, il ne s'ensuit pas que Pompée soit un polisson.

On a assez parlé des maux de la guerre; les philosophes, les poètes, les ames sensibles et tendres, se sont efforcés à l'envi d'en faire un tableau effrayant; mais la paix n'a-t-elle pas ses maux comme la guerre, et celle-ci n'est-elle pas aussi nécessaire que les ouragans le sont dans la nature pour ébrancher les arbres, purifier l'air, et donner du ressort à toute la machine engourdie par une température trop égale? Je crois qu'on ferait un ouvrage neuf et intéressant sur les maux de la paix. Le repos et l'oisiveté qu'elle entraîne émoussent à la longue les esprits et leur ôte la vigueur; tout s'affaiblit et s'endort, et l'on ne s'occupe plus que de choses futiles et de niaiseries. De-là la multiplicité des académies, le goût des disputes frivoles et du bavardage. L'esprit militaire se perd dans un long repos, et l'on

n'est pas en droit de dire qu'il n'y a point de mal qu'une nation qui n'est plus dans le cas de se défendre, perde l'esprit militaire. Il ne faut pas croire que cet esprit soit seulement utile à ceux qui combattent pour l'état; il se répand sur toutes les conditions d'une nation guerrière, il influe jusque sur les arts qu'on a appelés les arts de la paix par excellence. La poésie, la peinture, la musique, tout en a besoin, tout en reçoit un caractère de vigueur, seul capable de rendre les productions d'un siècle dignes de l'admiration des siècles suivans; tandis que la paix ne produit à la longue que des dissertations des sonnets, des madrigaux, des fadeurs et des fadaises.

Lorsqu'on veut se former une juste idée de l'estime que mérite la nation italienne, il faut la considérer produisant tant de chefs-d'œuvre dans tous les genres, après avoir absolument perdu l'esprit militaire au milieu de ses états divisés, et lorsque l'Italie était depuis long-temps le théâtre des querelles étrangères, sans que la nation y prît aucune part directe. Son génie a long-temps résisté aux effets inévitables de l'oisiveté; mais, à la longue, il arrivera pourtant qu'il n'y aura plus en Italie que des arcadiens, des faiseurs de sonnets et des *cicisbei*, parce que la plus grande partie de la noblesse n'a d'état que celui de la robe ou de la prélature. Heureusement pour les arts, il n'est pas à craindre que cette maladie de la paix gagne toute l'Europe, et il restera toujours assez de su-

jets de guerre pour nous conserver l'esprit militaire avec tous ses avantages.

M. l'abbé de Mably vient de donner une nouvelle édition de son *Droit public de l'Europe depuis le traité de Westphalie*. C'est un ouvrage utile, mais qui pourrait l'être davantage. On lit à la tête de chaque traité une espèce de discours sur les guerres et les négociations qui l'ont précédé. Vous trouverez dans ces morceaux une politique assez sensée, mais rarement lumineuse. Ils sont quelquefois accompagnés de petites dissertations sur des questions du droit politique importantes et curieuses. A la suite de ces discours, on trouve les articles de chaque traité; mais il fallait ou les rapporter tous, ou ne rapporter que ceux qui sont en vigueur.

Le troisième volume, que l'auteur vient d'ajouter aux deux premiers qui étaient déjà connus, renferme les trois derniers traités, et me paraît fort inférieur aux volumes précédens. Ce n'est, pour ainsi dire, qu'une copie des traités et de quelques pièces qui y ont rapport, soit que l'auteur n'ait pas donné à cette addition les mêmes soins, soit qu'il ait manqué de courage en parlant d'événemens trop récens. Cette dernière opinion me paraît d'autant plus vraisemblable, que M. l'abbé de Mably a déjà pensé se faire des affaires avec son livre sur les négociations, où le traité de Versailles avec la cour de Vienne était attaqué avec beaucoup de hardiesse. Après tout,

il vaut mieux dormir tranquillement et se taire, et le raisonnement le plus profond et le plus lumineux ne vaut pas une nuit passée à la Bastille.

Le morceau de droit politique le plus curieux est l'article séparé qui réunit tous les traités de commerce. Le discours qui précède ces traités est dans les bons principes, et prouve que l'auteur a des connaissances.

Les continuateurs d'ouvrages commencés par d'autres ont ordinairement la plus mauvaise réputation du monde, et ne la méritent que trop souvent. M. de Villaret est peut-être le seul qui fasse exception de cette règle. Depuis la mort de l'abbé de Vély, il s'est mis à continuer l'*Histoire de France*, commencée par celui-ci, et, de l'aveu de tout le monde, son travail est très-supérieur à celui de son prédécesseur. Cela n'était pas fort difficile. L'ouvrage de l'abbé de Vély avait été fort prôné; toute l'académie des inscriptions s'intéressait à lui faire une réputation : les gens médiocres sont toujours sûrs de trouver des prôneurs et des partisans, tandis que les hommes supérieurs sont obligés d'arracher les suffrages. Le plan sur lequel l'abbé de Vély prétendait avoir travaillé était excellent. L'*Histoire de France*, sous sa plume, ne devait pas être un ramassis de récits de batailles, comme dans le P. Daniel; mais un tableau des mœurs de la nation avec les époques des lois et des révolutions. Toute histoire doit sans doute être écrite sur ce plan; mais,

après ce bel exposé de l'abbé de Vély, on est tout étonné de lire une histoire guère moins ennuyeuse que celle du pauvre jésuite Daniel, et surtout écrite dans un ton bourgeois qui dégoûte. C'est que, quoi qu'en disent nos pédans, l'histoire ne peut être écrite que par un philosophe; et cette sorte de critique, qui est nécessaire à un historien de siècles barbares et de tems obscurs, est encore une qualité bien rare. Depuis que la qualité d'homme de lettres est séparée de celle d'homme d'état, les historiens ont disparu, et le talent de l'histoire est devenu de tous les talens le plus rare. M. de Villaret vient de donner le treizième et le quatorzième volumes de son *Histoire.*

Il faut conserver ici un sonnet de Crudeli, poète célèbre en Italie par ses talens et par ses malheurs. Crudeli doit être compté au nombre des meilleurs poëtes de cette patrie du génie, et c'est la dernière victime de l'inquisition; des mœurs plus douces ayant triomphé enfin dans cette belle contrée de l'Europe, malgré les prêtres, de la cruauté de ce tribunal abominable. Je ne sais pourquoi on a oublié ce sonnet dans le *Recueil des Poésies de Crudeli.* On ne peut rien lire de plus beau, de plus noble et de plus poétique. C'est la Virginité qui parle à l'Epousée.

Per le nozze d'una dama Milanese.

Del letto marital questa è la sponda.
Più non lice seguirti; io parto; addio.

Ti fui custode dall' età più bionda,
E per te gloria accrebbi al regno mio.

Sposa e madre or sarai, se il ciel seconda
L'insubra speme ed il commun desio.
Già vezzeggiando ti carpisce e sfronda
I gigli amor che di sua mano ordìo.

Disse, e disparve in un balen la Dea,
E in van trè volte la chiamò la bella
Vergine che di lei pur anche ardèa.

Mà scese intanto sfolgorando in viso
Fecondità, per man la prese, e di ella
Al caro sposo, e'l duol cangiossi in riso.

Épitaphe de madame la marquise de Pompadour, morte le 15 avril 1764.

Ci-gît Poisson de Pompadour,
Qui charma la ville et la cour;
Femme infidèle et maîtresse accomplie:
L'Hymen et l'Amour n'ont pas tort,
Le premier, de pleurer sa vie,
Le second, de pleurer sa mort.

M. Dorat, ou son ami M. de Pezay, vient de faire imprimer dans la même brochure une *Lettre d'Alcibiade à Glycère*, bouquetière d'Athènes, suivie d'une *Lettre de Vénus à Pâris*, et d'une *Épître à la Maîtresse que j'aurai;* le tout orné d'estampes et de vignettes. Voilà encore trois morceaux de poésie dont aucun n'est bon; le dernier seul est passable, et encore faut-

il être excessivement indulgent. Messieurs, vous vous faites trop imprimer. Si vous ne finissez, nous dirons incessamment que vous nous vendez des jolies images de M. Elisen pour faire passer vos vers qui ne le sont point du tout.

M. Duclairon vient de faire imprimer sa tragédie de *Cromwell*, et en même tems, il en a paru une autre aussi en vers et en cinq actes. On prétend qu'elle est d'un ci-devant soi-disant le père Marion, jésuite. Quoi qu'il en soit, elle est encore un peu plus mauvaise que celle de M. Duclairon. Celui-ci a pris pour sujet de sa tragédie le moment de la mort de Cromwell; l'autre, au contraire, le moment du supplice du roi Charles Ier. Ce poète est froid et plat, et l'expression est chez lui toujours à côté de l'idée, ce qui est une marque certaine de l'absence du talent. Tout le rôle de Charles consiste à dire des injures à ses ennemis. Le poète, en revanche, peint ce roi infortuné comme un Titus ou un Trajan. On sait assez que Stuart n'était pas cela, et qu'il ne ressemblait ni à un bon, ni à un grand roi. Il assure cependant que

La vertu d'un grand roi, c'est d'être débonnaire.

mais depuis le sort de Louis-le-Débonnaire, qui perdit une grande monarchie formée par son père, les rois de la terre devraient être dégoûtés

de cette épithète. Cromwell, de son côté, dit dans un monologue:

Il n'est pas temps encor de nous faire connaître ;
Je veux être tyran, mais non pas le paraître.

Quel est l'homme qui se soit jamais proposé d'être tyran? On est dur et cruel de caractère, on fait des injustices et des abominations pour parvenir à ses fins; mais nos poètes font prendre à leurs acteurs le métier de tyran, comme nos grands marchands de la rue Saint-Denis achètent à leurs fils un office de conseiller au parlement.

Paris, 15 août 1764.

Le 1er. de ce mois, on a donné sur le théâtre de la Comédie française la première représentation de *Timoléon*, tragédie nouvelle, par M. de La Harpe. C'est le second essai de ce jeune poète dans la carrière dramatique; mais le succès de *Timoléon* est fort différent de celui du comte de *Warwick*.

On peut lire dans Diodore de Sicile, dans Cornélius Népos, et surtout dans Plutarque, l'histoire de l'illustre Corinthien que M. de La Harpe a choisi pour le héros de sa nouvelle tragédie. On sait que, plein de ce fanatisme de la liberté et de la patrie qui a produit dans tous les tems des actions si grandes et si mémorables, il se mit à la tête de ces généreux citoyens qui défendirent la république contre la tyrannie de son frère Timophane, et que, n'ayant point réussi à

lui inspirer des sentimens plus modérés, il consentit enfin à sa perte, non sans un regret extrême. Timophane fut assassiné en présence de Timoléon. Cette action héroïque, à laquelle Corinthe dut la conservation de sa liberté, fut admirée par les uns et blâmée par les autres. Sa propre mère ne put lui pardonner la perte d'un fils coupable, et Timoléon en conçut un si violent chagrin, qu'il renonça aux affaires pour vivre dans la retraite à la campagne; mais lorsque les Corinthiens eurent résolu d'envoyer des troupes en Sicile, pour secourir la ville de Syracuse qu'ils avaient fondée, contre les usurpations de ses tyrans et des Carthaginois, Timoléon fut nommé pour être à la tête de ces troupes. Il alla donc faire la guerre en Sicile, et, après dix ans d'exploits et de succès incroyables, il parvint à délivrer cette île de l'esclavage, et à rendre la liberté et des lois à Syracuse. Il y jouit long-tems de ses travaux et de sa gloire, et mourut sans avoir revu sa patrie.

Voilà le précis de la vie de Timoléon.

Cette pièce n'a point réussi. Elle aurait eu cependant quelques représentations sans un accident arrivé à un des principaux acteurs. Timophane le Kain s'est donné une entorse qui l'a mis hors d'état de jouer. Je doute que cette pièce reprenne après le rétablissement de l'acteur; elle n'a que trop confirmé les craintes de la plus saine partie du public sur le talent de M. de La Harpe, et il me paraît maintenant décidé que ce jeune

poète n'aura jamais de succès solides dans la carrière dramatique.

Quoique le plan de *Timoléon* soit très-informé, comme vous pouvez voir, il était aisé cependant de montrer du talent dans l'exécution de ce plan. Timoléon pouvait être grand et touchant, la situation de cette mère pouvait être pathétique; l'amour même de Timophane et d'Eronime, tout absurde qu'il est, pouvait n'être pas sans quelque intérêt; mais malheureusement M. de La Harpe n'a point de sentiment; il est toujours froid, il manque partout de chaleur et de force tragique. La tragédie de *Timoléon* a le plus grand de tous les défauts, celui auquel rien ne peut remédier, le défaut d'intérêt.

Le talent de M. de La Harpe se borne à écrire purement et correctement, et c'est un mérite sans doute, dans cette foule d'ouvrages d'un style barbare qu'on voit successivement paraître et disparaître sur nos théâtres. Vous trouverez dans la tragédie de *Timoléon* plusieurs tirades bien faites, quoique déplacées quant au fond et quant au ton; comme morceaux détachés, on pourra les lire avec plaisir. M. de la Harpe pourra réussir dans des genres de poésie plus froide, pour ainsi dire, comme dans les épîtres, dans l'héroïde, etc.; mais s'il fait jamais une tragédie, je serai bien trompé.

On dit souvent que nous approchons de notre hiver, et il faut bien que cette saison vienne après les autres. Si cela est, on peut dire que M. de La

Harpe est notre soleil du mois de novembre. C'est bien toujours le soleil, mais sans chaleur, sans force, sans action; il ne sait ni atteindre, ni pénétrer, ni répandre cette influence puissante et douce qui porte à toute la nature l'existence et la vie.

M. Drouais le fils, peintre de l'académie, vient d'exposer dans une salle du palais des Tuileries, le portrait de madame de Pompadour, de grandeur naturelle, travaillant au métier, dans un cabinet où l'on voit d'un côté une large draperie formée par des rideaux, de l'autre des livres, des instrumens de peinture et de musique, etc. Devant le métier est un petit épagneul regardant sa maîtresse qui a suspendu son travail et qui paraît méditer. Ce tableau, qui est un chef-d'œuvre, a été achevé depuis la mort de cette femme célèbre. La tête était finie dès le mois d'avril de 1763. On ne peut rien ajouter à la grâce de la figure, quoique dans une situation peu favorable à la peinture, à la richesse et au fini des habits, au goût qui règne dans l'ensemble: le petit chien m'a paru ce qu'il y a de moins bien. Tous les maîtres de notre académie ont peint madame de Pompadour; mais, à mon gré, Drouais les a tous surpassés. C'est le seul homme qui sache peindre les femmes, parce qu'il sait les faire ressembler sans nuire à cette délicatesse et à cette grâce qui fait le charme de leur physionomie. Aussi, je suis persuadé que toutes nos femmes voudront désormais être peintes par Drouais.

A côté de ce grand et beau tableau, qui est à vendre, à ce qu'on prétend, il a exposé le portrait d'un petit Anglais de huit ou dix ans, fils de mylord Holland. Cet enfant est habillé à l'anglaise, avec une petite fraise autour du col, les cheveux châtains, bien peignés, plats et sans poudre. Ce petit morceau est à tourner la tête.

Feue madame la princesse de Gallitzin, femme du ministre plénipotentiaire de Russie à la cour de Vienne, éprise du talent de mademoiselle Clairon, avait fait peindre cette célèbre actrice en Médée, traversant les airs dans son char magique, et montrant à son perfide époux ses enfans égorgés à ses pieds. Ce tableau, exécuté par Carle Vanloo, le premier de nos peintres, et de même grandeur que celui du *Sacrifice d'Iphigénie*, que ce maître a fait pour le roi de Prusse, a été exposé en son temps au salon, non sans essuyer beaucoup de critiques. La figure du Jason, entre autres, fut généralement condamnée, et l'on dit que le peintre l'a retouchée depuis; celle de l'actrice était très-ressemblante. Depuis que mademoiselle Clairon est en possession de ce grand et magnifique tableau, le roi a ordonné qu'il fût gravé à ses dépens, et a fait présent à l'actrice de la planche. Cette estampe paraîtra dans le courant du mois prochain; on dit qu'elle sera parfaitement bien exécutée, et que l'exemplaire coûtera un louis. Ceux qui seront curieux d'avoir une belle épreuve feront bien de se dépêcher.

Lorsque j'étais à Genève, il y a quelques années, M. de Voltaire avait fait acquisition d'un étalon danois bien vieux, avec lequel il se proposait d'établir un haras dans sa terre. Il avait une demi-douzaine de vieilles jumens qui le traînaient lui et sa nièce. Un beau matin, l'oncle se mit, lui et sa nièce, à pied, pour abandonner les six demoiselles aux plaisirs de l'étalon; il espérait être dédommagé de cette petite gêne par une belle race de chevaux danois nés aux Délices, près Genève. Ses essais ne furent point heureux; les efforts du vieux danois ne fructifièrent point; cependant son maître nous en donnait tous les jours le spectacle dans son jardin au sortir du dîner. Il voulait surtout le montrer aux femmes qui venaient dîner chez lui. « Venez, mesdames, » s'écriait-il, voir le spectacle le plus auguste; » vous y verrez la nature dans toute sa majesté. » Cette folie, qui nous amusa long-temps, a donné à M. Hubert l'idée d'une découpure très-plaisante qu'il vient d'envoyer à Paris à son commissionnaire, qui veut la vendre dix ou douze louis.

On voit au milieu du tableau la jument saillie par l'étalon. A côté, sur une butte un peu élevée, on voit Voltaire, son habit boutonné, sa grande perruque, et par-dessus un petit bonnet: c'est son accoûtrement ordinaire. Il est parlant; il est plein d'enthousiasme. Il a saisi une jeune fille par la main pour lui montrer l'auguste spectacle. Elle recule, et fait les plus grands efforts pour se dégager. A côté d'elle, sa compagne se met à

courir de toutes ses forces, de peur d'être aussi saisie par Voltaire. Derrière ce groupe, on voit deux hommes qui se tiennent les côtés de rire. Dans le fond on voit un château, et sur un balcon de ce château une femme que les mauvais plaisans disent ressembler à madame Denis : cette femme regarde le spectacle auguste avec une lunette d'approche. De l'autre côté de la jument, on voit une paysanne avec son mari, ayant un petit enfant dans ses bras et regardant paisiblement l'auguste spectacle. Cette dernière idée, pleine d'esprit et de délicatesse, achève de rendre ce morceau précieux ; elle tempère ce que le reste pourrait avoir de trop libre. C'est une idée que notre Greuze n'aurait pas dédaignée. Ce Hubert est un homme plein de génie et d'un talent unique. Il peut dire hardiment à Voltaire et à Greuze et à tous les peintres du monde : *Anch' io son pittore.*

On dit que la faculté de médecine vient enfin de se décider en faveur de la tolérance de l'inoculation. Si cela est, il ne lui a fallu que quatorze mois pour prendre un parti sensé ; ce n'est pas trop. Depuis le petit livre de M. Gatti, qui est le seul qui restera sur cette question, il a paru une *Dissertation neutre sur l'inoculation*, qui lui est très-opposée ; une autre brochure qui a pour titre : *l'Inoculation de la petite vérole*, renvoyée à Londres par M. le Hoc, qui s'appelle aussi Candide, et qui n'est que bête ; M. le comte

de L....., enfin, a publié des *Observations critiques* sur une lettre que M. Gatti a fait imprimer l'année dernière, et qu'il aurait aussi bien fait de garder dans son portefeuille. Quant à la brochure de M. de L....., c'est, comme de coutume, un bavardage obscur et sans but; la lettre qui se trouve à la fin, adressée à l'auteur de *Candide*, pour savoir si celui qui a écrit contre l'inoculation est le véritable Candide, pouvait être très-plaisante, et ne l'est point du tout. M. de L..... cherche toujours à occuper le public de lui, mais malheureusement ce n'est pas toujours à son avantage. Il vient de faire annoncer dans les journaux qu'il a découvert une porcelaine supérieure à toutes les autres. Cela pourrait bien être vrai; mais l'intérêt de la vérité oblige de dire que cette découverte est due à M. de Montami, premier maître d'hôtel de M. le duc d'Orléans, qui a donné son secret à M. de L....., il y a plusieurs années, dans l'espérance qu'il ferait la dépense nécessaire pour le porter à sa perfection. Jusqu'à présent, M. de L..... n'a fait que déranger les essais de MM. Roux et Darcet, deux chimistes habiles qu'il a employés, et qui sont très-propres à conduire une entreprise bien commencée. Au reste, le but de M. de Montami était de vendre une assiette de porcelaine huit ou dix sous au plus; il prétend que ce n'est pas la peine de se tourmenter pour faire une porcelaine d'un prix exorbitant. La sienne a tous les caractères de la vieille por-

celaine du Japon; mais aussi long-temps que M. de L..... s'en mêlera, je crains bien que, malgré ses annonces, elle ne devienne jamais commerçable.

On a annoncé ainsi avec beaucoup d'emphase, dans nos papiers publics, l'importante découverte de M. Poissonnier, médecin, qui prétend faire époque dans le discours d'Antoine Vadé aux Welches, pour avoir inventé le secret de dessaler l'eau de la mer. Il y a dix ou douze ans qu'un anglais, nommé Apelby, trouva ce secret, et reçut une récompense du parlement d'Angleterre. Cette découverte fut cependant négligée à Londres, comme il arrive volontiers lorsque les choses ne sont pas d'une nécessité immédiate. M. de Masones, alors ambassadeur d'Espagne en France, eut la curiosité de faire répéter le procédé d'Apelby par M. Rouelle, le premier de nos chimistes. Il fit venir plusieurs tonneaux d'eau de la mer, et M. Rouelle la dessala parfaitement en suivant les procédés d'Apelby qu'il approuva. Cette opération se fait par l'alkali fixe combiné avec de la chaux vive; la chaux même toute seule suffit pour produire cet effet. Elle décompose et précipite la partie bitumineuse de l'eau de la mer; quant à la partie saline, on sait bien que les sels ne montent point dans la distillation. Voilà le secret d'Apelby et celui de M. Poissonnier. Ce dernier, pour donner à son secret un air de nouveauté, prétend que l'eau de la mer ne

contient point de bitume; mais nos chimistes disent qu'il se moque du public. Il se peut que M. Poissonnier ait trouvé le moyen de rendre la machine qui distille plus simple, moins embarrassante pour les vaisseaux, ou d'économiser le charbon nécessaire à l'opération, etc., et Antoine Vadé, qui est l'ennemi juré des charlatans, sera charmé de lui rendre justice à cet égard, lorsque la machine dessalatoire sera devenue aussi commune sur nos vaisseaux, qu'elle est prônée dans nos gazettes.

Le nombre des bons esprits est toujours excessivement petit; le sort des autres, c'est d'être absurde, soit qu'ils s'attachent aux premiers, soit qu'ils cherchent à les combattre. Aristote était un grand philosophe; voyez ce que les scolastiques en ont fait. Le même sort attend les Newton, les Montesquieu, tous les philosophes modernes qui ont bien mérité de l'humanité par leurs ouvrages. Dans la foule des esprits absurdes, les uns les attaqueront à outrance, les autres embrasseront leurs idées sans en connaître l'étendue et les bornes; on poussera tout à l'extrême; on oubliera que de la vérité et du bon sens à l'absurdité il n'y a qu'un pas, et, à force de bavarder, on introduira un jargon barbare et inintelligible. J'ai bien de la peine à croire que l'invention de l'imprimerie puisse prévenir ou reculer cette chute, quand je vois combien la

raison à peu de défenseurs dont elle puisse se glorifier.

Un genevois, M. Roustan, qui prêche actuellement la parole de Dieu dans une chapelle de Londres, qui a autant de chaleur que de sottise, au demeurant, singe de Jean-Jacques Rousseau, a publié en Hollande une *Offrande aux autels et à la patrie*, dans laquelle il défend le christianisme contre les attaques de son ami Rousseau. Le résultat de son bavardage, c'est qu'il faut être calviniste pour être bien gouverné. Ensuite, il prouve, contre le *Siècle de Louis XIV*, par M. de Voltaire, que les quatre beaux siècles de littérature ont produit beaucoup de malheurs et de crimes; *item*, que Louis XIV a commis beaucoup de fautes et d'injustices; ce qui empêche, comme vous voyez, que Molière et La Fontaine ne soient de grands poètes, le Poussin et le Sueur de grands peintres. Le dernier morceau, sur les moyens de tirer un peuple de sa corruption, est également pitoyable.

Un Roustan français, que je ne connais point, vient de nous envoyer d'Abbeville en Picardie une brochure de quarante pages, toute aussi lumineuse et bien raisonnée; elle a pour titre le *Fanatisme des philosophes*. On attribue cette brochure à M. Gresset; mais j'ai de la peine à le croire si plat. Cet auteur éclairé, quel qu'il soit, prétend que les philosophes portent la pourriture partout, et que les princes qui ont été élevés par eux n'ont été que des monstres, témoins Néron

et Alexandre-le-Grand qu'il associe ensemble; et il nous assure que si ce dernier n'était mort au milieu de sa carrière, nous en aurions vu des forfaits exécrables. Il dit aussi que si l'on avait rendu justice à Leibnitz, il serait mort aux Petites-Maisons. Quant à l'éducation, je ne sais si c'est la crainte d'avoir des Néron ou des Alexandre qui a fait ôter aux philosophes le dangereux emploi d'élever les princes; mais, grâces au ciel, du moins dans les états catholiques, les prêtres ont bien garanti les peuples de cet affreux malheur, et je ne connais aujourd'hui, de tous les princes de la communion romaine, que le fils de l'infant don Philippe, élevé par le philosophe Condillac, qui coure risque d'être un monstre abominable. Si une grande princesse de nos jours a voulu confier l'héritier de son trône à un philosophe, j'espère qu'elle frémira du danger qu'elle a couru, en lisant l'auteur du *Fanatisme des philosophes*, et qu'elle le mandera lui-même d'Abbeville en Picardie pour former le successeur de ses vertus et de sa gloire par ses maximes pleines de raison et de lumière.

Les philosophes, qui sont la source de tous nos maux, et qui, entr'autres, nous ont fait perdre tant de batailles pendant la dernière guerre, sont aussi cause de la chute de l'opéra français, ainsi que de l'ancien opéra comique en vaudevilles, et de la fureur avec laquelle on court au nouvel opéra comique en musique. On a déploré cet

aveuglement dans une feuille intitulée *les Baladins*, ou *Melpomene vengée*, où l'on prouve que le dégoût du siècle pour l'opéra français est une suite de la corruption des mœurs et de l'extinction du patriotisme. Un baladin a voulu répondre à cet auteur chagrin, qui lui a opposé tout de suite son dernier mot en réplique.

Il faut reprendre un peu la correspondance du patriarche des Délices avec un des fidèles. C'est une récapitulation aussi instructive qu'amusante de notre littérature.

ÉPÎTRE *à un des fidèles*, *du* 17 *octobre* 1763.

Mon cher frère, vous savez que je m'adresse à vous pour le spirituel et pour le temporel. Voici une lettre pour M. Mariette, qui regarde l'un et l'autre. Je vous supplie de lire le paquet; vous y verrez qu'on ne laisse pas de trouver dans ce siècle-ci de la protection contre la sainte église; mais il y a toujours de grandes précautions à prendre contre elle, malgré cette protection même.

Plusieurs personnes me parlent du mandement du sieur évêque du Puy, frère du célèbre Pompignan; voudriez-vous bien avoir la bonté de me le faire tenir? Il faut bien lire quelque chose d'édifiant. Saurin a-t-il fait imprimer sa tragédie?

AUTRE *épître du* 29 *octobre* 1763.

J'ai reçu, mon cher frère, l'inlisible ouvrage du digne frère du sieur le Franc de Pompignan.

Je sais bien qu'il ne mérite pas de réponse ; cependant on m'assure qu'on en fera une qui sera courte, et qu'on tâchera de rendre plaisante. Tout ce qui est à craindre, c'est que le public ne soit las de se moquer des sieurs le Franc de Pompignan.

Heureux nos frères que leurs ennemis soient si ennuyeux !

AUTRE *épître du 4 novembre* 1763.

Mon cher frère et mes chers frères, vous avez bien raison de dire que les peuples du Nord l'emportent aujourd'hui sur ceux du Midi. Frère Protagoras se trouve dans une position qui me paraît embarrassante. Le voilà entre l'impératrice de Russie et le roi de Prusse, et je le défie de me dire qui a le plus d'esprit des deux. Jean-Jacques, dans je ne sais quel de ses ouvrages, avait dit que la Russie redeviendrait bientôt esclave, malheureuse et barbare. L'impératrice l'a su ; elle me fait l'honneur de me mander que tant qu'elle vivra elle donnera très-impoliment un démenti à Jean-Jacques. Ne trouvez-vous pas, comme moi, cet *impoliment* fort joli? Sa lettre est charmante ; je ne doute pas qu'elle n'en écrive à M. d'Alembert de plus spirituelles encore, attendu qu'elle sait très-bien se proportionner.

Gardez-vous bien, je vous en supplie, de solliciter Mlle. Clairon pour faire jouer *Olympie ;* c'est assez qu'on la joue dans toute l'Europe, et qu'on

la traduise dans plusieurs langues. On vient de la représenter à Amsterdam et à la Haye avec un succès semblable à celui de *Mérope;* on va la jouer à Pétersbourg. Laissez aux Parisiens l'opéra comique et les réquisitoires. La France est au comble de la gloire; il faut lui laisser ses lauriers.

Le mandement du digne frère de Pompignan m'a paru un ouvrage digne du siècle. On m'a montré pourtant une petite réponse d'un évêque son confrère. Il me paraît que ce confrère n'entre pas assez dans les détails; apparemment qu'il les a respectés, et que l'évêque du Puy s'étant retiré dans le sanctuaire, on n'a pas voulu l'y souffleter.

AUTRE *épître du 26 novembre* 1763.

Frère très-cher, le voyageur qui vous rendra cette lettre est M. Turretin; il est philosophe et aimable. Agréez ce traité de la tolérance; ayez-en pour le style; je ne vous en demande point pour le fonds. On croit que cette petite semence de moutarde produira beaucoup de fruit un jour; car vous savez que la moutarde et le royaume des cieux c'est tout un.

Eh bien, que font les parlemens? Veulent-ils faire revenir le tems de la fronde? Ont-ils le diable au corps? Mais ce ne sont pas là nos affaires.

SEPTEMBRE 1764.

Paris, 1er. septembre 1764.

Lorsque des mœurs douces et une ame sensible et tendre sont accompagnées de ces qualités fortes qui, dans l'occasion, font faire de grandes choses, il en résulte un caractère d'héroïsme tout-à-fait précieux, soit pour l'histoire, soit pour la poésie. Tel était celui de Timoléon; il ne se borne pas à captiver l'admiration, il inspire encore le plus tendre intérêt, et ce sentiment d'amitié mêlé de respect, qu'il est si doux, si délicieux d'éprouver. Bon fils, bon frère, bon ami, à n'examiner que son caractère privé, on le prendrait pour un de ces hommes aimables et utiles, ornés de mille bonnes qualités, capables de remplir avec honneur des places même distinguées dans l'état, mais qui ne paraissent pas appelés aux premiers rôles, toujours aussi épineux et difficiles que glorieux et brillans. Ce n'est que lorsqu'il s'agit de patrie et de liberté que Timoléon devient un héros. Alors son grand cœur se déploie sans perdre ce caractère de douceur qui lui est naturel. Sans connaître cette effervescence de sang, et cette impétuosité qui paraissent nécessaires au développement des qualités héroïques, il exécute les

plus grandes choses avec autant de nerf que de réflexion. Montaigne dirait que les héros vont assaillant le sort pour le dompter, tandis que Timoléon ne sait lui opposer qu'une contenance tranquille, mais inébranlable. Les premiers vont ordinairement à la gloire par une route prompte et brillante; mais si la réputation des héros de l'espèce de Timoléon est un peu plus lente, elle est en revanche bien plus solide et plus touchante. Plus un homme réunit de qualités en apparence opposées, plus son caractère est précieux et rare.

Son frère Timophane était un de ces hommes brillans et téméraires dont il n'y a que le succès qui puisse justifier les entreprises; il avait sur Timoléon tous les avantages que donnent l'âge et le crédit, avec une présomption et une confiance sans bornes; mais le généreux Timoléon avait repris sur son frère, au risque de sa vie, un avantage infiniment plus grand. N'étant encore que simple soldat, il avait eu le bonheur de sauver la vie à Timophane, dans un combat que celui-ci, commandant déjà en chef les troupes de Corinthe, avait engagé avec autant de précipitation que de témérité. Avoir sauvé la vie d'un frère que votre devoir vous condamne ensuite à immoler au salut de la patrie, voilà un de ces hasards singuliers qui paraissent plus tenir de l'arrangement d'un roman que de la vérité historique. Quoi qu'il en soit, Timophane s'étant attaché par ses manières brillantes et populaires; non-seulement les troupes de la république, mais

même une partie du peuple, et voulant se servir de son crédit pour changer la constitution de l'état et s'en rendre maître, Timoléon commença tout aussitôt son rôle de citoyen vertueux et invinciblement attaché à la patrie. Son âge ne lui donnait encore que peu de poids dans la république, et peu de crédit sur l'esprit de son frère. Il essaya long-tems inutilement de le ramener, à force de prières et d'instances, à une conduite plus modérée; mais ne voyant point d'espérance de réussir, il ne balança plus à le sacrifier au salut public. Plutarque dit que s'étant rendu chez Timophane avec le propre frère de sa femme et un devin, et l'ayant conjuré de nouveau de se rendre à son devoir, et Timophane ayant répondu à ces remontrances, d'abord par des plaisanteries, ensuite avec colère; Timoléon voyant tout succès désespéré, se retira à l'écart, se couvrit le visage et se mit à pleurer, tandis que les autres tuèrent son malheureux frère sur la place.

Je suis si éloigné du sentiment de ceux qui, pour approuver cette action de Timoléon, voudraient qu'il eût immolé son frère lui-même, dans un transport d'enthousiasme pour la liberté et pour la patrie, et qui ont de la peine à lui pardonner son sang froid dans cette occasion, qu'ils me paraissent vouloir faire une action ordinaire et peut-être blâmable d'une des plus belles actions dont l'histoire nous ait conservé la mémoire. Nos critiques ne veulent ou ne peuvent se départir de leurs idées modernes et nationales, en jugeant

les grands tableaux de l'histoire et de la poésie. Ils décident de tout d'après les préjugés que les mœurs de la chevalerie ont répandus dans l'Europe moderne. Ces mœurs ont aussi leur intérêt et leur caractère; elles sont belles et poétiques, pourvu qu'on ne cherche pas à ériger les préjugés sur lesquels elles sont fondées en principes indubitables, et d'après lesquels il faille juger tous les peuples de la terre. Si dans nos idées il n'y a qu'un homme vil qui puisse assaillir son ennemi avant qu'il se soit mis en défense, il faut aussi se souvenir que parmi tous les peuples de l'antiquité si célèbres par leurs vertus et par des siècles d'actions héroïques et généreuses, il ne se trouve pas un seul qui ait connu cette loi de générosité romanesque, et que l'honneur et la gloire d'une nation dépendent de la religion qu'elle a pour ses préjugés, et non pour les nôtres. Cette théorie est nécessaire aux jeunes poètes, afin qu'ils apprennent à conserver à leurs personnages les mœurs de leur siècle et de leur nation, sans quoi ils ne feront jamais d'ouvrage d'une réputation durable; elle est nécessaire encore à tout homme qui veut se former le goût, étendre sa tête, et se préserver de cette pédanterie qui résulte du rétrécissement des idées.

Je ne sais par quelle fatalité M. de La Harpe, ayant à parcourir un si beau champ que l'histoire lui offrait, s'en est écarté dans tous les points. Il en est résulté, pour sa tragédie, le plus grand, le plus irrémédiable de tous les vices; c'est que

le meurtre de Timophane n'étant plus nécessaire au salut de la république, devient une action indifférente; je dis indifférente, à cause de la faiblesse du coloris; car elle serait exécrable, si M. de La Harpe avait assez de force pour donner du caractère à quelque chose.

Il a donc, contre les intérêts de son sujet, et même en dépit du bon sens, changé tous les élémens nécessaires pour faire de l'assassinat de Timophane une action vertueuse et héroïque. Timoléon était frère cadet de Timophane; M. de La Harpe lui donne les droits et l'autorité de l'aînesse. Timoléon n'avait encore rien fait pour mériter la considération publique, lorsqu'il se crut dans la nécessité d'immoler son frère, et qu'il se résolut à ce sacrifice; M. de La Harpe place au contraire cet événement après ses grands succès en Sicile, qui, certainement, l'auraient dispensé d'avoir recours à un moyen si terrible. Suivant l'histoire, Timophane offrit à son frère de partager avec lui le pouvoir souverain. Cette circonstance rend l'action de Timoléon encore plus grande et plus belle, et fournit une des plus belles scènes de la tragédie; mais elle est perdue pour M. de La Harpe, parce que, dans sa pièce, c'est Timoléon qui peut tout, et Timophane ne peut rien. Cet arrangement ôtant la nécessité du meurtre, fait qu'il ne peut plus y avoir de tragédie.

Avec un peu de jugement, M. de La Harpe aurait senti qu'il faut que Timoléon soit un jeune

homme sans réputation, sans crédit dans l'état, sans autorité sur l'esprit de son frère, sans influence, sans poids, pour être forcé à exécuter un projet dont la seule idée le fait frémir. Ce ne peut être que le début d'un héros encore ignoré; mais de combien de combats cet affreux sacrifice ne devait-il pas être précédé! Combien de fois Timoléon ne devait-il pas prendre les intérêts de son frère contre sa patrie, et se plaindre dans son désespoir, de la rigueur de ceux qui ne voyaient le salut public que dans la perte de son frère Passer par tous ces cruels combats, et cependant persister, inébranlable dans le plus généreux dessein, puisqu'il est seul capable de sauver l'état; le consommer avec un désespoir à nul autre pareil, mais le consommer: voilà le plan de la tragédie de *Timoléon*. Dans celle de M. de La Harpe, Timoléon est un personnage si considérable, il a tant d'expérience, tant de poids, qu'il suffit certainement d'un mot de sa part pour ranger et retenir son frère dans son devoir. Dans la mienne, au contraire, c'est Timophane qui est l'homme considérable, et Timoléon n'a d'autre ressource, après l'inutilité de ses instances, que son grand caractère, combattu par sa douceur naturelle; mais soutenu par sa passion pour la patrie et par un petit nombre de bons citoyens.

C'est encore une grande maladresse d'avoir changé le caractère que l'histoire donne aux deux frères, et qui est la source de tout l'intérêt de ce sujet. M. de La Harpe a fait de son Timophane,

le meilleur enfant du monde ; c'est un mouton ; il voudrait complaire à tous ; le dernier qui lui parle a toujours raison avec lui. Timoléon, au contraire, est emporté et sévère, et perd ainsi ce contraste précieux d'une ame douce et forte.

Il est aussi peu heureux d'avoir placé dans le cours de la pièce ce combat où Timoléon sauve la vie à son frère ; car on n'assassine pas le soir celui qu'on a sauvé le matin, et ce jour-là Timophane n'aurait rien refusé à un frère à qui il devait la vie. S'il est permis au poète de rapprocher les événemens, il ne doit pas oublier que le défaut de génie le plus évident, c'est de les trop entasser, et de vouloir soutenir l'intérêt ou produire des effets à force de mouvement et d'événemens successifs.

Comme le coloris de la tragédie de *Timoléon* est excessivement faible, vous ne serez point étonné qu'il n'y ait ni mœurs ni caractères. Je n'insiste point sur cet amour insipide et froid dont M. de La Harpe a fait le pivot de sa pièce ; tout le monde a senti qu'il fallait une autre chaleur, une autre force de passion pour faire oublier ou négliger à un homme les liens les plus sacrés pour l'amour d'une maîtresse. Le comble de l'absurdité, c'est de traiter l'amour à la française en plaçant la scène à Corinthe. M. de La Harpe devait savoir que les Grecs ayant une autre forme de gouvernement, d'autres idées de religion, de pudeur, de convenance, leur amour ne pouvait ressembler au nôtre. Ce qui irrite nos

désirs, ce qui produit parmi nous les malheurs de l'amour, c'est ce contraste et ce choc de l'intérêt du cœur et des mœurs de chevalerie avec les préjugés religieux, qui attachent je ne sais quelle idée de crime aux sentimens les plus doux et les plus naturels; c'est, en autorisant le commerce des deux sexes, d'avoir assujetti l'union des cœurs à tant de conditions, d'intérêt, de fortune et de convenance, qu'un mariage heureux en est devenu presque impossible. Les Grecs ne connaissaient rien de tout cela. Les passions sont de tous les siècles; mais les mœurs de chaque âge et de chaque peuple leur donnent un ton, un tour d'idées et d'expressions, un langage propre qu'il n'est pas permis au poète d'ignorer et de confondre.

On a remis sur le théâtre de la Comédie française le *Malade imaginaire* de Molière, avec des divertissemens et la réception du malade dans la faculté de médecine: cette pièce a fait grand plaisir à cette reprise. Ce n'est qu'une farce; mais quelle verve, quel naturel, quelle excellente plaisanterie! Les médecins entendent mieux la plaisanterie que les autres classes de la société. Le docteur Malouin, vrai médecin de la tête aux pieds, et dont madame de Grafigny disait plaisamment que Molière, en travaillant à ses rôles de Diafoirus et de Purgon, l'avait vu en esprit, comme les prophètes le Messie, ce bon docteur Malouin nous remontra un jour, pour nous gué-

rir de notre incrédulité, que les véritablement grands hommes avaient toujours respecté les médecins et leur science. « Témoin Molière, s'é- » cria l'un de nous. — Voyez aussi, reprit le doc- » teur, comme il est mort. »

On a remis sur le même théâtre *Deucalion et Pyrrha*, l'*Isle sauvage* et les *Grâces*, trois pièces en un acte chacune, par M. de Saint-Foix. Ce genre m'est insupportable par sa fausseté; il ne peut être tolérable que dans les fêtes théâtrales, et encore y faudrait-il de la musique, et la déclamation ordinaire le rend trop froid et trop insipide. Au reste, indépendamment du genre, les deux premières de ces pièces sont bien mauvaises; la troisième a fait plaisir, et mademoiselle Luzy a été fort applaudie dans le rôle de l'Amour, qu'elle a joué avec beaucoup de vivacité et de gentillesse.

La Comédie italienne vient de donner une nouvelle pièce de M. Goldoni, intitulée le *Portrait d'Arlequin*. Ce portrait passe de mains en mains, et cause une confusion, dont il résulte des *quiproquo* sans fin. Les Italiens, et M. Goldoni en particulier, entendent supérieurement ce qu'ils appellent l'*imbroglio*; leurs pièces sont des chefs-d'œuvre en ce genre, pour lequel il faut beaucoup d'esprit, de finesse et d'invention. Ce n'est pas là la bonne comédie; elle n'a ni caractères ni mœurs; mais lorsqu'on a donné

toute la journée aux occupations et aux affaires, elle est bien propre à amuser et à délasser le soir.

Il existe un *Dictionnaire philosophique portatif*, volume de plus de trois cents pages, publié par le zèle infatigable du patriarche des Délices; mais cela n'est vrai que pour les vrais fidèles; car pour les malveillans, il est démontré que ce grand apôtre n'y a aucune part. Au reste, l'édition entière de cet évangile précieux se réduit peut-être à vingt ou vingt-cinq exemplaires. Heureux ceux qui en peuvent avoir! Si nous ne sommes pas au nombre de ces élus, il faudra bien chercher à obtenir communication et copie de quelques uns des principaux articles, jusqu'à ce qu'une heureuse témérité ait déterminé quelque libraire, digne des honneurs du martyre, à multiplier ce grain au profit des ames et de son commerce.

L'estampe de mademoiselle Clairon représentant *Médée* est publique depuis quelques jours. A mon gré, cela n'est rien moins que beau. Ce n'est pas le tableau que Carle Vanloo a exposé au salon; c'est une nouvelle composition qu'il a faite pour les graveurs, et qui me paraît bien moins bonne que la première. Ce Jason est tout aussi mauvais que celui que nous avions vu; il nous tournait le dos, il nous montre la poitrine

sans nous faire voir ses yeux : voilà toute la différence. Ces enfans égorgés, qui étaient beaux et bien jetés dans le tableau, sont bien maussadement arrangés dans l'estampe : ce dragon, avec son œil farouche, qui est peut-être ce que Vanloo a jamais fait de plus beau, n'existe plus. La figure de l'actrice est ce qu'il y a de mieux ; mais comme cette draperie est lourde ! Comme toutes ces masses font un vilain effet ! La composition ressemble à une composition de plafond qu'il faut regarder de bas en haut. D'ailleurs, c'est Beauvarlet qui a gravé la figure de mademoiselle Clairon, et Cars le reste du tableau ; et la différence de ces deux burins jette dans toute l'exécution une discordance qui fait mal aux yeux. Partant, nous condamnons cette estampe à parer la thèse d'un bachelier.

L'ABBÉ *et le* RABBIN, *par M. le baron d'Holbach.*

Un abbé vénitien, disputant avec un rabbin de Ferrare, prétendit lui prouver la vérité de la religion chrétienne et la certitude de la venue du Messie. Il se fondait, suivant l'usage, sur l'accomplissement des prophéties qui annonçaient la dispersion des Juifs et les malheurs dont cette nation est accablée.

Le rabbin lui répondit d'abord que le Messie annoncé par les écritures n'était ni un dieu, ni un libérateur, ni un monarque, comme on

l'avait cru, vulgairement; mais que c'était un période fortuné qui était arrivé, et dont les Hébreux jouissaient déjà depuis un grand nombre de siècles. Il alla même jusqu'à prouver à l'abbé que le peuple juif était incomparablement plus heureux que les chrétiens et qu'aucun des peuples qui sont actuellement sur la terre. Voici sur quoi il fondait ce paradoxe:

« 1°., dit-il, de votre aveu même, nous adorons le vrai Dieu; mais il ne nous en coûte rien aujourd'hui pour son entretien. Nous n'avons plus ni temples, ni autels, ni sacrifices; nous n'avons ni pape, ni évêques, ni prêtres à payer chèrement; nous ne sommes point obligés de pensionner une foule de moines qui dévorent la substance des nations, sans leur être d'aucune utilité.

» 2°. L'Éternel n'exige point de nous que nous nous fassions du mal. Les Juifs ne se condamnent point à un célibat volontaire; les filles de Sion ne pensent point que la Divinité soit flattée de les voir gémir dans des prisons perpétuelles, où elles meurent inutiles, après avoir été malheureuses toute leur vie. Elles ne se reprochent point de donner des descendans à Abraham, et de multiplier sa race comme les étoiles du ciel.

» 3°. Nous n'avons point de monarque à maintenir, de courtisans à rassasier, de troupes à soudoyer, de patrie à défendre; nous ne sommes les sujets de vos princes qu'autant et aussi longtems que cela nous convient. Dès qu'un pays nous déplaît, nous passons dans un autre; et, à

l'aide des lettres-de-change, dont nous sommes les inventeurs, notre fortune nous suit. Privés du droit d'acquérir des biens fonds, nous sommes, Dieu merci, étrangers dans tous les pays de la terre.

» 4°. Descendus également d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, on ne connaît point parmi nous la distinction fâcheuse du noble et du roturier. La naissance de tout juif est illustre, et nous ne méprisons aucun de nos frères.

» 5°. Si les autres nations nous méprisent, nous le leur rendons bien; il n'est point de juif qui n'ait pour les autres peuples le plus profond mépris. Nul homme, parmi nous, n'est ni esclave, comme les nègres, ni serf, comme les chrétiens; on ne nous condamne point aux mines ni aux travaux publics. Jamais nous ne servons ni comme soldats, ni comme matelots; on ne nous fit jamais tirer à la milice. Les chrétiens se battent entre eux pour que notre commerce fleurisse.

» 6°. Les récompenses qui nous sont promises par le Dieu d'Abraham sont purement temporelles, et nous en jouissons depuis long tems. On nous a fait espérer que nous aurions la graisse de la terre; cette graisse, c'est l'argent. Nous avons le bénéfice, et d'autres ont les charges. N'avons-nous pas dans nos mains une grande partie des richesses du monde? On nous a promis que nous prêterions à usure; ne sommes-nous pas les plus grands usuriers de la terre? On nous a promis aussi que les autres n'exerceraient point l'usure

contre nous; est-il un chrétien qui puisse se vanter d'avoir prêté à un juif à usure ?

» 7°. On nous accuse de friponnerie et de mauvaise foi envers les étrangers; mais ces étrangers ne sont-ils pas nos ennemis ? Nous sommes doux, humains, compatissans envers nos frères. Nous observons entre nous la plus exacte justice; nous sommes très-fidèles à nos engagemens. Notre Dieu nous a dispensés de ces devoirs envers les autres; et pour le bien qu'ils nous veulent ou qu'ils nous font, vous conviendrez que nous ne leur devons pas grand'chose.

» 8°. Nous ne nous mêlons point avec les femmes des chrétiens et de tous les peuples modernes; nous sommes les moins infectés du mal que les pieux Espagnols ont apporté des extrémités de la terre. S'il arrive quelque accident de ce genre, il ne retombe guère que sur quelque juif portugais, qui transgresse sa loi en portant son hommage à la fille d'un incirconcis.

» Pesez, dit le rabbin, ces avantages, et voyez si les Juifs sont aussi malheureux qu'on le pense. Doutez-vous que notre nation ne soit aujourd'hui plus nombreuse que lorsqu'elle était confinée dans l'aride Judée ? Ne la croyez-vous pas plus riche que sous David et Salomon ? Par sa dispersion même, l'univers entier n'est-il pas devenu son héritage ? Ne recueillons-nous pas où d'autres ont semé ? Les chrétiens ne vont-ils pas au bout du monde amasser des richesses et s'égorger pour nous ? »

L'abbé demeura interdit. Il fut obligé de convenir que les Hébreux, tout réprouvés qu'ils sont, ne sont pas les hommes les moins favorisés en ce monde.

Vers *de M. Diderot.*

Le *péril du moment.*

Mon ame s'élançait vers sa bouche ingénue;
Je sentais ses beaux bras doucement me presser :
Moment terrible et doux! je tremble d'y penser.
Ses yeux cherchaient mes yeux ; sa gorge toute nue
Tressaillait sous ma main ; que j'y trouvais d'appas!
Quel trouble j'éprouvai! Que ne devins-je pas !
Je t'en atteste, Amour. Telle fut mon ivresse,
Qu'un seul instant de plus.... Ah! j'irai chez les morts
Sans connaître le crime et sentir le remords;
Car j'ai pu demeurer fidèle à ma maîtresse.

Paris, 15 septembre 1764.

On a donné ces jours passés, sur le théâtre de la Comédie française, une petite pièce épisodique en un acte et en prose, intitulée *le Cercle*, où *la Soirée à la mode.* C'est un tableau assez vrai du désœuvrement, de l'ennui, de la frivolité des gens du monde et de la plupart des cercles de Paris.

Ce Cercle a beaucoup réussi. Ce n'est point là une comédie; il n'y a point d'intrigue, point de scènes, et surtout point de dialogue; mais, comme je l'ai déjà dit, c'est un tableau assez frappant des sociétés de Paris. Le ton de tous ces gens-là n'est pas trop mauvais, et c'est là le principal

mérite des pièces de ce genre. Vous trouverez dans celle-ci de la vivacité et un grand nombre de traits. Il aura été aisé à l'auteur de supprimer des longueurs qu'on a remarquées à la première représentation, et en serrant sa pièce, de conserver la vivacité, non pas du dialogue, car il n'y en a point, mais des propos, d'un bout à l'autre.

Parmi les traits que vous remarquerez à la lecture, il y en a un qui a fait grande fortune. Le médecin dit, après une visite fort longue et fort inutile : « Mesdames, je me sauve; je n'ai pas un » moment à moi. Il y a tant de malades en ce » tems-ci, qu'en vérité mes pauvres chevaux me » font pitié. » On a trouvé très-naturel et très-plaisant que le médecin n'eût de la pitié que pour ses chevaux. Un autre trait plus heureux encore et qui me plaît davantage, c'est lorsque le baron parle à Araminte, des satisfactions délicieuses qu'il sait se procurer dans sa terre en soulageant le pauvre laboureur, en payant pour lui une partie des impôts, etc. « Ces gens-là, dit-il, ne » me louent point, mais ils me bénissent. »

D'ailleurs, on parle dans cette pièce de toutes les affaires du tems, excepté, peut être, l'inoculation et les remontrances des parlemens, et cela plaît toujours. Les traits contre l'opéra comique ont beaucoup réussi. La passion que le public montre pour ce spectacle depuis qu'on a supprimé les vaudevilles, aussi licencieux que déplacés, et qu'on leur a substitué les airs en musique, déplaît à beaucoup de pédans. L'auteur du *Cercle*

a fait sa cour à ceux-ci, sans faire de la peine aux partisans de l'opéra comique.

Pour tout dire, enfin, le nom de l'auteur a aussi beaucoup contribué au succès de la pièce. On en attendait si peu, qu'il n'y avait personne à la première représentation, et l'on a été d'autant plus émerveillé, qu'on était moins préparé à voir quelque chose de supportable. M. Poinsinet, auteur de cette petite pièce, n'était connu jusqu'à présent que pour une espèce d'imbécille, faiseur de mauvaises parades et autres drogues détestables. Il y a cinq ou six ans que son cousin Poinsinet de Sivry et P..... de M....., lui persuadèrent que le roi de Prusse avait résolu de lui confier l'éducation du prince de Prusse, s'il voulait renoncer à sa religion. En conséquence, ils lui firent faire abjuration de la religion catholique entre les mains d'un prétendu chapelain protestant que ce monarque était supposé d'avoir envoyé clandestinement pour enlever à la France un homme si précieux. Cette comédie dura plusieurs mois et eut plusieurs actes, sans que Poinsinet doutât un instant de la réalité de tous ces faits. Ses amis appelaient cela mystifier un homme, et lui donnèrent le surnom de *mystifié*, terme qui n'est pas français, qui n'a point de sens, et qui, inventé et employé par certaines gens, ne mériterait pas d'être remarqué, si M. Déon ne l'avait employé en dernier lieu dans sa fameuse et étrange apologie.

Supposé que, suivant les désirs de M. Poinsinet,

sa petite comédie aille à la postérité, qu'elle soit en état de l'entendre parfaitement, ce qui n'est pas aisé lorsque le sel et la finesse consistent dans le ton, on peut croire qu'elle s'enquérera avec quelque curiosité, si ces mœurs ont été réellement les mœurs d'une grande et illustre nation, puisqu'enfin toutes les comédies du tems l'ont ainsi représentée; si les femmes, en général, aux intrigues et à la galanterie près, passaient leur vie dans ce désœuvrement, dans cet abandon de tout sentiment quelconque, comme Araminte, Cidalise et Ismène; si enfin la jeunesse distinguée par la naissance et par les autres avantages de la fortune, ressemblait, par son oisiveté, son ignorance et sa dégradation, à ce jeune marquis, ou à ce Lisidor empesé et pédant dont l'auteur a compté faire l'homme estimable de sa pièce, ou enfin à cet abbé mignon de M. Poinsinet. Il faut espérer que les curieux d'alors pourront se répondre que ces mœurs ont été en effet celles d'une génération aussi courte que frivole, dont les travers ont été réparés par des siècles de vertus; car, si de telles mœurs eussent duré plusieurs générations de suite, l'histoire apprendrait sans doute en même tems aux curieux des siècles à venir les funestes influences que leur durée aurait eues sur la gloire et la splendeur d'une telle nation.

On a donné, sur le théâtre de la Comédie italienne, un opéra comique en deux actes, intitulé

l'Anneau perdu et retrouvé, dont le poëme est de M. Sédaine, et la musique d'un amateur, M. de la Borde, premier valet de chambre du roi. Cette pièce, que je n'ai pu voir, n'a point réussi, et il faut que ce soit la faute ou de la musique ou des acteurs; car on reconnaît dans le poëme la touche ferme, délicate et naïve de M. Sédaine. Ce poète, qui exerce à Paris la profession de maître maçon, avait déjà un peu de réputation avant de travailler pour le théâtre. Il publia un recueil de vers qui eut du succès; la pièce intitulée *Épître à mon habit* en eut beaucoup. Depuis, M. Sédaine a créé cette comédie en musique, qui a pris la place de l'ancien opéra comique français. Ce genre détestable n'était pas moins odieux aux gens de goût qu'à ceux qui comptent l'honnêteté publique pour quelque chose. Si ceux-ci étaient indignés d'y entendre toujours des sottises, des allusions obscènes ou satyriques, de sales équivoques, les autres n'étaient pas moins choqués d'y entendre dialoguer en vaudevilles et en couplets, sans aucun accompagnement de musique. Cet ancien opéra comique que la jeunesse suivait avec fureur, il n'y a encore que dix ans, est tombé, ou plutôt il a passé de mode, sans que ses partisans s'en soient aperçus. M. Sédaine n'avait pas sans doute formé le projet de le renverser; en travaillant dans ce genre, il comptait vraisemblablement suivre la route tracée par ses prédécesseurs; mais son talent lui en ouvrit une nouvelle sans qu'il s'en aperçût peut-être lui-

même. Nous avons de lui une demi-douzaine d'opéras comiques charmans, pleins de naïveté, de caractère, d'originalité et de force comique ; *le Jardinier et son Seigneur*, *On ne s'avise jamais de tout*, *le Roi et le Fermier*, *Rose et Colas*, sont quatre pièces charmantes. J'aimerais mieux avoir fait la moindre de ces pièces que toutes les tragédies et comédies qui ont paru depuis dix ans, sans en excepter, Dieu me pardonne, ni *Tancrède*, ni *Olympie*. On ne peut juger des pièces de M. Sédaine d'après la lecture ; c'est au théâtre qu'il faut les voir ; elles enchantent. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elles n'ont pas réussi d'abord comme dans la suite. *Le Roi et le Fermier*, et *Rose et Colas* sont même tombés à la première représentation, et aujourd'hui qu'on les a joués cent fois, la foule est si grande quand on les donne, que la moitié des spectateurs ne peut approcher de la salle. C'est que ce genre exige une si grande finesse et tant de perfection et d'accord dans le jeu, que ce n'est qu'à la troisième ou quatrième représentation que les acteurs commencent à être ensemble, et les spectateurs à voir et à saisir ; il y a des riens qui échappent d'abord, et qui sont d'un prix infini.

Ce qui manque à M. Sédaine, c'est la facilité dans les vers, qu'un de ses rivaux, M. Anseaume, a montrée dans ses pièces ; ceux de M. Sédaine sont souvent durs et mauvais. Quant à la musique de ces pièces, on ne peut s'en accommoder sans une excessive indulgence, surtout quand

on se souvient des opéras comiques de Pergolezze, du Buranello et de Piccini. Nos commencemens sont bien faibles. Je voudrais bien que les pièces de M. Sédaine fussent, non pas précisément traduites, mais imitées par les Italiens, et mises ensuite en musique par les grands maîtres. Les opéras comiques d'Italie ne pèchent ni par le défaut de verve, ni par celui de situations plaisantes et originales; mais il y règne un décousu et une plate bouffonnerie qui dégoûtent. Je voudrais bien que l'Italie dût à notre maître maçon plus de régularité dans le plan, et cette vérité naïve et comique qui se trouve dans les mœurs de ses comédies en musique.

Le concours pour le prix de la poésie proposé par l'académie française a été très-brillant cette année. Le plus redoutable concurrent, M. Thomas, dont l'académie a si souvent couronné les pièces en vers et en prose, s'est reposé cette fois-ci, et a abandonné le champ à ses rivaux. Ce poète s'occupe sérieusement d'un poëme épique, dont le héros sera Pierre-le-Grand, fondateur de l'empire de Russie. Il y a déjà trois ou quatre chants de finis, et j'ai très-bonne opinion de cette entreprise.

L'académie a couronné M. de Chamfort, jeune, fier, pauvre, né avec tous les signes de vocation pour la poésie. Sa petite pièce, la *Jeune Indienne*, a été jouée avec succès il y a quelques mois. La pièce de vers qui a remporté le prix est

une *Épître d'un père à son fils*, sur la naissance d'un petit-fils. Vous ne serez pas, peut-être, content de la totalité de ce morceau ; vous n'y trouverez point ce langage touchant et grave qui convient à un père dans la circonstance où le poète l'a placé ; mais si l'académie n'a voulu que couronner le talent des vers, il faut convenir que M. de Chamfort est de tous les concurrens celui qui en a montré le plus.

L'académie, en décernant le prix à M. de Chamfort, a accordé l'*accessit* à plusieurs autres pièces.

Le poëme qui a pour titre la *Nécessité d'aimer* est de M. Gaillard, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, connu par une *Histoire de Marie de Bourgogne*, qui eut quelque succès il y a dix ans. Son poëme est faible et vague ; car il chante tantôt l'amour, tantôt l'amitié, tantôt la tendresse filiale ou maternelle ; mais il y a par-ci par-là quelques vers doux.

M. Leprieur, avocat au parlement, a eu un *accessit* pour une *Épître à un commerçant*, qu'on suppose vouloir quitter sa profession, et acheter des lettres de noblesse. Il y a de la chaleur et de la force dans cette épître.

Le troisième *accessit* a été accordé à M. de Chabanon, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, auteur de cette malheureuse *Éponine*, tragédie tant prônée et ensuite tant sifflée lorsqu'elle parut sur le théâtre, il y a deux ans. Son poëme, qui a concouru, est intitulé : *Sur le sort*

de la Poésie en ce siècle philosophe. Quoiqu'on n'y trouve rien de bien lumineux, il y a des vers bien faits, et on le lit avec plaisir. Il faut dire un mot du sujet.

Parmi les torts innombrables que la philosophie a faits à la France en ces derniers tems, on compte aussi celui de nous avoir ôté le goût des vers. C'est une vérité reçue que le public n'aime plus les vers aujourd'hui, et l'on a prouvé par de très-beaux raisonnemens que le goût et le talent de la poésie disparaissent dès qu'on commence à cultiver la raison et la philosophie. Nous sommes bien plats. Il est arrivé par hasard en France que la disette des poètes et les faibles progrès de la philosophie ont commencé en même tems, et, parce qu'on n'a plus voulu écouter les rimailleurs, ils ont dit que le public n'aimait plus les vers, et d'autres sots l'ont répété, et d'autres ont ajouté que c'était la faute de la philosophie, et d'autres l'ont cru, et personne n'a vu que c'était la faute des poètes et non des philosophes. Il se peut que les poètes médiocres n'aient plus les mêmes facilités pour se faire une réputation, mais, en revanche, les grands poètes ont infiniment gagné à la sévérité du public; et ceux qui prétendent que nous n'aimons plus les vers, n'ont qu'à voir avec quelle avidité nous avons attendu et reçu tour à tour les *Contes de Guillaume Vadé*, que M. de Voltaire nous a envoyés successivement dans le cours de l'hiver dernier. Le fait est que les progrès de la philosophie, bien

loin de nuire à la poésie, ne servent qu'à l'embellir et à l'encourager; et si la disette des poètes arrive par hasard en même tems que les progrès de la raison, c'est ailleurs qu'il en faut chercher la cause. En Grèce, ces deux filles du ciel parurent en même tems sur la terre, et le même siècle vit naître et se renouveler cette foule de sages, de législateurs, de grands poètes, de grands hommes dans tous les genres, dont les noms ne sont jamais prononcés sans un mouvement de respect. Chez les Romains, la philosophie naquit long-tems avant la poésie, et le siècle d'Auguste n'eût peut-être jamais existé sans le siècle de Cicéron et d'Atticus. Je ne vois pas que les Newton, les Shaftesbury, les Locke, aient empêché les Anglais d'avoir de grands poètes, et si l'étoile de la France avait permis à Henri IV de la rendre protestante, la lumière y serait descendue du ciel long-tems avant la poésie, et les grands poètes du siècle de Louis XIV en auraient encore mieux valu. Que les bavards cessent donc d'insulter à la philosophie, et, s'ils ont des yeux, qu'ils cherchent à découvrir les véritables causes de la décadence de la poésie.

M. de Chabanon a imprimé, à la suite de son épître en vers, une *Dissertation sur Homère, considéré comme poète tragique.* Il y a dans ce morceau beaucoup de bavardage et peu d'idées.

Après la dissertation, on lit *Priam au camp d'Achille*, tragédie en vers et en un acte. M. de Chabanon a choisi le moment où ce père infor-

tuné vient demander le corps de son fils Hector; mais que la touche de M. de Chabanon est différente de celle d'Homère! Et si Sophocle et Euripide ont mis à contribution le génie du père de la poésie, il faut convenir qu'ils ont su en tirer un autre parti que notre poète français.

On a lu à la séance publique de l'académie plusieurs morceaux détachés d'autres pièces qui ont été envoyées au concours, mais qui n'ont pas été imprimées. Il y en a eu une où le poète réfute le sentiment de M. Helvétius, qui prétend que c'est l'ennui qui fait notre supériorité sur les animaux, et que si les singes ou les castors s'ennuyaient, nous n'aurions aucun avantage sur eux. Cette idée est en effet plus ingénieuse que philosophique; elle peut fournir le sujet d'une épître en vers, mais non pas celui d'un ouvrage sérieux. Notre poète soutient, au contraire, que l'ennui n'a produit aucun des grands hommes de l'antiquité, et finit par conclure

Que ce n'est pas, dans le siècle où nous sommes,
Faute d'ennui qu'on manque de grands hommes.

Ces vers firent beaucoup rire.

Il y a à la Sainte-Chapelle un sacristain qui se nomme M. l'abbé le Monnier, et qui fait des vers d'une manière bien originale. On m'a promis de lui plusieurs fables qui rappellent la manière de La Fontaine. L'autre jour, il était attendu à dîner

dans une maison, et il envoya les vers suivans à sa place:

Il ne pourra jamais entrer,
Non, non, la chose est impossible;
Rien ne sert de pester, jurer;
Il est d'une grosseur terrible.
Ah! ah! chien! ah! que c'est sensible!
Il vaudrait mieux y renoncer.....
Y renoncer! Quoi, sans secousse
Ne pourrait-on point l'enfoncer
Par une violence douce?
Allons, occupe-toi, mon cœur
De la volupté vive et pure
Qui bientôt suivra la douleur,
Et tu souffriras sans murmure.
Essayons encore une fois,
Et nous armons de patience;
Mais plus j'essaie et plus je vois
Que la douleur sur ma constance
L'emporte et me met aux abois.
Cher compatriote, cher hôte,
Voyez, voyez si c'est ma faute,
Voyez si j'ai rien négligé
Pour vaincre le mal et l'enflure
D'un pied de la goutte affligé,
Pour qui je n'ai point de chaussure.

Nous venons de perdre un de nos plus fameux graveurs. Balechou est mort depuis peu à Avignon, où le dérangement de sa conduite l'avait fixé depuis quelques années. Cet artiste ne dessinait pas bien correctement, mais il avait une force et une chaleur de burin bien singulières.

Quelques morceaux qu'il a gravés d'après Vernet ont la plus grande réputation, et se vendaient déjà fort cher de son vivant ; sa mort ne les fera pas diminuer de prix. Le seul graveur supérieur qui reste actuellement à la France, c'est un Hessois qui s'appelle M. Wille. Les morceaux qu'il a gravés d'après Gérard Dow et d'autres Flamands, sont bien précieux.

OCTOBRE 1764.

Paris, 1er. octobre 1764.

On nous a envoyé de province une brochure de cent pages, intitulée *Nécessité d'une réforme dans l'administration de la justice et dans les lois civiles en France.* Je ne crois pas que l'auteur soit tenté de se nommer; car vouloir réformer les abus de notre jurisprudence, c'est, suivant la doctrine modérée des parlementaires, bien pis que de porter une main sacrilége à l'encensoir, et si nos pères conscrits ont un goût décidé pour les remontrances, c'est pour en faire et non pour en recevoir. Il est vrai que quelques esprits sages pensent avec l'illustre Antoine Vadé, que ceux qui veulent réformer tout le monde, feraient bien de commencer par se réformer eux-mêmes, et qu'un bon roi, excédé de remontrances, pourrait très-bien leur dire : « Messieurs, » avec quarante ou cinquante mille francs, vous » avez acheté le droit de juger les procès de mes » sujets, car c'est ainsi que cela a été sagement » établi par nos ancêtres; mais je vois que la pas- » sion du bien public vous tourmente au point » de vous faire sans cesse négliger vos fonctions » ordinaires. Ce qui m'étonne le plus, c'est que » vous me parlez sans cesse de finances et d'au-

» tres matières dont vous ne connaissez pas les » premiers élémens ; et tandis que tout mon peu- » ple souffre des abus sans nombre qui se sont » glissés dans l'administration de la justice, il ne » vous est jamais venu dans l'idée de me propo- » ser un plan de réforme que le bien de mes sujets » rend indispensable. Je vous ordonne de vous » occuper sans délai de cet objet important, et » de m'apporter le plan d'un code qu'Antoine » Vadé soit obligé d'appeler français et non pas » welche. Lorsque vous m'aurez satisfait sur une » matière dont vous avez payé le droit de vous » occuper, je pourrai peut-être vous écouter sur » d'autres. »

Il est certain que le titre de la brochure dont nous parlons convient à toutes les parties d'administration, et qu'on peut hardiment mettre à la tête de chaque partie : *Nécessité d'une réforme;* mais quelque pressans que soient nos autres maux, le désordre et les abus ne paraissent nulle part plus grands que dans la partie de la législation et de l'administration de la justice.

Ce malheur n'est pas particulier à la France, et peu s'en faut qu'en y réfléchissant on ne se persuade qu'il est inséparable de la condition humaine. Tous les grands peuples et la plupart des petits l'ont constamment éprouvé, et en tout tems, en tout lieu, il a été plus aisé de rassembler les hommes et de leur donner des mœurs, que de leur donner de bonnes lois. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les plus sages législateurs

ont presque tous commencé leur ouvrage par une démarche qui paraît contraire au bon sens. Au lieu d'étudier le caractère, les mœurs, la position, les besoins du peuple auquel ils avaient des lois à prescrire, et de régler leur code en conséquence des différens résultats de toutes ces considérations, ils allèrent chercher chez des peuples éloignés un recueil de lois qu'ils adaptaient ensuite aux mœurs de leurs sujets ou de leurs concitoyens, le moins mal qu'il était possible.

C'est ainsi qu'en usaient ces sages si fameux qui les premiers ont policé la Grèce. Ils voyageaient dans diverses contrées, en Asie, en Égypte, et ils rapportaient dans leur patrie les lois et les coutumes qu'ils avaient trouvées chez les étrangers. Cette pratique dépose du moins de la haute antiquité du monde, et qu'il y avait des peuples très-anciennement policés, puisqu'ils en avaient la réputation jusque dans le fond de cette Grèce encore barbare et grossière.

A Rome, lorsque la tyrannie des patriciens, pire que celle des rois, eut poussé la patience du peuple à bout, et qu'il fallut lui accorder des lois pour prévenir la dissolution entière de l'état, loin de se consulter d'un commun accord et de convenir des lois nécessaires et utiles, on envoya en Grèce chercher des lois quelconques. La jurisprudence devint ensuite à Rome un ressort de la plus fine politique. La science des formules, si obscure en même tems et si essentielle, ne pou-

vait être étudiée par un plébéïen; c'était un dépôt sacré, confié au patriciat qui ne cherchait qu'à le dérober à la connaissance du peuple. Ainsi, ce qui paraissait n'avoir été établi qu'en sa faveur, devint le lien le plus fort de sa dépendance. Il en résulta le rapport du client au patron, et ce lien fut bientôt aussi sacré que celui qui soumet le fils à l'autorité du père. Le client plébéïen ne pouvait se passer de son patron, toujours patricien, dans aucun acte de la vie civile. Tout était embarrassé de formules, de l'exactitude desquels dépendaient la validité et la sûreté de tous les actes; un seul mot déplacé dans une formule entraînait une nullité et la perte d'un procès. Lorsqu'enfin un plébéïen réussit à ravir et à divulguer le secret des formules, ce fut un grand coup porté à la magistrature, qui causa une révolution dans la constitution de l'état.

Je ne me souviens pas d'avoir vu remarquer ce lien, ces influences et cette révolution par aucun de nos historiens ou de nos auteurs politiques. Le président de Montesquieu, qui a écrit, sur les causes de la grandeur et de la décadence de Rome, un livre que je n'aime point, n'en fait nulle mention. Il est cependant certain qu'on ne comprend rien ni à l'esprit des lois romaines, ni à l'histoire d'un période de tems considérable de la république, lorsqu'on n'a point l'intelligence et la clef de faits en apparence si étranges.

Quand les maximes et les coutumes féodales ne nous ont plus suffi à nous autres barbares, et

que l'affranchissement et l'ingénuité de cet état mitoyen entre la noblesse et le paysan, qu'on nomme la *bourgeoisie*, ont exigé d'autres réglemens, nous avons eu recours aux lois romaines; c'est-à-dire à ce qu'il y avait à peu près de plus opposé à nos institutions et à nos mœurs, et, confondant ces lois avec nos coutumes, on est parvenu dans toute l'Europe à construire un labyrinthe où la justice s'égare à chaque pas et se perd; où les fortunes des citoyens deviennent la proie de la chicane : labyrinthe dont personne ne connaît l'issue, et dont les plus habiles connaissent à peine quelques détours tortueux. Mais notre culte, nos mœurs, nos institutions, ce choc et cette contradiction perpétuelle de principes et de conduite, tout dépose si fort de notre origine gothique qu'il ne faut point s'étonner du désordre et de l'absurdité de notre législation civile.

On a, suivant les différentes constitutions des états de l'Europe, employé des moyens différens pour apporter quelque remède à une confusion interminable. En France, par exemple, un arrêt de cour souveraine explique la loi, et l'applique au cas qui fait l'objet de la contestation. Cet arrêt devient ensuite loi lui-même; il est cité et il fait autorité dans d'autres cas à peu près pareils, et dans cette multiplicité innombrable de lois de toute espèce, il n'existe plus aucun objet dont les deux propositions contradictoires ne puissent être établies chacune sur un arrêt, comme dans la décadence de l'empire romain il n'y en avait

plus aucune qui ne pût alléguer en sa faveur la décision de quelque jurisconsulte. Les Anglais ont cru devoir tenir une route différente. Ils ne permettent point qu'on explique la loi. Tout citoyen est jugé par un juré composé de ses pareils, qui déclare que tel cas est ou n'est pas selon la loi. Lorsque la loi n'a point pourvu au cas dont il s'agit, il n'y a point de jugement; la législation pourvoit à ce cas par une nouvelle loi, mais qui ne peut avoir un effet rétroactif. Si un Anglais est autorisé à regarder cette manière de procéder comme la sauve-garde de sa liberté, il est vrai aussi qu'il en résulte la nécessité de créer presque autant de lois qu'il se présente de cas particuliers, et de-là la même confusion à laquelle on est arrivé en France par une route opposée.

Il paraît donc qu'il n'y a rien de plus difficile que de donner des lois à un peuple, et que les hommes ont réussi à perfectionner tout, excepté la législation; mais les coutumes et les mœurs, plus fortes que la loi, en tiennent presque partout lieu. Le monde va de lui-même; il ne faut pas beaucoup d'ordonnances pour ranger un bercail, et il semble que le soin le plus pressant du législateur se réduise aujourd'hui à abréger les formalités, à contenir la chicane, à dégoûter les citoyens de la fureur de plaider. C'est ce qui a été exécuté de nos jours par un grand prince, et le code Frédéric ne sera point regardé par les sages des siècles à venir comme le dernier des travaux d'Alcide le Prussien.

Pour remédier au fond de cette maladie devenue incurable, il faudrait concilier trop de choses contradictoires. Pour que les lois soient connues, respectées, suivies, il faut qu'elles soient claires, précises et en petit nombre ; et l'activité du génie de l'homme a produit dans les sociétés policées une si grande variété d'affaires de toute espèce et de toute couleur, qu'elles paraissent exiger un nombre immense d'ordonnances et de réglemens, dès qu'elles deviennent un objet de législation.

Peut-être faudrait-il que les affaires des particuliers ne fussent point regardées comme un objet de législation, et que leurs contestations fussent jugées suivant le bon sens et la droite raison par une assemblée d'hommes vertueux et intègres ; car il n'y a point de cas, quelque compliqué qu'il soit, qu'un homme de bien et de bon sens ne décide et ne démêle avec plus d'équité que le plus habile jurisconsulte. Le droit public, gravé dans le cœur de l'homme, est au-dessus de tous les codes de la jurisprudence humaine.

Si cette méthode de juger suivant le bon sens et la bonne foi pouvait avoir lieu dans les sociétés policées, le genre humain serait trop heureux ; car l'exercice de cette justice supposerait une intégrité et une pureté de mœurs dont les petites sociétés ont seules fourni quelques exemples, mais que les grands peuples n'ont jamais pu conserver long-tems. Il est évident que le législateur qui saurait le secret de conserver à un peuple policé et guerrier ses mœurs, aurait trouvé le gou-

vernement le plus parfait, et aurait le mieux pourvu à tous les inconvéniens de nos institutions; mais cette perfection durable sera toujours une chimère.

L'auteur de la *Nécessité d'une réforme* trouve deux défauts principaux dans l'administration de la justice en France : le premier, la multiplicité des tribunaux subalternes, qui cependant ne peuvent rien décider définitivement. De-là l'appel continuel aux cours souveraines, le déplacement des plaideurs, des frais immenses, et ordinairement la ruine de la fortune des citoyens. Le riche, seul, est en état de se faire rendre justice à ses frais et dommages; le pauvre n'a nul moyen de l'obtenir. Il vaut mieux pour lui souffrir l'injustice la plus criante, que de risquer un procès. Ceux qui disent que la loi a été faite pour protéger le pauvre et le faible contre les entreprises de l'homme puissant et riche, font un abus de mots bien étrange. La loi n'est parmi nous qu'un moyen d'opprimer le faible dans les formes et avec une apparence de justice. L'auteur descend, dans cette première partie, dans beaucoup de détails bas, et devient bas comme eux; mais le philosophe, digne de parler des maux publics, sait présenter même les détails bas avec noblesse et convenance.

Le second défaut, suivant notre auteur, c'est de toujours créer des lois, et de n'en jamais supprimer : de-là, ce chaos monstrueux qu'il n'est plus possible de démêler. Nous avons vu, sur cette

science d'abroger les lois, une brochure, il y a dix ou douze ans, attribuée à un grand roi, où cette matière est traitée avec plus de lumière et de philosophie que dans la *Nécessité d'une réforme*.

Il est étonnant que notre auteur n'ait rien dit de la vénalité des charges. Quand cet usage barbare n'aurait eu d'autres inconvéniens que de réduire les gens de lettres au titre de simples académiciens, et de leur fermer tous les accès aux emplois, il aurait produit un très-grand mal; car il ne faut pas croire que des philosophes, qui n'ont jamais pris part à l'administration et aux affaires, puissent soutenir le parallèle de ceux dont le génie a été secondé par l'expérience acquise dans différentes charges de l'état. C'est ce mélange d'activité dans les emplois et de repos littéraire qui a formé les grands hommes de l'antiquité.

L'auteur de la *Nécessité d'une réforme* réfute, chemin faisant, plusieurs passages de l'*Esprit des Lois*, mais ses observations portent au fond sur des misères. J'aime mieux ce qu'il dit sur le sort des hommes de génie : « Le public, en général, » persécute d'abord tous les hommes extraordi- » naires, sans examiner s'ils enseignent la vérité » ou l'erreur. Quand ensuite il s'est laissé subju- » guer par eux, son opiniâtreté à les défendre » est aussi aveugle que l'était son acharnement à » les attaquer. Les grands génies, quand une fois » ils ont fait des enthousiastes, ressemblent à ces

» rois qui recrutent leurs troupes dans le pays de » leurs ennemis : une première victoire les fait » paraître invincibles, et leur donne réellement » le moyen de le devenir. Il faut qu'il se présente » un homme de leur force pour entreprendre de » leur enlever ce beau titre, en s'exposant aux » mêmes contradictions. »

Voilà l'histoire de tous les hommes de génie, bien entendu que leurs compatriotes ne passent de la persécution à l'admiration aveugle que le plus tard qu'ils peuvent, et ordinairement lorsqu'ils ne sont plus. Le président de Montesquieu a été occupé les dernières années de sa vie à empêcher la Sorbonne de censurer son livre ; s'il eût été simple homme de lettres relégué à un quatrième étage, il aurait été enfermé à la Bastille pour l'avoir publié, ce qui ne nous aurait pas empêché de passer ensuite à une admiration qui n'eût plus permis à personne d'y trouver la moindre imperfection. Les morts doivent être bien contens de la justice des vivans.

Si l'abondance des matières nous le permet, nous verrons une autre fois si les griefs de l'auteur de la *Nécessité d'une Réforme*, contre l'*Esprit des Lois*, sont fondés, car il est juste d'écouter tout le monde.

M. le marquis de Sancé ayant cherché M. le baron de Besenval à son ancien logement, il apprit qu'il venait de louer la maison que feu M. l'évêque de Rennes s'était fait bâtir près la

barrière de Grenelle, et il se mit à écrire dans la loge du suisse les vers suivans :

Près la barrière de Grenelle,
Un prélat par dévotion,..
D'une manière agréable et nouvelle
Avait embelli sa maison ;
Mais las ! sur quoi fonder la vanité mondaine !
L'ouvrage finissait à peine,
Quand un sort barbare et cruel
Appelle le prélat au sein de l'Éternel.

L'Amour le voyant mort, dit, « Bon,
» Ceci faisait un endroit de délice
» A mes mystères tout propice ;
» J'y veux loger un baron suisse,
» Il y célébrera mon nom.
» Holà, les Ris, les Grâces et les Jeux,
» Amenez Besenval, et sans plus de remise
» Installez-le de votre mieux
» Au lit d'un père de l'église. »

Il faut se souvenir que feu l'évêque de Rennes, Vauréal, était fort galant. J'ai vu de lui des lettres écrites à des femmes, pleines de chaleur et de passion. M. de Sancé a une si grande facilité à faire des vers, qu'il improvise quand il lui plaît. C'est d'ailleurs un homme de beaucoup de mérite. Après avoir servi avec distinction pendant la dernière guerre dans l'état-major de l'armée, il s'est mis en dernier lieu à la tête des affaires de la compagnie des Indes, et il est un des principaux moteurs de la nouvelle forme qu'on vient de lui donner.

Jean-Philippe Rameau, célèbre dans les annales de la musique française, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-deux ans. On a de lui plusieurs ouvrages théoriques sur la musique, un grand nombre d'opéras, un recueil de pièces de clavecin et d'autres productions musicales. Rameau a eu en France le sort de tous les grands hommes : il a été long-tems persécuté avec acharnement. Parce qu'un nommé Lully avait platement psalmodié les poëmes lyriques de Quinault sous le règne de Louis XIV, on accusait Rameau de détruire le bon goût du chant, et d'avoir porté un coup mortel à l'opéra français. Tous ses ouvrages tombèrent d'abord, et, s'ils se relevaient ensuite, ses partisans ne furent pas moins regardés comme hérétiques et presque comme mauvais citoyens. Lorsqu'ensuite la musique italienne fit des progrès en France, les ennemis les plus violens de Rameau passèrent de leur acharnement à l'admiration la plus aveugle, et, ne pouvant soutenir Lully, ils opposèrent le nom et la célébrité de Rameau aux partisans de la musique italienne. Ceci fut encore traité en affaire nationale, et c'était un outrage fait à la nation que de préférer une musique ultramontaine à celle d'un Français et d'un vieillard. Depuis cette époque, tous les journalistes, et surtout ceux qui avaient le plus déchiré le pauvre Rameau, imprimèrent une fois par mois que c'était le premier musicien de l'Europe. Cependant l'Europe connaissait à peine le nom de son premier musi-

cien ; elle ne connaissait aucun de ses opéras, elle n'en aurait jamais pu supporter aucun sur ses théâtres ; tout ce qu'elle connaissait enfin de son premier musicien se réduisait à quelques airs de danse, que des danseurs français portaient de tems en tems dans les pays étrangers, où la plupart du tems quelque violon d'orchestre prenait la peine de les corriger pour leur donner un peu de style, de goût et de grâce. Il faut convenir que nos papiers publics font un aussi grand abus d'éloges que d'injures ; nos gens les plus médiocres se trouvent plus prônés, plus exaltés en trois mois de tems, que les plus grands hommes des autres pays pendant toute leur vie ; et, comme l'ignorance se joint à cette admiration stupide, on se persuade qu'il n'y a ailleurs ni génie ni talens, parce que le *Mercure de France* et l'*Avant-Coureur* n'en parlent pas. La *Gazette de France*, en annonçant la mort de Rameau, dit que son nom et ses ouvrages feront époque dans la musique ; il fallait dire dans la musique française ; car je veux mourir si Rameau et toutes ses notes sont jamais comptés pour quelque chose dans le reste de l'Europe. Si elle a perdu son premier musicien, elle se trouve précisément, à son égard, dans le cas des juifs à l'égard de leur Messie, qu'ils n'ont jamais pu reconnaître depuis dix-huit cents ans qu'ils l'ont mis à mort, quelque torture qu'ils se donnassent pour lui appliquer le sens de leurs prophéties.

Rameau a laissé plusieurs ouvrages théoriques

et fort obscurs sur le principe de l'harmonie. Les journalistes disent qu'il a fait les plus importantes découvertes sur cet objet. C'est encore un bien fait qu'il a rendu à l'art de la musique, à l'insu de tous les conservatoires d'Italie et de toutes les écoles d'Allemagne. Je sens que l'inventeur du contrepoint était un homme d'un aussi grand génie que Pythagore; mais je ne vois pas à quoi les prétendues découvertes de M. Rameau pourront jamais servir. Dans ses opéras, cet homme célèbre a écrasé tous ses prédécesseurs à force d'harmonie et de notes. Il y a de lui des chœurs qui sont fort beaux. Lully ne savait que soutenir par la basse une voix qui psalmodiait; Rameau ajouta presque partout à ces récits des accompagnemens d'orchestre. Il est vrai qu'ils sont d'assez mauvais goût; qu'ils servent presque toujours à étouffer la voix plutôt qu'à la seconder, et que c'est-là ce qui a forcé les acteurs de l'Opéra de pousser ces cris et ces hurlemens qui font le supplice des oreilles délicates. On sort d'un opéra de Rameau ivre d'harmonie, et assommé par le bruit des voix et des instrumens : son goût est toujours gothique, son style toujours lourd dans les choses gracieuses comme dans les choses de force. Il ne manquait point d'idées, mais il ne savait qu'en faire; son récitatif est, comme celui de Lully, un mélange de contresens continuels et de quelques déclamations heureuses. A l'égard de ses airs, comme le poète ne lui a jamais imposé d'autre tâche que de jouer autour d'un

lance, vole, triomphe, enchaîne, etc., ou d'imiter le chant des rossignols par des flageolets et d'autres puérilités de cette espèce, il n'y a rien à en dire. S'il avait pu se former dans quelque école d'Italie, et apprendre ce que c'est que style et pensée en musique, ce que c'est que composer, il n'aurait jamais dit que tout poëme lui était égal, et qu'il mettrait en musique la *Gazette de France;* il aurait pu créer la musique dans sa patrie, mais il ne savait qu'imiter Lully et l'écraser.

Rameau était d'un naturel dur et sauvage; il était étranger à tout sentiment d'humanité. J'étais présent un jour qu'il ne put jamais concevoir qu'on désirât que M. le duc de Bourgogne montrât des qualités dignes du trône. « Qu'est-ce que » cela me fait, disait-il naïvement, je n'y serai » plus quand il régnera. — Mais vos enfans? » Il ne comprenait point qu'on pût s'intéresser à ses enfans au-delà du terme de la vie. Sa passion dominante était l'avarice. Il était insensible à la réputation, aux distinctions, à la gloire; il voulait de l'argent, et il est mort riche.

Il était aussi remarquable par sa figure, que célèbre par ses ouvrages. Beaucoup plus grand que M. de Voltaire, il était aussi hâve et sec que lui. Comme on le voyait sans cesse dans les promenades publiques, M. de Carmontelle le dessina de mémoire, il y a quelques années: cette petite gravure est faite spirituellement et très-ressemblante.

M. Poinsinet, non content du succès brillant que sa petite comédie du *Cercle* a eu, a voulu jouir aussi des honneurs de la presse; mais celle-ci a bien mal secondé ses vues. On a trouvé à l'impression sa pièce froide, ennuyeuse, mal écrite, d'un ton détestable; il n'y a pas jusqu'à ces traits que la vivacité du jeu des acteurs fait réussir au théâtre que personne n'a voulu sentir à la lecture. Avec un peu d'adresse, l'acteur escamote les mauvais propos qui pourraient blesser les oreilles, mais ils offensent les yeux qui ne pardonnent point. On voit à chaque ligne que M. Poinsinet n'a pas vécu dans la meilleure compagnie du royaume, et nous l'aurions bien cru sans tant de preuves. Les dames de son *Cercle* se tutoient. Cela est en usage parmi les filles dont Cidalise et Ismène ont bien le ton et les manières; mais M. Poinsinet devait s'informer de l'usage à cet égard, et il aurait appris que les hommes se permettent à peine ces familiarités en présence des autres, et qu'elles sont absolument inconnues aux femmes du monde. Ce sont dans le fond des misères; mais elles font plus de tort à un auteur, et sont plus choquantes pour la délicatesse parisienne que des fautes plus considérables. L'exemple d'un poète beaucoup plus illustre aurait dû corriger M. Poinsinet de l'envie d'imprimer. La comédie de *Dupuis et Desronais*, par M. Collé, eut le plus grand succès au théâtre, et tomba ensuite entièrement à la lecture; les malheurs des grands devraient servir à l'instruction des petits.

Un polisson qui s'appelle N..... a voulu aussi empoisonner le triomphe du pauvre Poinsinet par une lettre de quinze pages qu'il lui a adressée. Cette lettre est plus bête que tout ce que Poinsinet fera de sa vie.

Nous avons eu encore deux traîneurs du concours pour le prix de poésie de l'académie française. Un M. Desfontaines a fait imprimer une *Epître à Quintus*, où il combat l'insensibilité des stoïciens. Malgré les vers faibles et mols de M. Desfontaines, je crois avec M. de Montesquieu que la religion chrétienne a fait une grande plaie au genre humain en détruisant la secte du Portique. Vous serez un peu moins mécontent de l'*Epître aux grands et aux riches*, par un certain M. Vallier, colonel d'infanterie, et grand rimailleur. En supprimant les deux tiers de cette épître, on pourrait supporter la lecture du reste.

Les anti-inoculateurs se voyant écrasés à la dernière séance de la faculté de médecine, ne se sont pas tenus pour battus. Ils sont revenus à la charge; et quoique le décret de la faculté de médecine ait été arrêté en faveur de l'inoculation à une très-grande pluralité de voix, ils ont dit qu'ils avaient de nouvelles observations à présenter contre cette pratique. C'eût été la première fois qu'un corps assemblé eût pris un parti sage. Il y a lieu de se flatter que les fripons et

les sots, réunis de droit dans cette illustre compagnie, y mettront bon ordre.

Il a paru sur la fin de l'année dernière un petit livret de 143 pages, intitulé *Examen de la religion*, dont on cherche l'éclaircissement de bonne foi, attribué à M. de St.-Evremont, traduit de l'anglais de Gilbert Burnet. Ce livre a aussi paru sous le titre de *la Vraie Religion*, traduite de l'écriture sainte, par permission de Jean, Luc, Marc et Mathieu. Il n'y en a eu que très-peu d'exemplaires. Cela est très-mal imprimé et défiguré par un nombre prodigieux de fautes d'impression. On dit que nous allons en avoir une édition plus correcte et plus jolie. M. de Voltaire prétend que cet ouvrage est du célèbre Dumarsais; et comme c'est un chef-d'œuvre de raisonnement simple et lumineux, on n'a point de peine à le croire. Le but de l'auteur est de prouver l'absurdité d'une révélation quelconque. C'est dommage que le dernier chapitre, où il traite de la conduite qu'un honnête homme doit garder dans la vie, ne soit pas de la force du reste. Dumarsais, outre qu'il était le premier grammairien du siècle, était un excellent esprit; il avait une force de logique et de raison irrésistible, avec une simplicité peu commune. Il nous disait un jour qu'il avait découvert vingt-cinq nullités dans la résurrection de Lazare; il allégua pour première que les morts ne ressuscitaient point. Nous l'assurâmes qu'il en avait découvert vingt-quatre de

trop. Un enfant de son voisinage, qu'il aimait beaucoup, fut blessé par un accident, et mourut. Dumarsais profondément affligé se mit à faire une Philippique si pathétique et si originale contre les anges gardiens que nous ne pûmes nous empêcher de rire et de pleurer en même tems. Il allait souvent causer dans son quartier chez un libraire dévot et janséniste qui l'aimait beaucoup, malgré son incrédulité. Un jour, pendant un orage, le libraire lui dit : « Monsieur, vous avez pris » Dieu en grippe. Quand il fera beau, vous viendrez » drez chez moi tant que vous voudrez; mais » quand il tonne, je vous prie de rester chez » vous ». Quand on demandait à Boindin quelle différence il y avait entre Dumarsais et lui, il répondait : « Dumarsais est athée janséniste, et moi » je suis athée moliniste ». Ils sont morts tous les deux fort vieux et comme ils avaient vécu, avec une simplicité de mœurs qui faisait un contraste piquant avec l'étendue et la justesse de leur tête, et dans une pauvreté qui ne les empêchait pas d'être contens.

SUITE *de la correspondance du patriarche des Délices.*

EPITRE *du* 6 *décembre* 1763.

Je croyais que vous aviez des *Tolérances*, mon cher frère. Un jeune M. Turretin de Genève s'est chargé d'un paquet pour vous; il est digne de voir les frères, quoiqu'il soit petit-fils d'un célèbre

prêtre de Baal. Il est réservé, mais décidé, ainsi que sont la plupart des Genevois. Calvin commence dans nos cantons à n'avoir pas plus de crédit que le pape; le bon grain lève de tous côtés, malgré l'abominable ivraie qui couvre nos campagnes depuis si long-tems.

Je connaissais le livre attribué à Saint-Evremond. Ce n'est pas assurément son style; et Saint-Evremont d'ailleurs n'était pas assez savant pour composer un tel ouvrage. Il est de Dumarsais; mais il est fort tronqué et détestablement imprimé. On dit que toutes les affaires financières et parlementaires vont s'arranger. Dieu soit béni! et vive le roi et Pompignan!

EPITRE *du* 11 *décembre* 1763.

Vous devez à présent, mon cher frère, avoir reçu quelques *Tolérances*. Il est vrai qu'elles ont été bien reçues des personnes principales à qui les premiers exemplaires ont été adressés; mais il faudra bien du tems pour que ce grain lève, et ne soit pas étouffé par l'ivraie.

Vous savez sans doute que le livre attribué à Saint-Evremont est de Dumarsais, l'un des meilleurs encyclopédistes. Il est bien à désirer qu'on en fasse une édition nouvelle, plus correcte. Je n'aime point le titre, *par permission de Jean*, etc. L'ouvrage est sérieux et sage; il ne lui faut pas un titre comique.

Je vous supplie de vouloir bien m'envoyer en-

core un exemplaire, car j'ai marginé tout le mien, suivant ma louable coutume.

Vous ai-je mandé que j'avais été fort content de *Warwick*, et que je conçois de grandes espérances de son auteur?

Ne pourriez-vous point, mon cher frère, charger Merlin de me faire avoir le *Droit ecclésiastique* composé par M. Boucher d'Argis? On dit que c'est un fort bon livre, et qu'il y a beaucoup à profiter. Recevez mes tendres embrassemens, et embrassez pour moi les frères.

EPITRE *du* 16 *décembre* 1763.

Mon cher frère, si je puis trouver des *Tolérances*, je vous en ferai parvenir. Il faut espérer que le débit n'en sera pas défendu, puisque les ministres approuvent l'ouvrage, et que madame de Pompadour en a été très-contente. Un ministre même a dit que tôt ou tard cette semence porterait son fruit. Je ne sais pas quel est le saint homme, auteur de ce petit traité; mais il me semble qu'il ne peut que rendre les hommes plus doux et plus sociables. Je défie même Omer de Fleury de faire un réquisitoire contre cette homélie.

Il est vrai que *Ce qui plaît aux dames*, fait un assez plaisant contraste avec le livre de la *Tolérance*; aussi, je vous ai adressé ce livre théologique comme à un de nos saints apôtres, et *Ce qui plaît aux dames*, à frère Thiriot qui n'est pas si zélé, et qu'il a fallu réveiller par un conte.

EPITRE *du* 21 *décembre* 1763.

On me mande de Paris que l'édition publique de la *Lettre d'un Quaker* pourrait faire grand tort à la bonne cause; que les doutes proposés à Jean George sur une douzaine de questions absurdes rejaillissent également contre la doctrine et contre l'endoctrineur; que le ridicule tombe autant sur les mystères que sur le prélat; qu'il suffit du moindre Gauchat, du moindre Chaumeix, du moindre polisson orthodoxe, pour faire naître un réquisitoire de maître Omer; que cet esclandre ferait grand tort à la *Tolérance;* qu'il ne faut pas sacrifier un bel habit pour un ruban; que ces ouvrages sont faits pour les adeptes, et non pour la multitude.

C'est à mon très-cher frère à peser mûrement ces raisons; je me repose sur son zèle éclairé. Nous parviendrons infailliblement au point où nous voulions arriver, qui est d'ôter tout crédit aux fanatiques dans l'esprit des honnêtes gens. C'est bien assez, et c'est tout ce qu'on peut raisonnablement espérer. On réduira la superstition à faire le moindre mal qu'il soit possible. Nous imiterons enfin les Anglais, qui sont depuis près de cent ans le peuple le plus sage de la terre, comme le plus libre.

Je sais l'aventure des Bigots. Voilà le seul bigot qu'on ait puni. Pardon de cette mauvaise plaisanterie.

EPITRE *du* 26 *décembre* 1763.

Je souhaite à mon cher frère, pour l'an de grâce 1764, une santé inébranlable, quelque excellente place qui lui laisse le loisir de se livrer aux belles-lettres. Je lui souhaite une vinée abondante dans la vigne du Seigneur.

On parle de l'*Anti-Financier;* vaut-il la peine qu'on en parle ? M. de l'Averdy a-t-il déjà changé tout le système des finances ? Il me semble qu'on a banni quinze ou seize personnes avec le sieur Bigot. Pourquoi envoyer quinze ou seize citoyens dépenser leur argent dans les pays étrangers ? Ce n'est pas les punir, c'est punir la France. Nous avons une jurisprudence aussi ridicule que tout le reste. Cependant tout va, et tout ira.

Que fait le tiède Thiriot ? Embrassez, je vous prie, pour moi le grand frère Platon que j'aime et que j'honore comme je le dois. N'y a-t-il pas deux volumes de planches de l'*Encyclopédie ?* J'attends cette *Encyclopédie* pour m'amuser et m'instruire le reste de mes jours.

EPITRE *du* 31 *décembre* 1763.

Je pense que la fermentation au sujet des finances empêchera qu'on ne songe à la philosophie. Quand les hommes sont bien occupés d'une sottise, il ne songent pas à en faire une autre : chaque impertinence a son tems. A demain le premier jour de 1764, qui probablement produira

autant de sottises que les précédentes, sans recourir à l'*Almanach de Liége*.

Paris, 15 octobre 1764.

Le roi étant venu à Paris au commencement du mois dernier pour poser la première pierre du maître-autel de l'église de Ste.-Geneviève, qui s'élève sous la direction et sur les dessins de M. Soufflot; on a figuré à cette occasion, sur une toile en grand, la colonne du portail, telle qu'elle sera un jour, afin d'en donner une idée à sa majesté, et le public a joui de ce spectacle plusieurs jours de suite.

M. Soufflot n'a pas manqué de censeurs. Il a, avec le public de Paris, le tort d'avoir mal réussi dans cette salle du palais des Tuileries, où l'on joue l'opéra en attendant la reconstruction de la salle du Palais-Royal; il passe pour n'être pas fort modeste; il faudra qu'il fasse mieux qu'un autre à Ste.-Geneviève pour obtenir justice. Il faut sans doute être bien pressé de juger pour censurer un édifice qui sort à peine de sous terre, et dont il n'est pas possible de sentir d'avance l'impression et les effets. Je passe sous silence tous les jugemens téméraires et précipités; autant en emporte le vent, et quand une fois huit cent mille hommes s'assemblent quelque part sous un tas de pierres, et qu'ils aiment à parler, il faut qu'ils disent bien des sottises et bien des mensonges; car il n'existe pas assez de vérités ni assez

de propos sensés pour fournir au babillage continuel de huit cent mille hommes pendant les trois cent soixante-cinq jours de l'année. Voilà pourquoi on ment et on déraisonne bien plus souvent dans le tas de pierres appelé Paris, que dans d'autres tas moins considérables. Je me contenterai de relever deux reproches qu'on a faits à M. Soufflot.

On a généralement attaqué son église souterraine, qu'on trouve ressembler plutôt à une prison qu'à un souterrain sacré. M. Soufflot aurait sans doute de bonnes raisons à dire pour nous convaincre de la nécessité de cette forêt de colonnes qui soutient la voûte et qui rend cet édifice si étroit et si écrasé; mais le génie consiste précisément à vaincre, par des combinaisons heureuses, des obstacles qui paraissent insurmontables. On a dit que l'escalier par lequel on descend dans l'église souterraine ne ressemble pas mal à un puits, et il faut convenir que cette observation paraît assez fondée. Cela sera d'autant plus choquant que cet escalier se trouvera au beau milieu de l'église.

On a reproché à la porte du milieu de la façade, et par conséquent à la principale entrée dans l'église, d'être beaucoup trop étroite. M. Soufflot, pour répondre à cette critique, a fait graver toutes les portes d'entrée des anciens temples grecs et romains, qui sont tout aussi étroites que la sienne. Cette réponse est en effet excellente, non que l'exemple des anciens soit d'une autorité à

laquelle il faille céder sans réplique ; mais parce que les critiques n'ont pas réfléchi qu'ils demandaient à l'architecte une chose absurde ; car, en déférant à leur censure, il aurait fait la porte plus large que les entre-colonnes du péristile ; ce qui eût été barbare. Ou bien, voulaient-ils qu'il écartât aussi les deux colonnes du milieu du péristile, et qu'il laissât là un entre-colonne immense qui n'eût plus de proportion avec les autres entre-colonnes de la façade, afin de pouvoir ensuite percer une porte aussi large que cet entre-colonne, et de gâter le devant et le fond du péristyle en même tems ? Il est certain qu'il faudrait réfléchir au moins quelques momens avant de condamner les longues et pénibles études d'un artiste.

Je ne connais point l'auteur d'un poëme sur la mort de Zélime, en trois chants. Zélime, c'est Mme. de Pompadour, et son poète paraît un pauvre diable. Il faut prier pour le repos de l'ame de l'une et pour le repos de la plume de l'autre.

Il est des sujets sur lesquels il faut être sublime ou se taire. Un bavard qui ferait un ouvrage médiocre sur les passions ou sur l'amitié, ne peut être regardé que comme un marchand de papillottes. Nous en avons un qui a publié, il y a quelques années, un froid *Traité de l'amitié*, et qui vient d'en imprimer un autre sur les *Passions*. Ces deux ouvrages ont été attribués à une femme

de beaucoup d'esprit, Mme. la comtesse de Boufflers; mais ils ne sont pas d'elle. L'auteur a gardé l'anonyme, et le public n'a voulu ni connaître son nom, ni lire son ouvrage. Il y a à la tête du *Traité des passions* un *Éloge de l'amitié* en vingt lignes. On ne peut rien lire de plus sec en fait de sentimens, et de plus dur et heurté en fait de style. Cet homme a voulu nous prouver que M. de Voltaire a raison de nous reprocher dans le *Portatif*, à l'article *Amitié*, que nous sommes un peu secs en tout. Cet article n'a que vingt lignes au plus; mais quelles lignes! Voilà comme il faut traiter ces sujets, ou bien se taire.

Un compilateur anonyme vient de publier en deux volumes in-8°. un *Spectacle historique*, ou *Mémorial des principaux événemens tirés de l'Histoire universelle.* Ce mémorial commence avec la monarchie assyrienne, et finit avec la mort de l'empereur Valentinien III. Vraisemblablement, l'auteur ne s'en tiendra pas là. Sa compilation n'est ni un abrégé, ni une histoire; c'est un tableau des principaux événemens rédigés par articles, pour l'instruction de la jeunesse. A la fin de chaque article, on trouve un trait de morale tiré de quelque poète français, et, pour cet effet, l'auteur a mis à contribution et nos poètes les plus illustres et les plus détestables. D'ailleurs, le trait va le plus souvent si mal au sujet, que cette méthode me paraît merveilleuse pour gâter l'esprit de la jeunesse. Un autre tort plus grand en-

tre, c'est d'avoir exposé et répété toutes les erreurs populaires, tous les préjugés reçus dans les faits historiques, quoique l'auteur assure, dans son discours préliminaire, que l'histoire ne doit être qu'un cours de philosophie; ce n'est pas son mémorial qui est ce cours-là. Si vous voulez rétrécir la tête de vos enfans, et en faire des sots et des pédans, donnez-leur de tels livres pour leur instruction; mais si vous voulez en faire des hommes, il faudra leur choisir d'autres maîtres.

M. de Chenevière est un premier commis au bureau de la guerre. Il est fort ennuyeux, à ce que prétendent ses amis; mais à cela près, le plus galant homme du monde. Ce galant homme a un tic fort malheureux; il ne peut souhaiter le bonjour à personne sans rimailler, et, par un autre tic encore plus malheureux, il garde copie de tout ce qu'il écrit en vers et en prose; ainsi, tous ceux qu'il a jamais rencontrés sont sûrs d'être dans son porte-feuille. Or, il vient de s'aviser de vider ce porte-feuille et de faire imprimer ses chiffons en deux volumes de plus de quatre cents pages chacun. Cela fait un tas énorme de platitudes et d'ordures, parmi lesquelles vous auriez de la peine à trouver une ligne supportable. M. de Voltaire même, dont on trouve par-ci par-là des réponses aux agaceries sans nombre de M. de Chenevière, n'y est point reconnaissable et paraît anéanti dans ce vaste océan de platitudes. Le second volume est terminé par un recueil de lettres galantes.

M. de Chenevière dit, en parlant de deux de ses amis : « Chacun a pris des allures selon son goût: » l'un aime le lard frais, et l'autre le lard rance: » et, pour expliquer ce passage fin et ragoûtant, il ajoute en note : « L'un voyait souvent une jeune » demoiselle, et l'autre une veuve déjà sur l'âge.» Ceci peut vous faire juger du ton de ces lettres galantes. Cette rapsodie est intitulée *les Loisirs de M. C****. Plaise à Dieu et à M. le duc de Choiseul de ne plus jamais accorder de loisir à M. de Chenevière!

M. Dorat a fait imprimer une épître à l'auteur des *Grâces* (M. de St.-Foix), où l'on trouve l'éloge de l'auteur, de la pièce et des actrices qui l'ont jouée. La représentation de cette pièce a été interrompue par un accident qui a pensé devenir fatal aux actrices louées par M. Dorat. Tandis que les trois Grâces et l'Amour étaient dans la coulisse pour commencer, une poutre s'est détachée du cintre pour les écraser. Heureusement, il n'y a eu que l'Amour (Mlle Luzy) de légèrement blessé: cet accident a troublé le spectacle. L'épître de M. Dorat est fort médiocre. Ce poète ne fait peut-être pas trop de vers, mais il se fait certainement trop imprimer.

Si l'on ne connaissait pas notre passion pour les priviléges exclusifs, on aurait de la peine à croire que les trois spectacles de Paris, l'Opéra, la Comédie française et la Comédie italienne, se

soient réunis contre un misérable joueur de farces sur le boulevart, appelé Nicolet, pour lui faire défendre de représenter des pièces où l'on parle, et le réduire à la pantomime. La police, toujours attentive à maintenir le bon ordre, a judicieusement déféré à la requête des trois spectacles. Je crois qu'on a rendu un grand service à M. Nicolet en lui défendant de jouer les pièces de Molière, que ses acteurs défiguraient à faire bâiller et fuir tous les partisans du boulevart. Il a profité de cette défense pour faire une plaisanterie intitulée *Placet présenté aux Dames.* Il signe ses lettres *Nicolet, Pantomime indigne*, comme les capucins signent *Capucin indigne;* c'est à peu près la seule bonne plaisanterie de cette feuille. Je suis bien fâché que quelque bon esprit ne se soit pas emparé de la cause de M. Nicolet; on en aurait fait une excellente plaisanterie sur les priviléges exclusifs.

NOVEMBRE 1764.

Paris, 1er. novembre 1764.

VERS *à mettre au bas du portrait du roi de Prusse, par M d'Alembert.*

MODESTE sur un trône orné par la victoire,
Il sut apprécier et mériter la gloire ;
Héros dans ses malheurs, prompt à les réparer,
De Mars et d'Apollon déployant le génie,
Il vit l'Europe réunie
Pour le combattre et l'admirer.

Mme. du Boccage vient de faire faire une nouvelle édition de ses œuvres en trois volumes in-12, d'une élégante impression ; mais si fine et si pâle qu'on a peine à la lire. Heureusement personne n'est tenté ni obligé de sacrifier ses yeux au *Paradis* de Mme. du Boccage, qui n'est pas celui de Milton, ni à ses *Amazones*, ni à sa *Colombiade*. On est justement étonné de la patience et du courage d'une femme qui, née sans aucun talent, se résout à faire des vers par milliers, avec une peine incroyable ; car, même dans ses pièces fugitives, il n'y a pas l'ombre de facilité ; on ne voit partout qu'un travail opiniâtre produire des vers durs et plats. Elle chante M. Clai-

rault, géomètre célèbre de l'académie, sur ce qu'il a prédit une comète, il y a quelques années. Cette comète ne s'est pas trop rendue aux ordres du géomètre, si je m'en souviens bien. Mme. du Boccage veut dire que cette comète portera le nom de celui qui l'a annoncée, et voici l'étrange couplet qu'elle a fabriqué à ce sujet:

Déjà la Clairaut on la nomme ;
Que tes calculs vus à Torno (1),
Et qu'un jour saura le Congo,
Vont étonner Pékin et Rome.

Cela s'appelle savoir voyager. C'est dommage, Mme. du Boccage n'avait pas besoin de cette manie pour se faire un état agréable à Paris. Elle était d'une figure aimable; elle est bonne femme; elle est riche; elle pouvait fixer chez elle les gens d'esprit et de bonne compagnie, sans les mettre dans l'embarras de lui parler avec peu de sincérité de sa *Colombiade* ou de ses *Amazones*. Je me souviens toujours, lorsque cette terrible *Colombiade* parut pour la première fois, qu'un de ses amis et des nôtres, M. le marquis de Croismare, homme de beaucoup d'esprit et de finesse, et une des plus aimables créatures que j'aie jamais vue, ne pouvant nous faire admirer les beautés de cet ouvrage, voulut nous persuader que la patience qu'il avait fallu pour le composer était aussi rare et aussi admirable que la *Henriade* peut l'être par ses beautés. Il disait là-dessus des choses très-plaisantes.

(1) Pour Tornéo.

Le troisième volume contient des lettres sur le voyage de Mme. du Boccage en Angleterre, en Hollande et en Italie, qui paraissent ici pour la première fois. Il ne faut pas se souvenir des lettres de miladi Wortley Montague sur ses voyages, ni du talent de cette célèbre anglaise, quand on veut lire celles de Mme. du Boccage; mais quoiqu'on n'y trouve pas l'ombre du talent, ni même beaucoup d'esprit, on les parcourt cependant avec plaisir. Un certain bon sens droit s'y fait apercevoir, et l'intérêt du sujet, celui aussi d'entendre parler de beaucoup de gens connus, entraîne. Un peu plus de naturel, un style plus simple, moins de prétentions, et moins de réflexions amenées bon gré, mal gré, auraient rendu ces lettres plus agréables. Je n'aime pas qu'on nomme la cathédrale de Sienne un vaste bijou; qu'on dise que les yeux en sont éblouis et non fatigués. Il vaut mieux dire tout simplement, « la plage où le » Pô se jette dans la mer, » que « la plage où le Pô » vomit ses eaux dans la mer. » Ce mot *vomir* est souvent employé par nos écrivains médiocres, et presque jamais heureusement. Mme. du Boccage, en faisant la description d'une fontaine, parle de deux chevaux marins qui en font la décoration, dont l'un est le symbole des tempêtes; « l'au- » tre, l'image du calme, vomit, dit-elle, paisible- » ment la source qui l'abreuve. » On ne vomit pas paisiblement, on ne vomit jamais sans effort, et l'image de cette action est désagréable et dégoûtante.

La relation de ces voyages est terminée par le

rêt de la réception que M. de Voltaire fit à madame du Boccage aux Délices, et du souper où il lui mit une couronne de laurier sur la tête. Je me trouvai à cette fête, et je pourrais en donner des détails que l'héroïne du jour a elle-même ignorés. M. de Voltaire se tourmenta toute la journée à faire un quatrain pour elle, et n'en put jamais venir à bout : le dieu des vers, prévoyant l'usage qu'il voulait faire de ses talens, s'était retiré de lui. Le souper arrive, point de vers. Le chantre de Henri IV, dans son désespoir, se fait apporter du laurier, en fait une couronne qu'il pose sur la tête de la pauvre Colombiade, en lui faisant les cornes de l'autre main et tirant sa langue d'une aune aux yeux de vingt personnes qui étaient à table. Et moi qui crois religieusement à l'hospitalité, et qui la soutiens d'institution divine, j'étais assez fâché de voir le premier poète de France la violer envers une bonne femme qui prenait toutes ses pantalonnades au pied de la lettre.

On dit que Pascal Paoli, chef des Corses, vient d'écrire à J.-J. Rousseau pour lui demander des lois pour sa nation. Voilà une démarche qui flattera singulièrement le ci-devant soi-disant citoyen de Genève, et qui, si elle ne procure pas aux Corses les lois qu'ils désirent, nous vaudra peut-être un ouvrage de Jean-Jacques d'un caractère neuf et piquant. On prétend que d'autres Corses se sont aussi adressés à d'autres personnes pour le même objet. Ce serait bien le mieux que

de prendre l'avis des hommes les plus éclairés de l'Europe, de les comparer et de choisir ou d'en composer le meilleur. La belle tâche que Paoli propose aux philosophes à remplir ! Il ne s'agit pas ici de belles phrases ; il s'agit de déployer le génie de Solon et de Lycurgue dans une occasion unique. Policer un peuple plein d'esprit, de valeur et d'autres grandes qualités, tel que les Corses, c'est sans doute tenter la plus belle entreprise du siècle. On peut compter d'avoir dans ce projet tous les vœux de l'Europe favorables ; car il n'y a point d'homme d'honneur qui ne s'intéresse au sort de ces braves gens, et contre ce détestable gouvernement des Gênois oppresseurs.

Un bon prêtre janséniste de Rouen, appelé l'abbé Saas, vient de publier en un volume de 190 pages in-8°. des *Lettres sur l'Encyclopédie*, pour servir de supplément aux sept volumes de ce *Dictionnaire*. La meilleure réponse qu'on puisse faire à cette critique, c'est de corriger les fautes que l'auteur relève, dont les unes regardent la géographie, les autres la mythologie, d'autres enfin la philologie, que le bon homme appelle assez bizarrement *bibliographie*. Quand on pense que l'*Encyclopédie* a été entreprise par quelques hommes de lettres sans protection, sans secours, sans encouragement, qu'elle a été continuée sous les plus cruelles persécutions, on sera étonné, non qu'il y ait des fautes, mais de voir que l'abbé Saas, avec toute son érudition, n'a pu trouver dans

un immense recueil de sept volumes in-fol. que de quoi remplir 190 pages in-8°. de ses ordures ; encore, dans ces 190 pages, n'a-t-il raison que dans les choses d'érudition qui tiennent le moins de place dans son livre ; car aussi souvent qu'il raisonne ou discute, ou qu'il veut parler de choses de goût, il fait pitié. Il relève, par exemple, dans l'article *Fraîcheur*, qu'on a écrit *Licori* par un *i*, au lieu de *Lycori* par un *y* ; et puis il ajoute : « l'article » *Fraîclieur*, dans le *Dictionnaire de Trevoux* vaut » beaucoup mieux. » Cela vous plaît à dire, mon cher abbé ; j'ai lu cet article qui est plat et mauvais, et je me souviens de celui de l'*Encyclopédie* qui est de M. Diderot. Il y a là une douzaine de lignes qui, ainsi que les douze lignes de l'article *Délicieux*, sont une des choses les plus précieuses qu'on ait écrites en français. Je vous prie de m'en croire, monsieur l'abbé, tout comme je vous crois quand vous me dites qu'on a fait de Crossen et Grossen deux villes dans ce *Dictionnaire*, tandis que c'est la même. Je conviens qu'il vaudrait beaucoup mieux qu'il n'y eût point de fautes du tout dans l'*Encyclopédie*. Je voudrais encore qu'il n'y eût point de fripons, ni de sots dans ce monde ; mais on dit que ceux qui ont de tels désirs forment des vœux impies. La loi éternelle veut qu'il n'y ait rien de parfait sous le soleil ; et s'il n'y avait plus de fautes à faire, que deviendrait la grâce efficace ? M. Diderot prétend que si vous connaissiez l'*Encyclopédie* comme lui, vous y auriez bien vu d'autres sottises ; ce qui ne

l'empêchera pas, je crois, de devenir un des plus beaux monumens de ce siècle, si les sots et les fripons n'y mettent ordre.

Paris, 15 novembre 1764.

Ce que j'ai dit sur l'origine de la forme des temples chrétiens me fait désirer qu'un philosophe entreprenne enfin d'écrire l'histoire du christianisme, et de développer son véritable esprit. On nous avait assuré que M. Hume comptait écrire une histoire ecclésiastique; mais depuis que nous le possédons en France, je lui ai ouï dire qu'il a renoncé à ce projet; et c'est dommage. M. de Voltaire travaille actuellement à un morceau d'histoire qui doit servir d'introduction à son *Essai sur l'histoire générale*, et remplacer le discours éloquent et peu philosophique de Bossuet sur l'histoire universelle. Cet ouvrage sera en grande partie l'histoire de l'église; il est seulement à désirer que cet illustre philosophe s'aperçoive de bonne heure que ce n'est pas l'histoire d'une religion, mais celle d'un gouvernement qu'il compose; cette découverte lui donnera tout d'un coup la clef de tous les faits qu'il a si bien vus d'ailleurs.

L'homme le plus propre à faire la véritable histoire de l'église serait M. l'abbé de Galiani. Ce petit être, né au pied du mont Vésuve, est un vrai phénomène. Il joint à un coup-d'œil lumineux et profond une vaste et solide érudition, aux vues

d'un homme de génie l'enjouement et les agrémens d'un homme qui ne cherche qu'à amuser et à plaire. C'est Platon avec la verve et les gestes d'arlequin; c'est le seul homme que j'aie vu être diffus, et cependant toujours agréable. Quel dommage que tant d'idées rares, fécondes, originales ne soient confiées qu'à un petit nombre de philosophes, ou s'évaporent avec les entretiens d'un cercle frivole, et que notre petit napolitain soit assez paresseux ou assez sage pour préférer la tranquillité à la réputation, et pour croire que le repos vaut mieux que la gloire! Malgré l'amitié qu'on se sent pour lui, il faut encore être vertueux pour ne point désirer qu'il renonce à sa paresse, qu'il s'abandonne à son génie, et qu'il en laisse les monumens et les avantages au public, au risque d'être malheureux et persécuté comme tous ceux qui ont osé éclairer leur siècle. Si j'ai quelque vanité à me reprocher, c'est celle que je tire malgré moi de la conformité de mes idées avec les idées des deux hommes les plus rares que j'aie eu le bonheur de connaître, lui et le philosophe Denis Diderot.

Nous étions ces jours passés tous trois à nous entretenir, au coin du feu, de l'église de Sainte-Geneviève que nous avions été voir ensemble; cet entretien nous conduisit à la forme primitive des temples chrétiens, et de-là à l'esprit du christianisme. J'avais dit que les Hernhutes seuls avaient cherché de nos jours à rétablir et à reproduire le véritable gouvernement de l'église. L'ab-

bé en prit occasion de démontrer que l'esprit de l'église avait été dans tous les tems celui d'un gouvernement, et non d'une religion; le philosophe se borna à nous faire des objections qui nous obligèrent d'approfondir notre système, ce qui servit, comme il arrive toujours quand on a rencontré la vérité, à le rendre évident et inébranlable. Si dans ce que j'ai dit sur ce sujet et ce que je vais en dire ici, il y a quelques idées dignes de votre suffrage, c'est à ces deux hommes rares qu'il en faut attribuer la gloire; je n'ai que le mérite de les avoir fait naître et rédigées.

Le président de Montesquieu voulant pénétrer les causes de la chute de l'empire romain dans son livre *De la grandeur et de la décadence de Rome*, s'épuise en conjectures plus ingénieuses que philosophiques. J'y trouve beaucoup d'esprit, mais je n'y ai jamais pu voir une liaison nécessaire et réelle entre les résultats qui sont les faits historiques et les causes auxquelles il les attribue. Voulez-vous une preuve certaine que ces causes ne sont pas les véritables? Choisissez un excellent esprit qui ignore, s'il se peut, parfaitement l'histoire romaine; proposez-lui le problême, toutes les causes de M. de Montesquieu données, de trouver les faits qui en ont résulté, et vous verrez qu'en raisonnant avec la plus grande justesse, il aura trouvé des résultats absolument différens. Le chapitre de l'esprit des lois sur le gouvernement d'Angleterre est, pour le dire ici en passant, dans le même cas. Il ne

faut pas être anglais pour trouver la constitution de cet état belle; mais il faut une imagination peu réglée pour en regarder comme une suite les effets que notre illustre président lui attribue. Qu'on me permette de bâtir une chaussée de cinq ou six lieues de large depuis Calais jusqu'à Douvres, et sans avoir altéré un seul principe de la constitution anglaise, sans avoir déplacé une ligne dans ce chapitre de l'esprit des lois, je l'aurai renversé tout entier. Une imagination brillante séduit trop aisément; elle crée des causes imaginaires, et ne pénètre point dans les ressorts cachés d'un événement; surtout elle ne sait point embrasser ce concours de causes et de circonstances, en apparence étrangères et fortuites, et dont aucune ne pourrait être supprimée ou changée sans influer sur le résultat. Celui qui regarderait le tems qu'il fit le jour de l'assassinat de César comme une circonstance indifférente à l'événement, ne connaîtrait pas la marche de la nature.

Je ne crains point qu'on me fasse le reproche que j'ose faire ici à un des plus célèbres philosophes du siècle. Au contraire, plus vous approfondirez les causes que je vais indiquer de la chute de l'empire romain, plus vous en trouverez les résultats inévitables; plus vous pénétrerez l'esprit de cette société qui se forma sous le nom de chrétiens, moins vous serez étonnés de la voir à la longue ruiner la police de l'empire, la remplacer par la sienne, et produire ensuite une anarchie universelle.

Je ne dis point que tel ait été le projet des chrétiens. Il ne faut point regarder comme la suite d'un système réfléchi, ce qui est l'ouvrage de cette force aveugle et souvent ignorée de ses propres auteurs qu'on nomme l'esprit d'un institut. Cet esprit, quand il est agissant, est un esprit de conquête qui ne s'arrête jamais. S'il rencontre des obstacles, il faut ou qu'il les surmonte, ou qu'il en soit vaincu; mais lorsqu'il les surmonte, il en acquiert de nouvelles forces, il s'étend, et peu à peu il faut que tout plie à son génie. Tout dépend du moment de paraître à propos.

Le christianisme eut cet avantage. Ses principes d'égalité, de communauté, de confraternité, si propres à séduire en tout tems la multitude, se glissent dans Rome au moment où tous les liens qui unissent les hommes sont prêts à se rompre, où tous les préjugés qui conservent et perpétuent les ressorts de la société sont détruits. D'un côté, la communication avec les Grecs, le progrès des lettres et de la raison, le désœuvrement, suite nécessaire de la perte de la liberté, avaient multiplié les sectes de philosophie à l'infini; de l'autre, le déréglement des mœurs était à son comble, toutes les passions poussées à l'excès avaient fait naître ce système d'indifférence, fruit du libertinage. Les uns ne voulaient plus des dieux, parce qu'ils les trouvaient absurdes; les autres, parce qu'ils les trouvaient incommodes.

Les hommes se lassent de tout, même de leur

religion. Il faut à de certains périodes un renouvellement d'opinions et d'idées, sans autre raison que parce que les anciennes ennuient. Au tems dont je parle, le paganisme était précisément arrivé à ce point de maturité. Cette mythologie, fille du génie et de la poésie, ces opinions si favorables aux beaux-arts, ces cérémonies qui nous paraissent si intéressantes et si belles, avaient fait, comme on dit, leur tems; personne ne se souciait plus de la cause des dieux.

C'est dans cet instant que le christianisme s'annonce comme une secte de théistes, ne reconnaissant qu'un seul Dieu, éternel, universel, qui n'habite point dans les temples, qui ne peut être représenté par des images, ni honoré par des cérémonies; c'est avec ce nouvel ordre d'idées qu'après avoir éprouvé les contradictions inséparables de toute nouveauté, il renverse les autels et les idoles. Ses principes d'égalité, comme nous l'avons déjà remarqué, lui attirent toute la populace, tous les esclaves, la plus grande moitié des sujets de l'empire; les hommes éclairés, les philosophes, les hommes d'état, regardent ce changement avec indifférence, et trouvent assez égal que le peuple adore plusieurs dieux ou un seul, qu'il le nomme le Père éternel ou Jupiter.

Un système adopté en tous lieux par le peuple ne piqua pas d'abord assez la curiosité des philosophes et des honnêtes gens : ils ne s'aperçurent point de cet esprit de police et de discipline qui tendait à former dans l'état un gouvernement

particulier et indépendant de la puissance civile, qui ne pouvait s'étendre qu'à ses dépens, et s'établir que sur sa ruine. Il est vrai qu'à mesure que le christianisme gagne, la prudence des chefs fait un secret de sa police, et ce secret augmente avec la curiosité du public. De faux frères, qui se glissent dans les cotteries chrétiennes, obligent à un redoublement de précautions. Les nouveaux convertis ne sont plus au fait du gouvernement de la société; ce n'est que peu à peu qu'on est initié, ce n'est qu'après avoir donné des preuves de fidélité multipliées qu'on parvient enfin à connaître les véritables ressorts de la machine. Ce sont là les seuls mystères de l'église primitive, et c'est aussi l'origine de l'autorité du clergé qui s'en fait le dépositaire.

Cette police s'arroge, dès le commencement, un pouvoir absolu et exclusif sur tous ses membres. Si elle ne peut encore les soustraire à l'autorité des lois civiles, elle n'en usurpe pas moins toutes les fonctions de la législation. Non seulement elle prétend donner aux lois de l'empire une nouvelle sanction, en les prescrivant à ses membres sous des peines particulières, mais elle en réforme et abroge plusieurs, et dispense de leur observation tous ceux de sa secte qui pourront y manquer sans se compromettre : ainsi elle condamne et casse l'esclavage, quoiqu'elle n'ait pas encore l'autorité d'affranchir les esclaves. Elle crée aussi de nouvelles lois pour tous les cas auxquels les lois romaines n'avaient pas pourvu

selon ses principes. Trois cas ignorés ou négligés par la législation de l'empire deviennent particulièrement l'objet de sa sévérité; celui de l'apostasie, le plus grand des forfaits, puisqu'il attaque la sûreté et l'autorité de l'église; le crime de l'adultère, que la licence des mœurs de Rome avait porté à un tel excès dans ces siècles de débauche qu'il n'y eut plus aucune différence entre une femme honnête et une prostituée; l'homicide, enfin, qui n'était pas puni par les lois romaines; car le crime capital était de tuer un citoyen, mais ce n'en était pas un de tuer un homme. On tuait ses esclaves sans crime, on tuait ceux des autres pour de l'argent. Les meurtres se commettaient dans les provinces de l'empire sans aucune animadversion des lois; chaque Romain, y ayant quelque autorité, exerçait impunément les plus horribles tyrannies.

Les chrétiens observent ainsi, au milieu des désordres publics, une législation particulière, qui, en ramenant les hommes aux premiers principes du droit naturel, leur rend leur institut précieux et cher. La jurisprudence de l'église se forme insensiblement. A mesure qu'il se présente des cas nouveaux, de nouveaux canons pénitentiaux sont promulgués; la pénitence ecclésiastique s'établit avec tous ses différens degrés. Un crime capital est puni par l'anathême, le coupable est retranché de la communion des fidèles; l'exclusion des assemblées pour un tems plus ou moins long est la punition des péchés

moins graves. Cette pénitence est un véritable procès criminel que l'église intente aux pécheurs, c'est-à-dire à ceux de ses membres qu'elle juge coupables; la sentence dont ce procès est suivi prononce le châtiment que le pécheur a encouru. Voilà la procédure que l'église romaine a convertie avec le tems en un sacrement : elle était si peu un sacrement dans son origine, qu'elle ne supposait ni n'exigeait le repentir, et qu'elle était également imposée et aux pécheurs qui se confessaient de leurs fautes, *confidentibus*, et à ceux qui, sans les avouer, en étaient convaincus d'ailleurs, *convictis*.

Mais c'est lorsque le christianisme, déjà prodigieusement étendu, est enfin avoué et reçu dans l'empire, que son esprit se déploie dans toute sa force. Dès ce moment, il envahit et tend à détruire toute autre puissance que la sienne; les prêtres, accoutumés à la fonction de juge, cherchent à en dépouiller les juges civils, et y réussissent avec le tems. Si l'église accorde encore aux lois civiles le droit de punir, elle regarde ces punitions comme non avenues, et impose de son côté des châtimens et des pénitences conformes à son code. Ainsi, le citoyen devient responsable à l'église de ses actions civiles. Cependant, on sent que la pénitence ecclésiastique ne peut manquer de tomber dans le mépris, si elle n'a d'autre effet que celui d'exclure des assemblées chrétiennes; on sent l'importance de lui donner une influence plus immédiate sur l'é-

tat du citoyen, et l'on y réussit encore : c'est le plus grand pas vers le despotisme de l'église. Dès qu'un citoyen est sous la pénitence, il est suspendu de ses fonctions, il perd le *cingulum militare*, c'est-à-dire qu'il est inhabile à servir dans l'armée ; et comme, dans un gouvernement tout militaire, il n'y avait aucune charge de l'état qui ne donnât à celui qui l'exerçait un rang et un titre militaire, tout homme déclaré pénitent devient, dans le fait, incapable d'exercer aucun emploi dans l'empire. A cette époque, on voit la puissance civile entièrement succomber sous la puissance de l'église, et les lois de l'état, sans autorité et sans force, remplacées par les statuts de la pénitence ecclésiastique.

De toutes les sciences de l'art de gouverner, celle d'abroger les lois, de changer de principes et de conduite à propos, est la plus difficile. Si le clergé eût connu à tems sa nouvelle situation, et qu'il eût arrangé ses principes sur elle, c'en était fait de la puissance civile ; elle ne se serait jamais relevée de sa ruine. Un seul principe de l'église conservé mal à propos empêcha le gouvernement des prêtres de devenir durable, causa la chute de l'empire et cette anarchie universelle qui s'introduisit partout avec le christianisme, et dont, après plusieurs siècles de désordres, le droit du plus fort et le sort des armes redevinrent à leur tour le terme et le remède.

La faiblesse de l'église dans ses commencemens, ses idées d'égalité et de confraternité,

avaient fait passer en maxime fondamentale que l'église a horreur du sang : *ecclesia abhorret à sanguine.* Ce principe se glisse dans l'empire avec les autres idées chrétiennes, détruit les jeux des gladiateurs, énerve les courages, et éteint l'esprit militaire. Ce torrent de barbares, que deux ou trois cents ans auparavant quelques légions romaines auraient arrêté et fait rentrer dans ses forêts, ne trouve plus personne en état de lui résister. Un St Ambroise sait bien faire respecter une cathédrale de Milan à un chef crédule et barbare; mais il aurait fallu des cohortes disciplinées pour l'empêcher de saccager Rome, et il n'y avait plus d'autre discipline que celle de l'église : l'empire devient la proie des barbares.

Mais enfin cet essaim de barbares, après avoir envahi tout l'empire, pouvait être subjugué à son tour par l'esprit de l'église; on aurait dit d'elle ce qu'Horace dit de la Grèce soumise par les Romains : *capta ferum victorem cepit.* Ce même principe de l'horreur du sang empêche cette conquête, et finit par anéantir entièrement la police. Les censures ecclésiastiques sont un frein trop faible pour les crimes; la ferveur des tems apostoliques est passée; on s'accoutume à la pénitence; on cesse de la redouter; on s'y soumet, et dès qu'elle est finie, on recommence à la mériter. Les progrès de la superstition et l'avidité du clergé portent bientôt le déréglement à un tel excès, qu'on laisse le choix au criminel, ou de subir la pénitence imposée par les canons, ou de

payer une amende qui a été jugée l'équivalent de cette pénitence. On met un taux à tous les crimes, et le coupable paie suivant le tarif. Ce sont les criminels qui couvrent l'Europe de temples chrétiens. Un assassinat est expié par la fondation d'un monastère; un adultère achève une église commencée par un sodomiste. La formule de nos arrêts criminels, qui condamne le coupable à une amende pécuniaire, dépose encore de cet usage. Autrefois le crime était expié par cette amende; aujourd'hui la puissance civile, rentrée dans ses droits, fait encore pendre ou rouer l'amendé par-dessus le marché. La corruption parvint à son comble lorsqu'on put s'abonner pour les crimes à commettre, et payer d'avance l'amende des forfaits qu'on méditait, et qu'on exécutait ensuite en sûreté de conscience.

Cette indulgence et ce trafic infâmes éteignent à la fin jusqu'à l'ombre de police, et alors, le genre humain se rapproche de son état primitif; le droit naturel reprend sa force; chacun cherche à se procurer la satisfaction des torts qu'il reçoit. On se fait la guerre de particulier à particulier; le duel est autorisé comme un moyen légitime de se faire justice; l'Europe reste plongée, pendant le cours de plusieurs siècles, dans cet état déplorable d'abrutissement et de barbarie qui lui fait perdre toute idée d'art, de police et de morale.

Il n'y a pas encore trois cents ans que nous sommes sortis de cet état funeste. Maximilien Ier.

en rétablissant la paix publique, en défendant la guerre aux particuliers, en les obligeant de se soumettre à l'autorité des tribunaux nouvellement créés pour rendre la justice, fit rentrer dans ses droits cette police conservatrice des empires, si mal remplacée par celle de l'église; la constitution criminelle de Charles-Quint rétablit la sévérité des lois pénales. Depuis cet instant, la puissance civile a recouvré successivement tous ses droits, et le christianisme s'est acheminé à sa ruine, que la renaissance des lois, des arts et des lettres, celle aussi de la discipline militaire et du système politique de l'Europe, n'ont fait que hâter et rendre inévitable.

On a donné sur le théâtre de la Comédie française quelques représentations de l'*Homme singulier*, comédie en vers et en cinq actes, qu'on lit dans les *Œuvres de Néricault Destouches*, mais qui n'avait jamais été jouée à Paris. C'est une bien mauvaise pièce, froide à glacer, dénuée de naturel et de vérité. La singularité de l'homme singulier consiste à se vêtir comme on l'était il y a cent ans, à se familiariser avec ses valets de la manière du monde la plus choquante, et d'autres bêtises de cette espèce. La contexture de la pièce n'est guère moins mauvaise que les caractères et les incidens; et les discours sont froids, comme le sont ordinairement ceux de Destouches. On a supprimé à la représentation une partie des pasquinades de M. Pasquin et le rôle

entier du baron de la Garouffière ; ces retranchemens nous ont épargné quelques mauvaises scènes. Quoique cette pièce soit assez bien jouée, elle ne restera pas au théâtre.

La Comédie italienne, pour nous amuser pendant le voyage de ses meilleurs acteurs à Fontainebleau, a donné *Ulysse dans l'île de Circé*, ballet héroïque de la composition de Pitrot. Il ne faut pas avoir vu les superbes ballets du duc de Wurtemberg ou de la cour de Manheim pour trouver celui-ci supportable ; il a cependant beaucoup réussi. C'est un mauvais maître des ballets que M. Pitrot ; comme danseur, il a le buste assez bien ; mais la jambe grosse, beaucoup de force, des à-plombs singuliers, point de grâce, rien de doux ni de moelleux dans ses mouvemens, qui sont brusques et durs : il n'arrivera jamais à la perfection de Vestris. En revanche, je crois qu'il n'y a point de danseur en Europe qui fasse une pirouette aussi vigoureusement que lui. Sa femme, que nous avons vu danser à l'Opéra il y a une dixaine d'années, sous le nom de la petite Rey, a dansé dans ce ballet avec la légéreté qu'elle a toujours eue.

On a imprimé le réquisitoire de M. de la Chalotais, procureur-général du roi au parlement de Bretagne, pour l'enregistrement de l'édit concernant le libre commerce des grains. Ce magistrat est le seul du royaume qui ait les idées et le ton

d'un homme d'état. Il faut prier le génie de la France de répandre son esprit sur tous les parlemens, ou pour parler correctement, suivant le nouveau style, sur toutes les classes du parlement; leurs remontrances seront moins ennuyeuses et plus dignes d'un corps qui veut parler au nom de la nation. La sagesse du parlement de Paris a balancé plusieurs années avant de se déclarer pour la liberté du commerce des grains, et ne s'est décidée qu'avec beaucoup de restrictions. M. de la Chalotais, au contraire, exhorte le parlement de Bretagne à supplier le roi d'ôter à ce commerce toute entrave, toute restriction, toute formalité, et de le permettre dans tous les ports indistinctement; il en prouve la nécessité; il démontre le danger des ordres contraires. M. de la Chalotais mériterait d'être le premier magistrat du royaume, ou plutôt la France mériterait d'avoir un tel homme à la tête de la magistrature. Je ne l'ai jamais vu; je n'en juge que d'après sa conduite publique.

M. Abeille, qui a écrit sur cette matière, se trouva, il n'y a pas long-tems, chez l'intendant de Paris, qui pérora avec beaucoup d'emphase sur les dangers de cette liberté. « On a été bien vite, » dit-il. Quand il y aura des émeutes dans Paris, quand on viendra casser les vitres chez » moi et chez le lieutenant de police, il sera » trop tard de remédier aux maux de ce libre et » dangereux commerce. — Rassurez-vous, lui » dit M. Abeille; voilà précisément ce qui m'arri-

» verá pas. — Dès que vous aurez les faits, lui » réplique l'intendant, il n'y a plus moyen de » disputer. »

Il paraît une feuille intitulée *Rameau aux Champs-Élysées*. On dit qu'elle est d'un certain M. Duransot, et les mauvais plaisans prétendent que ce M. Duransot a deux syllabes de trop dans son nom. Rameau, à son arrivée dans l'Élysée, est reçu par tous les grands hommes du siècle de Louis XIV, qui sont curieux de savoir des nouvelles de leur patrie. Le tableau que Rameau en fait n'est pas flatté. M. Duransot a beaucoup d'humeur; il n'accorde à M. de Voltaire que le titre de bel esprit, et encore avec bien de la peine. Je crois que M. Duransot fera bien de se défaire de ses deux syllabes. Il a écrit, il y a quelque tems, une *Melpomène vengée*. M. Duransot, votre nom est bien long. Je crois qu'il a porté malheur à ce pauvre Leclair, célèbre violon, qu'il désigne comme le successeur de Rameau, et qui vient d'être assassiné dans une petite maison du faubourg du Temple, où il aimait à se retirer quelquefois.

DÉCEMBRE 1764.

Paris, 1er. décembre 1764.

Je me suis occupé avec plaisir à développer l'esprit du christianisme, ses entreprises, ses succès et ses fautes. C'est l'histoire du genre humain, ou du moins celle de notre Europe depuis dix-huit cents ans; c'est le tableau le plus grand et le plus intéressant qu'on puisse offrir à la contemplation d'un philosophe. J'avoue qu'on est plus satisfait, en étudiant l'histoire de Grèce et de Rome, de voir les préjugés des hommes, les vrais moteurs des grandes actions, fondés sur l'élévation des ames; le spectacle d'un généreux amour de la patrie, d'un noble et héroïque sacrifice de l'intérêt particulier à l'intérêt public, me touche, me console, m'élève et me rend mon existence précieuse. Je n'ai point cet avantage en étudiant le système chrétien et ses effets sur l'esprit des hommes (1); mais on ne peut di-

(1) Le désintéressement, l'enthousiasme, l'élévation de l'ame, se trouvent à un plus haut degré dans le christianisme que dans toutes les religions des anciens. Nous ne relevons point ici plusieurs des assertions hasardées qu'on trouve dans ce morceau, et celui qui précède.

convenir qu'il n'ait aussi sa force et sa beauté. Un système qui a pu durer tant de siècles, qui a pu changer toutes les idées et toutes les têtes, qui a porté un nouvel ordre de principes, un nouveau tour de pensées dans la religion, dans les mœurs, dans les lois, dans la police, dans les études, dans les arts de toute l'Europe, quel que soit enfin son sort, ne saurait manquer d'exciter un juste étonnement.

Ce système ne devient une religion véritable et positive, un culte ayant des dogmes et des cérémonies, que lorsque l'irruption générale des barbares, la perte entière de la police et de la science ont répandu des ténèbres universelles. Alors, un reste d'idées judaïques amalgamées avec la philosophie de Platon, dont on avait perdu la clef et l'intelligence, produit un système de religion, de cérémonies et de mystères. Si je m'en rapporte aux idées de l'abbé de Gagliani, le christianisme ne pouvait manquer de prendre ce nouveau pli à cette époque. Les barbares viennent des extrémités de la terre envahir l'empire. Il n'est plus ici question de combattre des augures, des prêtres, des oracles, des philosophes, mais les préjugés d'un peuple belliqueux agreste. Le théisme fondé sur des idées d'ordre et d'optimisme, le paganisme fondé sur l'enthousiasme et sur les beaux-arts, sont également inconnus à ces barbares : l'esprit des tempêtes, l'esprit de la montagne, le génie de la guerre, le conquérant Odin, voilà les êtres avec qui il faut

que le christianisme compose. Alors, il se plie *ad duritiem cordis*. On commence à honorer les esprits, à invoquer les anges, à conjurer les démons; l'origine des cérémonies est l'époque de la perte absolue de la science et d'une superstition aussi épaisse que générale. Vers le onzième siècle, on veut sortir de ces ténèbres; on commence à étudier le latin, et l'on introduit ses termes dans la religion; au lieu que, dans la marche ordinaire de l'esprit humain, ce sont les idées et les choses qui obligent à créer les expressions et les termes. C'est ici tout le contraire; ce sont les mots qui font inventer les choses. On adopte, par exemple, le terme *sacrifice*, de la langue latine, et, pour pouvoir s'en servir, on change le repas de l'eucharistie en un sacrifice non sanglant. Ce sacrifice devient la messe, et une nomenclature latine devient l'origine d'une religion absolument différente du christianisme des premiers siècles.

C'est cette religion, résultat de l'invasion des barbares, de la perte de la science et des lettres, de l'ambition du clergé et de la superstition générale, que les historiens de l'église ont seule connue jusqu'à présent, et qui leur a caché l'esprit primitif du christianisme. S'ils s'étaient bornés à étudier les constitutions apostoliques et le code Théodosien, ils auraient connu les véritables sources de leur histoire; ils auraient pu s'apercevoir que c'était un gouvernement et non pas une religion qu'ils avaient à décrire; ils auraient

compris son esprit, ses effets et ses révolutions; ils auraient senti que ce n'est pas l'ouvrage du hasard que toutes les dignités de l'église, ses lieux d'assemblée, ses institutions aient généralement des noms de police, qu'il ne soit question que de basiliques, de cathédrales, de siéges, de canons, de décrétales, de surintendans et de ministres.

On suit avec étonnement l'histoire de cette lutte longue et terrible du sacerdoce et de l'empire, dont on ne voit rien d'approchant dans l'histoire d'aucun peuple de la terre; mais on cesse de s'en étonner quand on a saisi l'esprit du christianisme. Il tendait, depuis l'instant où il fut reçu dans l'état, à réduire les empereurs à la simple dignité de chef de l'armée, et cette armée à être la puissance exécutrice des ordres de l'église.

Les tems sont bien changés. La puissance civile est rentrée dans ses droits; la raison a eu son tour comme l'aveuglement et la superstition; le prince le plus faible et le plus bigot ne souffrirait pas aujourd'hui la moindre des insultes que le puissant et éclairé Frédéric II fut obligé de souffrir sans murmure. Convenons cependant que, malgré ses pertes, le christianisme et ses ministres ont encore conservé dans toute l'Europe de vieux restes de leur ancienne puissance. Les trois actes les plus importans de la vie civile sont restés subordonnés à la police ecclésiastique: l'extrait baptistère, la bénédiction nuptiale, l'extrait mortuaire, sont les débris de sa législation. C'est l'autorité et le témoignage d'un prêtre qui

décident en tout pays chrétien de l'existence et de l'état des citoyens. Quand on pense que la plus belle prérogative de la magistrature de Rome, que le droit de haranguer le peuple, réservé aux premiers magistrats de l'état, appartient aujourd'hui au clergé exclusivement, on commence à se former une juste idée de l'étendue de ses usurpations. Des légions de prêtres sont en droit de monter tous les matins, à onze heures, en chaire, et de prêcher le peuple. Quel terrible instrument entre des mains qui sauraient s'en servir! Heureusement pour le repos des empires, en le confiant à tant d'imbécilles, l'église a contribué elle-même à l'avilir. L'abus continuel qu'elle fait de la parole lui a enfin ôté sa vertu, et l'éloquence de la chaire est devenue aussi méprisable par ses effets que par sa forme, et par le fond d'une morale rétrécie, incompatible avec les devoirs de la vie civile, et toujours menaçante.

Il est évident que l'auteur sanguinaire du saint Office est venu trop tard au secours de l'autorité ecclésiastique. Cet affreux saint Dominique, à qui l'église a élevé des autels, avait, avec une ame atroce, beaucoup de génie, et savait bien ce qu'il faisait en établissant le tribunal horrible de l'inquisition ; mais c'était trop tard, et tout était déjà perdu, si le clergé eût su associer à tems le glaive des peines capitales à son crédit et à sa puissance. Si, au lieu de continuer à dire « l'église abhorre le sang, » on eût eu le courage de dire à propos « l'église veut du sang; » si, à côté du signe

de la rédemption, on eût élevé alors des roues et des potences, le gouvernement de l'église aurait pu devenir éternel; les prêtres auraient regné: nous serions tous sous un gouvernement théocratique, et les princes auraient été réduits à la condition de chef militaire, ministre et exécuteur des ordres du clergé; ce qui leur avait déjà valu les titres de fils aîné de l'église, de défenseur de la foi, et d'autres belles prérogatives de cette espèce, dont la cour de Rome payait leur attachement et leur obéissance.

Il fallait sentir que ce qui convenait au régime d'une coterie, ne pouvait servir à la législation d'un empire, ni au maintien de sa police. Pour n'avoir pas connu et changé les défauts de son institut à propos, c'est le clergé qui est réduit aujourd'hui à persuader à la crédulité des princes que l'autorité souveraine reçoit son principal appui de l'autorité de l'église, que la soumission des peuples ne peut être assurée que par un attachement aveugle pour leur culte et leurs superstitions : assertion fausse, dangereuse pour le repos des gouvernemens et le bonheur des peuples, et d'autant plus impudente dans la bouche des prêtres, que l'église a été de tout tems, par son esprit et par ses principes, l'ennemie capitale de toute autre puissance.

Le grand Julien remarque dans un de ses ouvrages que pendant deux cents ans, à compter depuis Auguste, on ne trouve pas un seul homme au-dessus de la lie du peuple qui se soit fait chré-

tien; mais les principes chrétiens devaient se répandre parmi la canaille avec une extrême rapidité, et ce fut de la part du gouvernement une faute énorme qui devint bientôt irréparable, que de n'en avoir pas prévu les suites. Le christianisme détruisit l'état d'esclavage et de servitude: a-t-il fait en cela un grand bien ou un grand mal? C'est une question qu'il ne faut pas résoudre légèrement.

Nous sommes des êtres bien étranges! Nous nous laissons égorger pour le maintien de certaines opinions qui ne concernent en rien ni le bonheur public, ni le bonheur particulier du genre humain; cette frénésie dure plusieurs siècles de suite; et lorsqu'au prix du sang des hommes et des plus grands maux on a enfin réussi à établir ces opinions, et qu'il n'y a plus de contradicteurs, l'ennui en gagne aussitôt; alors les mêmes préjugés qui ont résisté à toutes les attaques de la raison ou d'autres préjugés opposés tombent d'eux-mêmes en poussière, et disparaissent sans que personne s'en mette en peine. Malheureusement, dans le cours ordinaire des choses, une absurdité est remplacée par une autre, et toutes ces révolutions se succèdent sans aucun profit pour la raison.

Pourquoi le théisme annoncé par les chrétiens et par les mahométans parvient-il à détruire l'ancienne religion de presque toute la terre, et pourquoi ce même système professé par les juifs de toute antiquité n'eut-il aucune influence sur la

religion des peuples ? c'est que l'esprit du judaïsme était exclusif. Les juifs regardaient leur culte comme un privilége dont les autres nations ne devaient point jouir; ils ne cherchaient point à faire des prosélytes; quand ils étaient les maîtres, ils exterminaient, mais ils ne convertissaient pas. La religion des musulmans et celle des chrétiens sont au contraire fondées sur la conquête; l'une s'établit les armes à la main, l'autre par la seule force de l'esprit convertisseur secondé par la politique la plus adroite : toutes les deux ont dû périr ou subjuguer les hommes. Mais ce qui est fondé sur la conquête a ses périodes d'accroissement et de décroissement, et ne peut perdre de son activité sans risquer de se dissoudre. Les juifs se sont conservés, par leur esprit exclusif, au milieu de leur dispersion. Les chrétiens ayant employé à leur établissement l'art d'argumenter, ont risqué de faire usage d'un instrument qui pourra leur devenir funeste; car lorsque les hommes se sont épuisés pendant des siècles en sophismes et en argumentations sur de faux principes, la vérité a enfin son tour aussi, et il vient un moment où ils emploient le raisonnement contre leurs erreurs et leurs préjugés.

Quel que soit le dieu que vous vouliez faire révérer aux hommes, vous voudrez sans doute qu'ils le regardent comme un être souverainement juste et miséricordieux. Or, daignez examiner si l'idée d'un dieu juste ne doit pas jeter de l'effroi et du trouble dans toutes les ames, d'autant plus

vertueuses qu'elles sont plus disposées à s'exagérer leurs fautes et leurs faiblesses, et si cette autre idée d'un dieu miséricordieux n'ouvre pas la barrière des forfaits à tous les cœurs nés pour le crime.

Il passe pour certain qu'on a publié en Hollande un recueil considérable de lettres particulières de M. de Voltaire avec plusieurs pièces de littérature. Ce recueil a été fait par un homme qui, pour son amusement particulier, ramassait tout ce qu'il pouvait attraper de M. de Voltaire et d'autres personnes célèbres : cet homme est mort à Paris il y a quatre mois, et ses portefeuilles sont tombés entre des mains qui ont voulu les troquer contre du papier au porteur. La police a empêché un libraire de Paris de faire ce troc à son profit; mais il aura été aisé au possesseur de faire son affaire avec quelque libraire de Hollande. On prétend qu'il y a dans ces lettres beaucoup de particularités qui pourront compromettre M. de Voltaire; aussi est-ce étrangement manquer à tous les devoirs de la société que de publier un tel recueil. Au reste, si ce livre est réellement public, il n'y en a pas du moins un seul exemplaire à Paris; et grâces aux sages précautions du gouvernement prises contre le traité de la *Tolérance*, *le Portatif* et d'autres ouvrages pernicieux, les nouveaux livres de philosophie seront bientôt à Paris aussi difficiles à trouver qu'à Constantinople.

On dit toujours qu'il existe des *Lettres de la montagne* par Jean-Jacques Rousseau, volume de plus de 300 pages ; mais on ne les connaît ni à Paris, ni à Genève. En attendant, un libraire a fait ici une compilation de cinq ou six lettres de M. Rousseau, mais qui sont toutes connues depuis long-tems, comme la lettre par laquelle il renonce à son droit de bourgeoisie de Genève, celle qu'il a écrite au commencement de cette année pour désavouer la réponse qu'un janséniste a faite sous son nom au mandement de l'archevêque d'Ausch, etc. La plus considérable de ces lettres est celle qu'il écrivit à M. de Voltaire, il y a huit ans, à l'occasion du tremblement de terre de Lisbonne, où il défend les principes de l'optimisme contre le poëme que M. de Voltaire publia à cette occasion.

Ces deux hommes célèbres me paraissent avoir fait revivre les personnages de Démocrite et d'Héraclite : tant les hommes se ressemblent en tous les tems. L'un gémit et pleure toujours, l'autre rit et se moque de tout. Si M. Rousseau avait été en guerre avec M. de Pompignan, et qu'un parent de ce dernier, officier dans les troupes du roi, lui eût écrit une lettre menaçante, il aurait crié à l'assassin ; l'état militaire et le genre humain en général auraient remboursé cent mille injures de cette aventure ; M. de Voltaire reçoit cette lettre, s'en moque, et écrit à M. le duc de Choiseuil : « Monseigneur, voilà une cruelle fa- » mille pour moi : ce n'est pas assez que l'un m'ait

» écorché les oreilles toute sa vie avec ses vers,
» en voilà un autre qui me les veut couper. . . .

Les jeunes gens et les femmes aiment les romans qui représentent l'amour malheureux, et qui leur font répandre des larmes. Les *Mémoires du comte de Comminges* sont en possession de faire pleurer. On y voit un jeune homme accompli et favorisé de tous les dons de la nature et de la fortune, conduit de malheurs en malheurs par une passion que tout justifie, excepté l'inimitié de son père pour la famille de l'objet qui l'a captivé. Le désespoir conduit enfin le comte de Comminges à la Trappe, où il fait ses vœux et s'enterre tout vivant parce qu'il croit Adélaïde morte. Quel est son état lorsqu'après plusieurs années d'une vie consacrée à la pénitence la plus austère, il est appelé, suivant l'usage, pour assister à la mort d'un des religieux de ce fameux et lugubre couvent, et qu'il reconnaît dans le mourant cette Adélaïde, l'objet de tant de regrets et de larmes! Si cette situation n'est pas vraisemblable, elle est touchante, et le roman du comte de Comminges a toujours conservé beaucoup de réputation. Il est de feu madame Tencin, sœur du cardinal de ce nom, et femme célèbre de plus d'une manière. Je ne sais pourquoi M. Dorat veut que ce romain soit de madame de Murat à qui il n'a jamais été attribué par personne.

Ce poète vient d'en faire le sujet d'une héroïde, ornée d'une estampe, suivant l'usage, et imprimée

avec beaucoup d'élégance; mais cette fois-ci le dessinateur et le graveur ont été plus froids que le poète qui ne l'est pourtant pas mal. M. Dorat suppose que le comte de Comminges écrit à sa mère, après avoir vu expirer Adélaïde sous le cilice et l'habit d'un religieux de la Trappe; il l'a retrouvée encore une fois, mais c'est pour la perdre à jamais. L'effet que cette lecture m'a fait, c'est de me faire estimer le talent du poète, sans faire aucun cas de son ouvrage; car quelle estime peut mériter cette héroïde, si elle ne fait pas fondre en larmes depuis le commencement jusqu'à la fin? Malgré cela, on ne peut nier que M. Dorat n'ait beaucoup de talent; il a l'élégance et la tournure du vers. Je crois qu'il a bien choisi son genre; car l'héroïde comporte, plus qu'aucune autre espèce de poésie, ce je ne sais quoi de froid et de faux qu'on sent dans les ouvrages de M. Dorat, et qui s'associe volontiers au vers français alexandrin. On lit à la suite de la lettre du comte de Comminges une lettre de Philomèle à Progné sa sœur, où elle lui rend compte des outrages reçus de son barbare et perfide époux, Térée. Ce morceau, qui est bien plus faible que le premier, avait déjà été imprimé; car M. Dorat se fait souvent imprimer.

Pendant qu'il s'occupait du sujet du comte de Comminges, un autre poète y travaillait de son côté pour en faire un drame, et ce drame a presque paru en même tems que l'héroïde. Il est de M. Baculard d'Arnaud, ancien conseiller d'am-

bassade du roi de Pologne, électeur de Saxe. On ne peut guère rien lire de plus mauvais. Cela est d'un froid à glacer, malgré les efforts du poète pour être chaud; M. Dorat est un volcan, en comparaison de lui. Ce pauvre d'Arnaud s'imagine que, pour être pathétique et chaud, on n'a qu'à faire dire à ses acteurs des discours interrompus et entrecoupés; aussi vous ne trouvez dans son drame que des propos commencés et des....., et, quoiqu'il n'ait que trois actes, je suis persuadé qu'il ne restait plus de points à l'imprimerie. Au lieu de ce sombre terrible qui règne à la Trappe, vous ne trouvez qu'un froid mortel qui règne dans tout le drame, et auquel le pauvre diable de poète cherche en vain à remédier par de grands mots, par des vers gigantesques et pleins d'enflure, par une pantomime laborieusement et puérilement décrite.

Sous le poids du malheur je viens vous appuyer.....
Déjà votre douleur dans mon sein a gémi.....
Je vois mourir les fleurs qui naissaient sur ma route.....
Oui, j'approfondissais mes profondes blessures.

Quels vers! quel langage! Il faut convenir que Racine et Voltaire ne savent pas écrire comme M. d'Arnaud.

L'arrangement de ce drame n'est guère moins mauvais que la manière dont il est exécuté. Dans le roman, Comminges ne se fait religieux de la Trappe que parce qu'il ne doute point de la mort d'Adélaïde, que toutes les circonstances le forcent de regarder comme certaine; dans le drame,

au contraire, Comminges sait très-bien que sa maîtresse n'est pas morte, c'est-à-dire que l'unique motif qui l'a conduit à la Trappe n'existe plus. Mais c'est trop s'arrêter sur ce mauvais ouvrage. Le lieu de la scène représente un souterrain, où sont les tombeaux des religieux de la Trappe, avec des crucifix, des têtes de morts et des inscriptions de la façon de M. d'Arnaud. Une femme de beaucoup d'esprit, et dont l'humeur est un peu portée à la mélancolie, disait, ces jours passés : « Ces inscriptions sont si plates, » qu'elles dégoûtent du caveau. » Le libraire de M. d'Arnaud, en homme avisé, a fait imprimer le roman du comte de *Comminges* à la suite du drame.

Sortons de la Trappe, et allons faire visite aux révérends pères capucins. La discorde a secoué son flambeau sur les capucinières de Paris; une guerre sanglante s'est allumée entre les pères gardiens et définiteurs d'un côté, et les frères quêteurs de l'autre. Trois ou quatre batailles, données à coups de poings et de clefs, n'ont pu assoupir ces querelles. Il s'est répandu dans le public un mémoire des frères quêteurs, rempli de détails scandaleux de la conduite des pères supérieurs; la rapine, la lubricité, la dureté, sont les compagnes de leur administration. On est justement surpris de voir, parmi des coquins qui vivent des aumônes du public, une dissipation incroyable; c'est à qui volera le mieux. L'ins-

titut de ces fainéans n'est pas moins singulier : on croirait que le quêteur rend au couvent ce qu'il reçoit de la charité des bonnes ames. Point du tout. Il s'engage de livrer au couvent tant de pain par semaine, de payer telles et telles charges du couvent, etc. C'est à lui de voir comment il satisfera à ses engagemens : c'est comme le receveur ou le collecteur de la taille répond au roi, en son nom, du produit, avec la différence que ce collecteur peut employer les moyens de contrainte envers les taillables, et que le quêteur ne peut employer que la persuasion pour obtenir l'aumône. La levée de l'un est fixée, celle de l'autre dépend de son savoir faire, et tourne ou à son profit ou à son dommage. Quels abus !

Paris, 15 décembre 1764.

Il s'est élevé une autre dispute. M. l'abbé de Mably, dans la nouvelle édition de son *Droit public de l'Europe*, a attaqué la mémoire de M. le maréchal de Belle-Isle, à qui il reproche tous les malheurs de la guerre de Bohême et de Bavière de 1741 ; et en même tems qu'il déprime cet homme célèbre, il exalte tant qu'il peut M. le maréchal de Broglie. M. l'abbé Rome, qui a été attaché à M. le maréchal de Belle-Isle, a cru devoir défendre sa mémoire dans une lettre imprimée et adressée à M. l'abbé de Mably ; celui-ci y a fait une réponse, où il est bien éloigné de se rétracter. M. l'abbé Rome vient d'y faire une réplique, où il insiste sur la réparation due à la

mémoire de M. le maréchal de Belle-Isle : voilà où en est ce procès jusqu'à présent. M. l'abbé de Mably a certainement tort. On ne s'attend pas à voir discuter dans un livre du droit public la conduite d'un général, dont l'auteur convient lui-même de n'avoir vu ni le plan, ni les dépêches : cela est excessivement téméraire, surtout quand on paraît confondre encore exprès toutes les époques. Ceux qui sont un peu au fait de ces événemens et de leur enchaînement, savent bien que ce n'est pas au maréchal de Belle-Isle qu'il en faut attribuer les fautes et les malheurs. Malgré cela, M. l'abbé Rome n'a pas beau jeu; c'est que la mémoire du maréchal de Belle-Isle n'est pas chère à la nation. Le moyen de se faire écouter avec son apologie? On haïssait le maréchal de Belle-Isle, on ne rendait pas même à sa capacité toute la justice qu'il méritait; une foule de mauvais sujets, dont il était entouré et qu'il protégeait, ne contribuèrent pas peu à le rendre odieux au public. Lorsqu'il perdit son fils, le comte de Gisors, à la bataille de Crévelt, on fit le couplet suivant, qui eut beaucoup de succès:

J'ai perdu ma femme et mon fils,
Après le chevalier mon frère;
Je suis sans parens, sans amis,
Hors l'état dont je suis le père;
Je le perdrai sans doute encor,
Sans dire mon *Confiteor*.

Lors de la fameuse retraite de Prague, on chanta celui-ci :

Quand Belle-Isle partit
De Prague à petit bruit,
Il disait à la lune :
« Lumière de mes jours,
» Astre de ma fortune,
» Conduisez-moi toujours. »

Les couplets qu'on a faits dans l'intervalle de ces deux événemens ne lui ont pas été plus favorables.

Enfin, après quatre mois de repos, *Timoléon* a reparu sur le théâtre, mais sans succès. M. de La Harpe l'a raccommodé le mieux qu'il lui a été possible; il a fait aux quatrième et cinquième actes beaucoup de changemens heureux; mais il n'a pu remédier aux défauts d'un mauvais plan, et la pièce est tombée. On dit que ce plan lui a été donné par un autre; en ce cas, je lui donne rendez-vous à sa troisième tragédie. S'il fait imprimer sa pièce, je crois que vous y trouverez par-ci par-là d'assez beaux vers. Ses amis et ses ennemis sont également charmés de sa chute; ceux-ci sont bien aises de le voir puni de sa fatuité, les autres espèrent que le malheur pourra l'en corriger. Il vient de se marier à la fille d'un limonadier qui fait des vers. Une mauvaise tragédie et un mariage, c'est faire deux sottises coup sur coup.

Je veux bien croire, par amitié pour M. de Pezay, que ce n'est pas lui qui a fait une héroïde

qui vient de paraître sous le format et avec les ornemens favoris de messieurs de Pezay et Dorat. Elle est intitulée : *Lettre de Caïn après son crime, à Méhala, son épouse.* Voilà assurément une belle extravagance de faire écrire à Caïn des lettres en vers français. Ce Caïn connaît l'honneur ; il parle en mousquetaire qui, après avoir reçu une bonne éducation, a eu le malheur de faire un mauvais coup. Quelle absurdité ! C'est l'ouvrage d'un enfant, séduit par le succès que le poëme allemand de la *Mort d'Abel* a eu en France.

M. Chabanon, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, après avoir publié cet automne un poëme sur le sort de la poésie en ce siècle philosophe, poëme qui n'est ni d'un poète, ni d'un philosophe, vient de mettre au jour un *Eloge de M. Rameau* en 60 pages. M. Chabanon est un enthousiaste bien froid ; il raisonne d'ailleurs sur la musique à-peu-près comme une huître. Il a pourtant entrevu qu'on ne pourra se flatter d'avoir une musique en France aussi longtems que l'on ne changera pas le caractère du récitatif, et c'est avoir bien vu. Il faut toujours en passant prendre un peu garde au style, surtout d'un académicien des belles-lettres. M. Chabanon, en parlant de la figure de M. Rameau, dit que, maigre et décharné, il avait plus l'air d'un fantôme que d'un homme. On dit d'un homme pâle et défait qu'il ressemble à un fantôme,

c'est-à-dire à l'idée que notre imagination s'est faite de cet être chimérique. Cette manière de parler peut être soufferte dans le style familier, comme d'autres expressions populaires ; mais dire qu'un tel homme ressemble plutôt à un fantôme qu'à un homme, c'est supposer tacitement le fantôme un être aussi réel que l'homme, et voilà comme une expression, d'abord irréprehensible, devient insensiblement fausse. On croirait que cette observation porte sur une misère ; c'est pourtant par ces nuances imperceptibles que la corruption du goût commence. Qu'on dise maintenant, en renchérissant sur M. Chabanon, que les traits hideux et décharnés d'un fantôme peindraient mieux M. Rameau que la couleur vermeille et animée d'un homme, et l'on se sera encore plus rapproché du mauvais goût. Vous ne trouverez jamais de ces expressions dans les ouvrages de M. de Voltaire ; aussi resteront-ils un modèle de style aussi long-tems qu'il y aura du goût en France.

Les lettres secrètes de M. de Voltaire, qu'on vient d'imprimer en Hollande, sont une correspondance particulière, comme celle que vous lisez à la suite de ces feuilles, et que je serais bien fâché de voir jamais imprimée. Ces lettres ont été écrites, il y a une trentaine d'années, pendant le séjour de Cirey. On s'aperçoit aisément que l'éditeur n'a pas eu les véritables dates de ces lettres. Au reste, leur publicité ne peut faire aucun tort

à M. de Voltaire; au contraire, elles ne peuvent que lui faire honneur. Il n'avait pas alors encore ce ton philosophique qu'il a pris depuis; mais il a conservé aujourd'hui la même grâce, le même charme dans tout ce qu'il écrit, la même politesse, la même modestie sur ses ouvrages qu'il avait alors. Ce qu'il a acquis depuis, c'est ce beau zèle contre l'infâme dont il est trop absorbé, et qui faisait dire à frère Berthier, ci-devant soi-disant jésuite, avec de profonds gémissemens, que cet homme avait lui seul plus d'ardeur à détruire la religion, que Jésus-Christ et ses douze apôtres n'en avaient montrée à l'établir. Ces lettres secrètes font un volume de deux cents pages qui ne se trouve pas à Paris.

Le poète Roy, dont je croyais la France débarrassée depuis un an, ne fait que mourir. Il était depuis plus de dix ans imbécille et dévot, après avoir été toute sa vie lâche et méchant: cela s'arrange très-bien ensemble. Il est tombé dans la caducité à force de coups de bâton.

Roy ne se reprochait pas trop ses méchancetés; ce qu'il se reprochait le plus, c'est d'avoir fait des opéras dont la morale voluptueuse s'accorde si mal avec la morale chrétienne, et quand son confesseur, pour le tranquilliser, l'assurait que tout cela était oublié, le pénitent s'écriait avec componction: « Ah! monsieur, ils sont trop » beaux pour que la France les oublie jamais ». Il

aurait pu mourir tranquille depuis long-temps, s'il n'avait eu d'autres péchés à se reprocher.

Une perte plus réelle et véritablement déplorable, est celle de M. le marquis de Montmirail, neveu de M. le maréchal d'Estrées, jeune homme d'une grande espérance, qu'une fièvre maligne vient d'emporter à la fleur de son âge. Il était de l'académie des sciences et colonel d'un régiment de cavalerie. Il avait servi avec distinction, et cultivait les lettres avec succès. Un esprit solide et plein d'agrémens, ainsi que sa figure; mille qualités aimables, mille vertus, relevées encore par la modestie, le rendaient cher à ceux qui le connaissaient. Quelle perte dans un moment où la jeunesse de la cour offre si peu de sujets d'une espérance même médiocre! M. de Montmirail se communiquait peu; il savait employer son temps, et ne connaissait pas ce désœuvrement qui rend à nos jeunes gens le tems d'un poids si lourd. Je l'avais vu à l'armée en 1757, assez souvent pour démêler tout ce qu'il valait. Comme il était ardent à s'instruire, nous nous rencontrions volontiers, sans nous connaître, à chaque mouvement de l'armée, dans les mêmes endroits, pour questionner les gens du pays. Il était partout bien, à l'armée, à l'académie, à la cour, dans le monde. Le philosophe Diderot le comparait, comme courtisan, à un cigne obligé de se plonger dans un bourbier. Il est, disait-il, si bien huilé de probité et d'honnêteté, qu'il en sort blanc comme il était.

et sans donner prise sur lui ni au plus petit vice, ni au plus petit ridicule.

Il paraît une traduction des fables de M. Lessing, poète de Berlin. Ces fables renferment ordinairement en peu de lignes un sens moral neuf et profond. M. Lessing a beaucoup d'esprit, de génie et d'invention; les dissertations dont ses fables sont suivies prouvent encore qu'il est excellent critique. On ne lui a reproché ici que de s'être un peu trop étendu à réfuter M. l'abbé Batteux, qui n'est pas un écrivain assez estimé pour qu'on s'y arrête long-tems; moi, je reproche encore à M. Lessing, en certains endroits de ses dissertations, un langage trop métaphysique ou plutôt scholastique; car le jargon d'école que Wolf a substitué en Allemagne, au jargon de la philosophie d'Aristote, n'est pas moins barbare que celui-ci, et M. Lessing a assez de netteté et d'agrémens dans l'esprit, et assez de goût, pour se passer de cette forfanterie pédantesque. Ses fables et ses dissertations, quoique médiocrement traduites, ont eu beaucoup de succès. Ce poète a de la réputation en France depuis plusieurs années; l'idée qu'on a donnée dans le *Journal étranger*, de sa tragédie de *Miss Sara Sampson*, l'a fait regarder comme un homme de génie. M. Trudaine de Montigny, intendant des finances, a traduit cette pièce, qui a eu un grand succès à Paris, quoique le traducteur ne l'ait communiquée qu'en manuscrit et n'ait pas voulu

qu'elle fût imprimée. Elle vient d'être jouée à St.-Germain-en-Laye, sur le théâtre particulier de M. le duc d'Ayen, par une troupe choisie. On dit que madame la comtesse de Tessé, fille de M. le duc d'Ayen, a joué le rôle de miss Sara d'une manière ravissante, et c'est bien aisé à croire. Son frère, M. le comte d'Ayen, joint à des qualités plus essentielles et plus distinguées, le talent d'un excellent comédien; il a joué le rôle de l'amant de Sara. Cette pièce, représentée devant la plus grande compagnie de France, a reçu de grands applaudissemens, et produit les plus fortes impressions. Elle a déjà été jouée trois fois.

M. l'abbé Batteux, de l'académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, a fait réimprimer son *Cours de belles-lettres*, ses *Beaux-Arts réduits à un même principe*, et ses *Lettres sur la construction oratoire*, fondus ensemble et considérablement augmentés, sous le titre de *Principes de la littérature*, cinq volumes in-12. M. l'abbé Batteux est un bon littérateur, comme M. de Foncemagne, sans goût, sans critique et sans philosophie; à ces bagatelles près, le plus joli garçon du monde.

Un bon janséniste, dont j'ignore le nom, a trouvé le secret de faire imprimer le *Catéchisme de l'honnête homme*, autrement dit, le *Caloyer*, à Paris, en cette année de grâce, 1764, avec

approbation et privilége; c'est qu'il a pris la peine de le réfuter pas à pas, et, par conséquent, de l'insérer tout entier dans sa pieuse réfutation. Mon Dieu, bénissez ce bon janséniste!

Le succès des *Contes moraux*, de M. Marmontel, a mis ce genre en vogue, et plusieurs mauvais auteurs ont voulu y réussir comme lui. Cela nous a déjà valu les *Contes moraux* de M. de Bastide, et voici maintenant deux volumes de *Contes philosophiques et moraux*, par M. de la Dixmerie, qui en a déjà successivement embelli le *Mercure de France*. Quels philosophes, et quels moralistes que M. de Bastide et M. de la Dixmerie! Il faut rendre justice à la bonté de leur cœur, à la pureté de leurs intentions, mais leurs contes froids et plats seraient bien capables de rendre la vertu insipide et méprisable. Au reste, on prépare une nouvelle édition des *Contes* de M. Marmontel; elle sera embellie par des estampes et par d'autres ornemens typographiques, et se trouvera augmentée de cinq ou six contes nouveaux. Je n'aime point ce genre, du moins de la manière dont M. Marmontel l'a traité; je n'y trouve ni assez de naturel ni assez de philosophie; il faut d'ailleurs une si grande délicatesse dans le goût, tant de grâce dans le style, qu'à parler franchement, il n'y a que Hamilton et Voltaire qui puissent me séduire et me plaire.

Dans la foule des almanachs nouveaux qui pa-

raissent dans cette saison, il faut remarquer celui que M. Dauptain, teneur de livres, a publié sous le titre d'*Étrennes encyclopédiques*, ou les *Philosophes en querelle*, dans lequel on trouve un précis de toutes les querelles littéraires depuis Homère jusqu'en 1764. M. Dauptain est apparemment teneur de livres des sottises humaines; il doit avoir de gros registres.

Je ne puis montrer de l'indulgence pour un *Essai de traduction des batailles de César*, par M. de S***, officier au régiment de Condé, infanterie, qui paraît depuis quelques jours. Si cet essai réussit, l'auteur promet une traduction de toutes les batailles de César, et, pour en montrer la supériorité sur celle d'Ablancourt et sur une autre plus moderne que nous avons des *Commentaires de César*, il les a fait imprimer à côté de la sienne. Je n'en suis guère plus content que des autres; M. de S*** écrit fort mal, et je ne puis souffrir les officiers d'infanterie ou de cavalerie auteurs. Si j'étais ministre de la guerre, je ne manquerais pas de réformer tous les officiers qui ont la manie d'écrire sur leur métier ou sur d'autres matières, afin de leur procurer tout le loisir dont un écrivain a besoin, et qu'un officier ne doit pas avoir. N'est-il pas étrange que nous ayons, depuis douze ou quinze ans, dans nos armées de France, des Césars à foison, qui écrivent des traités sur la guerre, et que dans cette armée de César qui a subjugué les Gaules et triomphé du gé-

nie de Rome, il ne se soit pas trouvé un seul sous-lieutenant qui ait écrit sur son métier?

On a traduit depuis quelque tems la *Théorie des sentimens moraux*, ouvrage de M. Adam Smith, professeur de philosophie morale dans l'université de Glasgow, deux volumes in-8°. Le traducteur ou le libraire, pour lui donner un titre plus piquant, l'a nommé spirituellement *Métaphysique de l'ame*. Cet ouvrage a beaucoup de réputation en Angleterre, et n'a eu aucun succès à Paris; cela ne décide rien contre son mérite. Après la poésie, les ouvrages métaphysiques sont ce qu'il y a de plus difficile à traduire; peut-être même réussirait-on plutôt à rendre les images d'un poète que les idées précises d'un métaphysicien. Il faudrait, pour réussir dans ce dernier travail, qu'on trouvât toujours dans les deux langues des termes exactement équivalens pour exprimer en autant de mots français l'idée que l'auteur original aurait dite en tant de mots anglais. Or, chaque peuple arrange ses idées abstraites et scientifiques à sa manière, et leur assigne à sa fantaisie des mots dont il est impossible de trouver des termes toujours exactement équivalens dans une autre langue. Pour une expression où cette conformité entre deux langues se rencontre, il y en a cent, il y en a mille où elle n'existe pas. Or, ôtez à un livre métaphysique sa précision, et il ne reste plus qu'un jargon obscur

et vague qui est celui du traducteur de la *Théorie des sentimens moraux.*

Malgré tous les efforts que M. d'Alembert a faits pour nous persuader que rien n'est au-dessus de la traduction nouvelle que M. Bitaubé vient de publier de l'*Iliade*, nous n'avons pu lui faire le plaisir d'être de son avis, et nous sommes au contraire obligés de convenir que la traduction de Mme. Dacier, toute froide qu'elle est, nous a paru encore préférable à celle de M. Bitaubé, à qui aucun de nous ne conseillera jamais de traduire un poète, parce qu'il a un secret merveilleux pour tuer tout ce qui est poésie et image. Quand nous faisons de ces remontrances à M. d'Alembert, il se fâche, il nous accuse de superstition. Il ne sent pas le génie d'Homère. Eh ! que faire à cela? M. Bitaubé ne le lui fera jamais sentir, et la poésie n'est pas une affaire de calcul. Le géomètre veut absolument que l'homme qu'il protège ait bien fait, et nous, nous le voudrions. Voilà, sur ce point, la différence entre M. d'Alembert et quelques autres philosophes; et le sujet d'un schisme dans l'église de Dieu. M. Bitaubé, ministre du St.-Évangile à Berlin, est venu en ce pays-ci avec M. d'Alembert, il y a dix-huit mois, et, quoique sa traduction n'ait point eu de succès, il compte s'y arrêter encore quelque tems.

M. de Rochefort a fait paraître presque en même tems un essai d'une traduction en vers de l'*Iliade* d'Homère. C'est le neuvième, le dix-hui-

tième et le vingt-deuxième chant du divin poète, qui ont eu le malheur d'être choisis par M. de Rochefort, qui paraît n'avoir imprimé son essai que pour prouver qu'on pouvait plus mal faire que M. Bitaubé. Messieurs de l'académie royale des inscriptions et des belles-lettres qui ont permis à M. de Rochefort de leur dédier cet essai, ont voulu lui faire une réputation ; mais on s'est moqué des protecteurs et du protégé.

Dans l'*Éclipse moderne*, ou *la Folie du jour*, petite brochure de soixante-dix pages, il est question de notre goût pour les bijoux à la grecque, du bon ton, des femmes, des petits maîtres, de la musique italienne et de la musique française, le tout le plus pauvrement et le plus insipidement possible, à l'occasion de la dernière éclipse du soleil qui a si mal répondu aux annonces de nos curieux.

Copie *de la lettre de M. de l'Averdy, contrôleur-général, à M. le duc d'Aiguillon, du 4 décembre* 1764.

« En vérité, M. le duc, la folie des états devient incurable ; il ne reste d'autre parti qu'à faire régler au conseil les affaires du 12 octobre ; après cette discussion solennelle, il n'y aura plus de remède. 1°. L'intention de la noblesse et de M. de Kgnesec est-elle donc que toutes les impositions cessent dans la province de Bretagne, et que les autres sujets du roi paient pour les Bretons ?

2°. Veut-il forcer le gouvernement à se monter sur le ton de vigueur, et à quitter le ton de douceur qu'il avait pris? Lorsque la raison et l'honnêteté conduisent les hommes, l'autorité peut céder, quand il n'y a pas d'inconvénient; mais lorsque la déraison et la révolte s'emparent des esprits, il ne reste d'autre parti que celui de la sévérité, et il y aurait du danger à en user autrement. Croient-ils que le roi laisse à ce point avilir son autorité? 3°. Croient-ils par-là hâter le retour des mandés? Si la conduite de la noblesse avait été telle qu'elle devait être, le roi eût accordé à votre instance les mandés; mais le roi s'irrite; il m'a parlé encore hier d'une manière à me faire sentir son mécontentement, et si, avant huit jours, l'ordre de la noblesse n'a pris le parti convenable, le roi est prêt à partir. On croira que ce que je vous mande ici est un conte; mais cependant, M. le duc, c'est la vérité toute pure. Vous connaissez l'attachement et tous les autres sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, M. le duc, etc. Signé DE L'AVERDY. »

« Je vous prie de lire ma lettre à la noblesse. »

Les anciens oracles se rendaient toujours en vers, afin qu'on les retînt avec plus de facilité, et par la même raison on les mettait souvent en chant. On a cru devoir les mêmes honneurs aux sacrées paroles de M. le contrôleur l'Averdy, en donnant une traduction en vers français de sa lettre du 4 décembre, au duc d'Aiguillon. Les

lois scrupuleuses de la traduction n'ont pas laissé beaucoup d'essor à l'enthousiasme poétique. Pour la commodité, on a encore mis cet hymne nouvel sur l'air noble et célèbre : *Accompagné de plusieurs autres*, etc.

ANNÉE 1765.

JANVIER.

Paris, 1er. janvier 1765.

Réflexions *sur la tragédie.*

La tragédie était chez les anciens une institution politique, un acte de religion; chez nous, c'est une affaire d'amusement pour faire passer quelques heures de la journée aux désœuvrés dont les capitales et les grandes villes sont remplies. En Grèce et à Rome, le peuple assistait aux spectacles en corps; en se rendant au théâtre, il satisfaisait à un devoir. Dans les gouvernemens modernes et chrétiens, une partie des docteurs de la science absurde regardent la fréquentation des théâtres comme un crime, et il faut convenir qu'en cela ils sont au moins conséquens dans leurs idées. Au reste, ce n'est point le peuple qui fréquente chez nous les spectacles; c'est une cotterie particulière de gens du monde, de gens d'arts et de lettres, de personnes des deux sexes à qui leur rang ou leur fortune a permis de cultiver leur esprit; c'est l'élite de la nation à laquelle se joint un très-petit nombre de gens qui tiennent au peuple par leur état ou par leur profession.

Il résulte d'un but si divers une différence qui a dû nécessairement influer sur le caractère de la tragédie moderne. Il ne faut pas croire qu'étant devenue un passe-tems et un jeu, elle ait pu conserver la dignité et l'importance d'une institution publique et religieuse. Si le peuple d'Athènes ou de Rome pouvait voir représenter nos tragédies les plus pathétiques, celles que nous nommons des chefs-d'œuvre, il les jugerait à coup sûr, destinées à l'amusement d'une assemblée d'enfans; encore, le fils d'un citoyen romain qui aurait reçu une éducation libérale, ne ferait que se moquer de nos petits ressorts, de nos petites maximes, de notre petite emphase, de toutes ces pompeuses misères qui entrent dans la composition d'une tragédie moderne, et qu'il trouverait peu dignes d'amuser son enfance; car ces enfans ayant reçu une éducation conforme aux principes de l'état, convenable à un peuple maître et arbitre du monde, avaient la tête plus mûre et plus formée en prenant la robe virile, que ne l'ont souvent nos hommes faits après une longue et pénible expérience. La seule disproportion de profession des faiseurs de tragédies à Athènes et à Paris, peut faire concevoir l'intervalle immense qui doit se trouver entre leurs ouvrages. Chez les Grecs le poète était un homme d'état qui, après avoir vieilli dans les emplois les plus importans de la république, consacrait les restes d'une vie glorieuse à l'instruction du peuple en composant des tragédies. Comparez à un

tel personnage nos poètes les plus célèbres, le grand Corneille, le divin Racine, l'illustre Voltaire, et croyez que le respect public, l'importance de la profession, influeront puissamment sur le caractère des productions, et ne permettront jamais à nos modernes de lutter contre les anciens avec avantage. La tragédie grecque restera éternellement une école de morale et de philosophie digne d'être fréquentée par les hommes; la nôtre sera toujours un répertoire de lieux communs et de maximes fausses. Ce n'est pas le génie qui aura manqué à nos poètes; mais l'esprit de religion et de gouvernement aura en tout lieu dégradé l'art dramatique.

Nous avons donc fait un insigne paralogisme contre le goût, lorsqu'à la renaissance des arts nous avons introduit la tragédie ancienne sur nos théâtres. Il fallait sentir qu'elle ne convenait ni au but de nos spectacles, ni aux tems, ni aux lieux de leur représentation; il fallait voir que la tragédie ainsi dénaturée deviendrait bientôt un jeu d'enfant.

C'est ce qui est arrivé. Notre tragédie a un code particulier de lois; les événemens s'y passent et s'y enchaînent autrement que dans le monde moral. Les personnages agissent sur d'autres motifs que ceux qui déterminent les actions des hommes; leurs discours ressemblent point à ceux que l'intérêt, la passion, la vérité de la situation inspirent: tout le système de la tragédie moderne est un système de convention et de fan-

taisie qui n'a point de modèle dans la nature. Si un homme sensé vous racontait sérieusement qu'il s'est passé en tel lieu de l'Europe un événement important, de la manière dont ils se passent dans nos tragédies les mieux intriguées, cet homme vous ferait pitié avec son conte. Si un ministre, un homme d'état discutait une grande affaire dans le goût de la fameuse scène de *Sertorius* qu'on entend citer sans cesse comme un chef-d'œuvre de politique, vous le croiriez menacé de tomber en enfance; si les discours d'un homme en détresse ou en proie à une passion terrible, ressemblaient le moins du monde à une tirade tragique, au lieu de vous intéresser, ils vous feraient rire.

Tout est devenu faux dans notre tragédie. La fausseté des événemens a été étayée par des discours emphatiques et sententieux; le naturel, la vérité, la simplicité ont absolument disparu; l'instrument même dont on s'est servi pour le langage dramatique, répugne aux premiers résultats du goût, qui ont le bon sens pour base. Si un poète s'était avisé à Athènes d'écrire une tragédie en vers héroïques ou alexandrins, on lui aurait reproché d'ignorer les élémens de son art, et on l'aurait sifflé. Les Grecs avaient le goût trop délicat et trop perfectionné pour ne point sentir qu'il faut à la poésie dramatique un genre de vers qui l'éloigne le moins qu'il soit possible du discours ordinaire, qui lui en conserve le naturel, la concision, la flexibilité. L'iambe avait

tous ces avantages ; sans cesser d'être mesuré, il conservait tous les caractères du discours ordinaire : il réunissait la vérité de la nature et le mensonge de l'imitation.

Les vers alexandrins et rimés des tragiques français ont fait disparaître ces avantages. Le vers alexandrin est trop long, trop nombreux, trop harmonieux, trop fait, trop arrondi pour convenir à la simplicité et à l'énergie du discours dramatique. Dans les momens tranquilles, ce vers a trop de pompe, il est toujours fastueux ; dans les momens passionnés, il empêche le discours de se briser avec la souplesse et la rapidité qu'exigent les diverses agitations de l'ame ; il force, pour ainsi dire, la passion à une marche uniforme et cadencée. Son excessive longueur a introduit sur le théâtre la poésie des épithètes, si opposée à la vérité du dialogue ; presque toujours le premier vers n'est fait que pour le second. Le sens finit, et, de cette manière de défiler deux à deux, résulte la monotonie la plus fatigante. Qu'on lise les plus beaux vers de Racine ; comme ils remplissent et charment l'oreille ! Mais c'est un ramage ; ce ne sont pas les vrais accens de la nature ; elle a je ne sais quoi de moins beau, de moins arrangé, de plus sauvage, de plus sublime que j'aperçois dans les beaux morceaux de Shakespear, et que je cherche en vain dans nos poètes tragiques. Un fameux artiste, allemand d'origine, mais qui a vécu et qui vient de mourir à Londres, le célèbre Hogarth, connu par le génie

et l'esprit de ses compositions, a écrit un ouvrage sur le beau, rempli d'idées extraordinaires. On y voit entre autres une estampe où un maître de danse français est vis-à-vis la belle statue d'Antinoüs; il s'occupe à lui relever la tête, à lui effacer les épaules, à lui placer les bras et les jambes, à le transformer, en un mot, en petit maître élégant et agréable : cette satire est aussi fine qu'originale. Je doute cependant que notre célèbre Marcel eût touché à la contenance d'Antinoüs; mais mettez à la place d'Antinoüs la statue de Melpomène l'athénienne, et nommez les maîtres de danse Corneille et Racine, et le symbole ne s'écartera pas trop de la vérité.

Je suis convaincu que la tragédie française restera dépourvue de naturel aussi long-tems qu'elle emploiera le vers alexandrin. Sa monotonie et sa fausseté influeront jusque sur la déclamation et le jeu des acteurs. L'une deviendra un chant insipide et uniforme, l'autre une affaire d'apprêt et de ressort, de symétrie et d'élégance, et tout répondra parfaitement à la fausseté du ton : il est impossible que le geste ne soit pas maniéré, lorsque le discours l'est toujours. Le véritable discours théâtral est un mélange de gestes et de paroles. C'est là le caractère du langage de la nature : le visage, la contenance, l'action parlent toujours autant et plus que la bouche. A mesure que la passion s'accroît et se développe, elle n'emploie plus que quelques mots énergiques et rares; mais elle a une infinité de gestes plus élo-

quens et plus terribles que les plus sublimes discours. Dans les beaux morceaux de Shakespear, vous trouverez ces intervalles d'un mot à un autre qu'un acteur de génie peut seul remplir; mais dans les beaux morceaux de Racine, il ne reste rien à faire à l'acteur; le poète a tout dit: il est parfait; mais il est froid en comparaison de celui qui, sachant imiter la marche de la nature, sait aussi produire comme elle des impressions profondes et durables.

Voilà des réflexions que j'offrirais à la méditation de M. de La Harpe, si j'avais l'honneur de le connaître. Elles peuvent servir à un jeune poète dramatique; elles pourraient du moins lui en faire naître de meilleures. M. de La Harpe vient de faire imprimer son *Timoléon;* vous y trouverez tout plein de beaux vers qui me paraissent contraires à l'effet de la tragédie. Je voudrais qu'il réfléchît sur son instrument, et qu'il eût assez de génie et de courage pour s'ouvrir une carrière nouvelle. On lit, à la suite de sa tragédie, des réflexions utiles où il ne défend pas sa pièce, mais sa personne. Je suis très-disposé à croire que ses ennemis ne lui rendent pas justice; car il n'est que trop vrai qu'on n'a qu'à montrer le moindre talent pour être en butte à la méchanceté et à la calomnie. Ces réflexions sont bien écrites. Je ne sais si M. de La Harpe fera jamais des tragédies; mais il aura du style, et ce n'est certainement pas un homme sans talent. Il vient de publier aussi un recueil de

Poésies fugitives, dont la plupart étaient déjà connues.

On vient de donner sur le théâtre de la Comédie italienne un opéra comique nouveau, intitulé *le Serrurier*. Si la police n'y met ordre, toutes les professions passeront successivement en revue sur ce théâtre. Cependant, dans la pièce du *Serrurier*, il n'est pas tant question de sa profession que de sa jalousie. Il voit un jeune homme venir dans sa maison faire l'amour à sa nièce, et il croit que c'est à sa femme qu'il en veut. Dans cette idée, il forge un ressort qu'il place sous la porte d'une cabane qu'il croit destinée à leurs rendez-vous. Ce ressort doit faire sonner une petite cloche, et l'avertir par ce moyen de l'instant du tête-à-tête. Lorsque la clochette a sonné, il fait assembler tout le village pour avoir des témoins de son affront et de l'infidélité de sa femme. On ouvre la porte de la cabane, et l'on y trouve la femme du serrurier avec sa nièce, travestie en homme. Tout le monde se moque du jaloux, et il est obligé de donner sa nièce au jeune homme qu'il a injustement soupçonné. Cette pièce assez plate et mauvaise n'a fait fortune que par un rôle épisodique. Le serrurier a un garçon ou un compagnon qui est son confident, et qui, pendant que son maître se tourmente, n'a jamais qu'une affaire, celle de manger. Il arrive avec une grosse tranche de pain qu'il ne perd pas un instant de vue. Ce rôle est bien no-

ral, et Laruette l'a joué très-plaisamment. Le sujet de cette bagatelle est d'un M. de la Rabardière, fort mauvais auteur. M. Quétant l'a corrigé et arrangé pour le théâtre. Je parie que ce qu'il y a de supportable, et entre autre le rôle du compagnon, est de lui: c'est lui qui a fait les paroles du *Maréchal*, qui a eu un si grand succès: La musique du *Serrurier* est faible et sans génie; il y a cependant quelques jolis morceaux. L'auteur est M. Kohaut, allemand, de la musique de M. le prince de Conti. Il a eu le plus grand succès; je doute cependant qu'il réussisse dans cette carrière; il me semble qu'il n'a point d'idées. J'aime mieux le plus faible morceau de la pièce de M. Rodolphe, qui a été sifflée, que le plus fort morceau de la pièce de M. Kohaut, qui a eu tant de succès. Ce M. Kohaut a un frère aîné qui est venu en France avec M. le comte de Kaunitz, et qui est un homme sublime, quand il touche le luth. Celui qui nous est resté joue aussi de cet instrument, mais froidement et sans enthousiasme: l'homme de génie est à Vienne.

On vient de publier en un volume de plus de quatre cents pages les *Œuvres de théâtre de M. de la Noue*. Jean-Baptiste Sauvé de la Noue, célèbre acteur de la Comédie française, mourut en 1761; il avait quitté le théâtre quelques années auparavant. C'était un homme d'esprit, mais comédien sans talent; son jeu était naturel et sensé, mais figure, voix, il avait tout contre lui.

Il a fait quelques pièces médiocres, parmi lesquelles sa tragédie de *Mahomet II* et sa comédie de la *Coquette corrigée* eurent un succès passager : c'est ce qu'il y a de mieux dans ce recueil.

Paris, 15 janvier 1765.

Nous avons ici quelques exemplaires des *Lettres écrites de la montagne*, par Jean-Jacques Rousseau. Cet étrange écrit doit servir de réponse aux *Lettres écrites de la campagne*, que M. Tronchin, procureur général de la république de Genève, publia, non comme magistrat, mais comme particulier, il y a environ quinze mois, pour prouver que tout ce que le conseil avait fait en condamnant le livre d'*Emile* était conforme aux lois. Cet écrit d'un citoyen éclairé et sage déconcerta alors les manœuvres de quelques esprits remuants. Jean-Jacques Rousseau y était traité avec les plus grands égards ; mais il n'est pas homme à imiter ses adversaires en quoi que ce soit. Sa réponse est un chef-d'œuvre d'éloquence, de sarcasmes, de fiel, d'emportement, de déraison, de mauvaise foi, de folie et d'atrocité ; on n'a jamais fait de ses talens un tel abus.

Dans ses premières lettres, il veut prouver qu'il est chrétien, et il fait les plus étranges raisonnemens sur la religion chrétienne, qui tous en démontrent l'absurdité. Il fait une dissertation sur les miracles, qui n'a pas le sens commun, et qu'on peut comparer à celle de David Hume, pour

sentir la distance d'un sophiste à un philosophe. Il dit qu'il croit en Jésus-Christ, malgré ses miracles. Il dit, à l'imitation du père Berruyer, que Jésus-Christ était un homme fort aimable et de bonne compagnie. Il dit que l'*Evangile* est un livre divin, et il fait un réquisitoire contre l'*Evangile*, où il extrait toutes les propositions absurdes et scandaleuses qu'il renferme. Il soutient que la religion chrétienne convient en général au genre humain, mais qu'elle ne convient en particulier à aucun état, et que cette opinion suffit pour prouver qu'il est bon chrétien. Il prétend qu'il n'a écrit la *Profession de foi du vicaire savoyard* que pour empêcher la religion chrétienne de succomber sous les coups que les philosophes lui portent de toutes parts. Il compte que le parlement de Paris se repentira d'avoir méconnu son but, et d'avoir flétri un livre avec lequel il espère effacer un jour les fautes de sa vie entière, en le présentant à Dieu au grand jugement, et en lui disant : « J'ai péché, mais j'ai publié cet écrit. » Assurément, si Jésus-Christ se trouve à la droite de son père au moment où Jean-Jacques les honorera de sa présence, il lui devra un mot de remerciement pour tous les services qu'il lui a rendus. Il est donc enfin chrétien indubitablement, mais d'une manière si nouvelle, qu'il n'y a point de déiste, point de sceptique qui ne puisse se dire chrétien comme lui.

Vous trouverez en passant un éloge fort entortillé du roi de Prusse, une apostrophe touchante

à Georges Keith, c'est-à-dire, à milord Maréchal ; mais surtout une naïveté bien grande sur son propre mérite, et sur le respect et la reconnaissance que lui doit le genre humain. Il dit aussi que Cicéron n'est qu'un rhéteur, que Voltaire est un Aristophane, et lui, Rousseau, un Socrate. Tout cela serait bien fou si cela n'était pas si atroce.

Je ne suis pas sévère ; je ne reproche pas à M. Rousseau le mépris avec lequel il traite le conseil de Genève ; je ne lui reproche pas son ton satirique, violent, emporté, qui ne respecte rien, et qui tombe maladroitement sur le corps des ministres qu'il fallait ménager : un acte d'hypocrisie de plus ne devait pas coûter à l'auteur. On peut comparer les *Lettres de la montagne* avec l'*Epître dédicatoire* qu'il adressa à la république, il y a précisément dix ans, et l'on verra le plus plaisant contraste. Ce que je reproche à M. Rousseau, et ce qui me paraît criminel, c'est d'avoir traité la constitution fondamentale de sa patrie de la même manière que la religion chrétienne, c'est-à-dire qu'il prétend qu'il faut maintenir cette constitution, et puis, immédiatement après, il se met à la démolir de fond en comble. Or, ici il n'est plus question d'opinions absurdes et religieuses qui n'ont aucune influence immédiate sur le bonheur public ; il ne s'agit pas de moins que d'armer le citoyen contre le citoyen. L'auteur déclare franchement, à la fin de son ouvrage, qu'il croit la bourgeoisie en droit et

dans le cas de prendre les armes contre le conseil, le tout pour avoir brûlé *Émile*.

Cet ouvrage vient d'exciter à Genève une fermentation effroyable, dont il serait difficile de prévoir les suites. Voici ce qu'en écrit un homme de beaucoup d'esprit; mais depuis sa lettre, les troubles n'ont fait qu'augmenter, et les têtes ne sont pas prêtes à se calmer.

« Je crois que je n'ai pas le courage de vous » parler du malheureux Jean-Jacques. Je l'ai- » mais, je me plaisais à l'admirer, et je croyais, » en lisant ses ouvrages, lui devoir de la recon- » naissance; mais aujourd'hui, il me force de » prendre des sentimens bien différens. Il vient » de publier le livre le plus ingénieusement atroce » dont on ait jamais ouï parler. Je conviens qu'il » y rend justice à nos ministres, et peut-être aux » miracles: il n'y a rien à dire; mais tout le reste » est un tissu de malignité et de noirceurs. Quel- « ques principes vrais, des faits altérés, exposés » artificieusement, des réticences criminelles, » des conséquences affreuses, tendantes à dé- » truire notre constitution, à nous occasionner » peut-être une guerre civile, à compromettre » l'indépendance de notre état qui fait tout no- » tre bien; enfin ce livre me tourne la tête. Il » échauffe en sa faveur celle de quatre cents » personnes; il met le gouvernement trop faible » dans le plus grand embarras, et peut-être la » république dans quelque danger.

» Il y a plus de huit jours que je ne puis lire

» autre chose, penser à autre chose, ni parler » d'autre chose. Il est écrit à merveille, ce livre; » il est adroit, séduisant au dernier point. Le » ton de la vertu la plus pure, que l'auteur sait » prendre, le rend d'autant plus dangereux; » cependant, la passion perce tellement à tra- » vers le sang-froid qu'il affecte, que je me flatte » qu'à la longue il désenthousiasmera les gens » qui aiment un peu la patrie. Le cœur me saigne » quand je vois l'usage que l'on peut faire des » plus rares talens; je suis effrayé, saisi d'hor- » reur quand je vois que l'hypocrisie, l'orgueil » et la vengeance sont les premiers sentimens » d'un homme justement célèbre, que l'Europe » admire, et que, faute de le connaître mieux, » elle honore peut-être du nom de philosophe.

» Dites-moi, au nom de Dieu, et de vous à » moi, si ce livre est lu dans Paris, et ce qu'on » en pense. Notre gouvernement sera obligé, sui- » vant toute apparence, de publier un manifeste » pour les cours étrangères; car enfin, il n'y a » aucun étranger qui soit obligé de croire que » Rousseau est fourbe et méchant. *Vitam im-* » *pendere vero!* Quelles vérités, bon Dieu! Vous » pouvez m'en croire, je ne suis point du tout » amoureux de notre conseil; mais en honneur, » ce livre est l'ouvrage d'un perturbateur du » repos public.

» Pardonnez-moi cet énorme rabachage. Ecri- » vez-moi, consolez-moi; nous avons tous grand » besoin par ici qu'on nous fasse du bien. Avec

» cela cependant nous mangeons encore quel-
» ques truites en rognonnant, et nous rions en-
» core du bout des lèvres. Lisez ces *Lettres de la*
» *montagne*; vous connaissez trop bien Genève,
» vous êtes trop bon patriote pour ne les pas bien
» juger, et ce jugement sera mon excuse. »

L'art du sophiste le plus ordinaire consiste à faire valoir le côté favorable d'un raisonnement, et à en déguiser et faire oublier le côté faible; c'est la méthode favorite de Jean-Jacques. Il donne au conseil de Genève, qu'il appelle une assemblée de vingt-cinq tyrans, la conduite atroce et souple d'un homme de beaucoup d'esprit. Il est certain qu'un homme d'un esprit profond et subtil, d'une tête assez froide pour ne jamais prendre une fausse mesure, qu'un tel homme, s'il était immortel, finirait par être le maître du monde; mais un corps, quel qu'il soit, s'il a l'avantage d'être immortel, ne peut jamais avoir cette unité de concert et de volonté qui est nécessaire au succès constant des entreprises. Pour ne point sortir de Genève, la moitié du conseil est toujours dans les intérêts du peuple, parce que la faveur populaire lui est indispensable pour parvenir au syndicat et pour s'y conserver. Jugez de l'unanimité et du secret qu'il pourrait y avoir dans les projets d'ambition contre les droits du peuple. Il faudrait encore que ces projets eussent un motif et un but; mais, dans tout ce que Jean-Jacques suppose au conseil de Genève de vues odieuses, on ne voit d'autre intérêt, d'autre pro-

fit pour ce corps que celui de faire le mal gratuitement, de s'établir une réputation de tyrannie et de violence, sans rien gagner du côté du pouvoir et de l'ambition. En revanche, la conduite du peuple est toujours représentée par l'auteur comme la conduite du plus parfaitement honnête homme et du plus sage, qui ne sait ce que c'est que de faire un pas de trop et d'empiéter sur les droits des autres. En effet, c'est comme on sait, une chose dont il n'y a point d'exemple dans l'histoire, que des boute-feux aient entraîné la multitude loin de ses devoirs et de ses intérêts, et s'en soient fait un instrument de leurs passions et de leurs vues pernicieuses. Lorsque cette mauvaise foi est employée dans la discussion de quelque question oiseuse, on peut séduire le vulgaire, et déplaire, malgré la magie de son style, aux esprits sages peu touchés d'une éloquence qui ne sert qu'à établir des paradoxes; tout cela est assez indifférent; mais, lorsque cette mauvaise foi et ces talens sont employés à troubler le repos même du plus petit état, ils deviennent affreux et horribles. S'il y a un crime de lèze-majesté sur la terre, c'est certainement celui d'attaquer la constitution fondamentale d'un état avec les armes que M. Rousseau a employées pour renverser celles de sa patrie.

Ces *Lettres écrites de la montagne* ne sont pas encore assez connues à Paris pour qu'on puisse parler de leur succès; mais, en général,

tous ceux qui les ont lues les ont trouvées ennuyeuses. Il faut connaître la constitution de Genève, et même les anecdotes de la république, pour sentir tout le venin de ces sophismes; ceux qui ne savent pas où les différens coups portent, ont regardé cette lecture comme insipide. L'auteur ménage beaucoup les Français et les parlemens; pas un mot désobligeant contre le beau réquisitoire de maître Omer Joly de Fleury! on voit que M. Rousseau n'a pas renoncé à l'espérance de revenir en France; mais il se trompe, les *Lettres de la montagne* ne hâteront pas l'abolition du décret de prise de corps.

La conduite de cet homme célèbre est bien étrange : il s'est fait catholique dans sa jeunesse, et, à quarante-cinq ans, il s'est refait protestant, et il prétend avoir fait en cela un acte très-courageux. Il a cultivé les lettres toute sa vie, et ensuite il les a déférées comme la source de toute corruption. Il a fait beaucoup de comédies, mauvaises à la vérité, et qu'il faisait corriger par Marivaux, et il a écrit ensuite contre la comédie. A son retour de Venise, il était si peu touché de la musique italienne, qu'il chantait les opéras de Lulli avec délices; il fit lui-même un opéra entièrement dans le goût français, intitulé les *Muses galantes*, mais qui ne fut point trouvé assez bon pour être joué; et quelques années après, il imprima que les Français n'avaient point de musique, et que, s'ils en avaient jamais, ce serait tant pis pour eux. Il donna, il y a dix ans, la

constitution de sa patrie pour le chef-d'œuvre de l'esprit humain, et aujourd'hui il la traite comme le chef-d'œuvre de l'iniquité et de l'oppression. Il écrit aujourd'hui contre les miracles, et par un hasard unique, il a attesté autrefois juridiquement un miracle fait par l'évêque d'Annecy en Savoie. Mon cher ami Jean-Jacques, c'est trop se moquer du genre humain; vous avez raison de nous traiter d'imbécilles; mais si vous nous dites sans cesse qu'il fait nuit en plein midi, il se trouvera à la fin un homme d'esprit qui dira qu'il fait jour, et vous perdrez votre crédit.

Un homme de bien qui n'avait pas lu les *Lettres de la montagne*, mais qui entendait parler des troubles que cet écrit excitait à Genève, dit ces jours passés qu'il fallait adresser à Jean-Jacques Rousseau le discours suivant :

» Vous avez sans doute bien mérité d'une » patrie que vous illustrez par vos talens, et il se » peut que vos concitoyens ne vous aient pas » rendu tous les égards qu'ils vous devaient; mais » Cimon, Thémistocle, Aristide, Miltiade ont » été traités plus indignement que vous par les » Athéniens, et ne se sont pas plaints. Thémis- » tocle était presque le fondateur d'Athènes, et » vous n'avez point fondé Genève; vous n'avez » pas encore, comme Miltiade, battu sur mer et » sur terre le grand monarque de l'Asie : si vous » n'avez ni les vertus guerrières, ni les vertus » civiles de Cimon, vous voudrez être pour le » moins aussi vertueux et aussi juste qu'Aristide.

» Lorsque ces braves et glorieux citoyens ont,
» été ignominieusement bannis de leur ville, chas-
» sés de leurs maisons, arrachés du sein de leur
» femme et des bras de leurs enfans, ils s'en sont
» allés en souhaitant à leur ingrate patrie des
» hommes qui l'aimassent autant qu'eux et qui la
» servissent mieux. Aucun d'eux s'est-il avisé de
» s'en venger, d'armer citoyen contre citoyen,
» d'ensanglanter les rues, les places publiques,
» les temples? Et s'il arrivait qu'il y eût une seule
» goutte de sang de versée, un seul citoyen d'é-
» gorgé dans Genève, l'injure faite à votre Emile,
» mériterait-elle une si horrible réparation ? Je
» sais que vous ne manquerez point d'éloquence
» pour me montrer que Thémistocle, Aristide,
» Miltiade, ont fait ce qu'ils devaient, et vous
» aussi, et je sens qu'il faudrait avoir tout votre
» art pour vous répondre ; mais ce que je sens
» encore mieux, c'est qu'il en faut beaucoup
» pour faire votre apologie, et qu'il n'en faut
» point pour faire celle de Thémistocle et de
» Miltiade : il me faut les plus grands efforts de
» raisonnement pour vous trouver innocent, et
» je trouve les autres innocens, justes, vertueux,
» sans y réfléchir. »

J.-J. Rousseau ne serait pas d'accord sur les moindres services. Qu'est-ce que les victoires de Thémistocle et de Miltiade en comparaison de ses écrits? Il a honoré, dit-il, sa patrie dans toute l'Europe. Avant lui, le nom de génevois était presque un opprobre ; Genève n'est devenue il-

lustre et respectable que depuis qu'elle a vu naître J.-J. Rousseau : sa modestie égale ses services.

Un assez plaisant contraste encore, c'est de voir M. Rousseau mettre le feu dans sa patrie, au moment où il s'est fait législateur de la Corse. Il passe aujourd'hui pour constant que cette lettre de Paoli qu'il a reçue, est l'ouvrage d'un mauvais plaisant qui a voulu s'amuser à ses dépens.

Anne Grandjean, née à Grenoble, est baptisée et élevée en fille jusqu'à l'âge de quatorze ans. Elle éprouve alors un changement et des révolutions, qui lui donnent ainsi qu'à ses parens, des doutes sur son sexe. Le confesseur est consulté et décide qu'il faut habiller Anne Grandjean en garçon. La voilà donc métamorphosée en Jean-Baptiste Grandjean. Son goût pour les femmes, son aversion pour les hommes, paraissent autoriser ce changement Jean-Baptiste Grandjean, après avoir fait quelque tems l'amour à mademoiselle Toinette Legrand, épouse de bonne foi, et sous le consentement de ses parens, mademoiselle Fanchon Lambert. Ce mariage dure deux ou trois ans. Les époux s'établissent à Lyon. Le sort y conduit aussi mademoiselle Toinette Legrand, première maîtresse de Jean-Baptiste Grandjean. Celle-ci, plus expérimentée que madame Fanchon Grandjean, lui apprend que son mari n'est pas un véritable homme. Cette insinuation donne des scrupules aux deux époux. Ils s'adressent de nouveau à l'Église. Tandis que le directeur exa-

mine, balance, consulte les canons et les décrétales, l'affaire fait du bruit à Lyon. Le substitut du procureur-général s'en empare; il est assez bête pour intenter procès d'office contre Jean-Baptiste Grandjean, et les juges de Lyon sont assez welches pour condamner un pauvre diable, qui ne sait s'il est fille ou garçon, au carcan, au fouet et au bannissement, en qualité de profanateur du sacrement de mariage. Apparemment que l'auguste tribunal de Lyon a jugé de la nécessité la plus urgente d'effrayer, par une punition sévère, les filles qui pourraient être tentées d'épouser des filles, ou plutôt, en confirmant les conclusions de leur procureur-général, les juges de Lyon ont voulu prouver qu'on pouvait être plus bête que lui, ce qui n'était pas aisé. Quoi qu'il en soit, Jean-Baptiste Grandjean a appelé de ce jugement au parlement de Paris, qui vient de le casser, renvoie ledit Jean-Baptiste absous de l'accusation, déclare son mariage nul, et, pour montrer à son tour un petit bout d'oreille, lui ordonne de reprendre l'habit de femme. Cette dernière clause est assez étrange; car, suivant la description qu'on nous donne des organes de génération dudit Jean-Baptiste, s'il n'est pas homme, il n'est certainement pas femme non plus: c'est un parfait hermaphrodite; et, comme son goût pour les femmes prédomine, et qu'il n'en a jamais eu pour les hommes, il est évident que l'habit de femme lui donnera toutes sortes de facilités de se satisfaire. Certains chanteurs d'Italie ont la ré-

puation d'être agréables aux femmes, indépendamment de leur voix; Jean-Baptiste, redevenu Anne Grandjean, sans savoir chanter, pourra avoir les mêmes agrémens et les mêmes avantages.

M. Vermeil, jeune avocat, a défendu la cause de Grandjean dans un mémoire imprimé. Ce mémoire est plat et mal fait; il n'a pas même la clarté et la précision qu'on est en droit d'attendre d'un avocat. La description du sexe de Grandjean est faite en latin, que M. Vermeil n'écrit pas tout-à-fait aussi purement que son ancien confrère, un nommé Cicéron de Rome.

«Cette affaire n'aurait jamais dû faire un sujet de procès public dans un siècle éclairé. Je me souviens qu'un pâtre fut accusé, il y a quelques années, de crime de bestialité devant le conseil de Berne. Nos sages ancêtres, conduits par le flambeau du droit canon, ont établi dans toute l'Europe le supplice du feu en réparation de ce crime. Le conseil de Berne ne jugea pas à propos de se conformer à cette antique sagesse. Il fit chasser le pâtre, et imposa dix écus d'amende à toute personne qui oserait parler de son crime. Les juges des welches devraient bien voyager quelquefois chez leurs voisins.

FÉVRIER 1765.

Paris, 1er. février 1765.

La tragédie bourgeoise de *Barnevelt*, ou le *Marchand de Londres*, a eu du succès en Angleterre et de la réputation en France. Un jeune homme, neveu d'un honnête négociant, est entraîné au crime par une malheureuse passion; de précipice en précipice, il se laisse conduire à sa perte, et se détermine enfin à assassiner et à voler son oncle et son bienfaiteur, pour secourir une infâme et perfide maîtresse. Il reçoit la peine due à son crime, et subit son supplice au milieu des plus cruels remords. Voilà sans doute un horrible sujet, et nos gens délicats s'écrient qu'il faut envoyer à la Grève ceux qui désirent de tels spectacles. Malgré leur aversion pour un genre qui transformerait nos théâtres en lieux de supplice, en prisons et autres endroits où la nature humaine se montre dans l'état le plus affreux et le plus abject, le *Marchand de Londres* a toujours conservé de la réputation : c'est qu'il est rempli de traits de génie, et cela me confirme dans l'idée que j'ai depuis long tems que tous les sujets sont égaux, pourvu que l'auteur ait du génie.

M. Anseaume, souffleur de la Comédie italien-

ne, a entrepris de traiter ce sujet sur le théâtre de Paris, et d'en faire une comédie en musique, dans le genre de l'opéra comique, qui s'est établi en France depuis quelques années, où l'on chante des airs, et où l'on déclame les scènes. M. Anseaume s'était déjà essayé avec succès dans ce genre. Il est l'auteur du *Peintre amoureux de son modèle*, de *Mazet*, des *Deux Chasseurs et la Laitière*, qui ont tous eu beaucoup de succès; mais ici il a pris un vol plus haut, et il a voulu s'élever jusqu'à la véritable comédie. Son essai a été couronné par le plus grand succès. Sa pièce, intitulée l'*Ecole de la jeunesse*, ou le *Barnevelt français*, vient d'être jouée avec les plus grands applaudissemens sur le théâtre de la Comédie italienne.

Elle est en trois actes. M. Anseaume, en voulant lui conserver le titre de comédie et la musique de ce genre, a été obligé d'oublier absolument la pièce anglaise. Il n'en a proprement conservé que l'esprit des principaux personnages.

Il y a dans cette pièce le fond d'un grand et bel ouvrage, du même genre que le *Père de famille* de M. Diderot; c'est dommage que le rôle de Cléon ne soit pas fait. Il est trop petit-maître dans les deux premiers actes pour mériter quelque intérêt; il n'est pas assez ivre, assez passionné, il n'a pas la tête assez tournée, assez perdue pour rendre la bassesse, à laquelle il se résout, excusable et digne de compassion. C'est tout ce qu'on pourrait supporter, si on le voyait comme ensor-

celé par cette malheureuse Hortense, et que l'oncle eût réussi dans ses projets contre elle en obtenant un ordre pour la faire enlever; alors le danger pressant de l'objet d'une passion insurmontable aurait rendu l'action de Cléon pardonnable et intéressante au théâtre. Mais jugez de l'intérêt que le poète aurait pu jeter sur son dernier acte, s'il avait eu assez de force pour nous montrer son jeune homme, dès le premier moment de son apparition, digne de pitié, luttant contre une passion que son cœur lui reproche, et ne pouvant la surmonter; si, au lieu de faire le petit-maître avec Sophie, au premier acte, on l'eût vu implorant sa pitié et lui confiant les combats qu'il se livre sans succès, à tout instant, pour une si digne et si aimable maîtresse, contre une rivale si puissante et si peu digne de l'être. Toute passion est une maladie de l'ame; elle ne doit exciter de la compassion qu'autant que le malade succombe malgré lui sous les efforts du mal après une opiniâtre résistance. De cette manière, nous aurions vu Cléon, au second acte, au milieu des fêtes et de cette gaîté bruyante qui règnent chez Hortense, triste, morne, accablé. Quel contraste de la joie et du tumulte de cette maison avec l'état de l'ame de cet infortuné esclave d'une passion aveugle! Il aurait erré au milieu des compagnons de ses plaisirs. Il ne se serait pas mis paisiblement à une table de jeu; il aurait pu être également ruiné au jeu en s'y intéressant sans jouer, ou en jouant comme de dis-

traction un ou deux coups seulement; il aurait enfin vu arriver Damis, avec qui il doit se battre, comme son libérateur, qui allait le délivrer du fardeau importun de la vie. Il aurait fait pitié, au premier et au second acte, et il aurait déchiré tous les cœurs sensibles, au dernier. Quand M. Anseaume voudra, il fera de l'*Ecole de la jeunesse* une des plus belles et des plus touchantes pièces que nous ayons.

On a aussi critiqué avec raison ce changement subit d'un oncle si sévère, au commencement de la pièce, et si touché, si prompt à pardonner après le crime, parce qu'on lui fait une peinture touchante des remords de Cléon. Ce défaut se corrigerait encore facilement; l'expérience et un jugement sain pourraient avoir appris au vieillard, qui doit être un homme de sens, que le malheur où son neveu est tombé ne peut manquer de produire sa guérison; c'est sur cette réflexion qu'il pourrait fonder son pardon. Tout cœur bien né, qu'un égarement a conduit jusqu'au crime, si le crime n'est pas consommé, est sauvé. Cette crise terrible n'est jamais équivoque: elle produit ou la mort ou le salut.

Malgré ces défauts, la pièce a eu le plus grand succès. M. Lejeune, qui a joué le rôle de Cléon, y a beaucoup contribué. Cet acteur déplaisait au public, jusqu'à ce moment, à juste titre; je ne sais comment il a mis dans son jeu tant de chaleur et d'intérêt, qu'il a partagé avec les auteurs la gloire du succès.

Quant au style, M. Anseaume n'a pas une grande correction, ni beaucoup de force et d'élégance; mais il a de la vérité, du naturel, une grande facilité : de tous les poètes qui travaillent pour le nouveau genre de l'opéra comique, c'est le plus lyrique.

La musique de l'*Ecole de la jeunesse* est de M. Duni. Ce maître a eu, dans sa jeunesse, des succès et de la réputation en Italie. Par quelle fatalité a-t-il pu quitter une langue enchanteresse, pleine d'harmonie, de grâce et d'expresion, propre à tous les accens, secondant toujours le pouvoir de la musique, pour chanter une langue sourde, traînante, monotone, dépourvue d'harmonie, d'accent et d'inflexions? Comment, quand on a su mettre en musique les opéras de Metastasio, se résout-on à mettre en musique les poëmes de M. Anseaume? Cette énigme est inexplicable. Il est vrai que le goût a changé en Italie, que M. Duni, sorti de la même école à qui nous devons les Vinc, les Hasse, les Pergoleze, est trop simple, que son goût a un peu vieilli, qu'il n'a pas ce nerf ni ce style vigoureux par lequel les compositeurs modernes ont cherché à remplacer le génie des grands hommes que je viens de nommer. Vraisemblablement M. Duni, ne pouvant lutter davantage avec succès contre ce coloris plein de force et de magie de l'école d'aujourd'hui, a vu une gloire plus aisée et plus sûre à créer la musique en France. Il y a réussi, mais sans en recueillir les fruits. On ne se doute

guère de l'obligation qu'on lui a, parce qu'on n'entend pas encore le langage de la musique. Il est inconcevable qu'une nation si policée, et qui donne sur tant de choses le ton aux autres, soit restée sur ce point si fort en arrière, et même dans une si grande barbarie. En France, toute l'expression du chant musical est estimée sur les cris et les efforts des poumons dans les passions fortes, ou par l'adoucissement de la voix dans les passions tendres; mais demander si tel chant, telle idée, tel motif a l'accent de la passion qu'il doit exprimer, c'est parler grec aux oreilles françaises. Si l'on mettait sur les fureurs d'Oreste, sur les cris d'Andromaque désespérée, des paroles fades et tendres, et que Jéliote les chantât avec sa mignardise et sa voix moitié étouffée et affaiblie, on croirait avoir entendu un air plein de volupté, on se pâmerait de plaisir.

M. Duni a le premier véritablement chanté la langue française dans son *Peintre amoureux*, il y a huit ans. Cette pièce eut un grand succès, sans que le public en sentît le vrai mérite. On ne s'aperçut ni de la vérité de la déclamation et du chant, ni de la justesse des inflexions, ni de l'exactitude des ponctuations; toutes choses observées pour la première fois dans une composition française. Ce sont encore aujourd'hui autant d'énigmes pour le plus grand nombre des auditeurs; à côté de la musique, quelquefois faible et négligée, mais toujours vraie, toujours pleine de sentiment et de finesse de M. Duni, on

écoutera et l'on applaudira une musique dont la composition est un tissu de fausseté d'un bout à l'autre. Nos commencemens, dans cet art divin, sont lents et faibles; je ne sais si nos progrès deviendront avec le tems plus rapides.

Ce qui retardera long-tems les progrès de la musique en France, c'est l'usage barbare adopté, dans ce nouveau genre de l'opéra comique, de passer alternativement du dialogue et de la déclamation ordinaires au chant, et du chant au dialogue. Le bon goût veut qu'il y ait une déclamation intermédiaire entre le chant et le discours ordinaire, propre à la marche inégale de la scène; et d'où le passage au chant de l'air ne soit pas choquant : c'est ce qu'on appelle récitatif. Si un homme de génie le crée jamais en France, il ne ressemblera pas sûrement à ce plain-chant lourd et traînant qu'on braille à l'opéra français. Aussi long-tems qu'on n'aura point ce récitatif, il ne se formera point de compositeurs en France. C'est en l'écrivant avec soin et avec génie qu'un musicien trouve souvent les plus belles et les plus rares idées de ses airs. Il y a eu des maîtres qui, comme Porpora, ont supérieurement écrit le récitatif, sans exceller dans les airs; mais tous ceux qui, comme Pergoleze et Hasse, ont fait des airs sublimes, ont aussi écrit le récitatif avec la même supériorité.

M. l'abbé de Boufflers s'est fait connaître, dès sa première jeunesse, par beaucoup d'esprit et

de talent, et infiniment de folie. Plusieurs chansons gaillardes et honnêtement impies, le *Conte de la Reine de Golconde*, fait au séminaire de Saint-Sulpice où il était apprentif évêque, et un examen scrupuleux de conscience lui ont sans doute fait sentir que sa vocation pour l'épiscopat n'était pas des plus décidées; mais comme il était question de se conserver quarante mille livres de rente en bénéfices que le roi Stanislas, par une suite de son amitié pour la mère de notre petit prélat, lui avait données en Lorraine, dès son enfance, il a troqué le petit collet contre la croix de Malte, qui n'empêche pas de posséder des bénéfices; et M. l'abbé de Bouflers est devenu M. le chevalier de Bouflers. C'est en cette qualité qu'il a fait son début dans les armes en Hesse, pendant la campagne de 1762. M. le chevalier de Bouflers n'avait rien perdu des agrémens, ni de la folie de M. l'abbé de Bouflers; il ne leur avait ôté que le piquant du scandale. Il adressa alors sur ce changement d'état, une lettre à son ancien gouverneur, qui est bien écrite, et que vous lirez à la suite de cet article.

M. le chevalier de Bouflers ne serait point du tout un homme ordinaire, si sa tête pouvait se mûrir; mais jusqu'à présent on n'en voit pas d'espérance prochaine. M. de Saint-Lambert l'appela, un jour, Voisenon le grand: ce mot est sublime.

Il était à l'armée, comme dans les cercles de Paris, plein de folie et de gaîté. Il avait nommé

un de ses chevaux le prince Ferdinand, et un autre, le prince Héréditaire. Quand on venait le voir le matin, il appelait un de ses palfreniers, et lui demandait, d'un grand sérieux, si le prince Ferdinand et le prince Héréditaire étaient étrillés? « Oui, monsieur le chevalier. Je les fais » étriller tous les matins, disait-il froidement à » la compagnie; vous voyez que j'en sais plus » long que nos maréchaux. »

Il vient de faire un voyage en Suisse, et comme, entre autres talens, il possède celui de peindre joliment, il s'est avisé de se donner pour peintre; et dans toutes les villes où il a passé, il a fait le portrait des principaux habitans, et surtout des plus jolies femmes. Les séances sûrement n'étaient pas ennuyeuses; des chansons, des vers, cent contes pour rire égayaient les visages que le peintre devait crayonner sur la toile; et pour achever de se faire la réputation d'un homme unique, il ne prenait qu'un petit écu par portrait; mais lorsqu'arrivé à Genève, il a voulu reprendre son véritable nom, peu s'en est fallu qu'on ne l'ait regardé comme un aventurier.

LETTRE *de M. l'abbé de Boufflers à M. l'abbé Porquet, écrite au commencement de l'année* 1762.

Enfin, mon cher abbé, me voici sur le point d'exécuter un projet que mon esprit a toujours chéri, et que votre raison a toujours blâmé: celui de changer d'état. Ce n'est point une petite

affaire que de commencer, pour ainsi dire, une nouvelle vie à l'âge de vingt-quatre ans; vous me direz peut-être qu'il faudrait mettre à cela plus de réflexion que mon âge et surtout ma vivacité ne me le permettent; mais ne me condamnez pas sans m'avoir entendu une dernière fois; et comme en matière de bonheur, il n'y a de véritable juge que les parties, laissez-moi, s'il vous plaît, plaider et décider dans ma propre cause.

J'étais dans la route de la fortune; les premiers pas que j'y avais faits suffisaient pour m'en assurer. Les circonstances les plus favorables semblaient rassemblées pour présenter à mon imagination l'avenir le plus brillant. Sans aucun mérite, j'aurais pu, comme bien d'autres, obtenir encore quelques bénéfices; qui sait si quelques ruses et quelques intrigues de plus ne m'auraient point mis à la tête du clergé? Mais j'ai mieux aimé être aide-de-camp dans l'armée de Soubise: *Trahit sua quemque voluptas.* La première règle de conduite n'est point de devenir riche et puissant, c'est de connaître ses véritables désirs et de les suivre. Alexandre, avec l'or de l'Asie dans ses coffres, et le sceptre de l'univers dans ses mains, cherchait le bonheur dans Babylone, et un petit pâtre de dix-huit ans le trouvera dans son hameau, s'il obtient en mariage la petite paysanne qu'il aime.

Mais quittons Alexandre, et revenons à moi, qui ressemble beaucoup plus au petit pâtre qu'à lui. Vous savez qu'un sang bouillant, un esprit

inconsidéré, une humeur indépendante, sont les trois premiers traits qui me caractérisent; comparez ce caractère-là avec tous les devoirs de l'état que j'avais embrassé, et vous me direz si j'y étais propre. Vous n'ignorez pas de quelle impossibilité il est pour moi, et de quelle nécessité il est pour un ecclésiastique de cacher tout ce qu'il désire, de déguiser tout ce qu'il pense, de prendre garde à tout ce qu'il dit, et surtout d'empêcher qu'on ne prenne garde à tout ce qu'il fait. Pensez de plus aux haines atroces, aux noires jalousies, aux perfidies indignes qui habitent encore plus dans les cœurs des prêtres que dans les autres, et à toute la prise que ma simplicité, mon indiscrétion, ma licence même auraient donnée sur moi : vous conviendrez que je n'étais pas fait pour vivre avec ces gens-là. Comptez-vous pour rien le cri général qui s'était élevé contre la liberté de ma conduite? Ce sont les sots qui crient, me direz-vous; tant pis, vraiment, il vaudrait bien mieux que ce fussent les gens d'esprit; cela ferait moins de bruit. Les sots ont l'avantage du nombre, et c'est celui-là qui décide. Nous aurons beau leur faire la guerre, nous ne les affaiblirons pas; ils seront toujours nos maîtres; ils resteront toujours les rois de l'univers; ils continueront toujours à dicter les lois, à assigner tous les rangs de la société; il ne s'introduira pas une pratique, pas un usage, pas un devoir dont ils ne soient les auteurs; enfin, ils forceront toujours les gens d'esprit à parler et

presque à penser comme eux, parce qu'il est dans l'ordre que les vaincus parlent la langue des vainqueurs. D'après l'extrême vénération dont vous me voyez pénétré pour la toute-puissance des sots, ai-je tort de chercher à rentrer en grâce avec eux, et ne dois-je pas regarder comme le plus beau moment de ma vie celui de ma réconciliation avec les premiers souverains du monde? Pardonnez-moi de m'égayer un peu dans le cours de mes raisonnemens; c'est pour m'aider et vous aussi à en supporter l'ennui. D'ailleurs Horace, votre ami et votre modèle, permet de rire en disant la vérité, et le premier philosophe de l'antiquité n'était sûrement pas Héraclite. J'aurais pu, me direz-vous, d'après mon respect pour l'avis des sots, quitter mon état sans en prendre un autre; mais les sots m'ont dit qu'il fallait avoir un état dans la société. Je leur ai proposé d'avoir celui d'homme de lettres; ils m'ont dit de m'en bien garder, parce que j'avais trop d'esprit pour cela. Je leur ai demandé ce qu'ils voulaient que je fisse, et voici ce qu'ils m'ont répondu : « Il y a quelques » siècles que nous avons voulu que tu fusses gen» tilhomme; nous voulons à présent que tout » gentilhomme aille à la guerre. » Là-dessus je me suis fait faire un habit bleu, j'ai pris la croix de Malte, et je pars.

Il doit vous rester à présent bien des objections à me faire sur la manière dont j'ai pris mon parti. Je me les suis déjà toutes faites à moi-

même. Je vais vous les détailler avec toute la sincérité que vous me connaissez, et y répondre avec un sérieux que vous ne me connaissez pas.

1°. Vous pourrez me dire que je n'ai point assez consulté mes parens sur le parti que j'allais prendre, et que pourtant je devais assez compter sur leur tendresse et sur leurs lumières, pour écouter leurs conseils. Il est vrai que je me suis contenté de faire part à ma mère et à mon frère de mon projet, sans les consulter; mais je crois qu'il était inutile de le faire : ma résolution était formée; je les aurais trompés si je leur avais demandé leur avis avec l'air d'être disposé à le suivre. S'ils avaient pensé comme moi, les choses auraient été comme elles vont; s'ils avaient été contraires à mes idées, j'aurais souffert de ne point leur céder : j'ai mieux aimé manquer à une petite formalité que de les tromper ou de leur résister en face. De deux maux inégaux, vous savez lequel il faut choisir. Mais il ne fallait peut-être pas former une résolution aussi forte que celle-là. Est-on maître de sa volonté? Peut-on l'affaiblir ou la fortifier à son gré; et l'homme esclave, né de ses plus folles fantaisies, peut-il commander aux désirs que sa raison approuve? Mais ne doit-on pas toujours obéir à ses parens? Le respect dû aux parens n'a point de terme; l'obéissance en a un marqué par la nature; c'est celui de l'entier développement des organes de notre corps et des facultés de notre esprit. A ce moment nous entrons, pour ainsi dire, en pos-

session de nous-mêmes; le gouvernail de nos actions est remis entre nos mains, et après avoir appris des autres à vivre, nous commençons à vivre pour nous. Mais ne doit-on pas toujours une entière confiance à sa mère? C'est cette confiance que j'ai écoutée en lui parlant même en votre présence de mon projet. La peine qu'il me parut lui faire m'empêcha de lui en reparler, mais non pas de le suivre; il y allait du bonheur de ma vie, dont sans doute elle n'aurait jamais accepté le sacrifice.

2°. Vous me demandez si le roi est averti de mon changement d'état. Le roi m'a souvent questionné sur le plan de vie que je voulais choisir, et j'ai toujours eu le courage de lui répondre, depuis environ dix-huit mois, que je ne me souciais pas d'avancer dans mon état; que le bien qu'il m'avait fait jusqu'à présent me suffisait; que l'ambition était un sentiment étranger à mon cœur, et que je me sentais plus fait pour être heureux que pour être grand. Là-dessus le roi voulut bien me parler des projets qu'il avait conçus à mon sujet: il y aurait eu de quoi éblouir quelqu'un qui n'aurait point puisé la plus saine philosophie dans les leçons et dans les exemples de mon bienfaiteur même. Je répondis que le roi pouvait ajouter aux grâces dont il m'avait comblé, mais qu'il n'ajouterait ni à ma reconnaissance ni à mon contentement, et que je gagnerais plus à imiter sa modération dans ma sphère, qu'à accumuler ses bienfaits. Le roi, surpris de

ce que je posais, pour ainsi dire, des limites à sa bienfaisance, daigna agréer ma réponse, et depuis ce temps ne me proposa point de me rétracter.

En voilà assez pour ce qui concerne l'état que je quitte; voyons à présent ce qui regarde celui que j'embrasse. C'est ici que commencent mes torts, et je vais les avouer. Vous connaissez trop bien, mon cher ami, ma malheureuse étourderie, et je ne suis point obligé de vous rappeler toutes mes folies. Pour vous en donner une idée, il suffit simplement de vous faire ressouvenir des affaires que m'ont suscitées mes chansons de l'Isle-Adam; combien à Versailles et à Paris il fut trouvé affreux qu'avec l'habit ecclésiastique j'eusse fait des couplets d'une indécence qu'on aurait eu peine à pardonner à un homme d'un autre état. Les gens qui m'accusèrent à la cour eurent grand soin de ne pas dire qu'un peu de vin de Champagne s'était joint à ma folie ordinaire, et que je n'avais compris que le lendemain le sens des vers que j'avais faits la veille. Je fus condamné avec unanimité, et par malheur avec justice. J'essayai pourtant de revenir dans l'esprit de M. le dauphin, dans lequel je savais qu'on m'avait perdu. Il dit à la personne qui lui parla pour moi, et lui dut une lettre que j'avais écrite à ce sujet, qu'il voulait s'intéresser à moi, et qu'il serait bien aise de me voir dans un état plus conforme à mon caractère et à la tournure de mon esprit. Voilà la raison principale qui m'a porté à

entrer dans le service ; raison que je n'ai jamais osé confier au roi, tant par la honte de lui avouer ma faute, que par la crainte de l'affliger, en lui apprenant combien je m'étais rendu indigne de ses bontés.

Je n'entreprendrai point de répondre aux gens qui m'accuseront de manquer de reconnaissance envers mon bienfaiteur ; je crains peu le reproche sur cet article : mon cœur parlera toujours plus haut que mes calomniateurs, et je puis d'avance assurer que tous les momens où l'on pourra dire ces horreurs-là de moi, auront été marqués dans ma pensée par un tendre souvenir des bienfaits du roi, et par le désir vif de lui en rendre un jour le prix en les méritant. Vous connaissez le fond de mon ame ; vous savez qu'un enfant qui aimerait son père et sa mère comme j'aime le roi, passerait les bornes de son devoir, si un tel devoir pouvait avoir des bornes. Je puis dire, plutôt à l'honneur de ma sensibilité qu'à celui de mon talent, qu'il m'est arrivé deux fois de parler du roi dans des discours académiques, et que deux fois j'ai tiré des larmes d'attendrissement de toute l'assemblée ; plusieurs personnes ont pleuré en écoutant une chanson pour la St.-Stanislas, qui n'était que l'ouvrage du sentiment, parce qu'elle avait coûte trop peu pour être celui de la réflexion. Enfin, toutes les fois que l'occasion de rendre hommage à tout ce que j'admire dans le roi, et de le faire connaître aux gens qui n'ont pas le bonheur de l'approcher comme moi,

se présente dans la société, on m'a dit que j'acquérais une éloquence particulière, et je suis bien consolé de ne la point conserver en d'autres temps, si elle est un indice de mon amour pour lui.

Concluez de ma longue lettre, mon cher abbé, et surtout du long temps que nous avons vécu ensemble, que je pourrai, comme il m'arrive souvent, être emporté loin de mes devoirs par la légèreté de mon esprit, par la vivacité de mon âge, par la force de mes passions, mais que je mourrai avant de cesser d'être honnête :

Ante, pudor, quam te violo, aut tua jura resolvo.

M. Charles Bonnet, citoyen de Genève, vient de publier un nouvel ouvrage intitulé : *Contemplation de la nature*, en deux volumes grand in-8°. L'auteur nous avait annoncé cet ouvrage dans ses *Considérations sur les corps organisés*, publiées en 1762. M. Bonnet est un excellent esprit, observateur plein de sagacité et infatigable. Ses différents ouvrages lui ont fait beaucoup de réputation. Je pense qu'il aurait même eu celle d'un grand écrivain, s'il avait vécu à Paris ; il ne manque à ses écrits que cet atticisme qu'on ne prend qu'à Athènes, que M. de Voltaire seul a su conserver hors de sa patrie, et que les autres perdent quand ils en sont long temps absents. Ce grand ouvrage de M. Bonnet est précédé d'une introduction qui traite de la cause première de

la création, de la bonté de l'univers, etc. De la bonté de l'univers! Quel philosophe y a jamais rien compris? Le pignon d'une machine se plaindra-t-il, dit M. Bonnet, de n'en être pas la maîtresse roue? Mais moi, je plaindrais beaucoup un pignon qui jouerait le rôle de pignon malgré lui : cela est fort ennuyeux, et dans le fond très-injuste. Nos optimistes, avec leur tout est au mieux, ne sont pas dans le fait moins ridicules que les partisans des causes finales. Ceux-ci sont du moins consolans, et j'aime surtout ce capucin, qui, en prêchant sur la nécessité de la pénitence, disait : « Mes frères, admirez et bénissez » la divine Providence, qui a placé la mort à la » fin de la vie, afin que nous eussions le temps » de nous y préparer. » La plupart de nos métaphysiciens raisonnent dans ce goût-là.

Il a paru une feuille intitulée *Sentiment des citoyens sur les lettres écrites de la montagne.* Dans cette feuille, on reproche à M. Rousseau d'avoir passé sa vie dans la débauche avec sa gouvernante, et d'en avoir fait exposer les enfans à la porte de l'hôpital. Quelle horreur! On dit que ce papier est de M. Vernes, ministre du saint Evangile, qui est traité dans les *Lettres de la montagne* comme un polisson, et qui, pour s'en venger, traite M. Rousseau comme un infâme. M. de Voltaire dira à coup sûr qu'il n'y a qu'un prêtre qui puisse se permettre une pareille vengeance. M. Rousseau a jugé à propos de faire

réimprimer ce petit libelle à Paris, en y ajoutant quelques notes où il nie simplement les faits (1). Ceux qui ne se paient pas de mots diront que nier n'est pas répondre; et l'on ne voit pas le but qu'il a eu en divulguant à Paris un libelle dégoûtant, qui n'y aurait jamais été connu, et dont le mépris public l'avait déjà vengé à Genève.

Il a paru un autre plat libelle contre J.-J. Rousseau, intitulé le *Sauvage en contradiction*, conte moral, suivi du *Sauvage hors de condition*, tragédie allégorico-barbaresque. Cela vient aussi du pays étranger. Il y a dans la tragédie quelques traits plaisans qui sont noyés dans un tas de platitudes. Les acteurs sont Pancrace, philosophe antropophage, l'ombre de Julia, sa fille, Emilius, son fils, et Helveticos, sénateur de Neufchâtel. Le conte, dont la pièce est précédée, est encore plus insipide.

Je ne sais si M. Séguier de Saint-Brisson est un descendant du célèbre chancelier Séguier, qui joue un si grand rôle dans les éloges qu'on prononce à l'académie française; je ne le crois pas; car M. Séguier de Saint-Brisson paraît un honnête et pauvre écrivain, qui fait de belles phrases sur la vertu et sur l'honnêteté pour avoir de quoi vivre. Il a fait un livre, il y a environ six mois, sur le régime des pauvres; il vient d'en faire un,

(1) Non-seulement J. J. Rousseau n'a pas toujours nié ces faits, mais il a essayé d'en faire l'apologie dans ses *Confessions*.

intitulé *Ariste*, ou *les Charmes de l'honnêteté*. C'est une espèce de roman moral ou l'histoire d'un homme vertueux retiré à la campagne et trouvant son bonheur dans sa vertu. Je crois de tout mon cœur à celle de M. Séguier de Saint-Brisson; mais pour faire des livres, il ne suffit pas d'être vertueux, il faut encore avoir du génie et des talens. Si tous les honnêtes gens se mettaient à écrire, il faudrait se sauver du monde. Nos jeunes écrivains surtout devraient bien se mettre dans la tête que le métier de moraliste ne peut être celui d'un jeune homme. Il faut avoir acquis une longue expérience, soutenue par une étude consommée des hommes et des affaires, par un jugement mûr et exquis, quand on veut se permettre d'écrire sur les devoirs de l'homme et du citoyen; car publier un tas de lieux-communs sur la vertu, tels qu'on nous les débite au collége, ce peut être l'occupation d'un honnête garçon, à la bonne heure; mais ces livres médiocres tendent dans le fait à ôter à la morale sa dignité et son importance, et à la rendre ennuyeuse et insipide.

La déclaration du roi contre les mendians, donnée il y a environ six mois, a occasionné plusieurs écrits, parmi lesquels il faut distinguer les *Idées d'un citoyen sur les besoins, les droits et les devoirs des vrais pauvres*, en deux parties. Je crois ces idées du même citoyen qui nous a déjà donné ses idées sur l'administration des finances du

roi, et sur le commerce des Indes : ce citoyen s'appelle M. de Forbonnais, auteur de plusieurs grands et petits ouvrages sur le commerce et sur les finances. Ce citoyen est un homme de beaucoup de mérite; il est vrai que personne n'en est plus convaincu que lui-même. Personne, au reste, ne détaille mieux une idée que lui; personne aussi ne revient plus difficilement des préjugés qu'il a une fois adoptés. S'il était ministre, il serait, je crois, capable de mettre une grande fermeté, pour ne rien dire de plus, dans l'exécution de ses vues. Pendant le peu de tems que M. de Silhouette a été contrôleur-général, tems dont on se souviendra en France, M. de Forbonnais fut son principal conseiller; M. le duc d'Ayen les voyant un jour ensemble dans la galerie de Versailles, dit, en montrant le dernier: « Voilà le valet du » bourreau. » Il en sera de ses idées sur les pauvres comme de celles sur les finances, c'est-à-dire qu'elles ne seront pas exécutées. M. de Forbonnais manque quelquefois de netteté dans ses vues et de clarté dans son style; il est souvent embarrassé et louche.

Suite *de la correspondance du patriarche de Ferney.*

Epitre *du 7 septembre* 1764.

Mon cher frère, ne donnerez-vous pas un de ces quatre volumes diaboliques à frère Protagoras ? Il me semble qu'il n'a pas mal fait de refu-

ser les honneurs qui l'attendaient dans le Nord. Il aurait eu beau se vêtir de peaux de martre, il y aurait laissé la sienne; car sa santé n'est pas digne de ce beau climat; et tout bon géomètre qu'il est, il aurait eu peine à résoudre le problème de ce qui vient de se passer aux bords de la mer Baltique. On conte cet événement avec des circonstances si atroces qu'on croirait que ce sont des dévots qui ont conduit toute l'aventure. Après tout, cette barbarie n'est pas encore bien tirée au clair.

Mais les horreurs de ce monde ne doivent pas nous dégoûter de la philosophie. Au contraire, nos philosophes devraient tous sentir qu'ils passent leur vie entre des renards et des tigres, et par conséquent s'unir ensemble et se tenir serrés.

C'est en Hollande qu'on a imprimé le petit ouvrage attribué à Saint-Evremond; mais je ne pourrai de plus de six semaines en avoir des exemplaires. Eh bien, cher frère, vous voyez que de tous les gens de lettres qui m'ont écrit que je n'avais pas assez critiqué Corneille, il n'y a que M. Blin de Sainmore qui ait pris ma défense. Soyons étonnés après cela que les philosophes nous abandonnent! Les hommes sont presque tous paresseux et poltrons, à moins qu'une grande passion ne les anime. Adieu, vous êtes courageux, et n'êtes point paresseux. *Non sic* Thiriot, *non sic*.....

Epitre *du* 19 *septembre* 1764.

Mon cher frère, je reçois votre lettre du 13, dans laquelle vous trouvez le procédé de la philosophe du Nord bien peu philosophe, et en même tems un de nos frères me demande un *Dictionnaire philosophique* pour elle; mais je ne l'en verrai certainement pas, à moins que je n'y mette un chapitre contre des actions si cruelles (1).

Ce *Dictionnaire philosophique* effarouche cruellement d'autres criminels appelés les dévots. Je ne veux jamais qu'il soit de moi. J'en écris sur ce ton à M. Marin, qui m'en avait parlé dans sa dernière lettre; et je me flatte que les véritables frères me seconderont. On doit regarder cet ouvrage comme un recueil de plusieurs auteurs, fait par un éditeur de Hollande. Il est bien cruel qu'on me nomme; c'est m'ôter désormais la liberté de rendre service. Les philosophes doivent rendre la vérité publique, et cacher leur personne. Je crains surtout que quelque libraire affamé n'imprime l'ouvrage sous mon nom; il faut espérer que M. Marin empêchera ce brigandage.

Vous avez sans doute reçu le paquet que je

(1) Nous avons conservé cette lettre, dont le commencement n'est point dans la correspondance de Voltaire: des considérations politiques ont fait supprimer dans le temps ce passage, ainsi que plusieurs autres. Nous avons cru devoir les rétablir, d'abord par respect pour la vérité, et en second lieu pour faire connaître la versatilité des opinions des écrivains les plus renommés sur les événemens et sur les personnages qui les ont dirigés.

vous envoyai, il y a quelques jours, pour M. Blin de Sainmore. Il se dévoue courageusement à la défense de la vérité au sujet des *Commentaires*.

Bon soir, mon cher philosophe. Il y a peu de vrais frères.

Voudriez-vous bien faire passer cette lettre à frère Protagoras ?

Paris, 15 février 1765.

On a donné le 13 de ce mois, sur le théâtre de la Comédie française, la première représentation du *Siége de Calais*, tragédie nouvelle, par M. du Belloi.

Le roi d'Angleterre, Edouard III, ayant vaincu le roi de France, Philippe de Valois, à Crécy, mit le siége devant Calais, et le prit en 1347, après une résistance de plus de 11 mois. L'histoire dit que le roi Edouard, irrité contre les habitans, à cause de leur défense opiniâtre, se fit livrer six des principaux citoyens, et les condamna à être pendus. Ces six victimes se présentèrent au vainqueur, la corde au col, et ce fut la reine d'Angleterre qui obtint leur grâce. M. de Voltaire prétend que jamais le généreux Edouard ne se serait déshonoré par le supplice de six citoyens fidèles à leur roi, et que, s'ils furent obligés de se présenter la corde au col, ils furent reçus avec beaucoup d'humanité, et renvoyés chacun

avec six écus d'or. Quoi qu'il en soit, voilà le trait historique que M. du Belloi a entrepris de mettre sur la scène. Le sujet est beau et national.

Cette tragédie a obtenu les plus grands applaudissemens; elle renferme beaucoup de scènes inutiles, dont il est inutile de parler ici. Heureusement l'auteur pourra retrancher la moitié de sa pièce : elle sera encore assez longue. Jamais je n'en ai vu de cette longueur; elle dura une heure de plus qu'une tragédie ordinaire.

Des conversations sans fin, des descriptions épiques pleines d'enflure et de faiblesse, un bavardage continuel, les mêmes idées à tout instant, fastidieusement répétées sous d'autres tournures, nulle véritable chaleur, nul pathétique, nulle trace des mœurs du siècle, pas un moment de terreur sur le sort de ces généreux citoyens: ah, monsieur du Belloi! je crains que, malgré votre succès, malgré quelques beaux vers et quelques détails heureux, vous ne soyez un homme sans ressource.

Les sots disent que cette tragédie est l'ouvrage de la nation; il est vrai qu'il est plein de déclamations héroïques et de maximes élevées; mais ils ne savent pas combien ce ton est déplacé et puéril, et éloigné de la véritable grandeur; ils ne savent pas combien toutes ces dissertations sur la différence du génie des deux nations et de leur gouvernement sont ridicules, tandis que les Français et les Anglais vivaient alors également sous le gouvernement féodal qui était absolument le mê-

me ; ils ne sentent pas combien il est absurde d'avoir fait de Philippe de Valois un roi à peu près aussi despotique que Louis XIV, et de lui avoir prodigué, dans tout le cours de la pièce, des déclarations d'amour qu'un Henri IV peut seul mériter ; ils ne voient pas que c'est avilir la nation, et en faire un troupeau d'imbéciles que de la représenter comme enthousiaste d'un aussi pauvre roi que Philippe de Valois. Dans un siècle et sous un règne aussi malheureux que le sien, dans ces tems de désastres et d'humiliations, les véritables citoyens se taisent, et pleurent en silence les malheurs de la patrie.»

Le tableau que l'histoire nous a laissé de cet enchaînement de disgrâces est un peu différent de celui que M. du Belloi en a tracé. On ne trouve nul vestige de cet amour et de cet enthousiasme des Français pour Philippe de Valois, qui ne s'en était pas rendu digne. Il fut souvent trahi, et presque toujours mal servi, et ne méritait pas de l'être mieux. Il s'en fallait bien que la nation tout entière eût reconnu la validité de la loi salique : rien n'était alors plus problématique. Le cas de la ville de Calais en particulier était bien différent. Elle fut mal secourue par Philippe de Valois, et c'est ce qui hâta sa perte. Il ne fut pas question de capituler. Edouard la reçut à discrétion ; et pour empêcher les habitans d'être passés au fil de l'épée, suivant les principes de ces tems barbares, il se choisit six victimes. Qu'un poète altère ces faits pour la commodité de sa fable, on

peut lui pardonner; mais qu'il déguise l'esprit public et les grands traits d'histoire pour avilir la nation par un enthousiasme imbécile, c'est se rendre coupable de félonie, comme disent les Anglais, envers ses compatriotes: une nation enthousiasmée pour Philippe de Valois n'aurait pas été digne d'honorer de ses regrets le bon et le grand Henri.

Le rôle d'Edouard, si grand et si brillant dans l'histoire, est plat et misérable dans la tragédie. Celui d'Aliénor ne vaut guère mieux. J'ai déjà parlé du caractère de celui d'Harcourt. Eustache-de-Saint-Pierre est le véritable héros de la pièce; mais la chaleur et le pathétique manquent partout. Il fallait, avant tout, trouver le motif, ou politique ou moral, qui rendît la sévérité d'Edouard et le supplice des six citoyens inévitables, sans quoi, comment tremblerai-je pour eux, si leur sort dépend du simple caprice d'un monarque qui n'est rien moins que méchant? Aussi n'y a-t-il pas un moment de terreur dans toute la tragédie.

M. du Belloi a été comédien en Russie. On prétend que sa vie est un tissu d'événemens romanesques. Depuis qu'il est de retour en France, il a fait une tragédie de *Titus*, qui est tombée, et qui méritait peut-être plus de succès que ses autres ouvrages. Je n'aime point du tout sa tragédie de *Zelmire*, qui en eut beaucoup. On dit que M. du Belloi est fort honnête et fort modeste: il mérite sans doute d'être encouragé;

mais je voudrais qu'il eût plus de génie, plus de talent et un meilleur goût.

Quelques jours avant la représentation du *Siége de Calais*, M. de Rozoi publia une tragédie sur le même sujet, intitulée les *Décius français*. Il nous apprend, dans la préface, qu'il présenta sa tragédie en 1762 aux comédiens qui ne voulurent pas s'en charger, et qui firent bien: c'est le plus détestable amphigouri qu'on puisse lire. M. de Rozoi n'est point de cet avis-là. Il trouve sa pièce fort belle, et il fait entendre que M. du Belloi pourrait bien l'avoir pillée dans les plus beaux endroits. Il y a aussi loin de M. de Rozoi à M. du Belloi que de M. du Belloi à Sophocle.

Nous avons depuis quelque tems un second volume du livre de la *Nature*, par M. Robinet. Lorsque ce livre, publié en Hollande, fut connu à Paris, on affecta de l'attribuer à M. Diderot ou à M. Helvétius, dans l'espérance de leur susciter quelque petite persécution à l'occasion de quelques opinions hardies qu'on y trouvait répandues. L'auteur a mis son nom sur ce second volume, pour ne plus laisser de doute à cet égard. M. Robinet est un français refugié, établi à Amsterdam. On dit qu'il a été jésuite. Ce n'est pas à beaucoup près un homme sans mérite. Il a du style et la tête philosophique. Il a un défaut assez ordinaire, même aux meilleures têtes, le goût des systêmes. S'il avait fait de son livre un poëme à

l'imitation de celui de Lucrèce, il aurait eu justement le degré de vérité suffisant pour cela ; car remarquez que le poète conserve toujours ses priviléges ; et que, lorsqu'il se met à philosopher, on n'exige pas de lui de raisonner aussi rigoureusement que le philosophe de profession : ainsi, les gens à systèmes et à hypothèses devraient toujours écrire en vers. Le second volume de cet ouvrage a été jugé supérieur au premier. Son résultat se réduit à prouver que les hommes ne peuvent se former aucune idée nette d'un être suprême, et que tout ce qu'ils en disent n'a point de sens. C'est ce que le grand apôtre a voulu montrer avec moins d'ambiguïté et en moins d'espace en quelques articles de son *Portatif*. Aussi, pour concevoir une haute idée de la sagesse du genre humain, il faut le voir s'occuper, depuis son existence d'idées incompréhensibles, et qui, bien analysées, se réduisent à rien. L'abbé Terrasson, excellent géomètre, qui ne sentait pas les choses de goût, parce qu'elles ne lui prouvaient rien, disait avec bonhomie : « Il leur faut » un être à ces messieurs ; pour moi, je m'en passe. » Je crains que tous les laborieux efforts de M. Robinet, dans ce volume de près de 450 pages, grand in-8°., ne se réduisent à inviter ses lecteurs à s'en passer aussi. Le principe de Leibnitz, renouvelé par Maupertuis, de faire opérer la nature avec le moins de dépense possible, nous gagne de toutes parts.

Mademoiselle Doligny a été reçue à la Comédie française, il y a deux ans, pour jouer les rôles tendres et ingénus. Cette jeune actrice est devenue l'idole du public. Je ne voudrais pas parier que cet enthousiasme durât long-tems: je crains que son teint ne se flétrisse promptement, et alors adieu les applaudissemens, malgré le talent; il me semble aussi qu'elle est un peu monotone, et qu'elle chante un peu; mais sans être jolie, elle a cet air de jeunesse, une figure si intéressante, un son de voix si touchant, je ne sais quoi de noble dans sa manière de prononcer et de parler, qu'elle séduit et enchante. Il n'y a que ses compagnes et ses rivales au théâtre qui n'en soient pas enchantées. Comme elles jouissent du droit d'ancienneté, si bien imaginé dans les compagnies de gens à talent, elles l'empêchent tant qu'elles peuvent de jouer les rôles qui pourraient lui être favorables, et elles aiment mieux s'exposer à être huées que souffrir qu'elle soit applaudie. Mademoiselle Doligny a encore avec elles le tort d'être sage, et de n'avoir voulu écouter jusqu'à présent aucune proposition de fortune, au prix de son innocence. On dit que le vertueux M. Fréron, connu par son amour pour la vérité et son fanatisme pour les bonnes mœurs, en s'extasiant sur la sagesse de mademoiselle Doligny, dans son journal immortel, s'est laissé emporter un peu trop loin par sa ferveur pour la chasteté, et que le public a cru reconnaître dans sa *Philippique* contre les actrices qui vivent dans le désordre, les er-

reurs célèbres de la première jeunesse de mademoiselle Clairon. Ce qu'il y a de sûr, c'est que cette fameuse actrice s'est plaint du vertueux M. Fréron, et que ce digne panégyriste de la chasteté des actrices a été mis au Fort-l'Evêque pour avoir insulté mademoiselle Clairon. Qu'on se fasse, après cela, l'apôtre de la vertu! L'expérience et la connaissance du siècle auraient dû apprendre depuis long-tems au pauvre Wasp qu'il est plus sûr d'insulter M. de Voltaire, M. Diderot, M. d'Alembert, M. Helvétius, que de s'attaquer à une comédienne.

A mesure que mademoiselle Clairon cherche à se donner de la considération, elle perd l'amour du public, qui est choqué de ses prétentions et de cette hauteur tranquille avec laquelle elle reçoit les hommages de ses adorateurs. M. le comte de Valbelle, son ami en titre et son dévot admirateur, de concert avec M. de Villepinte, vient de faire frapper une médaille, où l'on voit d'un côté le buste de l'héroïne, et de l'autre cette inscription, qui n'est pas sublime : *Melpomène et l'Amitié ont fait graver cette médaille.* Cela n'a pas réussi dans le public. On était flatté du tableau que feu madame la princesse de Galitzin avait fait faire par Carle Vanloo pour éterniser les talens de mademoiselle Clairon; on trouve tout simple qu'elle soit comblée des bienfaits de la cour, de préférence à ses camarades qui ont aussi du talent; mais on se lasse un peu de la multiplication des hommages, et surtout des menaces

sans cesse répétées de quitter le théâtre, si le public diminue de respect et d'admiration, ou s'il s'avise d'applaudir davantage mademoiselle Dumesnil. Tout cela a réellement refroidi le public, qui prétend que mademoiselle Clairon perdrait plus que lui à sa retraite : ceux qui disent que tout est art dans cette actrice, que tout est raisonné et apprêté dans son jeu, qu'on n'y aperçoit jamais le naturel, le pathétique, les entrailles, le sublime de sa rivale; qu'à force de vouloir tout exprimer, elle ôte l'effet général des scènes en les ralentissant; ceux qui pensent ainsi commencent à se faire écouter.

Mademoiselle Clairon vient d'avoir une querelle assez comique avec M. de Saint-Foix, auteur des *Grâces* et de l'*Oracle*. Qui croirait que l'auteur de deux pièces si mielleuses, si fines, si galantes fût un bourru et un brutal ? Cela est pourtant ainsi; jamais auteur n'a contrasté davantage avec le caractère de ses écrits. On jouait à la cour la tragédie d'*Olympie* et les *Grâces*, petite pièce de M. de Saint-Foix. Celui-ci voulut que le roi vît sa pièce, et le roi très-chrétien n'aime pas le spectacle tout-à-fait autant que M. de Saint-Foix ses ouvrages. Le poète fit assurer sa majesté que tout le spectacle ne durerait pas au-delà de deux heures, et exigea de mademoiselle Doligny, qui jouait le rôle de compagne d'Olympie, personnage muet, de quitter, pendant le cinquième acte, et d'aller s'habiller pour pouvoir commencer la petite pièce immédiatement après la gran-

de Olympie-Clairon, informée de ces arrangemens, et offensée qu'on eût osé les prendre sans son aveu, dit à M. de Saint-Foix qu'elle le trouvait bien hardi d'oser fixer le tems de la tragédie; que suivant qu'elle jugerait à propos de déclamer, il ne tenait qu'à elle de la faire durer un gros quart d'heure de plus; elle ajouta que si mademoiselle Doligny s'avisait de la quitter avant le dernier vers de la tragédie, elle ne l'achèverait pas. Mademoiselle Doligny n'eut garde de désobéir à sa princesse; l'entr'acte fut long, et le roi sortit avant l'apparition des *Grâces*. Le poète furieux se vengea d'Olympie par l'épigramme suivante. Il voulut cependant jouir des douceurs de l'*incognito*, et il pria un de ses amis de la lire à un nombreux souper où ils se trouvèrent tous les deux, comme une pièce qui courait. Il eut le sort qu'il méritait; son épigramme, dépecée vers par vers, fut trouvée telle qu'elle est, détestable; et, pour la première fois de sa vie, Saint-Foix fut obligé de filer doux, et d'être de l'avis des autres contre son ouvrage. Pour entendre cette vilenie, il faut se souvenir que *Fretillon* était le premier nom de mademoiselle Clairon, célèbre par les désordres de sa jeunesse.

Pour la fameuse Fretillon
On a frappé, dit-on, un médaillon;
Mais, à quelque prix qu'on le donne,
Fût-ce pour douze sous, fût-ce même pour un,
Il ne sera jamais aussi commun
Que le fut jadis sa personne.

Il faut tirer parti de tout : un admirateur de mademoiselle Clairon a parodié cette vilaine épigramme de la manière suivante :

Sur l'inimitable Clairon
On a frappé, dit-on, un médaillon ;
Mais, quelque éclat qui l'environne,
Si beau qu'il soit, si précieux,
Il ne sera jamais aussi cher à mes yeux
Que l'est aujourd'hui sa personne.

Un autre admirateur compte publier dans peu un recueil qui renfermera tout ce qui a été dit et fait à la louange de mademoiselle Clairon. Ce recueil trouvera encore des censeurs, et je crains qu'il n'augmente le nombre de ceux qui disent que mademoiselle Dumesnil, avec un talent beaucoup plus vrai et plus grand, est aussi beaucoup plus simple et plus modeste. On trouvera dans ce recueil, entre autres monumens, le dessin que le fameux Garrick, que nous possédons ici depuis trois mois, a fait faire, et qui représente mademoiselle Clairon couronnée par Melpomène, avec ces quatre vers :

J'ai prédit que Clairon illustrerait la scène,
Et mon espoir n'a point été déçu ;
Elle a couronné Melpomène,
Melpomène lui rend ce qu'elle en a reçu.

Ces vers ont déjà été insérés dans les papiers publics. M. Garrick trouve qu'on leur fait bien de l'honneur. Il m'a avoué qu'il les avait faits avec son teinturier, tout en arrivant à Paris, dans un souper chez mademoiselle Clairon, et il

soutient n'avoir été que galant en répondant aux prévenances de cette célèbre actrice.

M. l'abbé Garnier, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, nous a donné depuis peu deux petits traités; l'un de l'*Origine du gouvernement français*, où l'on examine ce qui est resté en France, sous la première race de nos rois, de la forme du gouvernement qui subsistait dans les Gaules sous la domination romaine. Ce morceau a remporté le prix de l'académie avant que l'auteur en ait été membre. Son second traité a pour titre *De l'éducation civile*. On dit qu'il y a dans ce petit ouvrage de bonnes vues; mais si l'on voulait lire tous les auteurs à bonnes vues, on y perdrait la sienne.

Le célèbre Pope a fait une satire, sous le titre de la *Dunciade*, que les Anglais ne regardent pas comme son meilleur ouvrage. Le vertueux Palissot a fait l'année dernière, sous ce titre, une satire qu'on n'a pu lire sans être saisi de mortels bâillemens. Un poète anonyme vient de publier une pareille satire aussi ennuyeuse, mais plus innocente, puisqu'elle n'attaque personne, sous le titre de la *Bardinade*, ou les *Noces de la Stupidité*, poëme en dix chants. Cela n'est pas lisible.

MARS 1765.

Paris, 1er. mars 1765.

Quoique depuis trois siècles les meilleurs esprits se soient exercés à développer et à éclaircir les principes et la théorie des gouvernemens, il faut convenir que sur ce sujet, comme sur bien d'autres, nous n'avons fait que balbutier jusqu'à présent. Les philosophes se permettent trop légèrement d'abuser des mots; et comment cela n'arriverait-il pas, puisque la multitude s'en paie toujours? De cette facilité de parler sans idées et de la certitude d'être écouté est résulté le bavardage, fléau cruel et encore trop peu décrié de la littérature moderne que la communication des lumières par la presse a traîné à sa suite, et qui opérera avec le temps la ruine des lettres et de la philosophie; car qu'importe de quels termes on se serve pour parler un jargon qui ne signifie rien? Et la philosophie du grand génie à qui Alexandre-le-Grand dut sa première éducation, méritait-elle mieux que la honte d'être défigurée par les docteurs de l'école?

En fait de gouvernement, *liberté* et *despotisme* sont deux termes avec lesquels on est sûr de produire une impression uniforme, l'une agréable,

l'autre déplaisante, sur tous les esprits. Rien n'est plus aisé que d'exposer dans de beaux écrits, avec une grande éloquence, tous les avantages de la liberté ; mais où existe-t-elle, dans quel coin de la terre habite-t-elle, peut-elle avoir lieu quelque part parmi les hommes, de la manière dont elle est représentée dans les livres? Voilà des questions auxquelles il ne faut pas répondre légèrement. Le fantôme du despotisme n'est pas peut-être mieux connu que la chimère de la liberté.

Le président de Montesquieu a mis de nos jours trois autres termes à la mode; il a prétendu expliquer les ressorts de toute espèce de gouvernement par les mots *vertu*, *honneur*, *crainte*; il a fait de la vertu le principe des républiques; de l'honneur celui des monarchies, et de la crainte celui des états despotiques. Cette manière d'envisager les différens gouvernemens est sans doute celle d'un homme de génie ; mais en l'examinant de plus près, je crains qu'on ne la trouve plus ingénieuse que solide. M. de Voltaire a déjà fait sentir quelque part qu'il n'y a point de distinction réelle entre la vertu républicaine et l'honneur monarchique; mais sans entrer en discussion, il me semble que j'ai vu dans des états dont le gouvernement est monarchique un corps de noblesse n'ayant nulle idée de ce qu'on appelle honneur en France, et à qui ce préjugé était absolument étranger. Il appartient peut-être à la noblesse de France et d'Espagne exclusivement, et quand il serait aussi général dans toutes

les monarchies et aussi fort de leur essence qu'il me le paraît peu à moi, il existe du moins beaucoup d'autres élémens encore tout aussi nécessaires à l'essence de la constitution monarchique. L'honneur y est même souvent contraire au bien de l'état; car si les principes d'honneur d'un particulier peuvent tourner à l'avantage de l'état, ceux des corps lui sont souvent nuisibles: l'honneur des corps consiste presque toujours à soutenir quelque sottise ancienne ou nouvelle, indifférente au bonheur public, indifférente même à la plupart des membres qui composent ce corps, mais que chacun cependant est obligé de défendre avec un tel acharnement, que celui qui voudrait se montrer raisonnable et se détacher de l'opinion de son corps, serait perdu de réputation dans l'esprit même du souverain qui lui sait ordinairement mauvais gré de sa résistance.

Quelque diverse que soit la forme des gouvernemens, ils tendent tous à deux fins opposées, la liberté et le despotisme. Ces deux forces se contrebalancent sans cesse dans les gouvernemens mixtes; dans les gouvernemens décidés, au contraire, c'est l'une des deux forces qui l'emporte sur l'autre. Mais qu'est-ce que la liberté? qu'est-ce que le despotisme? Voilà deux questions qui, malgré tous les efforts de nos philosophes, ne sont pas bien éclaircies, et je crains bien qu'il n'en soit de la liberté comme de la vérité, c'est-à-dire que l'homme ne soit fait pour la désirer avec ardeur sans en être digne.

L'abbé de Gagliani prétend que les hommes naissent tous avec un besoin extrême de se mêler d'affaires qui ne les regardent pas, et il fait consister l'essence de la liberté dans le droit de se mêler des affaires d'autrui. Cette définition, qui ne paraît d'abord qu'un tour de plaisanterie, devient philosophique et profonde à mesure qu'on l'examine plus sérieusement. L'essence du despotisme consiste donc dans la défense de se mêler des affaires des autres, et c'est cette défense qui produit l'engourdissement et tous les autres maux des gouvernemens despotiques, au lieu que le droit de se mêler des affaires des autres produit dans les états libres et dans les gouvernemens mixtes une action et réaction continuelles des membres du corps politique les uns sur les autres, et c'est de ce mouvement que résulte la vigueur de la constitution d'un état, comme la santé du corps animal dépend de la circulation libre et aisée de toutes les humeurs.

Dans les gouvernemens despotiques, le sultan commande à son visir, celui-ci au pacha, le pacha au cadi; tout est isolé, rien ne se tient; il y a action, mais il n'y a point de réaction. Dans les gouvernemens libres ou mixtes, le souverain a un conseil ou a un sénat; chaque membre de ce conseil tient à des parens, à des amis, à des familles considérables; ce conseil transmet ordinairement les volontés du souverain à des états, à des parlemens, à des corps. Ces corps ont le droit de faire leurs réflexions. Tout s'entrelace,

tout devient négociation, chaque citoyen a le droit de se mêler de quelque chose qui ne le regarde pas personnellement. Il y a action et réaction continuelle.

Il est si constant que le bonheur public dépend de ce droit et de ce besoin de se mêler de quelque chose, qu'en se formant un tableau fidèle de la situation du sujet d'un empire despotique et de celle d'un citoyen d'un état libre, on trouve tous les avantages en apparence du côté du premier. Un officier anglais en garnison à Gibraltar, alla un jour faire un tour sur les côtes d'Afrique qu'il avait vues de sa fenêtre depuis son séjour dans cette forteresse. Il s'arrêta d'abord à Tétuan, où il lia commerce avec un bourgeois de la ville. Celui-ci lui dit: « Je vous plains bien d'être obligé » de vivre dans ce nid où vous êtes perché avec vos » compatriotes et où vous devez vous ennuyer à la » mort. » L'anglais, étonné d'être un objet de pitié pour un bourgeois de Tétuan, se mit à le questionner sur la vie, sur les lois, sur la police de Tétuan. Il apprit que ce bourgeois ne payait rien à l'état, que personne ne se mêlait de ses affaires; qu'en s'abstenant du vol et du meurtre, personne ne lui demandait compte de ses actions, et que, dans le fait, il y avait peu d'hommes aussi libres qu'un bourgeois de Tétuan. Pendant la conversation, mon anglais pria son ami de le mener au palais du gouverneur. « Nenni, répond le bourgeois, » c'est un homme de mauvaise humeur, qui fait » couper les têtes comme des choux. » Vous êtes

» donc dans des transes perpétuelles, lui dit l'An-
» glais. — Point du tout, reprend le bourgeois, je
» n'aurai de ma vie rien à démêler avec ce gou-
» verneur; qu'il soit de bonne ou de mauvaise hu-
» meur, peu m'importe; si vous voulez venir sou-
» per avec moi dans ma maison de campagne, vous
» trouverez ma femme et mes deux filles, et vous
» verrez que je ne m'inquiète guère de notre gou-
» verneur; toute ma prudence se borne à éviter de
» passer dans son quartier, et le seul chagrin que
» j'éprouve, c'est de voir de mes fenêtres ce nid
» taillé dans le roc, et de penser combien vous
» devez vous y ennuyer. »

Ce bourgeois, en peignant naïvement sa situation, a fait le portrait de tout sujet d'un empire despotique. Comparez ce portrait à celui d'un citoyen de Londres ou de Hollande; voyez cette foule d'impôts qui l'accablent, cette multitude de lois et de formalités qu'il faut qu'il observe : il ne peut faire un pas sans payer et sans obéir et sans sentir des entraves et la gêne. Il n'est pas libre à un citoyen de Londres de brûler du café chez lui. Demandez à un noble vénitien l'énumération de ses prérogatives, et vous verrez une suite de priviléges que vous prendrez pour autant de liens d'esclavage. Voilà cependant les êtres qui se disent libres dans le monde, par le seul droit qu'ils se sont ménagé d'avoir quelque part, quelque influence dans l'imposition de toutes ces gênes, et d'avoir d'autres affaires que les leurs.

On ne peut douter que dans cette action et

réaction de tous les citoyens les uns sur les autres ne consiste le grand et véritable avantage de la liberté, celui qui donne et conserve la vie à tout le corps politique, tandis que le défaut de réaction et cette action isolée et pour ainsi dire perpendiculaire des gouvernemens despotiques y produit partout la stagnation et les maux qui en résultent, malgré l'apparence de situation douce de chaque individu.

Le besoin, le but et le sort de ceux qui font publiquement, par choix ou par le hasard, le métier de se mêler d'affaires d'autrui, sont fort divers, ainsi que leur rôle. Le parlement de Paris s'étant mêlé de la profession de foi du vicaire savoyard, conservée par Jean Jacques Rousseau, et ayant obligé le conservateur de quitter la France, celui-ci s'est trouvé tout-à-coup un violent besoin de se mêler du bonheur de sa patrie, où il n'a jamais vécu, au point de remplir tout Genève de divisions et de troubles. Le consistoire de Neufchâtel se sent de son côté le besoin de se mêler des *Lettres de la montagne*, et d'inquiéter Jean Jacques Rousseau dans sa retraite. L'histoire du genre humain est remplie d'exemples de gens qui se mêlent des affaires des autres, et s'en font un titre pour les tourmenter.

M. le marquis d'Argenson, qui, de son vivant, a été chargé pendant quelques années du ministère des affaires étrangères, vient de prouver par son exemple une vérité qui n'a plus besoin de preuves, c'est qu'il est bien plus aisé de se mêler

des affaires des autres, en qualité d'auteur, qu'en qualité d'homme d'état et de cabinet. On ne mettra pas le marquis d'Argenson dans la liste des grands et des bons ministres qu'ait eus la France, et il a pourtant laissé un bon ouvrage.

Son livre sur le *Gouvernement ancien et présent de la France* était connu, en manuscrit, du vivant de l'auteur; il vient d'être imprimé en Hollande, en un volume grand in-8., de 328 pages; mais cette édition a été faite sur un manuscrit si fautif, que le sens en souffre à chaque page.

L'auteur commence par tracer la marche du gouvernement ancien et moderne de la France. Il expose assez bien les inconvéniens du gouvernement féodal; il parle aussi assez sensément des autres gouvernemens de l'Europe, quoiqu'il se trompe de tems en tems, faute d'instruction ou de lumières: le coup-d'œil de l'homme de génie manque partout; mais il est remplacé par une bonhomie qui porte naturellement à l'indulgence: on passe toujours son tems sans regret avec un homme qui a du bon sens et un bon cœur.

Le projet du marquis d'Argenson, dans l'administration du royaume, consiste à établir un gouvernement démocratique et municipal dans le cœur de la monarchie, et à anéantir l'aristocratie noble et parlementaire. De petits cantons, se gouvernant eux-mêmes sous l'autorité d'un monarque, auraient des mœurs, du patriotisme, de l'économie, et ne pourraient causer aucun

ombrage au gouvernement. A moins d'une révolution de cette espèce, la France sera vraisemblablement long-tems exposée au fléau de la finance; et ceux qui regretteraient, dans ce changement, les avantages imaginaires du boulevart parlementaire entre le roi et le peuple, seraient sans doute de bonnes gens, mais à coup sûr gens à courte vue et dupes de mots.

On peut former des objections sans fin contre les détails d'un ouvrage de la nature de celui-ci, et contre leur développement; mais les détails sont indifférens. Tout dépend, en fait de théorie, d'avoir de bons principes, et dans l'exécution, d'avoir du nerf et de la fermeté. Ce livre n'est pas bien écrit; mais il est clair, et comme je l'ai déjà dit, il attache par le patriotisme et la bonhomie de l'auteur.

Cette bonhomie faisait le fond du caractère du marquis d'Argenson, mais il n'avait point de dignité. Ce défaut, moins tolérable dans le ministère des affaires étrangères que dans tout autre place, ne pouvait trouver grâce chez une nation qui pardonne tout, hors la platitude. Une manière de s'exprimer triviale et basse fit plus de tort à ce ministre que n'auraient fait des fautes plus graves. Le comte d'Argenson, son frère, fut le premier à le sentir, et le fit renvoyer. Cette disgrâce n'influa pas sur le bonheur du marquis d'Argenson; il vécut paisiblement, tantôt à Paris, tantôt à la campagne, partageant son loisir entre ses amis et le commerce des gens de

lettres qu'il chérissait, et qui étaient reçus chez lui avec de grandes marques de considération; car, sous le règne des d'Argenson, ce n'était pas encore la mode de haïr la philosophie.

Le marquis de Paulmy, son fils, a été secrétaire d'état de la guerre sous son oncle, et après la disgrâce de celui-ci, ministre de la guerre pendant quelques mois, et depuis peu ambassadeur du roi en Pologne.

M. Lebeau, secrétaire perpétuel de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, vient de publier l'*Eloge de M. le comte d'Argenson*, lu à la rentrée précédente de l'académie. Cet éloge, à quelques lieux-communs près, n'est qu'une liste des charges et places par lesquelles le comte d'Argenson a passé pour arriver au ministère. On a distribué en même tems son portrait assez mal gravé, qui rappelle bien à peu près ses traits, mais qui ne rappelle pas les grâces et les agrémens de sa figure. Le comte d'Argenson avait aussi beaucoup d'agrémens dans l'esprit, et c'était un des hommes les plus aimables de son tems, comme il était un des plus fins et des plus déliés à la cour. C'est de tous les ministres celui pour qui le roi a marqué le plus de goût et d'amitié.

Le 27 du mois dernier on a donné sur le théâtre de la comédie italienne la première représentation de *Tom Jones*, comédie en musique et en trois actes, les paroles de M. Poinsinet, et la mu-

sique de M. Philidor. Jamais pièce n'avait été annoncée plus magnifiquement, et jamais chute n'a été plus éclatante; la platitude du poète a fait assommer le musicien à grands coups de sifflets. M. Philidor a été justement puni de son obstination à travailler avec cet indigne Poinsinet, qui est le prototype de la platitude. Il s'était vanté que *Tom-Jones* ferait lever le *Siége de Calais*, mais, à moins de quelque autre révolution, *Calais* sera pris. Cependant le lendemain de la chute, on a donné une seconde représentation de *Tom-Jones*, et le poëme et la musique ont été applaudis avec autant de vivacité qu'ils avaient été sifflés la veille; on a même fait venir à la fin le musicien et le poète sur le théâtre; mais le coup était porté, et ce pauvre *Tom-Jones* n'a jamais pu se relever de son premier malheur. Il y a dans la musique de très-belles choses, et c'est peut-être, à tout prendre, le meilleur ouvrage de Philidor; mais je ne serai pas fâché de cette chute, si elle le peut détacher de ce plat et maussade Poinsinet. Je ne pardonnerai jamais à ce dernier d'avoir gâté le plus joli sujet du monde; *Tom-Jones*, traité par M. Sédaine, aurait fait une pièce exprès pour la musique, et d'ailleurs pleine d'intérêt et d'un excellent comique. Vous connaissez le roman charmant de Fielding, dont ce sujet est tiré. La chute de Poinsinet a fait faire et dire vingt mauvaises plaisanteries. On a, par exemple, appelé l'auteur sur le théâtre de la Foire. Un âne s'est montré; Gilles s'est mis à le caresser, et à

dire : « Ah, comme il est propre, comme il est net ! » Dans le moment l'âne a fait ses ordures, et tous les acteurs se sont écriés : *Point si net! Point si net!*

La vérité de l'histoire oblige de remarquer ici que le vertueux M. Fréron n'a pas été au Fort-l'Evêque, pour avoir insulté l'illustre Clairon. L'exempt, qui devait mener le vertueux M. Fréron en prison, l'a trouvé affligé de la goutte; on lui a accordé quelques jours pour se rétablir; et le vertueux folliculaire a utilement employé ce répit pour faire agir ses protections. Il a intéressé jusqu'à la compassion de la reine, qui a demandé qu'on lui fît grâce en faveur de sa piété et de son zèle contre les philosophes, qui, comme on sait, sont les seuls ennemis dangereux du genre humain. La reine Cléopâtre-Clairon, voyant sa vengeance trompée par la clémence de la reine Leczinska, de France, a d'abord menacé de quitter le théâtre, et s'est ensuite apaisée, parce qu'enfin, plus on est grand, moins il sied d'être implacable. On prétend que le plus aimable de nos ministres lui a tenu le discours suivant, qui a sans doute fait son effet sur l'esprit de cette grande actrice : « Mademoiselle, nous représen-» tons tous les deux sur un grand théâtre; mais » il y a cette différence entre nous, que vous, vous » choisissez vos rôles, et dès que vous vous mon-» trez, vous êtes applaudie; moi, au contraire, je » ne suis pas le maître de mes rôles, et dès que

» je me montre, je suis sifflé : cependant je reste, » et si vous m'en croyez, vous en ferez autant. » Ce discours a fait grande fortune dans le public. L'illustre Clairon n'est pas bien conseillée; elle aurait dû mépriser l'insulte de maître Aliboron-Fréron; ses adorateurs lui feront tourner la tête, et finiront par la brouiller avec le public.

Le roman intitulé *Lettres du marquis de Roselle*, et publié, l'été dernier, par madame Elie de Beaumont, femme du célèbre avocat de ce nom, a eu un succès presque universel. J'avoue, à ma honte, mais avec la bonne foi qui m'est naturelle, que je n'en ai fait aucun cas, et que ses éditions multipliées ne m'ont pas encore fait changer d'avis; j'y trouve tout ce qu'on voudra, excepté du talent. Je crois madame de Beaumont très-aimable, très-estimable; mais sans talent, point de miséricorde, point de salut dans notre église, parce qu'enfin le métier d'écrire est libre, et qu'on n'a qu'à se taire, quand on n'a pas ce diable au corps, dont tout auteur doit être tourmenté, avant de prendre la plume. Or, voici encore une autre opinion que j'ai, et à laquelle il me sera impossible de renoncer : c'est qu'il a paru depuis quelque tems un autre roman, intitulé *Lettres de Sophie et du chevalier de***, pour servir de supplément aux *Lettres du marquis de Roselle*, par M. de***, deux volumes. Tout le monde a d'abord regardé ce roman comme une nouvelle production de madame de Beaumont;

ensuite, comme il n'a point réussi, et qu'il a été trouvé plein de détails dégoûtans et même indécens, quoique rapportés à bonne fin, et dans la vue d'éloigner la jeunesse du libertinage, les amis de l'auteur du *Marquis de Roselle* ont assuré qu'elle n'y avait aucune part; on a même dit que ce nouveau roman est d'un nommé M. Charpentier. Quant à moi, je conviens que le ton et le style en sont aussi mauvais que le ton et le style du *Marquis de Roselle*; je conviens encore que les détails de la grande écurie, c'est-à-dire, de la salle où s'habillent dans nos théâtres les filles des chœurs, et les détails de leurs vilaines conversations, sont peu dignes de la plume d'une femme honnête: aussi je ne dis pas que madame de Beaumont ait fait les *Lettres de Sophie et du Chevalier de***; je ne dis pas non plus qu'elle ait fait les *Lettres du marquis de Roselle;* mais je jure et j'atteste sur ma conscience, et en vertu d'une conviction intime, que ces deux ouvrages sont absolument de la même main; et j'aimerais mieux croire au mystère de la transsubstantiation que d'imaginer que ces deux romans ne soient pas du même auteur individuel. Voilà, sur cet important article, une profession de foi dans laquelle j'espère que Dieu me fera la grâce de vivre et de mourir.

Paris, 15 mars 1764.

Avis *à un jeune poète qui se proposait de faire une tragédie de* Régulus (1).

Si je me proposais de faire un *Régulus*, je commencerais par travailler sur moi. Je me remplirais de l'histoire et de l'esprit des premiers tems de la république; et avant que d'entamer mon sujet, je me serais si bien planté à Rome, au milieu du sénat, que je ne serais pas tenté de me retrouver sur les planches ou dans les coulisses d'un théâtre.

Régulus serait arrivé dans sa patrie, libre, sur sa parole, et résolu de garder le silence sur son projet.

Il serait triste, sombre et muet au milieu de sa famille et de ses amis, soupirant par intervalles, détournant ses regards attendris de sa femme, et les arrêtant quelquefois sur ses enfans. C'est ainsi que je le vois, et que le poète me l'a montré.

Fertur pudicæ conjugis osculum,
Parvosque natos, ut capitis minor,
Ab se removisse, et virilem
Torvus humi posuisse vultum:
Donec labantes consilio patres
Firmaret auctor.....

Martia, sa femme, surprise et affligée, attribuerait la tristesse de son époux à la honte de reparaître dans Rome, après une défaite, au sortir de l'esclavage. Elle chercherait à le consoler.

(1) Cet article est de Diderot.

Elle baiserait ses mains aux endroits qui ont porté les chaînes. Elle lui rappellerait ses premiers triomphes, la considération dont il jouit encore, la joie de tout le peuple à son arrivée, les honneurs qu'il reçoit. Elle l'inviterait tendrement à se livrer à la douceur de revoir sa femme et ses enfans, après une si longue et si cruelle absence.

La tristesse et le silence de Régulus dureraient; mais tantôt il se plongerait dans le sein de cette femme chérie, tantôt il la repousserait durement comme un objet dont la présence le déchire.

Martia, frappée de ces mouvemens, et se rappelant le premier caractère de son époux, alarmée des entretiens particuliers de Régulus et de son père, et surtout des mots obscurs et mystérieux qu'ils se jettent en sa présence, soupçonnerait Régulus de rouler dans sa tête quelque projet qu'on lui dérobe. Elle ne pourrait supporter cette idée. Elle aurait avec son époux à peu près la scène de la femme de Brutus avec le sien... « C'est le premier secret qu'il ait eu pour » moi.. Ne m'aimerait-il plus?...Me mépriserait-» il.... Quelques discours calomnieux, portés de » Rome à Carthage, m'auraient-ils avilie dans son » esprit?.... Aurait il pu les croire?.... »

Elle viendrait se plaindre avec amertume. L'indignation succèderait à la douleur... « Si tu m'ai-» mes toujours, si tu m'estimes, si je suis toujours » ta femme; parle donc... » Mais l'inébranlable et sombre Régulus se tairait toujours.

Ce rôle de Régulus est difficile. Un homme,

et un homme tel que Régulus, qui ne dit que des mots !

Je ne pourrais, je crois, me passer du père de Martia. J'en ferais un des plus féroces Romains de l'histoire. Je le vois; car il faut toujours avoir vu son personnage, avant de le faire parler. Il est vieux. Une barbe touffue couvre son menton. Il a le sourcil épais, l'œil couvert, ardent et farouche, le dos courbé. C'est un homme qui nourrit depuis quarante ans dans son ame le fanatisme républicain, la liberté indomptable, et le mépris de la vie et de la mort. Ce serait, si je pouvais, le pendant du vieil Horace de notre Corneille.

C'est dans cette ame que Régulus irait déposer son projet, l'objet de son retour à Rome, et le sort qui l'attend à Carthage, si l'échange des prisonniers ne se fait pas.

Atqui sciebat quæ sibi barbarus
Tortor pararet.

Le vieux père de Martia attendrait en silence la fin de son récit; mais, au moment où Régulus lui annoncerait sa terrible résolution, il jetterait ses bras autour de son col, et il s'écrierait : « Je » reconnais mon gendre. Voilà Régulus, voilà ce- » lui que je devais pour époux à ma fille. Je ne » me suis point trompé. Embrasse-moi. »

Régulus et le père de Martia pressentiraient l'obstacle que la générosité des Romains apportera à son dessein, à une résolution, *cui nisi ipse auctor*, certes, dit Cicéron, *captivi Pœnis*

rediissent. Eloge des citoyens. Moyens concertés pour les détacher de l'intérêt de Régulus, et tourner leurs vues sur celui de la patrie. Conspiration. Et quelle conspiration! Celle d'un homme pour assurer sa propre mort. Et cet homme secondé par qui? Par le père de sa femme.

C'est alors que la tendresse de Régulus pour sa femme se réveillerait..... « Je souffre à lui ca» cher mon dessein; cependant, qu'elle l'ignore » du moins jusqu'à mon départ; que sa douleur, » ses cris, ses larmes me soient épargnés. » Voilà ce qu'il est impossible à ce cœur de braver. « Et » mes enfans! »

Le vieux père de Martia et Régulus conspireraient donc à faire échouer au sénat la proposition de l'échange des captifs, et résoudre le retour et la mort de Régulus.

Quel monologue que celui de Régulus, lorsque seul il médite son terrible projet, qu'il a pris son parti, et qu'il est sur le point de s'en ouvrir à son beau-père!

La répugnance généreuse à abandonner un brave citoyen, tel que Régulus, à la barbarie carthaginoise, voilà donc le grand obstacle à surmonter. Pour cet effet, il faut avoir la pluralité des voix dans le sénat; et l'on peut se le promettre, en s'assurant du suffrage des sénateurs, des familles Attilia et Martia. Régulus est résolu de les assembler secrètement.

Pour le consul Manlius, ce serait l'insulter que de le pressentir... « Tu as raison, dit le père de

» Martia à son gendre; ce que tu fais, Manlius » et moi, nous le ferions à ta place. »

On appelle les sénateurs des deux familles. Ils viennent, sans savoir ce qu'on attend d'eux. Les voilà assemblés. C'est Régulus qui leur parle, et qui leur demande si la patrie leur est chère? Ils répondent..... S'ils se sentiraient le courage de s'immoler pour elle? Ils répondent.... Et s'il y avait un citoyen sollicité par son sort de s'immoler lui-même, aimeriez-vous assez la patrie et ce citoyen pour envier son sort et seconder son dessein?.... Ils répondent.... Mais cela ne suffit pas. Jurez-le.... Ils jurent. Serment court et grand.

C'est alors que Régulus dit: « Eh bien, mes » amis, ce citoyen, c'est moi! » C'est alors qu'il expose les suites funestes de l'échange des prisonniers, l'importance de laisser périr sans pitié des lâches, indignes de vivre.

Si non periret immiserabilis
Captiva pubes.

« Des lâches qui se sont laissés dépouiller de » leurs armes sans qu'une goutte de sang les eût » teintes! je les ai vus, oui, je les ai vus offrir leurs » mains aux liens. J'ai vu des hommes nés libres, » des Romains, marcher les bras liés sur le dos. « J'ai vu nos drapeaux suspendus dans les tem- » ples de Carthage, les portes des villes ouvertes, » et les champs ennemis cultivés par nos soldats.

» Et vous croyez que ce soldat, racheté à prix d'ar-
» gent, retournera plus brave au combat? »

Flagitio additis
Damnum.

« Qu'espérez-vous de gens armés qui n'ont pas su
» comment on échappait à l'esclavage? » Enfin, tout ce qu'Horace dit :

O pudor!
O magna Carthago, probrosis
Altior Italiæ ruinis!

Le vieux père de Martia appuie le sentiment de Régulus. Les sénateurs restent étonnés ; quelques-uns rejettent ce dessein, et se déchaînant contre les Carthaginois, disent : « Eh ! quelle foi
» doit-on à des hommes sans foi ?..... » Régulus oppose sa parole donnée, mais sans violence ; simplement..... J'ai promis..... En effet, ce n'est pas là le merveilleux de l'action de Régulus : *laus est temporum, non hóminis*..... Le consul Manlius parle le dernier. Il ne peut refuser son éloge et son admiration à la fermeté de Régulus ; mais il opine à refuser l'échange des captifs et à sacrifier Régulus..... Il est donc arrêté qu'ils n'envieront point à un citoyen, à leur ami, à leur parent, l'honneur de périr volontairement pour la patrie ; qu'ils seront fidèles au serment qu'ils en ont fait, et qu'ils réuniront leurs voix au sénat pour que l'échange soit rejeté.... Régulus les conjure seulement de lui garder le secret, et de ne pas élever contre lui sa femme, ses enfants, et tout ce peuple dont il est chéri.

Vous pensez bien qu'avant cette assemblée domestique des deux familles, il y aurait eu une scène entre Regulus et Martia..... « Quel est donc » l'objet de cette assemblée ?.... Pourquoi m'en » éloigner ?.... Depuis quand suis-je de trop au » milieu de mes parens et de mes amis ?.... »

L'assemblée des deux familles tenue, Martia apprendrait, par l'infidélité d'un des membres qui la composaient, la résolution de son mari..... Voilà donc la raison de cette tristesse profonde, de ces larmes échappées, de ce silence cruel ; la voilà donc ! Le malheureux, oubliant sa femme et ses enfants, veut périr !.... Imaginez Clytemnestre, à qui l'on apprend le destin de sa fille, c'est la même situation, les mêmes plaintes, les mêmes transports, la même fureur..... « Mais tu » crois peut-être que ton barbare projet s'accom- » plira ; tu te trompes. Va, cours à ton sénat ; » cours y poursuivre l'arrêt de ta mort et de la » mienne ; moi, j'irai dans les temples, j'irai sur » les places publiques ; on m'entendra. Mes cris » appelleront les pères et les mères qui ont des » enfans à Carthage, que tu condamnes à périr » avec toi ! Bientôt tu me verras à l'entrée de la » caverne où tu vas retrouver les bêtes féroces, » tes semblables, et que tu appelles un sénat. Si » tu m'abandonnes, si tu abandonnes tes enfans, » je ne m'abandonnerai point, je saurai les se- » courir. »

Elle laisse Régulus inflexible et accablé.

Le sénat se serait assemblé dans l'entr'acte, et

Martia aurait tenu parole à Régulus. Les sénateurs sortiraient du sénat au commencement de l'acte, embrassant et félicitant Régulus. C'est dans cet instant que Martia surviendrait, accompagnée d'une foule d'hommes et de femmes, à qui elle dirait : « Tenez, les voilà ceux qui ont » condamné mon époux à périr, et avec lui, » femmes, vos pères, vos enfans, vos époux ; » hommes, vos frères et vos amis; et vous le souf- » frirez ! »

Le consul Manlius, d'un regard et d'un mot, contiendrait tout ce peuple..... « Rebelles, éloi- » gnez-vous ! Quelle est votre audace ? A quoi » tient-il qu'à l'instant la hache de ces licteurs.... »

A ces mots, les peuples contenus, Martia les chargerait d'imprécations, leur reprocherait leur lâcheté; sa fureur se tournerait ensuite sur les sénateurs, sur son époux, sur son père. Celui-ci tirerait son poignard, et le lui présenterait à la gorge : « Frappe, lui crierait-elle, frappe, père » impitoyable ! La coupe où tu dois boire mon » sang et le présenter à boire aux animaux fa- » rouches qui t'environnent, est-elle prête ? Ap- » pelle mes enfans, mêle leur sang au mien, et » fais-le boire à leur père. Ah ! Régulus ! » Elle tombe évanouïe entre les bras de son père, tendant ses bras à son époux. Celui-ci s'approche, l'embrasse en silence, et s'en va périr à Carthage.

Voilà les images que je laisserais errer longtems autour de moi, les situations que je méditerais, les idées principales dont je m'occuperais,

et je les aurais bien couvées, lorsque je me déterminerais à écrire le premier mot de mon poëme.

Cet avis fut donné, il y a quelque tems, par M. Diderot, à M. Dorat, qui lui avait apporté une tragédie de *Régulus*, en trois actes, dans laquelle il n'y avait pas un mot, pas un vers qui ressemblât à cette esquisse. C'est que le jeune poète avait négligé le premier conseil du philosophe, de travailler sur lui-même. Il l'a si peu suivi depuis, qu'il vient de faire imprimer son *Régulus*, n'ayant pas osé le risquer au théâtre.

J'ouvre ce *Régulus;* je trouve d'abord une préface en forme de lettre, où M. Dorat dit que Métastasio n'a rien inventé, et où il recherche les raisons pourquoi ce poète est froid. Cette recherche peut servir de pendant à celle que l'archidiacre Trublet fit, il y a quelques années, pour savoir pourquoi la *Henriade* était ennuyeuse; et, quant au défaut d'invention qu'il reproche à Métastasio, on pourrait demander à M. Dorat à qui ce grand poète doit le sujet d'*Attilius Régulus*, qu'il n'a pas traité trop malheureusement, à ce que prétendent beaucoup de gens de goût? Passons. Qu'un faiseur de feuilles comme moi juge à tort et à travers, c'est son métier, c'est un malheur inévitable; encore ne faut-il pas qu'il se fasse imprimer; mais qu'un jeune homme juge, en quelques vers *fanfreluchés*, l'Angleterre, la Hollande, l'Italie, sans miséricorde et sans nécessité, quand personne ne lui

demande son avis, cela est bien jeune. Je conseille à M. Dorat, à tout événement, de donner tout ce qu'il a inventé de sa vie contre les deux dernières scènes du *Régulus* de ce Metastasio, qui n'a jamais rien inventé.

Lisons donc le *Régulus* de M. Dorat, à la tête duquel M. Eisen a placé un génie de Rome campé en petit-maître de Paris : c'est en vérité la meilleure et la plus juste critique qu'on puisse faire de la tragédie de M. Dorat. Je trouve dans la première scène la femme de Régulus, à qui sa confidente, toute étonnée, dit :

Quoi ! seule et sans escorte,
Une dame romaine !

En effet, dans un siècle où les dames romaines s'occupaient à peu près à bêcher la terre, il est fort étonnant d'en voir une sans pages et sans satellites ; on voit bien que le poète n'a pas oublié les coulisses du théâtre.

Régulus débute par rendre grâce au destin :

Qui l'amène aujourd'hui dans le sénat romain ?

J'y porte, dit-il :

Sans rougir ces marques d'esclavage ;
Elles n'ont pu changer ni flétrir mon courage.

Il dit, dans un autre endroit :

Ces chaînes font ma gloire, et la rendent plus pure.

Le Régulus de Rome regardait ses chaînes comme son opprobre, comme son désespoir, comme une marque de honte qu'il ne pouvait plus perdre

qu'avec la vie; le Régulus de M. Dorat ne se doute pas seulement de son véritable malheur, tant les goûts sont divers.

M. Barthe, connu par plusieurs poésies médiocres, et par l'*Amateur*, petite comédie qui a eu un succès passager, vient aussi de faire imprimer une héroïde intitulée *Lettre de l'abbé de Rancé à un ami en Italie, écrite de la Trappe.* Ce fondateur de la Trappe y rend compte de sa conversion. Tout le monde sait que M. de Rancé, voulant se trouver au rendez-vous donné par sa maîtresse, et entrant dans son appartement par un escalier dérobé, la trouva morte des suites de la petite vérole, et même, par un accident singulier, sa tête séparée de son corps. L'imagination frappée et troublée par cet affreux spectacle, il renonça au monde, et fonda l'abbaye de la Trappe. Son poète, M. Barthe, n'a ni grâce ni onction, c'est-à-dire, qu'il ne sait faire ni l'amant ni le pénitent. Le meilleur vers de son épître est celui-ci :

Je n'avais plus d'amante, il me fallut un dieu.

Le mardi 12 mars, on a représenté la tragédie du *Siége de Calais*, gratis pour le peuple. Mesdames les poissardes de la Halle ont occupé les premières loges. Messieurs les charbonniers sont arrivés tambour battant, et ont été reçus avec tous les honneurs dus à leur rang. Dans les entr'actes, mademoiselle Clairon a présenté à boire à cette il-

lustre compagnie, qui a applaudi tous les acteurs et toutes les tirades de la tragédie. On a crié, à la fin : « Vive le roi et monseigneur du Belloi ! » et l'auteur a été obligé de se montrer. On a aussi demandé à grands cris l'auteur de la petite pièce ; mais mademoiselle Hus a annoncé qu'il est mort, il y a cinquante ans : sur quoi on a crié : « Vive ma» demoiselle Hus et les princesses du sang ! » M. le duc de Duras, M. le duc de Fronsac, M. le maréchal-duc de Biron, et plusieurs autres personnes de la première distinction, ont assisté à cette représentation. Tout ce qui se passe au sujet de cette tragédie a un peu l'air d'un rêve.

Le roi de Prusse ayant désiré de connaître M. Helvétius personnellement, ce philosophe est parti aujourd'hui pour aller faire sa cour à sa majesté.

Le 9 de ce mois, il a été rendu, aux requêtes de l'hôtel, au souverain dans cette cause, un arrêt définitif qui réhabilite la mémoire du malheureux Calas, décharge sa veuve, un de ses fils, le jeune Lavaysse et la servante, de l'accusation intentée contre eux, ordonne que l'amende et les dépens soient rendus, et l'arrêt affiché partout où besoin sera, à la diligence du procureur-général du roi.

Il a été arrêté de demander au roi de défendre, par une déclaration expresse, la procession qui se fait tous les ans à Toulouse en haine des calvi-

nistes, et qui entretient cette animosité barbare, si contraire aux principes de la religion et de la charité chrétiennes.

Il a aussi été arrêté qu'il sera écrit au roi, au nom de la compagnie, pour recommander la famille Calas aux bontés de sa majesté, et la supplier d'abroger l'usage des briefs intendits.

Cet usage, conservé au parlement de Toulouse contre la disposition expresse de l'ordonnance criminelle de 1670, consiste à faire des questions aux témoins, au lieu d'écouter et de recevoir leur déposition. Rien n'est plus propre que cette méthode à faire dire ou taire à un témoin tout ce qu'on juge à propos.

Cette famille infortunée s'est rendue en prison avec le jeune Lavaysse et la servante, huit jours avant le jugement. Elle y a reçu les visites d'un grand nombre de personnes de la première distinction et d'autres honnêtes gens. Le public a regardé cette cause comme la sienne, et il a eu bien raison. Ceux à qui leur fortune permet de secourir efficacement cette veuve respectable par ses malheurs, sont bien heureux; ils ne sentiront jamais si bien combien on est heureux d'être riche.

Le plus heureux de tous les hommes, c'est M. de Voltaire. C'est à ses soins infatigables, à ses secours de toute espèce, que cette famille infortunée est redevable de la justice tardive qu'elle obtient aujourd'hui. J'aimerais mieux avoir fait cette action, que la plus belle de ses tragédies.

On frémit, quand on pense qu'il a fallu trois

années d'efforts constans et multipliés, et pour ainsi dire la réclamation de toute l'Europe, pour obtenir justice; on frémit encore davantage, quand on pense que les hommes atroces qui ont condamné Jean Calas continueront à disposer de la vie des citoyens. Puisqu'on recommande la veuve et sa famille aux bontés du roi, il est clair qu'on ne leur permettra pas d'attaquer leurs juges en justice. Tout Paris a le nom du capitoul David en horreur; on a appris avec transport que cet homme de sang vient d'être destitué par le roi, de sa place de capitoul, non pour son horrible conduite envers Jean Calas, mais pour avoir voulu rançonner des Anglais pour l'enterrement d'un de leurs parens mort à Toulouse; mais enfin, ce n'est pas ce frénétique qui est coupable de la mort de Calas, ce sont les conseillers au parlement qui ont prononcé son arrêt de mort, contre toutes les formes: c'est à eux à répondre du sang de l'innocent.

L'arrêt des requêtes de l'hôtel, au souverain, a été rendu le même jour et à la même heure où Calas est mort dans les tourmens du supplice, il y a trois ans. Rien ne m'a fait autant de peine que cette puérilité solennelle dans une cause de cette espèce; elle m'a fait éprouver une horreur dont il me serait difficile de rendre compte: il me semble voir des enfans qui jouent avec les poignards et les instrumens du bourreau.

Il a paru, quelques jours avant l'arrêt, plusieurs mémoires qu'on ne peut lire sans verser

des larmes. M. Mariette en a publié un; M. Élie de Beaumont en a fait un autre plus étendu. Il y a un peu de déclamation dans ce dernier, mais pas assez pour ôter au sujet sa force. On a aussi imprimé une lettre très-touchante de M. de Voltaire, par laquelle on apprend qu'une autre famille protestante du Languedoc a éprouvé presque en même tems une pareille injustice de la part du parlement de Toulouse. O fatale impunité! Cette famille, qui porte le nom de Sirven, s'est encore réfugiée chez M. de Voltaire.

Il paraît un mémoire assez bien fait de M. Loyseau de Mauléon, avocat au parlement, pour M. de Valdahon, mousquetaire de la première compagnie, contre M. de Monnier, premier président de la chambre des comptes de Franche-Comté. M. de Valdahon, franc-comtois, devient amoureux, pendant son séjour à Dôle, de la fille de M. de Monnier, qui répond parfaitement à son amour. Leur naissance, leur condition, leur fortune, leur âge, tout est parfaitement assorti. Après plusieurs intrigues, la mère de mademoiselle de Monnier surprend son amant, au milieu de la nuit, dans son propre appartement, et presque dans le lit de sa fille, qui couchait près d'elle. Le père, au lieu de dérober cette aventure à la connaissance du public, et de prendre au mot le jeune homme, qui s'offrait de réparer l'injure par le mariage, fait enfermer sa fille dans un couvent, et intente à son amant un procès de séduc-

tion, dans l'espérance de le faire pendre. S'il y a des enfans bien étourdis, il faut convenir qu'il y a aussi des pères bien sots et bien cruels dans le monde. M. de Valdahon se défend contre celui de sa maîtresse avec beaucoup d'honnêteté et de réserve; il ne cesse de le conjurer de consentir à leur mariage. Ce jeune homme s'était retiré en Suisse l'année dernière, pour se soustraire aux premières poursuites de M. de Monnier; il avait de là envoyé un mémoire qui exposait simplement et succinctement le fait. Un plaisant s'était avisé de dire que M. de Valdahon avait été trouver Jean-Jacques Rousseau, pour le prier de se charger de sa défense, et que ce mémoire était son ouvrage. Voilà tout d'un coup une demi-douzaine de nos folles de Paris qui s'extasient sur ce mémoire, et qui trouvent que Rousseau n'a jamais rien écrit de si touchant et de si pathétique. Cet enthousiasme nous divertit beaucoup. Le pauvre mousquetaire fugitif n'avait guère compté de jouir des honneurs dus à Jean-Jacques; il avait écrit son mémoire comme il avait pu, avec la simplicité et la bonne foi d'un pauvre diable qui se trouve un procès criminel sur le corps, à l'âge de vingt-un ans, pour avoir plu à une fille de dix-sept. M. Loyseau vient de le mieux défendre que le prétendu avocat Jean-Jacques Rousseau, qui, à l'heure qu'il est, ignore peut-être encore qu'il y a un M. de Valdahon au monde. Vous lirez le mémoire de M. Loyseau avec plaisir.

FRAGMENT *d'une lettre de M. de Voltaire à M. le marquis de Fraigne, de Ferney, du 25 janvier* 1765.

Nous avons dans ce moment-ci une petite esquisse à Genève de ce qu'on nomme liberté qui me fait aimer passionnément mes chaînes. La république est dans une combustion violente. Le peuple, qui se croit le souverain, veut culbuter le pauvre petit gouvernement, qui assurément mérite à peine ce nom. Cela fait de Ferney un spectacle assez agréable. Ce qui le rend plus piquant, c'est de comparer la différente façon de penser des hommes et les motifs qui les font agir : souvent ces motifs ne font pas honneur à l'humanité. Le peuple veut une démocratie décidée ; le parti qui s'oppose n'est point uni, parce que l'envie est le vice dominant de cette petite ruche où l'on distille du fiel, au lieu de miel. Cette querelle n'est pas prête à finir, la démocratie ne pouvant subsister quand les fortunes sont trop inégales. Ainsi je prédis que la ruche bourdonnera jusqu'à ce qu'on vienne manger le miel.

C'est Rousseau qui a fait tout ce tapage. Il trouve plaisant, du haut de sa montagne, de bouleverser une ville, comme la trompette du Seigneur qui renversa les murs de Jéricho.'''

Je ne garantis point l'authenticité de cette lettre, qui a couru depuis quelques jours. Au

reste, M. de Voltaire vient de se fixer pour toujours à Ferney. Il a rendu les Délices à M. Tronchin, fermier-général, dont il tenait cette maison à vie. Les troubles de Genève peuvent l'avoir dégoûté d'avoir une maison sur le territoire de la république ; le dérangement de ses affaires peut y avoir contribué. M. de Voltaire ne connaît point de bornes à sa bienfaisance depuis qu'il est à Genève, et sa nièce ne connaît ni l'ordre ni l'économie dans la conduite d'une maison. Lorsque cet homme célèbre alla s'établir près de Genève, il avait plus de cent mille livres de rente, et dans une seule maison de commèrce à Lyon un capital de huit cent mille livres. Ce capital est aujourd'hui presque mangé. Je crois que M. de Voltaire ne se doute guère que je sois si bien au fait de l'état de ses finances. Le duc de Wurtemberg lui doit près de trente mille livres de rente viagère tous les ans, et cette rente n'est pas payée depuis quelque tems, quoique M. de Voltaire ait prêté de nouveau finement, et sans consulter personne, une somme de cinquante mille écus ; il prétend que quand il demande de l'argent à ce prince, il lui renvoie en réponse le programme de ses fêtes, avec de pompeux éloges de sa magnificence et de son bon goût. Toutes ces raisons peuvent avoir engagé M. de Voltaire à s'en tenir à sa maison de Ferney, où il vient de faire abattre le joli théâtre qu'il y avait fait construire. Ainsi, plus de spectacles non plus, au moins jusqu'à nouvel ordre. Toute cette réforme

me ferait peur pour le patriarche, si je ne remarquais dans ses lettres particulières toujours le même fond de gaîté.

AVRIL 1765.

Paris, 1er. avril 1765.

REMARQUE *de M. Diderot sur la tragédie du* Siége de Calais.

UN des principaux défauts de cette pièce, c'est que les personnages, au lieu de dire ce qu'ils doivent dire, disent presque toujours ce que leurs discours et leurs actions devraient me faire penser et sentir, et ce sont deux choses bien différentes. Un brave homme ne dit point: Messieurs, écoutez-moi, regardez-moi faire, prenez garde à moi; car je suis brave, et je le suis beaucoup; mais il parle, il agit, et moi je dis, voilà un brave homme: voilà la différence de la bravoure et de la fanfaronnade, de l'homme qui en impose, par sa grandeur et son élevation réelle, aux autres hommes, ou de celui qui fait peur aux petits enfans.

Exemple tiré d'un endroit de la pièce, et du seul endroit pathétique. C'est le moment où les six habitans se dévouent. Eustache de Saint-Pierre leur dit:

Arrêtez, mes amis: à ce concours jaloux
On dirait qu'au triomphe on vous appelle tous.

Voici comment j'aurais fait cet endroit. Eustache de Saint-Pierre aurait vu Edouard, Edouard qui avait projeté le massacre de tous les habitans, se serait contenté de six têtes.

Eustache de Saint-Pierre, dont le retour aurait été attendu des citoyens, leur aurait dit : « Mes » amis, consolons-nous. Nous ne sommes pas aussi » malheureux que nous l'avons craint. L'in- » flexible Edouard n'a pas oublié les longues » fatigues du siége, le sang qu'il a coûté à ses » plus braves soldats, ni la mort de son fils expi- » rant au pied de nos murailles. Ce sang crie ven- » geance au fond de son cœur : il fait grâce ce- » pendant aux habitans de cette ville, et il borne » sa vengeance à six victimes. Qui est-ce qui veut » se dévouer au salut de ses concitoyens et à la » colère d'Edouard ? Qui est-ce qui veut mourir ? »

Il se serait élevé du milieu des citoyens rassemblés autour d'Eustache de Saint-Pierre une foule de voix qui auraient crié:

C'est moi, c'est moi, c'est nous tous.

Et Eustache aurait dit : « Je vous reconnais, mes » amis. Voilà, les voilà, ceux qui ont cherché la » mort sur la brèche à côté de moi. Ah ! si Calais » avait pu être sauvé, il l'aurait été par ces hom- » mes-là : le ciel ne l'a point voulu. »

Et tandis qu'il aurait parlé sur ce ton, et même avant, aux cris de ces citoyens qui auraient répondu à sa proposition, « Qui est-ce qui veut

» mourir pour les siens? » C'est moi, spectateur, qui aurais dit :

A ce concours jaloux,
On dirait qu'au triomphe on les appelle tous.

Ces vers étaient ceux que je devais penser dans le parterre ; mais c'en étaient d'autres qu'il fallait dire sur la scène ; ce discours est le mien et celui que le discours d'Eustache de Saint-Pierre aurait dû me faire tenir ; c'est moi qui aurais dû m'écrier :

On dirait qu'au triomphe on les appelle tous.

On passe une fois cette espèce de fausseté à un poète; mais on ne saurait la lui passer d'un bout de son poëme à l'autre.

Cette critique de M. Diderot est très-juste, et vous remarquerez, en lisant le *Siége de Calais*, que M. de Belloi est tombé dans ce défaut plus d'une fois. Mais je ne suis pas de l'avis du philosophe sur les motifs qu'il prête à Edouard pour exercer cet acte de rigueur. On ne peut faire périr son fils au siége de Calais ; le prince noir est un trop grand personnage dans l'histoire pour que le poète le tue à son gré, et il lui restait encore la bataille de Poitiers à gagner et le roi Jean à prendre prisonnier. Rien n'était plus aisé que de donner au roi d'Angleterre un motif puissant de sa sévérité, en lui conservant le caractère de générosité que l'histoire lui a donné. Les habitans de Calais étaient dans le cas de se rendre à discrétion ; or, suivant la jurisprudence de ces tems barbares,

Édouard avait le droit de les passer tous au fil de l'épée. Ce droit subsiste encore ; car se rendre à discrétion veut dire, remettre sa vie et son bien à la merci du vainqueur ; et ce ne sont pas les principes ; c'est la douceur des mœurs dont nous avons vu la révolution progressive depuis trois siècles, qui empêche aujourd'hui le vainqueur d'exercer des cruautés inutiles. Édouard faisait donc un acte de clémence en assurant la vie aux habitans de Calais ; mais la politique pouvait rendre le supplice des six dévoués nécessaire au soutien de sa cause. Il faut que je les immole, dirait Édouard, non à ma vengeance, mais à mes intérêts. Je n'ai que trop essayé les voies de douceur et de générosité ; il faut que j'effraye par l'acte d'une juste rigueur ceux qui seraient tentés de m'opposer une semblable résistance. Édouard se serait porté à regret à cette terrible extrémité ; mais enfin elle lui aurait paru indispensable. Puisqu'il se regardait comme roi de France, la conduite des bourgeois de Calais devait lui paraître répréhensible. Je dis des bourgeois, parce qu'on jugeait les chevaliers sur d'autres principes. Pour me faire trembler sur le sort de ces six généreux citoyens, il fallait donner du sens et de la fermeté à Édouard, et non en faire un imbécille qui se fâche et se défâche à volonté.

Le succès de la tragédie du *Siége de Calais* est un de ces phénomènes imprévus et singuliers qu'il serait, je crois, impossible de voir ailleurs qu'à Paris. Cette pièce a fait réellement un événement

dans l'état, et depuis *Ramponeau* et la comédie *des Philosophes*, je n'ai rien vu dont le public se soit occupé avec autant de chaleur et d'enthousiasme. Ceux qui ont osé, je ne dis pas la critiquer, mais en parler froidement et sans admiration, ont été regardés comme mauvais citoyens, ou, ce qui pis est, comme philosophes; car les philosophes ont passé pour n'être pas convaincus de la sublimité de la pièce.

Elle a eu dix-neuf représentations, si nombreuses, que deux heures avant le commencement de la pièce, il n'y avait pas moyen de trouver une seule place: tout était loué et retenu d'avance. L'auteur a été obligé de paraître cinq ou six fois, et, à la clôture du théâtre, ce furent les dames des premières loges qui l'appelèrent. Outre ces dix-neuf représentations, on a jugé à propos de la jouer *gratis* pour le peuple, et elle a été représentée trois fois à Versailles devant le roi et la famille royale. Sa Majesté en a agréé la dédicace. Elle a accordé à l'auteur une gratification de mille écus, outre une médaille d'or, représentant d'un côté le buste du roi, et de l'autre le génie de la poésie dramatique, tenant un rouleau, avec les mots Corneille, Racine, Molière, *et qui nascentur ab illis*. On a recommandé, en même tems, à M. du Belloi de ne traiter désormais que des sujets nationaux. C'est un conseil qu'il ne sera pas le seul à suivre, et Dieu sait combien nous allons voir tomber de pièces nationales! Le duc de Lauzun, qui a conservé, au milieu de la confusion des rangs

et des langues, le ton et les mœurs de l'ancienne chevalerie, a dit à M. du Belloi : « Monsieur, vous » m'avez fait sentir le plaisir d'être français ; s'il » vous manque un acteur, vous pouvez compter » sur moi. » Enfin, la pièce a été redemandée avec instance ; on la reprendra, immédiatement après Pâques, à l'ouverture des théâtres, et l'on assure que toutes les loges sont louées pour dix représentations. Les dix-neuf qu'elle a eues ont valu soixante mille livres à la comédie.

Au milieu de cet enthousiasme, cette tragédie a enfin paru au grand jour de l'impression, quelques jours avant la clôture, et n'a pas soutenu cette redoutable épreuve avec autant de succès que celle du théâtre. On reprochait à un étranger, au service de France, de n'être pas bon français, parce qu'il n'avait pas trouvé la pièce admirable à la première représentation. « Bon français ! reprit » cet étranger ; je voudrais que les vers de M. du » Belloi le fussent autant que moi. » Cette réponse fit fortune, et courut tout Paris, au milieu du plus grand engouement. L'impression de la pièce a mieux fait sentir la nécessité de ce vœu patriotique. On n'a jamais rien vu d'aussi étrangement mal écrit, d'aussi dépourvu de style et d'harmonie que cette tragédie. Elle est assurément déchirante : si elle ne déchire pas le cœur, elle déchire certainement les oreilles. Les vers de M. du Belloi ressemblent à un ramage d'oiseaux de nuit : c'est l'opposé du chant et de la mélodie. On y trouve une association de termes et des accouplemens de

mots qui ne se sont jamais trouvés ensemble. La faiblesse du style empêche l'auteur de se servir de l'expression propre dans les choses les plus simples. Au lieu de se rendre à la tête de son camp, Edouard veut se rendre aux bornes de son camp. Ce monarque veut employer sur le maire de Calais son heureuse industrie. Vous croiriez qu'il veut le filouter; mais l'industrie d'Edouard doit se borner à attirer Saint-Pierre dans son parti. Ce bon maire peint ainsi la misère des assiégés :

Le plus vil aliment, rebut de la misère,
Mais aux derniers abois ressource horrible et chère;
De la fidélité respectable soutien,
Manque à l'or prodigué du riche citoyen.

Cela doit vouloir dire qu'il ne restait plus dans Calais de chien à manger, et qu'on n'en trouvait plus même pour de l'argent. Si Eustache est bon français dans son cœur, il faut convenir que ses discours ne le sont guère; il parle ce jargon louche et barbare d'un bout de la pièce à l'autre.

Je me suis bien trompé dans mes conjectures. Je m'étais flatté que si jamais on traitait des sujets français sur nos théâtres, on verrait disparaître ce langage faux et emphatique qui dépare la scène française, et qui en a banni la nature. Supposons, me disais-je, qu'un poète veuille faire la tragédie de Henri IV, qu'il donne à son héros des pressentimens du malheur dont il est menacé, cela sera à la fois historique et théâtral; car ce grand prince disait souvent: « Ils me tueront si je ne sors d'ici. »

Supposons que Henri, l'esprit obsédé de ces idées, et ne pouvant dormir, se lève avant le jour, et aille frapper à la porte de l'appartement de Sully; que celui-ci accourre à la hâte, et qu'étonné de voir le roi de si grand matin, il lui dise en prenant une attitude tragique :

Seigneur, quel important besoin
Vous a fait devancer l'aurore de si loin?

Incontinent, disais-je, tout le parterre se mettra à rire. Je ne sais pourquoi ce discours emphatique, adressé à Agamemnon cesse d'être ridicule; mais je sais que M. du Belloi, ou plutôt le public, en applaudissant avec transport des vers pleins d'enflure et de dureté dans la bouche d'un bourgeois de Calais, a fait évanouir toutes mes espérances. Il faudrait une révolution pour nous rapprocher de la nature, et cette révolution n'est pas aisée à prévoir, au moment où les talens médiocres reçoivent les honneurs qui n'appartiennent qu'au génie. Puisqu'il faut si peu de chose pour tourner la tête des Français, les Français n'auront incessamment que de pauvres poètes. Il est vrai que cette première impulsion du public passée, la tragédie du *Siége de Calais* sera mise à sa place, et que la seconde pièce nationale de M. du Belloi, si elle ne vaut pas mieux que celle-ci, court risque de tomber. Ô Athéniens, vous êtes des enfans !

M. du Belloi s'étend beaucoup dans sa préface et dans ses notes sur le fait historique qui fait le

sujet de sa pièce. Il est vrai que le philosophe David Hume nie ce fait, que M. de Voltaire n'y ajoute pas une foi bien grande, et que M. le président Hénault l'a absolument oublié dans son *Abrégé Chronologique*. Cela prouve seulement que ce fait, très-intéressant pour Calais, ne l'était point assez ni pour la France ni pour l'Angleterre pour être consacré d'une manière à ne laisser aucun doute. Froissard seul, auteur presque contemporain, en a fait mention dans sa *Chronique*, et le silence des autres a fait douter aux esprits sages de la vérité du fait; mais le témoignage de Froissard est plus que suffisant pour la vérité théâtrale; je voudrais seulement que M. du Belloi en eût mieux profité. Alors nous aurions vu un St.-Pierre, simple bourgeois de Calais, et les mœurs d'un bourgeois héros en contraste avec les mœurs de la chevalerie. Eustache n'aurait pas parlé d'exploits militaires qui ne le regardaient pas; les six dévoués n'auraient pas parlé le langage des chevaliers de la pièce. Avec les mœurs et le langage de leur médiocrité, ils auraient montré un héroïsme d'autant plus touchant qu'il aurait paru plus rare dans leur condition; mais pour crayonner un tel tableau, il faut du génie, et malgré le succès de M. du Belloi, la tragédie du *Siége de Calais* est encore à faire.

On a annoncé M. du Belloi comme un homme fort modeste; le ton de sa préface n'a pas soutenu cette réputation. Il y prend le ton de maître. Il y promet une poétique, fruit de douze années

d'études, et qui doit, dit-il, raffermir les principes fondamentaux qu'on ébranle à force de discussions. Il y compare modestement sa pièce à la tragédie de *Phèdre* du grand Racine. Ce chef-d'œuvre du génie, dit-il, fut sifflé par le duc de Nevers et madame Deshoulières; pour moi, trop faible disciple de Racine, je me tiendrai fort honoré si je parviens à mériter des censeurs aussi illustres que les siens. Tout le monde a appliqué ce dernier trait à M. le duc d'Ayen, M. le comte d'Ayen son fils, et madame la comtesse de Tessé sa fille, qui n'ont pas paru enthousiasmés de la pièce. Il est en vérité bien pardonnable à M. du Belloi d'avoir la tête un peu tournée; une meilleure que la sienne n'y aurait pas tenu. Il dit aussi quelque part, que, dès le commencement, il défendit à son imagination de travailler au plan de sa pièce; il peut se vanter d'avoir l'imagination du monde la plus docile.

Parmi les honneurs rendus à M. du Belloi, il faut compter la délibération de la ville de Calais. On avait aussi projeté d'envoyer l'école militaire en corps à une représentation de cette tragédie; mais on prétend que le gouverneur s'y est opposé, disant que les élèves de cette fondation royale n'avaient pas besoin de puiser dans une pièce de théâtre les sentimens qu'ils doivent au roi et à la patrie. Enfin, tout ce qui s'est passé depuis deux mois au sujet de cette tragédie est très-curieux pour ceux qui aiment à étudier les mœurs publi-

ques et à jeter un coup-d'œil philosophique sur le caractère de la nation.

Un barbouilleur obscur et anonyme a profité de la circonstance pour publier, sous le titre d'*Histoire d'Eustache de Saint-Pierre*, un roman plat et insipide des amours du fils de Saint-Pierre avec une prétendue mademoiselle de Guines.

M. du Belloi ignore son origine et ses parens. Un avocat eut soin de sa première jeunesse et le destina au barreau. Cet avocat eut alors l'ordre d'employer mille écus par an à son éducation; mais M. du Belloi, au lieu de suivre le barreau, se fit comédien. Alors il reçut une lettre-de-cachet qui lui ordonnait de sortir du royaume sans lui donner aucun motif de cet exil. Il s'en alla donc en Russie, où il joua la comédie sous le nom de *Desormes* ou *Desormoi*. Il en revint au bout de quelques années. Il trouva son avocat mort. Plus de pension, plus de lettre-de-cachet. Il n'a jamais pu découvrir par qui cette lettre de cachet avait été obtenue, ni pour quelle raison elle avait été donnée. Depuis son retour, il s'est mis à travailler pour le théâtre, et c'est en 1765 qu'il a eu le bonheur de faire époque dans les fastes du théâtre français.

Sur le théâtre de la Comédie italienne, après le *Serrurier* est venu le *Tonnelier*, et l'on nous promet incessamment le *Porteur d'eau*. Le *Tonnelier*, qui était déjà tombé anciennement sur le théâtre de la Foire, méritait bien d'avoir ce hon-

neur de nouveau ; il a cependant soutenu quatre à cinq représentations, et heureusement la clôture des théâtres est venue à son secours. M. Audinot, acteur de la Comédie italienne, est l'auteur des paroles et de la musique. C'est une rapsodie détestable de quolibets et de doubles croches.

Les six commissaires de la faculté de médecine, moitié fripons et moitié imbécilles, qui se sont déclarés contre l'inoculation, ont publié leur rapport, dont le résultat est qu'on ne doit pas même tolérer l'inoculation en France. Ces six commissaires sont l'Epine, Astruc, Bouvart, Baron, Verdelhan et Macquart. Leurs noms méritent d'être conservés, parce qu'il serait difficile de trouver des imposteurs plus impudens; ils ont répété cent mauvais contes cent fois réfutés, et altéré tous les faits avec une effronterie incroyable. Il y en a plusieurs de ma connaissance artificieusement rapportés et défigurés par un tas de mensonges; plusieurs personnes de distinction, qu'ils ont citées avec une audace inouïe, comme témoins de leurs assertions, ont réclamé dans les papiers publics contre cette calomnie. Cette méthode est sûre pour ceux qui, comme Astruc et Bouvart, n'ont plus rien à perdre du côté de la réputation; car les réclamations disparaissent avec les feuilles périodiques, et le gros recueil de mensonges reste à la satisfaction des sots, qui espèrent se donner un air de supériorité et de finesse, en disant d'un ton capable, que tout cela

rend l'inoculation fort problématique. On peut se flatter que la faculté donnera incessamment un décret contre cette pratique, et que l'auguste sénat de nosseigneurs de parlement, sur les conclusions de maître Omer Joly de Fleury, la proscrira absolument. C'est alors que tout le monde se fera inoculer en France. L'apôtre de l'inoculation, M. de la Condamine, n'a pas cru devoir se taire sur le mémoire des six fripons. Il a retracé en vers l'histoire de la querelle sur le pain mollet, qui partagea tous les esprits, il y a cent ans. Le pain mollet ne fit fortune dans Paris qu'après avoir été défendu par arrêt du parlement. Fontenelle avait bien raison de dire que les sottises des pères sont perdues pour les enfans. M. de la Condamine a pris le bon parti, c'est de nous divertir aux dépens de notre propre imbécillité: la plaisanterie est toujours sûre de son effet en France, et la pièce de M. de la Condamine a fait grande fortune.

MÉMOIRE *pour servir à l'histoire des révolutions du pain mollet.*

On connaissait le pain mollet
Un siècle avant l'abbé Nollet;
On l'appelait pain à la reine.
Médicis, notre souveraine,
L'ayant trouvé fort de son goût,
En faisait son premier ragoût:
Ainsi fit la cour et la ville;
Chacun pensait faire un bon chyle;
Et le tout se passa sans bruit
Jusqu'en six cent soixante-huit,

Que les boulangers de Gonesse,
En nemis nés du pain mollet,
En vertu de leur droit d'aînesse,
Voyant que ce goût prévalait,
Par une mauvaise finesse
Le dénoncent au parlement
Comme un dangereux aliment.
Lors les pères de la patrie,
Réfléchissant sur leur santé,
Somment la docte faculté
De déclarer sans flatterie
Ce qu'on doit penser de la mie
Que mâchent depuis soixante ans
Ceux même qui n'ont point de dents :
Ne peut-elle pas s'être aigrie,
Et par de secrets accidents
Avoir troublé l'économie
De leurs benins tempéramens ?
Vous connaissez les poisons lents
Qui minent sourdement la vie :
Chacun pour ou contre parie.
La faculté de tous les tems
Eut des Astrucs et des tyrans ;
Gui Patin en était despote.
Je tiens de bon lieu l'anecdote ;
Il soutint que la mort volait
Sur les ailes du pain mollet.
Mais Perrault, son antagoniste,
Dit tout haut : « Je suis painmolliste,
» Messieurs, et je vous soutiendrai
» Que vous l'avez bien digéré. »
Patin reprend : « Mais la levure,
» Et celle de Flandre surtout,
» Le ferment d'une bière impure,
» Est un germe de pourriture
» Contraire à l'humaine nature.

» Quel démon a soufflé le goût
» De cette invention moderne?.....
» — Moderne! interrompit Perrault,
» Votre mémoire est en défaut;
» Apprenez qu'au canton de Berne
» On en fit du temps d'Holopherne:
» Mais ne recherchons pas si haut
» De la levure l'origine;
» Je vous la montrerai dans Pline;
» Je vois bien que maître Patin
» Sait mieux le grec que le latin. »
Patin fait un saut en arrière,
Et pour la levure de bière
Chacun des deux docteurs est prêt
De prendre l'autre à la crinière.
La cour à leur ardeur guerrière
Met les holà par son arrêt:
« Défendons d'acheter ni vendre
» Levain ni levure de Flandre;
» Condamnons les contrevenans
» En l'amende de cinq cents francs. »
Depuis ce tems, en conséquence,
C'est-à-dire, depuis cent ans,
Dans la capitale de France
Il entre levains défendus
Chacun an pour vingt mille écus,
Et de janvier jusqu'en décembre,
Licenciés et bacheliers,
Et présidens et conseillers
Des enquêtes, de la grand'chambre,
En prenant du café au lait,
Rendent hommage au pain mollet.

Ce qu'il y a de vraiment plaisant, c'est que tout cela s'est à peu près passé ainsi, et qu'on disputait il y a cent ans avec autant de chaleur contre

le pain mollet qu'on en montre aujourd'hui contre l'inoculation. Au reste, M. de la Condamine est un homme de beaucoup d'esprit et de mérite. Son style, toujours facile, noble, naïf et intéressant, lui assure une place parmi les meilleurs écrivains de notre temps. Il a voyagé et étudié toute sa vie en philosophe. Un caractère gai, curieux outre mesure, vrai en tout, infatigable dans la recherche de la vérité, sans exception de personne ni de cause, le rend précieux à ceux qui aiment à voir des originaux. Sa curiosité insatiable sur tous les objets, jointe à une grande surdité, le rend souvent fatigant aux autres; quant à moi, il m'en a toujours paru plus piquant. Cette curiosité le porta, il y a quelques années, à assister au supplice du malheureux Damien. Il perça jusqu'au bourreau, et là, tablettes et crayon à la main, à chaque tenaillement ou coup de barre, il demandait à grands cris: « Qu'est-ce qu'il dit? » Les satellites de maître Charlot voulurent l'écarter comme un importun; mais le bourreau leur dit: « Laissez, monsieur est un amateur. » Rien ne prouve mieux le pouvoir des passions, puisque la simple curiosité a pu porter un homme, d'ailleurs plein de sensibilité et d'humanité, à se roidir contre le spectacle le plus horrible dont on puisse se former l'idée. Pendant son séjour à Londres, M. de la Condamine se promenait dans les rues muni d'un parapluie, d'un cornet à mettre dans l'oreille, d'un télescope, d'un compas et d'un plan de Londres, toujours déployé. Ses questions étaient d'au-

tant plus multipliées qu'il n'entendait pas la langue du pays. Il lui arriva une aventure fort plaisante qui lui fit faire un appel à toutes les nations, et l'on prétend que dans les théâtres de Londres qui servent à l'amusement de la populace, on le représenta dans l'accoutrement et avec tout l'attirail qu'il traînait après lui dans les rues de Londres.

On s'est enfin déterminé à brûler, par arrêt de la cour du parlement, le *Dictionnaire philosophique portatif*, et le même fagot, ainsi que le même arrêt, a servi à la brûlure des *Lettres de la montagne*. Les auteurs respectifs de ces deux ouvrages ne seront pas contens de cette association imprévue, qui les fait jouir des honneurs du même bûcher. Le feuillant ou capucin qui a l'honneur de fournir à M. Omer Joly de Fleury ses réquisitoires, s'est surpassé dans celui que ce grand magistrat a prononcé à cette occasion contre les progrès condamnables de la raison.

Madame Belot vient de publier la traduction de l'*Histoire d'Angleterre*, par M. David Hume, contenant celle des Plantagénètes, deux volumes in-4°. On sait que le philosophe David Hume a d'abord composé l'histoire de la maison de Stuart, ensuite celle des Tudors; enfin, en remontant toujours, celle des Plantagénètes, ce qui forme un corps complet de l'*Histoire d'Angleterre*. Madame Belot avait déjà donné la traduction de l'histoire des Tudors; elle vient de la compléter de

celle des Plantagénètes, et comme feu l'abbé Prévost nous a régalé d'une traduction des Stuarts, nous pouvons nous flatter d'avoir une traduction entière et bien mauvaise de tout l'ouvrage de M. Hume. Je dis bien mauvaise, parce que l'abbé Prévost a traduit à la toise et avec la dernière négligence, et que madame Belot n'est pas en état de faire même aussi bien que lui. Cette pauvre femme n'a ni le talent, ni le style, ni les connaissances qu'il faut pour une telle entreprise. Son style plat et bourgeois rend cette lecture pénible et dégoûtante. M. Hume dit quelque part : « Ce gou» vernement ne ressemblait pas mal à l'aristocra» tie polonaise; » et madame Belot traduit : « Ce » gouvernement ressemblait assez à une aristocra» tie polie : » c'est qu'il n'y a dans le mot anglais qu'une seule lettre qui fait la différence entre *polonais* et *poli*. Ma foi, quand on n'en sait pas plus long, il faut traduire des romans, si l'on a besoin de traduire; mais il faut respecter des ouvrages aussi importans qu'un corps d'histoire écrite par un philosophe. On a dit que M. Hume avait revu lui-même les épreuves de cette traduction, et son séjour à Paris pouvait rendre la chose vraisemblable, mais cela n'est pas vrai. Au reste, les Anglais reprochent à M. Hume d'être un peu jacobite, et d'avoir écrit son histoire avec cet esprit et dans ces principes. On vient de l'attaquer vivement là dessus, dans une brochure imprimée à Londres.

M. l'abbé de Mably vient de publier de *Observations sur l'histoire de France*, deux volumes in-12 de plus de quatre cents pages chacun. Vous trouverez dans cet ouvrage peu de vues neuves, peu d'idées profondes, mais des choses bien développées et des morceaux bien raisonnés. M. l'abbé de Mably est un écrivain un peu ennuyeux; il est bon et exact raisonneur; mais lorsque les raisonneurs ne sont pas lumineux, ils m'ennuient presque toujours. M. l'abbé de Mably a d'ailleurs de bons principes, et ne manque pas de hardiesse. On prévoit que ses principes de droit public français paraîtront très-hardis et très-déplacés au parlement, dont les prétentions actuelles se trouvent souvent contrariées par les faits historiques.

On a imprimé à Genève une brochure d'environ cent pages sur la destruction des jésuites en France, par un auteur désintéressé. En effet, on ne soupçonnera pas cet auteur de partialité; car, si les jésuites sont traités suivant leur mérite, les jansénistes ne sont pas épargnés; et, en rendant hommage à la vérité, l'auteur peut se flatter à coup sûr d'être odieux aux deux partis. Il prétend que c'est l'esprit philosophique qui a détruit les jésuites en France; je ne puis accorder tant d'honneur à la philosophie. C'est l'esprit de parti, c'est le jansénisme, qui, trouvant jour à user de représailles avec succès, a exterminé ses ennemis et ses persécuteurs. Il est bien vrai que les pro-

grès de l'esprit philosophique ont laissé les spectateurs de cette lutte mémorable dans la plus belle indifférence, au lieu qu'ils auraient été assez imbécilles, il y a cinquante ans, pour prendre fait et cause pour l'un des partis, et pour faire de cette triste querelle le sujet d'une guerre civile. Au reste, cette brochure est écrite sèchement et lâchement, et ce n'est pas là un morceau à mettre à côté des *Lettres provinciales*, ou de ce chapitre de M. de Voltaire sur le jansénisme, qui est un chef-d'œuvre de style et de plaisanterie. Beaucoup de contes et de traits sont amenés sans art et sans goût dans la brochure dont je parle; et, quoiqu'écrite avec gaîté et avec un esprit philosophique, elle n'est ni fort amusante, ni bien intéressante à lire. On ne la connaît pas encore à Paris; mais elle fera grand bruit. Elle est généralement attribuée à M. d'Alembert, et moi, dont le métier est de se connaître en manière et en faire, je dis aussi qu'elle est de ce philosophe. C'est ce qu'il a écrit de plus hardi.

La *Gazette de France* s'occupe, depuis quelques mois, à consacrer dans ses fastes des exploits d'une nouvelle espèce. A chaque ordinaire, on trouve un récit pathétique des ravages de la bête féroce dans le Gévaudan, et des actions héroïques et mémorables que les entreprises de cet animal furieux occasionnent. Aujourd'hui, c'est une mère qui défend avec un courage incroyable trois de ses enfans; d'autres fois, c'est une troupe

de cinq enfans qui met la bête féroce en fuite. Le plus âgé d'entre eux, l'illustre Portefaix, n'ayant pas tout-a-fait onze ans, fait des prodiges de valeur, et fournit à la *Gazette de France* le sujet d'un article plein d'héroïsme. Comme les auteurs de la *Gazette* ne sont que des historiens, on pourrait leur demander sur la foi de qui ils rapportent tant de merveilles ; car, remarquez que tous les exploits du jeune Portefaix cessent d'avoir lieu, s'il s'y trouve un témoin digne de foi. Ce témoin apparemment l'aurait dispensé, par ses secours, de donner tant de preuves d'une intrépidité au-dessus de son âge. C'est donc sur le témoignage de cinq enfans qu'on raconte ces hauts faits! Ajoutez à ces cinq enfans, les enfans qui rédigent la *Gazette de France*, et les enfans qui ajoutent foi à ces pauvretés, et vous aurez bien des enfans. Quoi qu'il en soit, un poète inconnu vient de publier un poëme épique en deux chants, intitulé *Portefaix*. Ce qu'il y a de plus recommandable dans ce chef-d'œuvre, c'est son étendue : elle se réduit à une feuille de cinq pages et demie.

M. de Buffon, qui n'a pas tout-à-fait autant de goût pour le merveilleux que les auteurs de la *Gazette de France*, prétend que l'histoire de la bête féroce du Gévaudan est celle de plusieurs gros loups qui disparaîtront au retour de la belle saison : c'est ainsi que l'antiquité fabuleuse attribue à un seul Hercule les travaux de plusieurs héros. Le peuple, victime de ces ravages, prétend au contraire que la bête féroce n'est autre chose

qu'un sorcier déguisé qu'il est inutile de chasser. Un paysan, honnête homme et digne de foi, a même déposé juridiquement que cet animal, en faisant un saut prodigieux à côté de lui, lui a dit en passant, à l'oreille : « Convenez que, pour un » vieillard de quatre-vingt-dix ans, ce n'est pas » mal sauter. »

Paris, 15 avril 1765.

La Providence, dont les desseins sont impénétrables, a choisi, de toute éternité, la tragédie du *Siége de Calais*, pour marquer l'époque des plus grands événemens : celui qui s'est passé aujourd'hui à la Comédie française, sera compté par la postérité au nombre de ces révolutions étonnantes qu'aucun effort de sagacité humaine n'aurait pu ni prévoir ni prévenir.

Nous étions tranquilles dans nos foyers, et pleins d'assurance que le *Siége de Calais* serait repris avec autant de succès que de courage, dans le jeu de paume, connu sous le nom de l'hotel des Comédiens ordinaires du roi. Les affiches avaient annoncé l'ouverture des différens théâtres de cette capitale; après une interruption de trois semaines accordées à l'intrépide Aliénor, au généreux Eustache, au victorieux Edouard, et à l'infatigable parterre, pour faire leurs pâques et reprendre haleine, on s'attendait à les voir poursuivre les travaux de ce *Siége* avec une nouvelle ardeur, soutenue par l'inépuisable patience de la nation à s'entendre louer; mais, ô fatale sé-

curité! Un orage imprévu éclate presque aussitôt qu'il se forme; une catastrophe subite porte la combustion dans le parterre, dans les loges, dans la salle entière; et après avoir fait lever brusquement le *Siége de Calais*, ce feu se répand en dehors de proche en proche avec la même rapidité, se glisse dans tous les cercles, gagne tous les soupers, et communique à tous les esprits une chaleur qui produit un incendie universel: tel, au dire des poëtes auvergnats et limousins, le nocher, trompé par un calme profond, se trouve assailli par la tempête, sans même en avoir soupçonné les approches. Mais, pour rendre raison de ce qui est arrivé ce soir à la Comédie française, il faut développer ici les ressorts de ce grand et étrange événement.

Le sieur Dubois, honoré depuis vingt-neuf ans de la confiance de tous les héros tragiques, confident né des Agamemnon, des Hippolyte, des Mahomet, chargé de l'emploi honorable de faire au parterre tous ces beaux récits qui rendent nos tragédies si vraisemblables, s'exerçant aussi avec succès dans les rôles de simple valet, lorsqu'il daignait quitter le cothurne de Melpomène pour le brodequin de Thalie; le sieur Dubois, dis-je, jouait dans le *Siége de Calais* le personnage de ce généreux Maury, si attendri sur le sort des six dévoués, si délicat d'ailleurs sur le point d'honneur. L'histoire dit que la conduite privée de cet illustre acteur ne s'accordait pas parfaitement avec les principes sévères du général an-

glais; ce n'est pas la première fois que l'homme public et l'homme privé ne se ressemblent point; les grands acteurs en sont souvent logés là : le noble Dubois, si pathétique dans ses récits, souvent si compatissant, si patriotique sur le théâtre, passait, quand il en était descendu, pour escroc et tant soit peu fripon.

Affligé d'une maladie qui ne respecte ni le héros, ni le confident, et qu'on peut gagner dans les fatigues de la guerre comme dans l'oisiveté de la paix, l'illustre Dubois s'était adressé, pour se faire guérir, à un petit chirurgien du coin, reçu à Saint-Côme. Les soins du petit chirurgien avaient répondu aux vœux du public; mais le sieur Dubois ne répondit pas aux vœux du petit chirurgien : sa mémoire, surchargée de rôles de théâtre, ne lui permit point de songer à ses affaires particulières; il oublia d'abord de payer son chirurgien, malgré de fréquens monitoires, et il finit enfin par oublier qu'il ne l'avait pas payé.

Le chirurgien, avec une mémoire plus heureuse, ne réussissant pas à persuader l'homme qu'il avait eu le bonheur de guérir, le fit citer en justice. O Jean-Jacques Rousseau, toi qui, dans un de tes écrits, as si bien développé les dangers du métier de comédien; toi qui es chrétien à peu près comme Jésus-Christ était juif; toi qui tourpes, comme lui, autour des honneurs du martyre, dont le ciel veuille te préserver mieux que lui, que ton triomphe est grand dans la personne

du noble Dubois, et que son exemple nous prouve bien la vérité de tes principes ! Cet acteur joue, entre autres, le rôle de M. Frélon ou Wasp dans la comédie de l'*Ecossaise;* M. Frélon est, comme vous savez, un homme qui, pour ne rien risquer, aime mieux jurer que parier, quand il n'est pas sûr de son fait : le sieur Dubois, trop plein de son rôle, crut pouvoir le jouer en justice; et ne pouvant parier d'avoir payé le petit chirurgien, il s'offrit de l'affirmer par serment. Blainville, son camarade, sous-confident de son métier, et aussi mauvais sujet dans sa conduite qu'au théâtre, voulut bien se porter pour témoin d'un paiement qui n'avait pas été fait.

Le procureur du chirurgien ne perdit pas la tête. Voyant que son adversaire n'était pas à un faux serment près, il fit imprimer un mémoire en faveur de son client, dans lequel il soutint que ni le serment du sieur Dubois, ni celui du sieur Blainville n'étaient recevable en justice, attendu qu'ils exerçaient tous les deux un métier infâme. Cette affaire fit du bruit. La Comédie voulut prendre fait et cause pour ses acteurs, et se procurer satisfaction de l'insulte publique faite à l'état de comédien. Jamais occasion ne parut plus propre à faire abolir enfin un préjugé honteux et humiliant pour une nation éclairée; mais lorsqu'on en vint à l'éclaircissement des faits, il se trouva que les sieurs Dubois et Blainville étaient des fripons. Cette découverte obligea à changer de conduite; la troupe paya le chirur-

gien ; et après avoir pris l'agrément de messieurs les premiers gentilshommes de la chambre du roi, dont elle pouvait se passer, elle raya les deux fripons du tableau des comédiens ordinaires du roi.

La retraite forcée du sieur Dubois ne devait faire aucun tort à la reprise du *Siége de Calais ;* le sieur Bellecour s'était chargé du rôle de Mauny, et l'on espérait de pousser le siége avec autant de bonheur qu'avant la clôture. Déjà les affiches de la Comédie l'annoncent au public ; mais le destin en avait ordonné autrement, et la levée du *Siége de Calais* était écrite dans son livre d'airain pour le lendemain de la Quasimodo.

Le malheur du sieur Dubois avait touché le cœur de sa fille, actrice de la Comédie française, et après mademoiselle Clairon, frêle, mais unique espérance du public. L'aimable Dubois, animée de cette piété filiale qui mène droit à l'héroïsme, entreprend de sauver son père, à quelque prix que ce soit ; le pouvoir de ses charmes, que l'intérêt et le malheur rendent encore plus touchans, lui assure un triomphe facile : elle part, et se résigne à son sort. Dût-elle sacrifier jusqu'au repos de ses nuits, dût-elle donner pour rien ce qu'on lui paie chaque jour au poids de l'or, son parti est pris, et il ne sera pas dit qu'elle ait mis des bornes à sa tendresse filiale. L'histoire prétend que la beauté, selon l'usage, trouva les dieux propices ; qu'un des premiers gentilshommes de la chambre se rappelant les anciennes

bontés de la belle Dubois, ne put la voir dans cet état de désespoir sans lui en demander de nouvelles, et sans lui promettre de finir ses malheurs. Quoi qu'il en soit, tout est changé en un instant. Les premiers gentilshommes avaient agréé et même ordonné le renvoi du sieur Dubois, et ce matin, vers le midi, ils envoient ordre à la Comédie de jouer le *Siége de Calais*, avec le sieur Dubois.

A cette révolution inattendue, les comédiens, pétrifiés se regardent et se consultent: aucun ne veut jouer avec un fripon exclu de la troupe par déclaration unanime; Aliénor-Clairon se trouve incommodée, et se met dans son lit; Lekain et Molé disparaissent; plus d'Edouard, plus de Harcourt; Eustache-Brisard, le courageux Eustache déclare que rien ne pourra le déterminer à se trouver dans les murs de Calais, à côté d'un fripon.

Cependant l'heure de la représentation approche. Le public est assemblé. Les partisans de la belle Dubois font plaider sa cause dans le parterre et dans les corridors; elle-même, ses beaux cheveux épars, se promène en suppliante de loge en loge, et tâche d'émouvoir les cœurs en faveur d'un père infortuné contre la délicatesse excessive de ses camarades. La toile se lève. Le timide et maussade Bouvet, ses gants blancs à la main, s'avance pour faire le compliment d'entrée. « Mes» sieurs, dit-il, nous sommes au désespoir de ne » pouvoir vous donner le *Siége*..... Point de

» désespoir, s'écrie le parterre, le *Siége de Ca-*
» *lais*, ce Dubois! » Ce bruit terrible se communique en un instant du parterre à l'orchestre, aux loges, à la salle entière. La garde fait mine de vouloir rétablir la tranquillité; elle est obligée de se tenir elle-même tranquille, de peur de plus grands malheurs. Préville, le charmant Préville paraît pour commencer la comédie du *Joueur* qu'on avait substituée au *Siége de Calais;* il est sifflé à deux reprises, et obligé de se retirer. Le tumulte s'accroît, on n'entend plus que des cris forcenés: « Les comédiens sont des insolens! Au ca-
» chot, les insolens! A l'Hôpital, la Clairon! au cas-
» chot tous ces coquins! » Cette frénésie dure jusqu'à sept heures, sans qu'on veuille rien écouter. Enfin, on baisse la toile, on rend l'argent; la combustion de la salle se répand, dans l'instant, dans tout Paris, qui condamne les comédiens sans miséricorde, et sans savoir de quoi il est question.

Charmant public, que tu es aimable dans tes jugemens! Qu'on est heureux de te servir, toi, qui sais si bien oublier en un moment tous les services passés, et qui aimes à outrager ce que tu as applaudi vingt ans de suite! Sans doute, qu'il y a à gagner pour toi d'avilir les talens qui contribuent à ton amusement et à ta gloire, puisque tu sais t'y livrer de si grand cœur. Avec cette noble reconnaissance, tu ne saurais manquer d'avoir de grands génies, de grands artistes, de grands talens. Charmant public, que tu es aimable dans tes jugemens!

Le digne et honnête Eustache-Brisa'd, et le comte de Melun, vulgairement dit Dauberval, qui a pareillement refusé de jouer avec Dubois, ont été arrêtés et mis au Fort-l'Evêque.

Le lendemain 16, le théâtre est resté fermé, et mademoiselle Clairon, quoique malade, a été conduite au Fort-l'Evêque.

Le surlendemain 17, on a affiché, à deux heures après midi, la comédie du *Chevalier à la mode.* Avant de commencer la pièce, Bellecour a paru et a demandé humblement pardon au public, au nom de la troupe, de lui avoir manqué. On dit que ce compliment, qui est un chef-d'œuvre de bassesse et de platitude, a été dicté et prononcé par un ordre supérieur. Le parterre l'a généreusement applaudi. On avait pris les plus grandes précautions pour assurer la tranquillité du spectacle; toute la salle était farcie d'exempts de police et de sergens des gardes; le lieutenant-général de police s'y était transporté en personne: tout s'est passé paisiblement.

Le même jour, Lekain et Molé se sont rendus en prison. Tous persistent dans la résolution de ne point jouer avec un fripon. Le noble Dubois n'a plus paru dans le public, et Paris attend avec la dernière impatience la décision d'un procès qui tient tous les esprits en suspens.

COMPLIMENT *prononcé par Bellecour.*

« Messieurs,

» C'est avec la plus vive douleur que nous nous

» présentons devant vous. Nous ressentons, avec » la plus grande amertume le malheur de vous » avoir manqué. Notre ame ne peut être plus af- » fectée qu'elle l'est du tort réel que nous avons. » Il n'est aucune satisfaction que l'on ne vous » doive. Nous attendons avec soumission les » peines qu'on voudra bien nous imposer, et qui » ont été déjà imposées à plusieurs de nos cama- » rades. Notre repentir est sincère, et ce qui » ajoute encore à nos regrets, c'est d'être forcés » de renfermer au fond de nos cœurs les senti- » mens de zèle, d'attachement et de respect que » nous vous devons, et qui doivent vous paraître » suspects dans ce moment-ci. Le tems seul en » peut prouver la réalité. C'est par nos soins et » les efforts que nous ferons pour contribuer à » vos amusemens, que nous espérons vous ôter » jusqu'au moindre souvenir de notre faute; et » c'est des bontés et de l'indulgence dont vous » nous avez tant de fois honorés, que nous atten- » dons la grâce que nous vous demandons, et » que nous osons vous supplier de nous accor- » der. »

M. du Belloi, très-honnêtement, a retiré sa tragédie le lendemain de la bagarre, pour qu'elle ne puisse pas servir de prétexte à quelque violence envers les comédiens.

Les prisonniers, et surtout mademoiselle Clairon, ont reçu des visites sans fin : tout le quai du

Fort-l'Evêque était garni de carrosses, du matin au soir.

La maladie de mademoiselle Clairon augmentant toujours, elle a eu la permission de retourner chez elle, le 21 de ce mois, à neuf heures du soir, avec défense de recevoir la visite de ses camarades, et de voir plus de six ou sept de ses intimes amis.

Depuis le jugement souverain des requêtes de l'hôtel, nos jeunes poètes ont recommencé à s'exercer sur la tragédie de Toulouse. M. Blin de Sainmore a fait une héroïde de Jean Calas à sa femme et ses enfans; un autre a fait parler l'infortuné Calas sur l'échafaud; un troisième a fait parler l'ombre de Calas le suïcide à sa famille. Il n'est que trop vrai que le parlement de Toulouse s'est assemblé pour se consulter sur ce qui serait de sa dignité dans cette occasion. Le procureur-général, dans un discours public adressé à ces pères de la patrie, leur a dit : « Messieurs, » si l'un de vos arrêts vient d'être cassé par un » tribunal peu versé en matières criminelles, et » notoirement incompétent, vous en êtes assez » vengés par la justice que vous rend la nation...» Si le sort des pères de la patrie qui ont assassiné Jean Calas dépendait de la justice de la nation, ils iraient aux galères expier le plus horrible des forfaits. On ne voit pas sans horreur les efforts que font ces hommes de sang pour se conserver le droit de rouer les innocens; l'on voit avec plus

de douleur encore les ménagemens dont on en use envers ces juges coupables, et qui se manifestent jusque dans le ton et la tournure du jugement des requêtes de l'hôtel. On y affecte d'attribuer toute la faute de cette procédure inouïe aux capitouls de Toulouse, comme si le parlement n'avait pas confirmé et exécuté tout ce qui avait été fait en première instance. On permet bien à cette malheureuse famille de prendre ses juges à partie; mais je ne vois pour elle dans cette permission que des dépenses effrayantes, et peut-être sa ruine entière. C'était au ministère public à poursuivre les assassins de Jean Calas : la cause de cet infortuné est celle de tous les citoyens. Si la vengeance publique se tait en faveur de ces hommes abominables, s'ils sont devenus inattaquables pour avoir acheté un office de conseiller au parlement, comment une famille infortunée, épuisée de moyens et de courage, réussirait-elle à se procurer, à force de poursuites et de dépenses, une satisfaction qu'il serait de la plus étroite obligation du gouvernement de lui faire donner de la manière la plus éclatante?

Après l'assassinat juridique de ce père de famille, le domaine s'est emparé de son bien, comme confisqué au profit du roi, et a dissipé le patrimoine de la veuve et de l'orphelin. Rien n'est plus douloureux que les détails de cette tragédie. Jean Calas était un honnête marchand; sa fortune, y compris le fonds de son magasin, se montait à plus de cent mille livres; la plus grande partie de

ce bien a été absorbée par les frais, ou pour mieux dire, par les rapines de la justice, qui fait aux créanciers de cet infortuné une banqueroute de quarante à cinquante mille livres. La veuve reste, avec cinq enfans et la vieille servante, âgée de soixante dix ans, si respectable par sa simplicité et par sa fermeté, sans autre secours que celui de la générosité publique, et une somme de vingt-quatre mille livres que le domaine, dit-on, sera obligé de lui restituer par forme de douaire; mais il est bien à craindre que les sources des bienfaits publics ne tarissent à la longue: plus elles ont été abondantes, plus il faut craindre de les voir diminuer. Les frais du procès seul, jusqu'au jour du jugement souverain, ont monté à plus de cinquante mille livres, fournies par la bienfaisance publique. Il en coûtera un argent immense à cette famille déplorable pour faire signifier ce jugement à tous les greffes; il lui en coûtera surtout pour le faire signifier au parlement de Toulouse: l'huissier qui se chargera de cette commission épineuse se fera payer à proportion des risques qu'il court. Le procureur-général des requêtes de l'hôtel ne s'est chargé que du soin de faire afficher le jugement souverain dans Paris.

Toute cette malheureuse famille a été présentée au roi et à la famille royale. Le roi lui a accordé une gratification de trente-six mille livres une fois payée; savoir: dix-huit mille livres à la veuve, six mille livres à chacune des deux filles, trois mille au fils Pierre Calas et trois mille à la

servante. M. le contrôleur général a annoncé à madame Calas qu'il lui paiera cette somme en trois ans, à raison de douze mille livres par an. Cet arrangement rendra le bienfait du roi peu efficace.

Dans la détresse qui est à redouter pour ces infortunés, nous apprenons qu'on a ouvert en Angleterre une souscription en leur faveur, et nous voudrions imiter de loin ce généreux exemple, bien fâchés que nos moyens répondent si peu à nos intentions. M. de Carmontel, lecteur de M. le duc de Chartres, sans être un académicien profond, dessine avec beaucoup d'agrément et de facilité; il sait surtout saisir avec la ressemblance l'esprit et le caractère d'une figure, et c'est ce qui suffit à notre projet. Il a fait le tableau de toute la famille de Calas. La veuve est assise dans un fauteuil; on voit dans l'altération de ses traits et de son visage les traces de son infortune. Sa fille aînée, d'une aimable figure, est assise à côté d'elle, la tête appuyée sur son bras. La fille cadette est debout derrière sa mère, et appuyée sur son fauteuil; cette fille cadette est de la figure la plus agréable et la plus intéressante; elle ressemble à une Vierge du Guide; l'impression du malheur donne à ses grâces naturelles je ne sais quoi de touchant et d'attendrissant. Ces trois figures, dont la ressemblance est parfaite, ont les yeux fixés sur le jeune Lavaysse, qui est debout vis-à-vis d'elles et qui leur lit le Mémoire d'Elie de Beaumont; derrière lui, Pierre Calas, fils, lit

par-dessus ses épaules avec lui. Entre ce groupe et celui de la mère et des filles, on voit la vieille servante, toute droite, écoutant cette lecture. Pierre Calas est celui de la famille que le malheur paraît avoir le plus aigri; son ame a de la peine à reprendre de la sérénité. Le compagnon de son malheur, Lavaysse, est d'une figure aimable et douce. L'ensemble de ce tableau sera donc intéressant de toutes manières. Notre projet est de le faire graver et d'en offrir la planche à madame Calas. Nous ne pouvons partager avec personne le bonheur de contribuer aux frais de la gravure; il est juste que le petit nombre d'amis à qui cette idée est venue en conserve le privilége exclusif; mais nous comptons faire ouvrir une souscription pour l'estampe au profit de cette famille, si digne de l'intérêt de toute l'Europe. Chacun pourra y prendre part suivant ses facultés, et je voudrais bien avoir le bonheur d'être chargé de beaucoup d'ordres et de commissions pour cette souscription; rien au monde ne serait plus satisfaisant pour moi que d'obtenir cet avantage sur mes rivaux. Nous n'offrirons pas au public un chef-d'œuvre de gravure, mais nous lui offrirons les traits de la vertu et de l'innocence barbarement outragées et faiblement vengées : ce tableau est sans prix, s'il peut servir aux cœurs sensibles de prétexte pour remplir les vues de leur bienfaisance.

Tout est affreux dans l'histoire de cette déplorable aventure. A peine la mère est-elle cachée

un mois après l'assassinat juridique de son mari, que la maréchaussée vient pénétrer dans cet asile de douleur, pour lui arracher ses deux filles en vertu d'une lettre de cachet. On sépare les deux sœurs, on les met dans deux couvens différens, pour les convertir à la religion romaine. L'aînée éprouve dans son couvent beaucoup de duretés; la cadette, par une douceur angélique, met tout le sien dans son parti; ce n'est que lorsque leur cause est devenue un sujet de scandale et de douleur pour toute l'Europe, que le cri public force enfin le gouvernement de rendre à la mère ses enfans. Si nous osions jamais nous vanter à la postérité des lumières de notre siècle et des progrès de l'esprit philosophique, elle nous montrerait sans doute la tragédie de Toulouse comme un sujet d'éternelle confusion. Que pourrions-nous opposer à cette marque d'opprobre? L'homme qui, après s'être fait admirer de toute l'Europe par son génie et par ses talens divers, fut assez courageux pour plaider la cause de l'innocence contre le fanatisme, et assez heureux pour procurer à la vertu opprimée une justice et des dédommagemens tardifs. Il est beau d'avoir fait la *Henriade*, mais qu'il est doux d'avoir servi de protecteur à la veuve et à l'orphelin!

Le jeune Lavaysse n'a point eu de part aux grâces du roi; son père, célèbre avocat au parlement de Toulouse, jouit, outre une grande réputation, d'une fortune honnête. Quoique ce procès lui ait coûté une somme considérable, il

est fort content d'avoir été oublié. Je ne sais si ceux qui l'ont oublié doivent être aussi contens que lui.

On ne saurait dire que ce siècle philosophique ait été favorable à la fortune des philosophes; la génération suivante pourra être plus équitable; de tout tems la reconnaissance a été un enfant posthume. Le philosophe Diderot, après trente années de travaux littéraires, se trouvait dans la nécessité de se défaire de sa bibliothèque, afin de pourvoir à l'éducation d'une fille unique. Il avait cherché inutilement un acquéreur depuis quatre à cinq ans, lorsque je m'avisai de faire proposer cette bibliothèque à l'impératrice de Russie par M. le général Betzky, que j'avais eu l'honneur de connaître pendant son séjour en France. La réponse qu'il vient de me faire est conçue en ces termes:

« La protection généreuse, monsieur, que » notre auguste souveraine ne cesse d'accorder » à tout ce qui a rapport aux sciences, et son » estime particulière pour les savans, m'ont dé- » terminé à lui faire un fidèle rapport des motifs » qui, suivant votre lettre du 10 février dernier, » engagent M. Diderot à se défaire de sa biblio- » thèque. Son cœur compâtissant n'a pu voir » sans émotion que ce philosophe, si célèbre » dans la république des lettres, se trouve dans » le cas de sacrifier à la tendresse paternelle, » l'objet de ses délices, la source de ses travaux,

» et les compagnons de ses loisirs. Aussi S. M. im-
» périale, pour lui donner une marque de sa
» bienveillance, et l'encourager à suivre sa car-
» rière, m'a chargé de ne faire pour elle l'acqui-
» sition de cette bibliothèque au prix de quinze
» mille livres que vous proposez, qu'à cette seule
» condition, que M. Diderot, pour son usage, en
» sera le dépositaire jusqu'à ce qu'il plaise à S. M.
» de la faire demander. Les ordres pour le paie-
» ment de seize mille livres sont déjà expédiés
» au prince Galitzin, son ministre à Paris. L'ex-
» cédent du prix et toutes les années autant est
» encore une nouvelle preuve des bontés de ma
» souveraine pour les soins et les peines qu'il se
» donnera à former cette bibliothèque. Ainsi,
» c'est une affaire terminée.

» Témoignez, je vous prie, à M. Diderot com-
» bien je suis flatté de l'occasion d'avoir pu lui
» être bon à quelque chose.

» J'ai l'honneur d'être, etc. *Signé*, J. Betzky. »

Cette lettre est du 16 mars. Jamais bienfait n'a été mieux placé ni accordé avec plus de grâce. La tournure en est neuve. S. M. impériale achète la bibliothèque du philosophe pour qu'il puisse la garder, et elle lui donne cent pistoles tous les ans pour le dédommager du malheur d'avoir conservé ses livres.

MAI 1765.

Paris, 1er. mai 1765.

J'ai eu occasion de parcourir rapidement un ouvrage dont il n'y a pas peut-être encore trois exemplaires à Paris, et qui vraisemblablement exercera la vigilance de la police, toujours attentive à nous préserver du venin de la philosophie. Cet ouvrage porte pour titre la *Philosophie de l'histoire*, par feu l'abbé Bazin, volume in-8°. de 336 pages. On lit après le frontispice la dédicace suivante :

« A très-haute et très-auguste princesse Cathe» rine II, impératrice de toutes les Russies, pro» tectrice des arts et des sciences, digne par son » esprit de juger des anciennes nations, comme » elle est digne par son génie de gouverner la » sienne. Offert très-humblement par le neveu » de l'auteur. »

Cette manière de dédier est simple et noble, et devrait être substituée à ces épîtres fastidieuses qui sont d'usage.

Je plains de tout mon cœur les critiques qui vivront dans deux mille ans. Comment feront-ils pour percer jusqu'à la vérité à travers toutes ces fictions qui l'entourent, qui ne donnent pas le

change aux contemporains, mais qui causeront à la postérité des embarras sans fin. Depuis que l'invention de l'imprimerie a fait des livres un effet public et commerçable, l'injustice, l'intolérance, la persécution ont rendu ces fictions indispensables, et réduisent tout philosophe à la nécessité de mentir pour sa sûreté. Les livres imprimés à Paris portent sur le titre Amsterdam, Londres, Berlin, Genève; dans d'autres pays on se permet d'autres mensonges; aucun auteur un peu hardi ne veut avoir écrit dans le lieu de son séjour. Tantôt il emprunte des noms connus, tantôt il en invente pour mettre ses ouvrages sur leur compte; et lorsque nous serons parvenus aux honneurs de l'antiquité, comment le pauvre critique fera-t-il pour démêler la vérité au milieu de toutes ces supercheries?

Je vois d'ici combien feu M. l'abbé Bazin donnera de fil à retordre aux savans commentateurs de l'année 3765, qui probablement aura pour ère vulgaire quelque autre époque différente de la nôtre; ils se donneront au diable, supposé qu'il y en ait alors, pour savoir qui était cet abbé Bazin. Les uns diront que c'est un nom historique, et feront de savantes recherches sur la vie et sur les ouvrages de M. l'abbé Bazin, qui n'aurait pu prendre, diront-ils, la qualité de feu s'il n'avait jamais vécu, attendu qu'il faut vivre pour pouvoir décéder; les autres soutiendront que ce nom est supposé, allégorique, hiéroglyphique. Parmi ces derniers, ceux qui ont un peu

d'imagination diront que *bazin* était une espèce d'étoffe de toile très-fine et très-blanche, quoique de contrebande en France, et que ces trois qualités lui étant communes avec la candeur et la vérité dont un historien doit faire profession, l'auteur de la *Philosophie de l'histoire* avait pris le nom de Bazin par allusion. Sur quoi les premiers prouveront l'existence réelle de M. l'abbé Bazin; ils soutiendront que ce grand homme a eu de tout tems le dessein d'écrire une histoire depuis ce qu'on savait au dix-huitième siècle de l'origine du monde jusqu'au tems où Charlemagne a donné, après l'invasion des barbares, une nouvelle forme à notre Europe. Cela est si vrai, diront-ils, que la mort l'ayant empêché de mettre la dernière main à son ouvrage, son neveu et son héritier le présenta tel qu'il était à l'illustre Catherine, qui en effet gouvernait alors la Russie avec autant de génie que de gloire, comme tant de monumens subsistans de son règne le prouvent encore aujourd'hui. Bien plus, il est évident qu'un autre écrivain célèbre de ce siècle, appelé *Voltaire*, a pris l'ouvrage de l'abbé Bazin à l'époque où il finit, et l'a continué à peu près sur le même plan dans un *Essai sur l'histoire générale* qui nous a été heureusement conservé.

Ma foi ceux-ci, sans s'en douter, approcheront un peu de la vérité; mais s'il se trouve parmi eux un abbé de Gagliani, il leur dira: « Messieurs, vous êtes des imbécilles. Ne voyez-vous

» pas que dans ce dix-huitième siècle il était très-» dangereux d'écrire la vérité, et que les philo-» sophes étaient obligés de se servir de toutes » sortes de ruses pour faire deviner leurs pen-» sées, ou pour se soustraire à la persécution en » les publiant? Pourquoi auraient-ils tant vanté » les principes de tolérance qui régnaient dans » les cours du Nord, et la protection dont les sou-» verains des contrées septentrionales honoraient » les lettres et la philosophie, s'ils avaient trouvé » chez eux la même protection et la même tolé-» rance? Sachez donc que cet abbé Bazin n'est » autre que Voltaire lui-même; reconnaissez » dans son ouvrage les mêmes principes, le même » style, la même manière que dans l'*Essai sur* » *l'histoire générale*, et comprenez qu'après » avoir composé cet Essai, qui commence par le » siècle de Charlemagne, ce grand homme a » voulu lui donner une introduction différente » du *Discours sur l'histoire universelle*, par » Bossuet. »

O Gagliani de l'année 3765, si tu raisonnes ainsi, tu auras deviné juste, et tu ressembleras, par la profondeur de ton génie, au Gagliani de l'année 1765; mais que ta conduite ne soit pas semblable à la sienne, et si le sort t'a placé, comme lui, au milieu des joyeux et paisibles partisans des lettres, des arts et de la raison, ne les afflige pas en les quittant; car il est écrit dans le livre du destin que celui qui, après six ans de séjour dans la nouvelle Athènes, voudra repren-

dre la route de Naples, s'il ne revient promptement calmer les regrets de l'amitié, si l'ambition peut le retenir et le fixer dans sa patrie, regrettera à son tour éternellement et douloureusement la perte de ses amis et les charmes de la douce et consolante philosophie.

C'est donc un fait qui n'est faux que pour les persécuteurs et les malveillans que feu M. l'abbé Bazin est, Dieu merci, en pleine vie au château de Ferney, où il vient de composer la *Philosophie de l'histoire*, pour l'édification des fidèles. Nous n'en avons encore, à la vérité, qu'une première partie, et le neveu éditeur avertit à la fin de l'ouvrage que le reste du manuscrit manque; mais il promet, s'il se retrouve, d'en faire honneur à Dieu et à son oncle en le mettant fidèlement au jour, et j'ai confiance qu'il nous tiendra parole, pour peu qu'on lui accorde sept ou huit mois pour cette recherche.

La Philosophie de l'histoire! Le beau titre, et que ce sujet était bien digne de la plume du premier écrivain du siècle! Mais malgré le tendre respect que j'aurai toute ma vie pour feu M. l'abbé Bazin, l'austère vérité, dont les lois inflexibles et augustes ne souffrent aucune infraction, me force de convenir que cet ouvrage m'a paru en quelques endroits un peu aride, un peu croqué, un peu superficiel et trop peu approfondi.

Il ne s'agissait pas ici de relever en passant les pauvretés de Rollin, de parler superficiellement de

toutes ces nations anciennes, si puissantes et si nombreuses, qui ne tiennent plus qu'un point dans notre mémoire, après avoir rempli de leurs exploits et de leurs travaux la surface de la terre, pendant tant de siècles; il fallait jeter un coup-d'œil lumineux et profond sur toutes ces nations, sur leur religion, sur leurs arts, sur leurs monumens, sur leurs mœurs, sur leurs préjugés, sur leurs traditions, sur leurs fables, et tâcher de suivre les traces de l'esprit humain dans tous ses replis. Quel champ à parcourir pour un philosophe! car en vérité, il n'a été encore rien dit de satisfaisant sur tous ces objets.

Feu M. l'abbé Bazin n'est profond que sur le peuple juif. Il examine à fond son histoire; il en extrait toutes les absurdités, toutes les inepties, toutes les infamies, toutes les horreurs, toujours avec le plus profond respect pour les livres sacrés et pour l'inspiration du Saint-Esprit; il résulte simplement de ses recherches que le peuple choisi par Dieu, dans sa miséricorde, était le plus stupide, le plus dégoûtant et le plus abominable peuple de la terre. M. Bazin ne nous épargne aucun des aimables détails dont l'ancien Testament est rempli, et vous pourrez juger à quel point il se pique d'exactitude, par le relevé très-précis qu'il fait de tous les juifs exterminés par ordre de Dieu, depuis l'adoration du veau d'or, qui mit Moïse de si mauvaise humeur, jusqu'au retour de l'arche de chez les Philistins; notre savant Bazin ne trouve, par un calcul très-clair

qu'un total de deux cent trente-neuf mille vingt juifs loyalement massacrés. Si un raisonneur de mauvaise foi s'avisait de remarquer qu'en ces beaux tems on tuait plus de juifs que de cochons, nous observerons, pour l'affermissement de la foi, que ce parallèle ne prouve rien, dans un pays où la chair de cochon était défendue par la loi.

Après tout, j'aurais voulu que l'auteur de la *Philosophie de l'histoire* eût un peu perdu de vue le projet favori de l'auteur du *Caloyer* et du célèbre *Portatif*.

Nunc non erat hic locus.

Il fallait s'élever au-dessus de nos préjugés religieux, et ne s'occuper, dans un ouvrage tel que celui-ci, qu'à tracer un grand et sublime tableau, digne de tous les lieux et de tous les âges. M. de Voltaire a quelquefois reproché aux juifs cet impertinent et ridicule orgueil de se regarder comme le premier peuple de la terre, tandis qu'ils occupaient le plus mince et le plus méchant coin de l'Asie, et que leur nom seul était un signal de mépris. Que faudra-t-il donc dire de feu M. Bazin, qui accorde aux Assyriens, aux Egyptiens, aux Perses, aux Grecs, aux Romains à peine quelques pages de son ouvrage, et qui donne tout le reste de l'espace aux Juifs? Il est vrai que ce n'est pas précisément dans le dessein de nous inspirer une grande vénération pour cette belle nation.

M. Bazin fonde sa *Philosophie de l'histoire* sur deux grands principes, auxquels il ramène toutes ses observations et tous ses raisonnemens. Le premier de ces principes, c'est l'insuffisance de nos connaissances, l'absurdité de nos chronologies, d'où résulte l'idée d'une haute antiquité du monde, que nos monumens et nos calculs ne pourront jamais atteindre : les premières réflexions physiques et historiques mènent droit à l'idée de l'éternité de l'univers et aux conjectures qui en résultent sur notre globe. Le second principe de M. Bazin me paraît moins démontré; il prétend qu'il n'y a pas eu de peuples idolâtres, et que la connaissance d'un seul Dieu suprême a été de tout tems commune à toutes les nations. Il croit en particulier que le secret des initiés dans les mystères de Cérès Eleusine et d'autres semblables consistaient dans l'adoration d'un seul Dieu suprême, auteur de la nature; que le peuple, accoutumé aux pratiques d'un culte plus grossier, mettait pourtant de la différence entre le maître du ciel et de la terre, et les autres divinités qu'on lui avait appris à honorer, tout comme un bon catholique romain ne prétend pas accorder les mêmes honneurs à Dieu le père et aux Saints qu'il invoque. Cette idée est philosophique, et peut-être vraie; mais il fallait la porter à un plus haut degré d'évidence.

Les *Contes moraux* de M. Marmontel ont eu un succès universel. Il faut que j'avoue encore,

à ma confusion et à l'honneur de ma franchise, que je ne fais pas de ces contes le cas que le public a paru en faire. Si vous me demandez de quel droit je suis si difficile, je répondrai que c'est du droit qui me fait lire avec transport certains morceaux de l'Arioste et de Voltaire, certains morceaux du divin Metastasio, etc. Séduit par le pinceau gracieux et flexible de ces grands maîtres, comment pourrais-je m'accommoder du roide de M. Marmontel ? Il faut, dans ce genre, outre le plus heureux naturel, tant de grâce, tant de délicatesse, tant de finesse, tant de naïveté ! M. Marmontel a beaucoup d'esprit, assurément, et n'a rien de tout cela; ou, quand il veut montrer quelques-unes de ces qualités, elles prennent un air si factice et si pointu, que j'en ai l'ame froissée. Enfin, j'aimerais mieux avoir fait trois lignes de la cantate de Metastasio, qui s'appelle l'*Orage*, et qui commence par ces mots : *Nò, non turbarti, o Nice, io non ritorno a parlarti d'amor*, que les trois volumes de contes de M. Marmontel : voilà ma profession de foi.

Une chose essentielle encore pour un conteur, c'est qu'il ne prenne pas un ton trop sérieux; et qu'il ait l'air de s'être amusé lui-même en écrivant son conte (1), ou de s'en moquer tout le premier. Cela manque encore à M. Marmontel, qui

(1) Ce que Grimm regarde ici comme une des qualités du conteur, nous paraît au contraire le défaut le moins tolérable; sans la naïveté et la candeur de l'écrivain, le conte perdrait tout son charme.

est d'ailleurs presque toujours trop long et trop bavard. Lorsque M. l'abbé, depuis chevalier de Boufflers, se mit au séminaire de Saint-Sulpice, il y a quatre ou cinq ans, il composa, pour son édification et celle des séminaristes, le conte de *la Reine de Golconde*, ouvrage un peu libre, mais charmant, où il y a tout ce qui manque aux contes de M. Marmontel.

Le prix excessif de la nouvelle édition de ces *Contes moraux* a fait beaucoup crier; on aurait dû, du moins, imprimer séparément les cinq nouveaux contes qui y sont répandus. Ces nouveaux contes sont le *Mari Sylphe*, qui a été jugé généralement mauvais. S'il y avait une femme comme celle du *Mari Sylphe*, il faudrait la mettre aux Petites-Maisons, et le mari avec elle, s'il était assez imbécille et assez extravagant pour jouer le rôle de sylphe. *La Femme comme il y en a peu* vaut mieux; mais il n'y a guère de naturel; et puis, c'est bien ainsi que va le train du monde! Le *Misanthrope corrigé* m'a paru encore bien mauvais. M. Marmontel le prend où Molière l'a laissé, et le ramène par degrés à des sentimens plus modérés envers le genre humain. Ce projet était beau, mais il fallait une autre exécution. Il n'y a ni génie, ni naturel, ni jugement, ni expérience des choses de la vie, ni connaissance du cœur humain dans ce conte; le ton en est d'ailleurs si mauvais, qu'il a choqué tout le monde : c'est de quoi on juge supérieurement à Paris, et les gens du monde les moins merveilleux ont l'oreille très-délicate et

très-difficile sur ce point. Il y a des choses heureuses dans l'*Amitié à l'épreuve*, et des choses charmantes dans *Laurette*. Ce dernier conte me paraît le chef-d'œuvre de M. Marmontel; mais je n'aurais pas voulu que le père de Laurette eût servi; j'en aurais fait un bon et honnête laboureur ou vigneron. Faut-il avoir porté le mousquet, pour avoir de l'honneur et de l'élévation ? Le discours de ce père, à la fin du conte, est aussi trop long; il fallait le faire plus court et plus touchant.

Le vrai chef-d'œuvre de M. Marmontel est un poëme intitulé *la Neuvaine de Cythère*, qui vraisemblablement ne verra pas le jour de son vivant. Si ce poëme manque de volupté et de délicatesse, il est en revanche plein de vigueur, de poésie et de coloris, et il ne peut être que l'ouvrage d'un homme de beaucoup de talent. Vénus, amourachée d'un Faune, en reçoit en vingt-quatre heures et en neuf chants neuf preuves d'amour. Les détails de ce poëme ne sauraient être moins propres à conserver les mœurs de la jeunesse, et à la dégoûter des plaisirs des sens.

M. Bret vient aussi de publier un essai de contes moraux et dramatiques, c'est-à-dire, dialogués, au nombre de trois, intitulés le *Bonheur*, le *Préjugé bourgeois*, et l'*Exemple*. L'auteur a mis sur le frontispice pour épigraphe :

« La mère en prescrira la lecture à sa fille;

vers de Piron. Lisez *la Commère*, car je compte

que la mère éclairée s'en gardera bien, parce qu'elle ne voudra pas faire de ses filles de sottes créatures. Pour être lu des filles, ce n'est pas tout d'être honnête, chaste et sévère, il faut encore n'être pas plat, commun, trivial, bourgeois, n'avoir, en un mot, aucun des défauts de M. Bret, très-honnête et galant homme d'ailleurs.

Ce pauvre M. Bret a aussi fait imprimer ses œuvres de théâtre, volume in-12 de quatre cents pages. J'ai vu tomber la plupart des pièces qui composent ce recueil, mais je n'ai jamais vu jouer celles que l'auteur prétend être restées au théâtre; il indique d'ailleurs, dans les avertissemens qu'il a mis devant chaque pièce, les raisons qui l'ont empêché de réussir, et ces raisons sont presque toujours concluantes : elles devraient bien faire renoncer M. Bret au théâtre.

Il paraît un petit volume de trois cents pages, intitulé *Recueil de pièces détachées*, par madame Riccoboni. Les deux principaux morceaux de ce recueil sont une suite de *Marianne*, qui commence où celle de M. de Marivaux est restée, et l'*Histoire d'Ernestine*. Cette histoire est un petit roman plein d'intérêt et d'agrément; il n'a d'autre défaut que d'être trop dépêché vers la fin; on voit que l'auteur avait les imprimeurs à ses trousses, et c'est dommage : avec un peu plus de tems et de soin, *Ernestine* aurait pu devenir le pendant de *Juliette Catesby*, qui me paraît toujours le chef-d'œuvre de madame Ric-

coboni. Quant à la suite de *Marianne*, c'est une imitation parfaite de la manière de Marivaux, mais d'un beaucoup meilleur goût. Si vous avez jamais vu Arlequin courir la poste dans je ne sais quelle farce, vous avez une idée très-exacte de cette manière qui consiste à se donner un mouvement prodigieux, sans avancer d'un pas. Madame Riccoboni court la poste, à la Marivaux, pendant cent douze pages, et à la fin de sa course, le roman de *Marianne* est tout aussi avancé qu'auparavant; mais en vérité, sa manière d'écrire, même en se réglant sur un mauvais modèle, est très-supérieure à celle de Marivaux. Cette femme a beaucoup de talent. Un ton distingué, un style élégant, léger et rapide la mettront toujours au-dessus de toutes les femmes qui ont jugé à propos de se faire imprimer en ces derniers tems.

Paris, 15 mai 1765.

Ce n'est pas tout d'avoir accusé feu M. l'abbé Bazin d'être superficiel et peu réfléchi dans quelques endroits de sa *Philosophie de l'histoire*: quand on s'attaque à un écrivain de ce poids, qui d'ailleurs sait se former un parti dans votre propre cœur, et rendre votre esprit complice de ses idées, malgré la conviction contraire, il faut prouver son dire, sans quoi le neveu éditeur et tous ses partisans, qui, sans composer un corps dans l'état, ne laissent pas d'être en grand nom-

bre, pourraient m'accuser à mon tour de témérité et d'une étourderie peu pardonnable.

Je représenterai donc au neveu éditeur et à tous ses partisans, dont j'ai l'honneur d'être un des plus zélés, que je n'ai pu être content de l'endroit du chapitre des Romains, où l'auteur fait leur parallèle avec les Grecs; il ne m'a pas paru juste de comparer les Romains encore grossiers et non policés à ces Grecs perfectionnés dans tous les arts de la paix et de la guerre. Pour faire ce parallèle avec quelque justesse, il fallait comparer les Romains des premiers tems de la république avec les Grecs de l'âge du siége de Troie, et opposer au siècle de Périclès celui de Cicéron et d'Auguste.

Je n'aime pas voir ici l'abbé Bazin nier le supplice de Régulus, parce que Polybe n'en parle pas. Rien ne me paraît plus naturel et plus aisé à expliquer que le silence de Polybe; rien ne me paraît de plus de poids que le témoignage des plus graves et des plus grands personnages de Rome, comme Cicéron et d'autres. La catastrophe de Régulus n'est pas d'ailleurs un événement de l'âge fabuleux de Rome, et les raisonnemens tirés de l'excès de barbarie et d'atrocité de ce supplice ne sont malheureusement pas plus concluans que si, dans deux mille ans, un Bazin s'avisait de nier le supplice de Jean Calas, à cause du peu de vraisemblance qu'il y a que, dans le siècle de la *Henriade* et de l'*Esprit des lois*, il se soit trouvé des juges assez fanatiques et assez bar-

bares pour assassiner de sang-froid un père de famille. Ce Bazin, avec un peu de talent; démontrerait presque l'impossibilité morale d'un fait malheureusement trop certain, et aurait bien plus beau jeu que feu notre Bazin, qui ne peut pas dire que les Carthaginois aient eu des Voltaire et des Montesquieu parmi eux lorsqu'ils ont fait périr Régulus; et dans le droit, le supplice de ce grand homme était moins cruel que celui de Jean Hus et cent autres faits trop bien attestés de l'histoire de notre belle et aimable race, dans des siècles beaucoup moins barbares que celui de Carthage.

Les partisans de l'ancienne alliance voudraient bien, je crois, avoir aussi bon marché de feu l'abbé Bazin; mais malheureusement il est inattaquable quand il se met sur la friperie de ces pauvres Juifs, et je ne vois pas qu'on puisse jamais répondre au chapitre sur l'historien Flavius Joseph autrement que par le fagot allumé au bas de l'escalier du Mai.

Remarquons en général que la plus mauvaise manière de raisonner en histoire serait de nier les faits qui ne sont pas conformes à la droite raison; l'on se tromperait moins souvent en partant du principe contraire et en admettant pour vrai tout ce qui paraît opposé à la raison. Dans toutes les affaires de religion, de mœurs et même de législation, le parti le plus absurde a presque toujours prévalu, et, consacré par la sottise des uns et la friponnerie des autres, le tems l'a bientôt

rendu inattaquable. Feu M. Bazin paraît souvent oublier ce principe.

Il dit par exemple : « Je m'étonne qu'Héro» dote ait dit devant toute la Grèce, dans son » premier livre, que toutes les Babyloniennes » étaient obligées par la loi de se prostituer, au » moins une fois dans leur vie, aux étrangers dans » le temple de Milita ou Vénus. Je m'étonne en» core plus que, dans toutes les histoires faites » pour l'instruction de la jeunesse, on renou» velle aujourd'hui ce conte. Certes, ce devait » être une belle fête et une belle dévotion que de » voir accourir dans une église des marchands » de chameaux, de chevaux, de bœufs et d'ânes, » et de les voir descendre de leurs montures pour » coucher devant l'autel avec les principales » dames de la ville. De bonne foi, cette infamie » peut-elle être dans le caractère d'un peuple » policé? Est-il possible que les magistrats d'une » des plus grandes villes du monde aient établi » une telle police, que les maris aient consenti » de prostituer leurs femmes, que tous les pères » aient abandonné leurs filles aux palfreniers de » l'Asie? Ce qui n'est pas dans la nature n'est ja» mais vrai. »

Cela s'appelle raisonner de mauvaise foi, ou du moins peu philosophiquement. Ce qui n'est pas dans la nature n'est jamais vrai; mais malheureusement les usages les plus abominables sont dans la nature de l'homme. Qu'on conserve le raisonnement de M. Bazin mot pour mot, et

qu'on l'applique à cet autre usage infiniment plus affreux, quoique incontestable et presque général de sacrifier des victimes humaines, et l'on verra comme il sera concluant. Cette opposition des palfreniers de l'Asie avec les dames de Babylone, qu'on fait ressembler par son pinceau aux dames de Paris, n'est pas trop digne d'un philosophe, qui doit savoir que des usages barbares dans leur origine se conservent bien dans des tems plus policés, mais se raffinent à mesure que les mœurs se perfectionnent. Les pieds des douze apôtres avaient vraisemblablement grand besoin d'être bien frottés par Notre-Seigneur le jour de l'institution de la cêne; mais lorsque le roi très-chrétien imite ce grand exemple d'humilité, les vieillards qui représentent les apôtres ont, je vous assure, les pieds bien lavés avant de les offrir à la serviette royale. Enfin, je ne m'étonne et je ne blâme point du tout qu'on renouvelle le conte d'Hérodote dans les histoires faites pour l'instruction de la jeunesse; car il est très utile et très important de faire sentir de bonne heure à la jeunesse à quelles atrocités et à quelles abominations la religion a de tout tems entraîné le genre humain, et le plus sûr moyen d'éloigner de nous les maux affreux du fanatisme, c'est d'en renouveler sans cesse l'horrible souvenir. Ce qui m'étonne et ce qui m'afflige, c'est de voir retracer à la jeunesse les impuretés, les trahisons, les assassinats et tant de crimes dont le récit révolte et dégoûte dans de certains livres,

comme autant d'actions saintes, louables et agréables à Dieu : cet usage suppose une longue et douloureuse dégradation d'esprit et d'ame.

Dans un siècle où la saine critique paraît avoir tout éclairci, tout épuré, je n'ai pas encore entendu juger Hérodote à ma fantaisie (1). On peut se moquer de la simplicité de ses raisonnemens; mais il ne faut pas oublier que ses idées étaient celles de son siècle; et ce que toute une nation a pu croire ou entendre, sans être révoltée, ne doit jamais être traité légèrement par un philosophe qui veut tracer l'histoire de l'esprit humain. Ce philosophe serait encore plus mal avisé de nier les faits rapportés par Hérodote, parce qu'il ne trouverait rien dans sa tête qui pût lui en donner l'explication. Rien n'est vrai, si les faits rapportés par Hérodote ne le sont pas. Quel historien s'est jamais donné plus de soins et plus de peine pour constater la vérité ? Son histoire est le fruit des connaissances acquises par une longue étude et par de longs voyages; sa simplicité même ajoute un nouveau poids à sa véracité; et si nous pouvions jamais trouver la clef des usages et des faits qu'il rapporte, avec la suite des changemens et des altérations que chaque usage, chaque cérémonie a subis depuis son origine, nous aurions enfin la véritable histoire de l'esprit humain, très-différente à coup sûr des conjectures de nos philosophes.

(1) Il l'a été depuis par le célèbre Larcher et autres savans critiques.

« On offrait aux dieux des prémices, dit feu » M. Bazin, dans un autre endroit de son livre, » on leur immolait ce qu'on avait de plus pré- » cieux. Il paraît naturel et juste que les prêtres » offrissent une légère partie de l'organe de la » génération à ceux par qui tout s'engendrait. Les » Ethiopiens, les Arabes circoncirent aussi leurs » filles, en coupant une très-légère partie des » nymphes; ce qui prouve bien que la santé ni la » netteté ne pouvaient être la raison de cette cé- » rémonie; car assurément une fille incirconcise » peut être aussi propre qu'une circoncise. »

Ah, feu monsieur l'abbé, comme vous allez vite! Souffrez que je vous fasse en deux lignes l'histoire de l'inoculation, telle qu'on pourra la faire dans quelques milliers d'années d'ici. Je suppose d'abord que l'inoculation deviendra une pratique générale et commune partout, comme j'en suis convaincu; alors, la petite vérole disparaîtra, et l'on ne conservera qu'un souvenir confus de ses dangers, de sa malignité, de ses ravages, etc. Il faut bien que ce moment arrive, soit par l'effet seul de l'inoculation, qui, devenue générale, affaiblira, de génération en génération, le venin de la maladie; et parce que je suis persuadé qu'un enfant, qui pourra prouver autant de quartiers d'inoculation qu'il lui en faut de noblesse pour entrer dans un chapitre, n'aura pas à redouter un grand danger de la part de la petite vérole naturelle, soit enfin parce que les maladies ont, comme tout ce qui existe, leurs périodes mar-

qués, c'est-à-dire, un commencement, une croissance, un déclin et une fin; mais la maladie aura disparu depuis long-tems que l'usage d'inoculer les enfans subsistera encore; et lorsque l'inoculation, par sa vétusté, par l'ignorance de son premier but, et par son inutilité, après la cessation du mal, sera devenue un mystère de la religion, un sacrement de l'église, il restera seulement dans les têtes une tradition confuse et vague de l'efficacité de cette incision contre un certain mal quelconque que les théologiens décideront mal spirituel et toujours subsistant, tandis que les philosophes se casseront la tête pour découvrir dans l'histoire quelque trace de l'origine de cette pratique bizarre. Je ne sais si ce sera là précisément le sort de l'inoculation, parce que je ne me trouve pas en état de calculer les effets de l'invention de l'imprimerie et de l'établissement des postes; mais je sais que tel a été le sort de presque toutes les pratiques religieuses, dont nous serions fort étonnés de connaître la véritable origine; et un M. Bazin ne prouverait-il pas alors avec beaucoup de raison en apparence, et dans le fond bien faussement, que la santé n'a pu être la première raison de la cérémonie de l'inoculation? Je suis persuadé, au contraire, qu'il n'y a point de cérémonie religieuse dont l'institution ne doive son origine à quelque maladie ou à quelque calamité; mais, pour y comprendre quelque chose, il faudrait être profond dans l'histoire des Egyptiens. Ceux-ci disaient aux Grecs: « Vous

» êtes des enfans, vous êtes d'hier; vous ne savez » rien; » et nous, qui avons perdu le trousseau des clefs en entier, nous sommes bien loin de savoir ce que les Grecs en savaient. Ce qu'il ne faut pas manquer de remarquer, c'est que l'Egypte ou peut-être l'intérieur de l'Afrique a été le foyer de tous les maux et de toutes les superstitions qui ont affligé l'espèce humaine : ces deux choses sont inséparables; l'homme sain, content et heureux aurait vécu sans philosophie peut-être, et à coup sûr sans religion.

Après la *Philosophie de l'histoire*, il faut s'attendre à voir l'histoire successivement s'associer à toutes les sciences, et ce sera une grande calamité pendant quelque tems. Nous avons déjà une *Physique de l'histoire*, dans laquelle on peut apprendre que les yeux bleus ne sont pas les plus clairvoyans, mais qu'ils font honneur à la tête qu'ils embellissent; qu'ils annoncent un esprit agréable et une ame sensible et tendre, et d'autres pauvretés de cette espèce. Aussi, la *Physique de l'histoire* est-elle imprimée avec approbation et privilège, qu'on peut toujours compter d'obtenir, quand on veut être plat et bête. Au reste, feu l'abbé Bazin, qui a servi de prête-nom à la *Philosophie de l'histoire*, était en son vivant un bon janséniste, célèbre dans le parti par ses sermons; il se signerait plus d'une fois en lisant le livre qu'on lui a fait faire depuis sa mort.

Je suis désolé qu'un autre prêtre à cheveux plats, appelé l'abbé Méry, ait usurpé un sujet que j'aurais voulu voir traité par un homme d'esprit et de goût. Il a intitulé son ouvrage *la Théologie des peintres et des sculpteurs ;* et assurément, on ferait sous ce titre une excellente poétique pour ces deux sortes d'artistes : heureusement le sujet, quoique traité par M. l'abbé Méry, est resté neuf et intact. L'auteur recommande, dans le portrait du diable, de n'oublier ni les cornes, ni la queue, ni les griffes : les cornes, à cause de sa puissance ; la queue, comme l'instrument de fraude et de séduction ; les griffes, à cause de sa rapacité. Moi, pour peindre un pauvre diable, je recommande aux artistes la figure de l'abbé Méry, à moins que l'archidiacre Trublet ne réclame son ancien droit bien constaté à servir de modèle consacré et invariable.

Il a paru une lettre du chevalier M..... à milord K.... traduite de l'anglais, où elle n'a jamais existé. Cette lettre est un plat panégyrique de mademoiselle Clairon, précédé de plates réflexions sur l'excommunication des comédiens, et suivi d'une relation de tous les vers, tableaux, bustes, estampes, médailles qui ont été faits à l'honneur de l'actrice, objet de cette prose. Nous avons voulu persuader au chevalier Mac-Donald, qui s'est fait généralement estimer pendant son séjour en France, et qui vient de repasser la mer, qu'il était l'auteur de cette lettre, et que sa modestie l'em-

pêchait d'en convenir. Cette plaisanterie nous a amusés pendant quelques jours. Si mademoiselle Clairon était bien conseillée, elle n'aurait jamais souffert ce recueil des monumens érigés à sa gloire. Ces estampes, ces médailles, ces prétentions, cette envie d'occuper sans cesse les esprits de son mérite éminent, a produit un tout autre effet; il a révolté le public. Les ennemis de mademoiselle Clairon se sont aperçus de cette disposition et en ont profité; ils ont triomphé en la voyant dans la même prison où elle avait voulu faire mettre le folliculaire Aliboron, dit Fréron, un mois auparavant. Le public, choqué d'un peu de vanité, a été assez imbécille et assez malhonnête pour s'en venger sur le talent de l'actrice et de ses camarades, et pour les traiter, dans ces dernières querelles, avec une indignité que je ne lui pardonnerai de long-tems. L'autorité peut quelquefois sévir mal à propos, mais ceux qui sont l'objet de ses rigueurs doivent trouver un dédommagement dans la part que le public prend à leur sort, et ici presque tous les esprits se sont rangés du côté de l'oppression. Cependant, il a fallu mettre fin à cette ridicule aventure, et opter entre la perte de la comédie française ou celle du sieur Dubois; enfin, après avoir tenu Lekain, Brisard, Molé et Dauberval en prison pendant un mois, et mademoiselle Clairon pendant huit jours en prison et pendant trois semaines aux arrêts chez elle; et après avoir causé à la recette de la comédie un vide de trente à quarante mille livres,

ou plutôt du double, vu la circonstance du *Siége de Calais*, le conquérant de l'île de Minorque a jugé à propos de lever le siége devant le Fort-l'Evêque, auquel l'histoire prétend qu'il s'était déterminé, un peu malgré lui, sur la tendresse de son fils pour la belle Dubois. Les prisonniers sont sortis avec tous les honneurs dus à leur fermeté, et le sieur Dubois a été jugé bien chassé. On écrirait un volume d'anecdotes curieuses sur cette absurde et pitoyable aventure. Le jour de la bagarre, un jeune colonel d'infanterie s'écria, dans ses premiers transports contre les comédiens: « Ah! » que n'ai-je mon régiment ici! » L'histoire ne rapporte pas que depuis 1757 jusqu'en 1763, il lui soit échappé une seule fois une semblable exclamation; il serait sans doute meilleur chef d'une troupe d'archers que d'un régiment d'infanterie. Les corridors et les foyers retentissaient d'injures contre les comédiens dans les premiers jours; *coquins*, *marauds*, *gueux* étaient les termes favoris dont on les honorait chez eux, dans leur hôtel, sur leur palier. Un homme sage arrêta un des illustres courroucés au milieu de ses nobles exhalaisons, et lui montrant dans le foyer le portrait de Molière, il lui dit: « Voilà un de ces gueux qui a été plus envié » à la France que ne le sera vraisemblablement ja- » mais aucun premier gentilhomme de la cham- » bre. » Symptôme fâcheux! c'est qu'il n'y a pas eu une chanson, un couplet bon ou mauvais durant toute cette absurde querelle. Ah! Guillaume Vadé, les Welches n'ont jamais été aussi Welches, et tu dors!

M. Requier, qui fait depuis bien des années le métier de traducteur de l'italien, a traduit depuis peu, en deux parties, des mémoires secrets tirés des archives des souverains de l'Europe, depuis le règne de Henri IV. Je ne sais par quelle raison M. Requier a oublié ou caché que ces mémoires sont un ouvrage de Vittorio Siri, destiné à servir d'introduction à son *Mercure*. Vraisemblablement le traducteur compte en publier la suite. Le principal morceau de ce qui en paraît est l'histoire de la conjuration du maréchal de Biron, et cette histoire est fort intéressante. C'est dans de pareils écrits que les faiseurs de tragédies devraient apprendre leur métier et les véritables discours d'un homme condamné à mourir: ces discours sont un peu différens de leur langage froid, apprêté et emphatique. On ne voit point sans étonnement ce mélange de bassesse, de hauteur, de fureur, de faiblesse, de religion, de désespoir que Biron montra pendant sa prison et dans ses derniers instans. Voilà les *veræ voces* d'Horace, à côté desquelles nos puérilités théâtrales sont insupportables à un homme de goût. Un philosophe ne manquera pas de remarquer avec édification ce que dit l'historien, que le chancelier, fatigué du long discours de Biron le jour qu'on lui prononça son arrêt, prit congé d'autant plus qu'il était bien aise d'aller dîner.

Les *Mémoires* et *Voyages* du R. P. de Singlande, prêtre du tiers-ordre de saint François, et présentement aumônier de la garnison, ville et

forts de Cette en Languedoc, deux vol. in-12, ne sont pas aussi intéressans que les mémoires de Vittorio Siri; mais on peut les parcourir. Le P. de Singlande a passé avec le régiment de Béarn, en qualité de son aumônier, dans l'île de Corse, en 1738, lorsque feu M. le maréchal de Maillebois y fut envoyé. Il a ensuite fait la guerre en 1741 en Allemagne et en Flandre; il a aussi parcouru l'Italie, et il rend compte de tous ces voyages. Il s'en faut bien que le pauvre franciscain ou picpus ait rien vu en aigle; mais sa simplicité extrême, pour ne rien dire de pis, fait quelquefois plaisir, et à travers ses pauvretés, on trouve par-ci par-là une remarque sur les mœurs dont il ne connaît pas lui-même le prix. Quant à sa morale, elle est digne de son froc. Il vous conte avec beaucoup de pathétique la mort de deux jeunes officiers qui, grimpant le long d'une vieille masure pour dénicher des moineaux, se laissèrent tomber et restèrent sans vie. Il dit que cet exemple a beaucoup fait d'effet sur leurs camarades; rien en effet ne prouve mieux que quand on a grimpé fort haut, il faut tâcher de ne pas dégringoler.

Les troubles excités à Genève par les *Lettres de la montagne* ont été enfin apaisés par la publication des *Lettres populaires*, et bien mieux, par une lettre de M. le duc de Praslin au résident de France, qui lui enjoint de déclarer aux chefs de la bourgeoisie que le roi ayant eu la principale part à la médiation, et étant resté garant de la loi

fondamentale connue sous ce nom, Sa Majesté ne souffrira pas qu'il lui soit porté la moindre atteinte, et qu'elle s'en prendra aux chefs de la bourgeoisie, si la tranquillité n'est pas promptement rétablie. Cette petite insinuation a fait cesser le bourdonnement de la ruche, au moins pour un tems. Les *Lettres populaires* sont un nouvel ouvrage de M. Trouchin, procureur-général de la république, auteur des *Lettres de la campagne*. Elles sont écrites avec la raison, la sagesse et la modération qui caractérisent les écrits de ce magistrat. Quoique la plus grande partie soit destinée à la discussion des lois particulières de Genève, on y trouve des principes généraux et une analyse du *Contrat social*, qui rend cet ouvrage digne de l'attention des philosophes.

Pendant que les *Lettres de la montagne* troublaient la république de Genève, elles pensèrent compromettre la sûreté de l'auteur dans la principauté de Neufchâtel. Les consistoires ne voulurent pas s'accommoder du christianisme de Jean-Jacques Rousseau, et sans la protection du philosophe couronné, le chrétien Rousseau aurait sans doute perdu son asyle; mais Sa Majesté, dont la logique est un peu différente de celle des prêtres, n'a pas cru qu'il puisse y avoir une bonne raison pour troubler le repos d'un homme, et le conseil d'état de Neufchâtel a décidé qu'il n'appartenait pas aux consistoires de rien statuer sur les matières de foi.

SUITE *de la correspondance du patriarche de Ferney.*

ÉPITRE *du* 16 *janvier* 1765.

Mon cher frère est prié de vouloir bien faire rendre cette lettre à M. Elie de Beaumont. Je me flatte qu'il lui aura fait lire les Doutes sur cet impertinent *Testament*, tant loué et si peu lu. Je suis bien curieux de savoir ce que pense mon frère du délateur Jean-Jacques. Je ne me consolerai jamais qu'un philosophe ait été un malhonnête homme.

ÉPITRE *du* 25 *janvier* 1765.

Mon cher frère, chaque feuille imprimée qu'on m'apporte de la *Destruction* m'édifie de plus en plus. Ce petit ouvrage fera beaucoup de bien, ou je suis fort trompé. Voilà de ces choses que tout le monde entend. Vous devriez engager vos autres amis à écrire dans ce goût. Déchaînez des dogues d'Angleterre contre le monstre qu'il faut assaillir de tous côtés.

Avez-vous reçu quelque chose de Besançon? Je vous embrasse bien tendrement.

ÉPITRE *du* 28 *janvier* 1765.

Mon cher frère, mon cher philosophe, en vérité, Jean-Jacques ne ressemble pas plus à Thémistocle que Genève ne ressemble à Athènes, et un rhéteur à Démosthènes. Jean-Jacques est un méchant fou qu'il faut oublier. C'est un chien qui

a mordu ceux qui lui ont présenté du pain. Tout ce que j'ai craint, c'est que son infâme conduite n'ait fait tort au nom de philosophe, dont il affectait de se parer. Les vrais sages ne doivent songer qu'à être plus unis et plus fermes; mais je crains leur tiédeur autant que les persécutions. Si nous avions une douzaine d'ames aussi zélées que la vôtre, nous ne laisserions pas de faire du bien au monde; mais les philosophes demeurent tranquilles quand les fanatiques remuent; c'est là l'éternel sujet de nos saintes afflictions.

Il sera difficile de vous faire parvenir des *Evangiles;* j'ai ouï dire qu'il n'y en avait plus. Les auteurs du *Portatif*, qui sont très-cachés, et qu'on ne connaît pas, vous enverront incessamment un exemplaire de la nouvelle édition d'Amsterdam; mais ils veulent savoir auparavant si vous avez reçu un paquet de Besançon. Mandez-moi, je vous prie, si vous avez fait voir à M. d'Argental ma lettre à madame la duchesse de Luxembourg.

On m'a parlé d'un livre intitulé le *Fatalisme*, qui a paru, il y a deux ans, et qu'on attribue à un abbé Pluquet. Je vous supplie de vouloir bien le faire chercher par l'enchanteur Merlin, et de l'adresser par la diligence de Lyon à M. Camp, banquier à Lyon, pour celui qui vous chérira tendrement jusqu'au dernier moment de sa vie.

ÉPÎTRE *du* 1er. *février* 1765.

Mon cher frère, voici une grâce temporelle que

je vous demande; c'est de faire parvenir à M. de la Leu ce paquet, qui est essentiel aux affaires de ma famille. Les philosophes ne laissent pas d'avoir des misères mondaines à régler. Jean-Jacques n'est chargé que de sa seule personne, et moi je suis chargé d'en nourrir soixante et dix. Cela fait que quelquefois je suis obligé d'écrire à M. de la Leu des mémoires qui ne sont pas du tout philosophiques. Vous ne savez pas ce que c'est que la manutention d'une terre qu'on fait valoir. Je rends service à l'état sans qu'on en sache rien. Je défriche des terrains incultes, je bâtis des maisons pour attirer les étrangers, je borde les grands chemins d'arbres à mes dépens, en vertu des ordonnances du roi, que personne n'exécute: cette espèce de philosophie, vaut bien, à mon gré, celle de Diogène.

Est-il possible que vous n'ayez pas encore reçu le petit paquet qui doit vous être venu par Besançon? Je prendrai mes mesures pour vous faire parvenir ceux que je vous destine, par le premier Anglais qui partira de Genève pour Paris.

Vous m'avez parlé des Délices: je deviens si vieux et si infirme que je ne peux plus avoir deux maisons de plaisance, et l'état de mes affaires ne me permet plus cette dépense, qui est très-grande dans un pays où il faut combattre sans cesse contre les élémens. Je me déferai donc des Délices, si je peux parvenir à un arrangement raisonnable, ce qui est encore très-difficile.

Je vous ai prié, mon cher frère, de me faire avoir le *Fatalisme*, par l'enchanteur Merlin. S'il y peut ajouter le *Judicium Franciscorum*, il me fera grand plaisir; mais me laissera-t-on mourir sans avoir le *Dictionnaire Philosophique* complet?

Adieu, mon cher philosophe, mon cher frère.

ÉPÎTRE *du* 5 *février* 1765.

Mon cher frère, vous aurez incessamment la petite Destruction d'alembertine; et le premier voyageur qui partira pour Paris vous apportera une bonne provision de petits diableteaux.

M. de la Leu doit vous remettre un papier important concernant mes affaires temporelles. C'est mon testament, ne vous déplaise, auquel il faut que je fasse quelques additions. Je le recommande pourtant à vos bontés qui s'étendent à tous les objets.

J'ai été obligé d'envoyer mon exemplaire de Corneille à l'académie française; frère Gabriel n'en avait plus. J'ai fait partir le mien par la diligence de Lyon, adressé à M. Duclos, il sera probablement à la chambre syndicale. Pouvez-vous avoir la bonté de le faire retirer par l'enchanteur Merlin qui le présentera à M. Duclos? Je vous demande bien pardon de vous parler de ces guenilles; je voudrais ne vous entretenir jamais que de ma tendre amitié pour vous.

ÉPÎTRE *du* 10 *février* 1765.

Mon cher frère, ce n'est pas moi qui suis marié, c'est Gabriel Cramer. Il a une femme qui a beaucoup d'esprit et qui a été enchantée de la Destruction. Ma nièce a beaucoup d'esprit aussi, mais elle n'en a rien lu.

Voilà ce qu'Archimède Protagoras peut savoir.

Un de mes amis de Franche-Comté vous envoya un gros paquet, il y a quelques semaines ; je vois que vous n'avez point reçu ce paquet. J'ai peur qu'il n'y ait des esprits malins qui se plaisent à troubler le commerce des pauvres mortels.

J'embrasse tendrement mon frère.

JUIN 1765.

Paris, 1er. juin 1765.

Alexis-Claude Clairaut, pensionnaire de l'académie royale des sciences, est mort le 17 du mois dernier, d'une fièvre putride, âgé seulement de cinquante-deux ans.

Clairaut était un très-grand géomètre, presque sur la ligne des Euler, des Fontaine, des Bernouilli et des d'Alembert. Il avait moins de génie que Fontaine, plus de justesse et de sûreté, et moins de pénétration que d'Alembert: ce dernier a perdu, à sa mort, un rival qui le tenait sans cesse en haleine, et c'est une grande perte.

Clairaut eut de la réputation de bonne heure; il fut reçu à l'académie presque au sortir du collége.

Il avait été l'instituteur de la célèbre marquise du Chastelet. Il avait accompagné Maupertuis dans ce fameux et brillant et inutile voyage du Nord. Maupertuis lui montra l'espérance d'une pension considérable; et Clairaut, qui faisait grand cas de l'aisance, lui céda toute la gloire de l'entreprise, pour de l'argent que la cour paya. Clairaut fut riche, mais Maupertuis fut peint et gra-

vé, la tête affublée d'un bonnet d'ours, et aplatissant le globe d'une main.

Clairaut avait une physionomie agréable, un air de finesse et de candeur, qu'on trouve rarement réunies, et qui vont si bien ensemble; son profil, dessiné par M. de Carmontelle, a été gravé il y a deux ans.

Il aimait éperdûment le plaisir et les femmes; il était fort gourmand, et il y a apparence que les indigestions, qu'il entassait continuellement les unes sur les autres, n'ont pas peu contribué à abréger ses jours. Il avait aussi le cœur très-inflammable: une passion vive, qu'il avait prise pour une femme aimable, mais déjà éloignée de la saison de l'amour (1), passion qui n'obtint en retour que de l'estime et de l'amitié, influa, si l'on en croit ses amis, sur le repos de ses dernières années.

Il jouissait de dix mille livres de rente en pensions et bienfaits du roi. La pension de mille livres, qu'il tenait de l'académie des sciences, passe, suivant l'ordre du tableau, à M. d'Alembert, mais elle ne lui est pas encore accordée; M. le comte de Saint-Florentin a dit aux députés de l'académie, qui la sollicitait pour lui, « que » la chose souffrirait des difficultés, parce que » le roi était mécontent des ouvrages de M. d'A» lembert. » Je crois que celui-ci ne supporterait pas en silence un dégoût si marqué.

Clairaut était honnête homme, bon ami et du

(1) Madame de Fourqueux.

commerce le plus sûr. Il aimait la musique. Il n'était pas sans ressource dans la société; et une étude des sciences abstraites, commencée dès ses plus jeunes années, et continuée toute sa vie avec opiniâtreté, ne lui avait pas ôté la sérénité. Il était vrai, il était gai, et il avait bien son mot à lui dans la conversation.

Il jouissait doucement de sa fortune avec ses amis, et une petite gouvernante fort jolie qui avait soin de son ménage, à qui il avait appris assez de géométrie pour l'aider dans ses calculs, et que sa mort laisse dans le veuvage. Une maladie subite et violente l'ayant emporté au bout de quatre jours, il n'a pu prendre aucun arrangement en faveur de la compagne de ses travaux et de ses plaisirs : son sort occupe et intéresse dans ce moment-ci tous les gens de lettres.

Clairaut avait vu ce règne brillant de la géométrie où toutes nos femmes brillantes de la cour et de la ville voulaient avoir un géomètre à leur suite. Il a cultivé particulièrement la science du calcul, et l'a appliquée à des problèmes de géométrie pure, de mécanique, de dynamique et d'astronomie; sa carrière était la même que celle de M. d'Alembert. Clairaut, qui pouvait le disputer à d'Alembert, en qualité de géomètre, ne pouvait souffrir que celui-ci cherchât encore à se distinguer dans les lettres; il ne lui pardonnait pas de lire Tacite et Newton.

Si vous demandez pourquoi Clairaut et d'Alembert se haïssaient, et pourquoi mal entre eux,

ils étaient l'un et l'autre bien avec Fontaine, c'est que Fontaine est tout entier à la perfection de l'instrument, et que d'Alembert et Clairaut se contentaient d'en user de leur mieux. Fontaine est un charron, qui cherche à perfectionner la charrue, Clairaut et d'Alembert s'en tiennent à labourer avec la charrue, comme elle est.

Cette charrue a passé de mode, ainsi que nous avons vu parmi nous diverses sciences régner et passer successivement. Les métaphysiciens et les poètes ont eu leur tems; les physiciens systématiques leur ont succédé; la physique systématique a fait place à la physique expérimentale; celle-ci à la géométrie; la géométrie à l'histoire naturelle et à la chimie, qui ont été en vogue dans ces derniers tems, et qui partagent les esprits avec les affaires de gouvernement, de commerce, de politique, et surtout la manie de l'agriculture, sans qu'on puisse deviner quelle sera la science que la légèreté nationale mettra à la mode par la suite. Tout homme, en ce pays-ci, qui n'a qu'un seul mérite, fût-il transcendant, s'expose, s'il vit long-tems, à voir sa considération s'éclipser, et à tomber du plus grand éclat dans l'obscurité la plus profonde; l'homme prudent étaie le mérite de son métier de plusieurs mérites accidentels et de côté, qui le soutiennent en cas de révolution. C'est à quoi Clairaut n'avait pas songé : tout entier à ses xx, il ne lui restait presque plus rien de sa première célébrité, aujourd'hui qu'un géomètre a de la peine à trouver un libraire qui se

charge de ses ouvrages, et ne trouve presque pas un lecteur qui les ouvre. La petite brochure in-12 de d'Alembert sur la destruction des jésuites, qui n'est rien, a fait plus de sensation à Paris que les trois ou quatre volumes in-4°. d'opuscules mathématiques qu'il avait publiés auparavant, et qui marquent bien une autre tête. C'est que le goût est tourné vers les choses utiles, et que ce qu'il y a d'utile en géométrie peut s'apprendre en six mois; le reste est de pure curiosité.

Il n'existe dans la nature ni surface sans profondeur, ni ligne sans largeur, ni point sans dimension, ni aucun corps qui ait cette régularité hypothétique du géomètre. Dès que la question qu'on lui propose le fait sortir de la rigueur de ses suppositions, dès qu'il est forcé de faire entrer dans la solution d'un problème l'évaluation de quelques causes ou qualités physiques, il ne sait plus ce qu'il fait; c'est un homme qui met ses rêves en équations, et qui aboutit à des résultats que l'expérience ne manque presque jamais de détruire. Si le calcul s'applique si parfaitement à l'astronomie, c'est que la distance immense à laquelle nous sommes placés des corps célestes, réduit leurs orbes à des lignes presque géométriques; mais prenez le géomètre au toupet, et approchez-le de la lune d'une cinquantaine de demi-diamètres terrestres, alors, effrayé des balancemens énormes et des terribles aberrations du globe lunaire, il trouvera qu'il y a autant de folie à lui proposer de tracer la marche

de notre satellite dans le ciel, que d'indiquer celle d'un vaisseau sur nos mers, lorsqu'elles sont agitées par la tempête.

(*Cet article est en partie de M. Diderot.*)

On a imprimé en Hollande une brochure intitulée *Histoire de la délivrance de la ville de Toulouse*, arrivée le 17 mai 1562, où l'on verra la conjuration des huguenots contre les catholiques, leurs différens combats, la défaite des huguenots, et l'origine de la procession du 17 mai, le dénombrement des reliques de l'église de Saint-Sernin, le tout tiré des annales de ladite ville. Cette brochure parut pour la première fois, à Toulouse, en 1762, après l'assassinat juridique de l'infortuné Calas, et vers le jubilé de la belle procession, dans le louable dessein de soutenir le fanatisme des catholiques contre les protestans, que le supplice de Calas avait déjà agréablement réveillés. Dans la nouvelle édition qu'on vient de faire de cette histoire, on a ajouté des notes, pour justifier les protestans des faits que l'auteur leur a imputés avec autant d'atrocité que de mauvaise foi. Quand on lit ce recueil d'horreurs et d'abominations, on ne peut s'empêcher d'admirer la douceur et la bonté naturelle de l'aimable genre humain.

Vous ne doutez point que le succès de la tragédie du *Siége de Calais* n'ait produit une foule d'écrits et de brochures de toute espèce. Vers, stances, couplets poissards, parades, lettres à une

dame de province, examen impartial, tout a été épuisé pour chanter, analyser, disséquer et immortaliser M. du Belloi. On a embelli jusqu'à sa vie, dont on a fait un tissu d'événemens merveilleux, qui n'ont pas le moindre fondement. M. du Belloi est le fils d'un honnête employé dans les fermes, à Saint-Flour en Auvergne, où il est né et où il a encore une sœur. Destiné au barreau, il a plaidé quelque tems; mais son goût l'a entraîné de bonne heure dans la carrière du théâtre. Il a joué la comédie en Russie, d'où il est revenu en France faire le plus bel ouvrage du siècle. Qu'est-ce qu'il faut pour faire le plus bel ouvrage du siècle? Il faut dire en dix-huit cents vers, dont dix-sept cent soixante-dix-sept durs et plats, de dix-huit cents manières différentes, qu'un roi doit aimer ses sujets, et que les sujets doivent aimer leur roi.

On a publié, en quatre volumes in-12, les *Œuvres diverses* de M. Marivaux, de l'académie française. La plus grande partie de ce recueil est occupée par le *Don-Quichotte moderne*, et par l'*Iliade travestie*, deux ouvrages détestables; le reste est une bigarrure de toutes sortes d'écrits, trouvés dans les papiers de l'auteur, et qu'il fallait jeter au feu. Marivaux n'est déjà pas trop supportable, quand il est bon; mais c'est bien pis, quand il est mauvais. Le premier volume de ces rapsodies se trouve orné du portrait de l'auteur, qui est assez ressemblant.

L'héroïde est devenue, depuis quelques années, la manie de nos jeunes poètes; et comme leur libraire ne peut s'en promettre le débit par l'excellence du fond, il tâche de l'emporter par la forme d'une jolie impression, ornée d'estampes et de vignettes. L'héroïde de l'*hermaphrodite Grandjean*, démarié en dernier lieu par arrêt du parlement, a cependant paru sans estampe, sans doute à cause de la difficulté du sujet; elle est accompagnée d'une héroïde d'*Anne de Boulen à son cruel époux, Henri VIII;* voilà deux morceaux bien assortis.

Un autre poète anonyme, comme le premier, vient de publier une héroïde de *Pétrarque à Laure*, suivie de remarques sur ce poète, et de la traduction en prose de quelques-uns de ses plus beaux sonnets. On suppose, dans cette épître, Pétrarque ambassadeur à la cour du roi Alphonse de Castille, circonstance absolument étrangère au sujet, et qui le gâterait, s'il y avait quelque chose à gâter dans ce morceau. Si cette circonstance était historique, il aurait fallu la supprimer peut-être, parce que l'homme d'état et l'amant ne peuvent jamais aller ensemble dans le même personnage, quoique le titre d'ambassadeur ne préserve pas des atteintes de l'amour. Il passe pour constant que la mort d'une femme chérie a coûté la vie au tendre et aimable chevalier Tiepolo, dernier ambassadeur de Venise en France. Avant d'expirer à Genève, à la fleur de son âge, on pourrait lui faire écrire une héroïde très-touchante à un de ses

amis; mais si l'on voulait lui conserver sa qualité d'ambassadeur, dans ses derniers chants, il faudrait du génie. Celui qui a osé faire écrire Pétrarque à Laure ne connaît que la poésie des épithètes, poésie si commune en France qu'il n'y aurait pas peut-être de poètes sans elle.

De l'amour fortuné la douce jouissance....
De mes sens épuisés la touchante faiblesse....
De mes yeux enchantés les regards satisfaits....
Et d'un baiser ravi l'empreinte pénétrante...

Toute l'épître est écrite dans ce goût-là, et marque

Du poète indigent la brillante misère.

L'héroïde du *Lord Velford* est encore plus longue, plus froide, plus insipide; l'auteur est également inconnu. Le sujet est tiré d'un petit roman qui a paru, l'hiver dernier, sous le titre de *Fanny*, ou l'*heureux Repentir*. Ce roman, qui n'a fait aucune sensation dans Paris, est de M. Baculard d'Arnaud; et, à en juger par les éloges respectueux que le poète héroïque prodigue à M. d'Arnaud, on serait tenté de croire que M. d'Arnaud et lui n'en font qu'un.

Le Déïsme réfuté par lui-même, ou *Examen des principes d'incrédulité répandus dans les divers ouvrages de M. Rousseau, en forme de Lettres*, par M. Bergier, docteur en théologie, curé dans le diocèse de Besançon, 2 vol. in 12; tel est le titre victorieux d'un écrit où Jean-Jacques Rousseau, le vicaire savoyard et tous

ses adhérens sont mis en pièces. Que Dieu leur fasse miséricorde! M. l'abbé Bergier a déjà exercé sa plume chrétienne contre M. de Voltaire, et si M. Rousseau veut entrer en lice avec lui, il promet de ne pas se faire attendre. Quel dommage qu'un si grand défenseur de la cause de Dieu soit confiné dans un village de Franche-Comté! Ce zélé curé a publié, il y a quelque tems, un ouvrage sur *les Racines de la langue hébraïque*, où il y avait des observations assez curieuses et assez ingénieuses sur l'origine des langues en général; mais on ne se soucie pas de la langue sainte comme de la cause de Dieu, et en combattant les incrédules, M. l'abbé Bergier va plus directement à son but, qui paraît être un bon bénéfice. Ainsi soit-il.

Il y a quelques mois que M. l'archevêque de Paris remit à M. le duc de Praslin un mémoire contenant ses griefs contre la *Gazette littéraire*, qui se fait sous les auspices de ce ministre. Dans ce mémoire, on reproche aux auteurs de la Gazette d'avoir dit que le fanatisme religieux n'est dangereux que par la résistance qu'on lui oppose; que les différentes sectes en Angleterre ne causent aucun trouble; que les protestans furent la partie de la nation qui s'empressa le plus à seconder les desseins de M. Colbert; que Mahomet était un grand homme, d'avoir insinué qu'il ne manque aux ouvrages des philosophes de nos jours que d'appartenir à quelque personnage de

l'antiquité pour qu'on voie des beautés jusque dans leurs défauts; d'avoir soutenu que la population est la seule force réelle d'un état. Voilà un échantillon des propositions impies, mal sonnantes, monstrueuses que M. l'archevêque de Paris reproche aux auteurs de la Gazette. Le mémoire contenant ces chefs d'accusation ayant été communiqué à quelques fidèles, une ame charitable, M. l'abbé Morellet, a fait des observations sur cette dénonciation, qui, faisant une brochure de soixante-trois pages, ont été imprimées en pays hérétique; mais on prétend que l'édition en a été confisquée en arrivant à Paris, de sorte qu'il ne sera pas aisé de se procurer la lecture de ces observations charitables, qui, quoique un peu longuettes, m'ont paru la plupart aussi excellentes que modérées.

Ah! monsieur de Boussanelle, chevalier de l'ordre royal et militaire de S. Louis, mestre de camp de cavalerie, capitaine au régiment du commissaire-général, membre de l'académie des sciences et beaux-arts de la ville de Béziers, qu'avez-vous fait? Un *Essai sur les Femmes!* que le ciel vous pardonne, car les femmes ne vous le pardonneront jamais; elles vous diront qu'elles aiment cent fois mieux les injures de Jean-Jacques Rousseau que vos éloges tirés du Livre de la sagesse et des proverbes de Salomon. Ah! monsieur de Boussanelle, qu'avez-vous fait?

Paris, 15 juin 1765.

On dit communément d'une chose plaisante, d'un trait ou d'un mot de caractère, cela est à mettre en comédie; et cependant j'ai presque toujours vu siffler les traits véritablement comiques qu'on avait essayé de transporter sur la scène. La copie exacte de la vérité serait-elle sans attrait, et n'y aurait-il que l'adresse de mentir avec le plus de vérité possible, sans pourtant faire oublier qu'on ment, qui fît le charme réel de l'imitation; ou bien est-il de l'essence du copiste et de sa touche lourde et grossière de tout flétrir, et n'y a-t-il que l'imitateur qui, créant à l'exemple de la nature, sache conserver à chaque chose sa grâce et sa fraîcheur? L'un et l'autre pourraient bien être. Tous les traits du *Tom-Jones*, dont M. Poinsinet nous a régalés l'hiver dernier, sont tirés mot pour mot du roman de Fielding; on les a trouvés charmans dans le roman; et on les a sifflés au théâtre. Quelle injustice! s'écrie ce pauvre Poinsinet, qui ne conçoit rien à cette fantaisie du public. Il ne sait pas qu'un barbouilleur du pont Notre-Dame fait en moins de rien d'un tableau de Greuze une enseigne à bière. D'un autre côté, la confidence du mensonge établie entre l'artiste et son spectateur donne aux ouvrages de l'art cet attrait secret et piquant qui séduit et qui enchante; et ce n'est point la chose elle-même qu'on désire de voir, mais l'imitation la plus vraie et la plus heureuse de la

chose : sans quoi il faudrait envoyer une belle statue de Vénus de l'atelier de Praxitèle à celui d'Apelles, pour lui donner les carnations et les vives couleurs de la déesse de la beauté ; car enfin il n'est pas douteux qu'une statue coloriée ne soit plus près de la nature qu'un bloc de marbre blanc, qui ne tient la vie que du génie du statuaire.

Feu Cahusac, avant d'être atteint de folie, avait écrit un *Traité de la Danse*, où il y a quelques faits curieux, beaucoup d'emphase et peu d'idées. Dans ce *Traité*, il y a pourtant une ligne qui me plaît et que je voudrais avoir écrite ; l'auteur dit qu'on fait bien de représenter nos spectacles aux lumières, parce que ce jour artificiel est un commencement d'imitation. Nous n'attendons ni n'exigeons la vérité du poète, du peintre, du musicien, du statuaire, d'aucun artiste, et lorsque le plat et froid copiste nous montre la chose comme elle est, nous la trouvons maussade et nous le sifflons ; c'est un mensonge adroit, fin, délicat que nous cherchons dans les ouvrages de l'art, qui établisse entre nous et l'imitateur une communication secrète de sentimens et d'idées, et qui nous prouve que l'artiste a senti le côté original, le côté précieux de la chose imitée.

Ainsi lorsque nous voyons des critiques judicieux faire un si grand cas de la vérité dans les imitations, il faut savoir attacher à ce terme sa juste valeur. Un homme ordinaire entre dans

une taverne, et n'y voit qu'une troupe de paysans qui boivent; mais David Téniers aperçoit vingt traits originaux et plaisans qu'il sait faire valoir sur la toile.

Pour réussir, la vérité de l'imitation ne suffit pas toujours. On peut être vrai et ennuyer; l'artiste habile cherchera encore à acquérir la science de ce qui plaît, et qui souvent n'est pas seulement indépendante de la vérité, mais absolument contraire et opposée à la vérité. Cette science est le fruit de l'étude profonde de notre nature, et c'est la vérité de l'imitation combinée avec l'expérience de ce qui plaît qui fait dans les arts les succès durables. Ainsi, nous avons vu chez tous les peuples tant soit peu policés, des représentations tragiques, parce qu'il est dans la nature de l'homme d'aimer à s'attendrir à l'image des malheurs de son espèce; mais ces tragédies étaient toujours mêlées de scènes comiques et de bouffonneries, parce qu'il est aussi dans la nature de l'homme de ne vouloir pas s'affliger long-temps, et la douleur réelle n'est durable que parce qu'elle est involontaire. Rien n'est plus contraire à la vérité de l'imitation que ce mélange monstrueux de sérieux et de bouffonnerie; et cependant il a toujours réussi chez toutes les nations, et en France même, où le goût s'est épuré d'après les raisonnemens les plus sévères, où la représentation tragique n'a voulu souffrir aucun alliage, il a cependant fallu jouer une petite farce après la tragédie de *Rodogune* ou *d'Andromа-*

que, afin d'affaiblir l'impression douloureuse que l'assemblée avait éprouvée, et de faire rire ceux qui venaient de frémir et de pleurer. Je ne me souviens pas d'avoir jamais lu dans aucun faiseur de poétique rien qui enseigne cette science, ou qui puisse seulement mettre sur la voie de cette étude; ils croient avoir tout dit quand ils ont bien recommandé l'imitation de la nature; mais je crois cette autre idée très-riche en vues neuves et qui nous découvriraient le véritable secret des ouvrages de l'art. Heureusement ceux qui ont la vocation du génie sont guidés par un instinct qui leur fait deviner et le secret de la nature et celui de plaire, tiré de l'étude des hommes, et qui les dispense d'aller à l'école des philosophes et des critiques.

J'étais tristement occupé de ces idées en assistant avant-hier à l'enterrement d'une pièce nouvelle, qui n'a pas même vécu pendant sa représentation, et dont l'auteur peut chanter avec la petite laitière de l'opéra comique, sur ce triste fruit de sa cervelle:

> Pauvre petit infortuné,
> Vous êtes mort avant que d'être né!

Cette pièce était appelée dans l'affiche; *le Mariage par dépit*, comédie nouvelle, en trois actes et en prose. Elle mourut vers la fin du second acte, au milieu des huées du parterre. Jamais pièce n'eut moins d'espérance de réussir; car le premier mot fut sifflé; il est vrai que ce

premier mot était une platitude, et comme le second ressemblait au premier et le troisième au second, et ainsi de suite, ce ne fut qu'un redoublement de huées, jusqu'à ce que les acteurs eussent pris le parti de se retirer. Au milieu de ce tumulte, la garde avait arrêté un des messieurs du parterre, et l'on espérait que cet acte de rigueur rétablirait le calme et ferait écouter la pièce jusqu'à la fin; mais les membres de cet auguste corps, se souvenant de leurs anciens droits, se mirent de plus belle humeur qu'auparavant, et s'écrièrent que si l'on se permettait de violer ainsi leurs priviléges, ils donneraient leur démission.

Je ne suis donc pas en état de vous dire en quoi consistait ce dépit qui devait produire un mariage; tout ce que je sais, c'est qu'une petite personne fort aimable était, pour son malheur, fille d'une folle fieffée, qui s'appelait madame Cornet, veuve d'un marchand épicier, et qui étant restée fort riche et ayant acheté une baronnie, voulait se faire appeler madame la baronne; toutes les plaisanteries du poète roulaient là-dessus; les gens de la cour, que madame la baronne recevait chez elle, voulaient lui faire peindre l'enseigne de son défunt et celle de son père, cabaretier au Mouton blanc, afin de la rappeler à son origine. Vraisemblablement madame Cornet, ainsi baffouée, se serait à la fin dégoûtée de la société de ces agréables, et aurait consenti par dépit au mariage de sa fille avec un petit

garçon qui, pour n'être pas noble, n'en était pas moins amoureux et digne d'être aimé; mais comme je l'ai déjà dit, le parterre ne voulut se prêter à aucune bonne plaisanterie du poète, et ne laissa pas à madame Cornet le tems de se corriger de sa vanité ridicule.

Le poète avait beaucoup compté sur M. Bellemain, maître à danser, qui, paraissant sous les traits de Préville, était sûr d'une réception favorable; mais sa sortie ne répondit pas à son entrée. M. Bellemain vient pour donner leçon à la fille de madame la baronne. Afin qu'elle apprenne à se baisser et à se relever avec grâce, M. Bellemain jette un de ses gands par terre, et lui ordonne de le ramasser. Le public a été presque aussi choqué de cette impertinence que la fille de madame la baronne. « Sur quoi fonder l'espé» rance de réussir, dira le pauvre poète? Ce n'est » pas moi qui ai inventé ce trait; tout le monde » le sait, et le conte parmi les histoires du célè» bre Marcel. On en rit quand on l'entend conter; » moi, je le mets en action sur la scène, et l'on » me siffle! » C'est ce caprice du public, moins incompréhensible pour moi que pour le poète, qui m'a donné occasion de penser avec componction à cette différence essentielle entre la copie et l'imitation, dans le tems qu'on achevait le patient.

Ce patient a voulu garder l'*incognito*, et l'on nomme aujourd'hui trois coupables. L'un est un homme fort obscur, nommé M. Renou, qui

a déjà eu l'honneur de choir ; l'autre est ce pauvre M. Brest, pour qui il serait bien cruel d'avoir fait une si mauvaise pièce, et plus cruel encore de l'avoir risquée au théâtre ; le troisième enfin, est M. Bellecour, acteur de la comédie française, qui n'aurait pu faire cette pièce que pour prouver qu'il est encore plus détestable auteur que mauvais acteur. C'est à ces messieurs à s'arranger entre eux pour savoir à qui des trois l'enfant restera. Si le parterre a été sévère, il faut convenir aussi que rien n'invitait moins à l'indulgence que cette malheureuse comédie.

Elle a encore eu le tort d'interrompre le début de M. Aufresne, au milieu de son succès. M. Aufresne a débuté dans le rôle d'Auguste de la tragédie de *Cinna*, dans celui de M. Dupuis de la pièce de *Dupuis et Desronais*, et dans le rôle de Zopire de la tragédie de *Mahomet*. Je n'ai pu malheureusement le voir que dans le rôle médiocre de Dupuis ; mais quoique sa figure ne m'ait point plu, et que sa voix ne m'ait point séduit, il m'a fait sentir qu'il ne tiendra qu'à lui de m'émouvoir, de me calmer, de me faire frémir, pleurer, crier, de se jouer de moi à son gré. Cet acteur a un naturel prodigieux ; ceux qui ont vu le fameux Baron disent qu'Aufresne le rappelle. On dit qu'il a joué le rôle d'Auguste d'une manière sublime ; il a reçu les plus grands applaudissemens dans celui de Zopire. Je sens qu'il me ferait *raimer* la tragédie avec passion, moi,

qui ne peux la supporter de la manière dont elle est jouée aujourd'hui ; je sens aussi que, s'il était reçu, il faudrait bien que nos divines Clairon, nos illustres Lekain revinssent au ton de la nature. Ils n'auraient pas beau jeu avec leur chant traînant et emphatique, à côté de M. Aufresne. Nul apprêt, nulle emphase dans son jeu, une vérité, une aisance, une simplicité ! Il y a des gens qui disent qu'il n'a point de chaleur ; il est vrai que nos auteurs et nos acteurs ont inventé en ces derniers tems l'art d'avoir de la chaleur sans ame ; et que M. Aufresne, n'ayant pas étudié ce bel art, n'a que de l'ame. Il ne tiendra qu'à lui de ramener la scène française au ton de la nature dont elle s'est trop écartée depuis quelques années ; mais on dit aujourd'hui que, malgré son succès, on n'a pu lui faire des conditions convenables pour le faire rester, et qu'il ira jouer la comédie à la Haye. Cette attention de priver le public des choses et des personnes qu'il honore de son suffrage, est tout-à-fait obligeante, et mériterait de sa part la plus grande reconnaissance.

Le véritable nom de cet acteur est Rival ; il est fils d'un horloger de Genève, et, en sa qualité de citoyen, hérétique, autre obstacle, dit-on, à sa réception. On prétend qu'il faut qu'il se fasse catholique, afin de pouvoir être excommunié avec ses camarades. Rival a joué la comédie malgré ses parens, malgré lui ; il n'a jamais pu résister à la passion qui l'entraînait vers l'art pour

lequel il est né; et il est devenu ce qu'il est, sans maître, sans modèle, au milieu des mauvaises troupes de province, où il n'y avait pas vraisemblablement un seul acteur capable de sentir ce qu'il valait.

JUILLET 1765.

Paris, 1er. juillet 1765.

LETTRE *de Jean Gottlieb Sanftmuth, natif de Schaffhouse, écrite de Paris à madame sa mère, traduite de l'allemand.*

« TRÈS-CHÈRE et très-honorée mère, j'ai balancé long-tems à vous ouvrir mon cœur plein d'amertume et de douleur; mais enfin, il faut que je vous fasse part de la découverte fâcheuse que j'ai faite, à mon égard, dès le commencement de mon séjour en cette ville, et dans laquelle je ne me suis que trop confirmé, depuis trois mois et demi que j'y suis resté pour mon malheur. Après avoir passé à Schaffhouse toute ma vie pour un garçon de la plus belle espérance, pourrez-vous croire ce que je vais vous annoncer? C'est que je suis bête, chère mère, mais bête sans ressource. Votre tendresse maternelle vous fera d'abord douter de cette fatale vérité, si contraire aux apparences de ma première enfance; mais malheureusement je n'ai que trop de bonnes preuves à vous en fournir; et voilà la source de cette mélancolie que votre bon cœur vous a fait remarquer

dans mes lettres. Hélas! chère mère, la joie et la paix n'habitent plus en moi depuis que je connais mon état; Dieu m'a ôté mon aveuglement, dans sa colère.

» Etant parti de Schaffhouse, muni de votre bénédiction maternelle, je me rendis à Huningue pour voir mon cousin le major, qui y était en garnison, et pour prendre chez lui quelques instructions préliminaires et essentielles. Quoiqu'il n'eût jamais été à Paris, il me dit savoir positivement que tout le monde y avait de l'esprit, et il m'assura que si je pouvais y passer pour en avoir aussi, je n'aurais qu'à m'en retourner à Schaffhouse, et demander qu'on me fît hansgraf. J'eus d'autant moins de peine à croire mon cousin, que je n'ignorais pas que la simple faculté de balbutier quelques mots français donnait un certain air de supériorité et cette confiance, signe infaillible de l'esprit.

» Ce signe infaillible, très-honorée chère mère, je l'ai perdu pour toujours. Arrivé à Paris, je comptais me trouver, au milieu des gens d'esprit de toute espèce, comme le poisson dans l'eau; et point du tout, j'y suis comme le poisson à l'air, dans une anxiété qui fait mon tourment jour et nuit. Je m'apperçus d'abord, qu'ayant étudié la langue française avec beaucoup d'application, dans les meilleurs écrivains, je n'en avais cependant aucune connaissance précise, parce que les termes les plus communs ont à Paris toute une autre signification que dans les livres, et j'eus le

chagrin de sentir qu'au lieu de faire des progrès dans cette langue, plus je restais à Paris, et plus je la désapprenais.

» Par exemple, chère mère, vous croyez peut-être que le mot *patriotisme* a la même signification en France qu'à Schaffhouse, et qu'un patriote français ressemblera *mutatis mutandis* à ce qu'était feu mon très-cher père dans notre louable canton. Je l'ai cru aussi, mais rien ne se ressemble moins. Le patriotisme en France ne consiste pas dans la préférence qu'on donne à l'intérêt public sur son intérêt particulier, ni dans ce généreux dévouement de nos talens et de nos facultés à l'avantage de la chose publique; au contraire, ici le patriotisme se borne à se tenir inviolablement à de certaines formalités, à étendre le plus qu'on peut les prérogatives de sa charge, à se croire libre de tout devoir, et à empiéter sans cesse avec une certaine morgue et cet air de contentement de soi-même qui inspire de la considération aux autres. D'ailleurs, tout le monde n'a pas le droit ici d'être patriote; il faut avoir acheté et payé une charge; et un homme sans fortune, quelque talent qu'il ait, ne peut s'occuper du bien public sans risquer d'être puni. Ceux qui s'en occupent par droit de leur charge, prennent le titre de tuteurs des rois, mais cette tutelle ne les oblige pas à négliger leurs propres intérêts, et l'on n'attend du désintéressement de personne, quoique ce soit un ancien usage de s'en vanter. Dès que l'argent de la charge est payé, on est en

possession de tout ce qu'il faut pour la bien exercer, et ce n'est pas ce qui m'a surpris, dans un pays où tout le monde a de l'esprit.

» Ce que vous aurez de la peine à croire, très-honorée chère mère, c'est que l'argent est ici préféré à tout. Je m'en aperçus dès les premiers tems de mon séjour. J'allai au spectacle le plus à la mode, qu'on nomme Comédie italienne, quoiqu'on n'y parle presque jamais cette langue. On jouait une pièce appelée l'*Ecole de la jeunesse;* on s'y portait en foule, mais la mode était d'en dire beaucoup de mal. C'était l'histoire d'un jeune homme livré à une passion violente pour une courtisane, et qui s'était dégradé au point de chercher à voler un oncle son bienfaiteur pour secourir l'indigne objet de son amour. Tout cela n'était pas trop bien représenté; car enfin on ne voyait pas dans le jeune homme ce défaut de liberté qui rend les crimes dignes de pitié; malgré cela, sa honte, son repentir, ses remords attendrissaient, et son sort me paraissait capable de nous effrayer, nous autres jeunes gens, sur notre sécurité; car, me disais-je, où ne peut entraîner une passion funeste le cœur le plus droit! Que j'étais loin de penser juste! Tandis que je cherchais à profiter de cette école, j'entendis à côté de moi un gros homme. Il avait sur ses larges épaules une chevelure éparpillée qui est le signe de la magistrature, et avec laquelle on incommode beaucoup ses voisins. Son embonpoint m'avait surpris, car je m'étais persuadé que personne n'était gros à

Paris. Si celui-ci avait été de Schaffhouse, il aurait à coup sûr passé pour un esprit épais. « Grand » Dieu ! s'écria-t-il, avec une véhémence et un em- » portement qui me firent peur, en quel siècle » sommes-nous ? Que deviennent les mœurs et la » décence ? Où le lieutenant de police avait-il la » tête de permettre une telle pièce ? Quoi ! l'on vole » publiquement sur le théâtre, et l'on appelle cela » une école de la jeunesse ? Voilà où nous a réduits » cette licence effrénée, fruit de la philosophie de » nos jours et du renversement total de tous les » principes ! — Pardonnez, lui dis-je, à mon igno- » rance. Je croyais que les crimes avaient été re- » présentés de tout tems sur les théâtres pour ef- » frayer les hommes sur le danger des passions, et » pour les en préserver, s'il était possible. J'ai vu » hier à la Comédie française une mère qui faisait » assassiner un de ses fils, et qui a cherché à em- » poisonner l'autre, le jour de ses noces, avec la » princesse qu'elle lui a choisie pour femme ; on » m'a assuré qu'on joue cette pièce depuis cent ans. » Est-il plus décent d'empoisonner que de voler ? » Le magistrat ne daigna pas répondre ; mais, mar- mottant toujours entre ses dents, « voler, voler sur » un théâtre ! voilà les fruits de la philosophie : » il sortit plein d'indignation et de colère. Je croyais avoir rencontré le Caton de la France, et qu'il allait faire un réquisitoire contre le poète et le musicien de la pièce. Point du tout ; j'appris que cet homme, qui portait à la vérité un nom illustre dans les premières charges de l'état, passait sa

vie dans la débauche et dans la crapule. L'auriez-vous cru, chère mère, il n'est pas nécessaire ici d'avoir des mœurs pour exercer un ministère public et pour être considéré? Je compris que cette honte, ce désespoir, cet effroi qu'éprouve un cœur bien né, lorsqu'un égarement funeste a pu l'entraîner au bord de l'abîme, où un pas de plus l'aurait précipité sans ressource, n'était pas regardé ici comme un châtiment du crime, tandis que dans ma simplicité je l'avais jugé plus cruel que le supplice; et puisqu'on pouvait commettre sur le théâtre tous les crimes, excepté le vol, j'en conclus que l'argent était ce qu'il y avait de plus précieux en France.

» Pendant que je réfléchissais sur mes découvertes, j'entendis un autre gros homme (car, chère mère, il y en a beaucoup à Paris) qui disait à son voisin: « Je conseille aux comédiens de » supprimer la musique dans cette pièce; car elle » est trop intéressante, et malgré la musique, on » ne peut s'empêcher de pleurer. » Ce propos me confondit; la musique m'avait fait pleurer trois fois au moins dans le cours de la pièce; j'avais cru toute ma vie que rien n'était plus propre à toucher, à attendrir, à faire pleurer, et j'apprends que rien n'est plus contraire. J'allai à l'Opéra pour découvrir le véritable but de la musique.

» On jouait *Castor et Pollux*. C'était, de l'aveu de toute la France, la plus belle pièce qu'il y ait jamais eu sur aucun théâtre du monde. L'élite

de la nation se trouvait à ce spectacle, et à chaque représentation il y avait une foule si considérable qu'il était très difficile d'y entrer. Malgré les efforts que je fis de paraître Français et homme de goût, l'ennui se saisit de moi à un tel point, les cris des acteurs et des actrices me firent tant de peur et tant de mal, que la sueur froide se répandit sur tout mon corps, et je faillis à en tomber malade. Il y avait cependant un bel enterrement au second acte; deux bénédictins gardaient le cercueil de Castor, et l'on faisait au défunt un assez beau service en plain-chant; j'étais seulement surpris qu'on s'empressât et qu'on payât pour un spectacle qu'on pouvait voir tous les jours pour rien plus beau et plus triste dans les églises. D'ailleurs toute la marche de l'opéra me déplut. On y dansait et chantait alternativement et presque toujours mal à propos. A chaque acte, la pièce était finie, et puis c'était à recommencer au suivant, et à la fin Castor se trouva tué, enterré, ressuscité et reçu en paradis. Pour célébrer son apothéose, les danseurs et les danseuses prirent le nom des planètes et des constellations, et dansèrent une chacone; et lorsque la lune, qui s'appelait Mlle. *Peslin*, se plaçait entre M. Vestris, le soleil, et Mlle. Alard, la terre, on baissait la rampe qui éclaire le théâtre, afin d'imiter l'éclipse. Cette idée fut trouvée très ingénieuse et généralement applaudie; il me parut cependant bien étrange qu'une éclipse terrestre se répandît sur tout

l'olympe, où était le lieu de la scène, et obscurcît tout le système planétaire, et notamment le soleil lui-même. Enfin, très-honorée chère mère, je me trouvai si loin de toutes les idées reçues, qu'abandonné à moi-même j'aurais infailliblement pris pour un magnifique et ennuyeux enfantillage ce qui est regardé ici comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain et comme l'honneur et la gloire de la France.

» Je ne fus pas plus heureux à la Comédie française, où je puis me vanter d'avoir assisté aux deux époques les plus mémorables, l'une la plus brillante, l'autre la plus désastreuse; la première le succès du *Siége de Calais*, la seconde le châtiment des comédiens pour avoir montré des sentimens d'honneur. Dans ces deux occasions, je me suis encore trouvé si loin de tout ce qu'on a pensé et dit, que je désespère, chère mère, de pouvoir jamais attraper cette manière de juger sûre et supérieure que tout le monde possède en ce pays-ci. A comparer le *Siége de Calais* à tant d'autres tragédies françaises, j'aurais parié que c'est une pièce des plus médiocres, et même ennuyeuse à voir deux fois; et à en juger par les distinctions que l'auteur a reçues, c'est, sans contredit, le plus bel ouvrage qu'on ait jamais fait en France. Aucun des grands hommes de la nation n'a jamais obtenu le quart des honneurs qu'on a faits à celui-ci, d'où je juge que l'auteur du *Siége de Calais* est le plus grand de tous, quoique je l'aie pris pour un des plus pe-

tits. Sans la catastrophe de la comédie, je crois qu'on n'aurait plus joué d'autre pièce que le *Siége de Calais*. Dans le fait, il faut que la nation n'ait pas été beaucoup louée depuis quelque tems, puisqu'elle a payé des éloges peu recherchés avec une magnificence et par une patience à toute épreuve; peut-être qu'il y a des tems où l'on a véritablement besoin de louanges; en ce cas, l'auteur du *Siége de Calais* a bien pris le sien.

» Au milieu de l'enthousiasme qu'il avait excité, et que, malgré tous mes efforts, je ne pus jamais gagner, j'apprends que les principaux acteurs sont en prison pour avoir chassé de leur troupe un homme convaincu de friponnerie. Il faut qu'il y ait des raisons d'état qui s'opposent à ce que les comédiens aient des principes et des sentimens d'honneur, puisqu'on les en punit si rigoureusement. Ce sont là choses au-dessus de ma portée, et dont je ne me permets point de juger; mais je n'aurais jamais imaginé que le public se déclarât si impitoyablement contre ces pauvres gens. J'ai voulu plaider leur cause, et j'ai pensé me faire des affaires. On prétend qu'ils ont manqué de respect au public; mais je n'ai jamais pu savoir en quoi. Je ne sais pas non plus pourquoi le public est quelque chose de si respectable; car, à en prendre chaque membre séparément, il s'y en trouve très-peu qui méritent du respect. Comment se peut-il que rassemblés ils soient en droit d'exiger un sentiment qu'aucun ne sait presque inspirer en particulier? Vous

voyez de reste, très-honorée chère mère, que sur tous ces points je suis encore aussi neuf qu'à mon départ de ma chère patrie, avec la différence que ne connaissant pas mon triste état, je vivais dans la sécurité que j'ai perdue.

» Vous serez surprise, chère mère, que je ne vous aie encore parlé d'aucun de ces hommes célèbres, dont j'admirais tant les écrits étant à Schaffhouse, que je relisais avec tant de délices, et dont la société et l'entretien devaient faire le charme de mon séjour à Paris. Hélas ! après m'avoir vu tressaillir de joie et d'impatience à cette seule idée, quel sera votre étonnement d'apprendre ce que je vais vous confier? Je ne vous cacherai pas que je les ai presque tous vus, et qu'ils ressemblent à peu près tous à l'idée que je m'en étais faite. Un caractère ouvert et facile, une conversation pleine d'instruction et de lumière, une éloquence naturelle et aisée; au milieu des discours les plus graves, beaucoup de gaîté: voilà, chère mère, ce qui m'a frappé en eux. Chose singulière! Quoique leur réputation m'en imposât et me rendît timide, ce sont ici les seuls hommes avec lesquels je me sois trouvé de l'esprit; il faut qu'ils sachent communiquer une portion du leur à ceux qui leur parlent; car l'embarras où je me suis trouvé avec tous les autres gens d'esprit, d'église, de robe et de finance, ne pouvant prendre le niveau d'aucune de leurs idées, cet embarras ne m'a que trop convaincu de ma situation. Il est vrai que le commerce de

ces illustres écrivains m'aurait bien consolé de tous mes essais malheureux; mais voici ce qui m'en a dégoûté, et le sujet de ma plus grande tristesse. C'est que tous ces auteurs si célèbres, si admirés dans toute l'Europe, sont haïs et détestés ici, et surtout généralement réputés dangereux. On entretient un homme exprès; cet homme a le privilége exclusif de leur dire des sottises deux fois par mois, et ce privilége lui vaut douze à quinze mille livres par an. Ce n'est pas que je le trouve trop payé; on ne saurait donner trop d'argent à un homme qui exerce une profession malhonnête, jugée nécessaire; mais je ne conçois pas cette satisfaction de la nation, à entendre du mal de ceux dont les talens l'ont honorée et illustrée chez ses voisins. J'ai cru d'abord que ces auteurs avaient nui à leurs ouvrages par leur conduite, et qu'en écrivant de belles choses ils en faisaient de mauvaises; mais, chère mère, on dit qu'on ne peut attaquer leurs mœurs, mais que leurs écrits sont remplis d'affreux principes, et qu'ils sont cause de tout le mal qui est arrivé à la France depuis quelques années. Dites-moi, je vous prie, comment il se peut que le même livre soit pernicieux à Paris et admirable à Londres, à Stockholm, à Berlin, à Pétersbourg et à Schaffouse? Ce qui attaque les sources de la morale et du bonheur public n'est-il pas détestable partout; et comment le même ouvrage peut-il faire admirer son auteur dans un pays et le faire abhorrer dans l'autre? Comment se peut-il qu'un homme à ta-

lens soit digne des bienfaits des princes étrangers, à la gloire desquels il ne peut contribuer, et indigne de la protection de son souverain, dont il illustre le règne par ses travaux? Les philosophes disent que c'est tout simple, que la jalousie et la superstition se sont liguées contre la philosophie, et qu'il faut qu'elle en souffre jusqu'à ce qu'elle succombe ou qu'elle en triomphe. Quant à moi, chère mère, je m'y perds, et n'osant m'ingérer à juger des choses au-dessus de ma portée, je sens que le sort de la philosophie en France a mis le comble à ma perplexité.

» Ce, considéré, très-honorée chère mère, j'ai arrêté ma place dans le coche de Strasbourg, pour samedi prochain, et compte ce jour, sous la garde de Dieu, reprendre la route de ma chère patrie, sans revoir mon cousin le major; trop heureux si vous daignez m'accueillir comme je suis, avec votre bonté maternelle, et si le secret que je viens de vous confier sur mon état, n'influe pas plus sur votre tendresse pour votre pauvre Jean Gottlieb que sur le profond respect que ma triste situation ne m'empêche pas de ressentir pour vous comme auparavant. »

Il faut conserver ici une lettre écrite de Suisse, et qu'on assure plus authentique que celle de M. Jean Gottlieb Sanftmuth à sa chère mère. On n'a pas même besoin d'assurances à cet égard; il y a dans cette lettre une naïveté et une tournure qui ne s'inventent pas. En leur faveur, vous

ferez grâce à un terme déclaré malhonnête, mais qu'on ne pourrait changer sans nuire à la simplicité du style.

Lettre d'une femme à son mari, soldat dans le régiment de Lochmann, suisse, traduite de l'allemand, littéralement.

« Très-cher cœur, je ne puis m'empêcher de te donner avis que, grâce à Dieu, je suis saine et bien portante. Je serai très-aise d'apprendre la même chose de toi. J'espère que cela te va toujours bien. Tout va assez bien aussi dans la maison, excepté que tes frères me chagrinent; voilà pourquoi je voudrais que tu demandes un congé à ton capitaine, pour revenir bientôt à la maison. Tes frères sont de méchantes langues, qui me traitent ni plus ni moins que si j'étais une p.... Je suis dans l'espérance de te revoir, ta fidèle Anne-Marguerite. »

« *P. S.* Je dois te dire, mais je ne l'ose presque pas, j'espère pourtant que cela ne te fera pas grand'chose; je te dirai donc que je me suis approchée un peu trop près de notre voisin George, et cela fait que je suis grosse. J'aurai sûrement soin de l'enfant comme si c'était le tien propre. Dépêche-toi, je te prie, de revenir bien vite pour aider à le faire baptiser, et me remettre en bonneur. Tu le peux; ne suis-je pas toujours ta chère Marguerite? Et tu sais bien que si tu avais été ici le malheur ne serait pas arrivé. »

M. Dorat vient de faire imprimer son Épître, adressée à l'impératrice de Russie, à l'occasion du bienfait que sa majesté impériale a accordé à un des plus célèbres philosophes de France, avec tant de générosité et de délicatesse. On expose, dans un précis qui est à la tête, ce qui a donné lieu à cette Épître, dans laquelle le poète a fait d'ailleurs divers changemens. Je lui fais mon compliment d'avoir, entre autres, ôté à ses Amours les fourrures d'Astracan. Si M. Dorat pouvait un peu oublier les Amours, ses Épîtres seraient moins longues et de meilleur goût; mais un poète de vingt-quatre ans et français, se croirait déshonoré de faire une pièce fugitive sans y mêler les Amours. M. Dorat a eu tant de regret de déshabiller les siens, qu'il n'a pu s'empêcher de les confier à son dessinateur, qui les a mis en traîneaux et fourrés jusqu'aux dents, dans la vignette placée à la fin de cette Épître.

M. Vassé, un des plus habiles statuaires de notre académie, vient d'exposer dans son atelier le modèle d'une salle d'audience, faite par ordre de l'impératrice de Russie, sur un emplacement donné. Cet emplacement est dans le palais impérial, de cent vingt pieds de longueur sur soixante-deux de largeur. La manière dont M. Vassé a décoré cet intérieur a été jugée d'une grande beauté; il a su réunir la simplicité, la noblesse et la richesse. Le trône se trouve sous une coupole soutenue par six colonnes de l'ordre corin-

thien, de la plus belle proportion. On y monte par un degré de marbre qui entoure cette espèce de temple, devant lequel se trouve une balustrade qui sépare cette portion du reste de la salle. On voit d'un côté de ce temple la statue de l'Europe, et de l'autre celle de l'Asie, qui se partagent l'empire de Russie. Quelques autres statues de divinités anciennes sont distribuées dans les niches pratiquées entre les pilastres qui font la décoration de la salle. Au-dessus des portes et des niches, l'artiste a placé des bas reliefs représentant les événemens les plus mémorables de l'histoire de Russie. M. Vassé a montré qu'il n'était pas seulement sculpteur, mais architecte et homme de goût.

On voit dans le même atelier, le modèle d'une Diane de proportion colossale, qui sera exécutée en marbre, pour le roi de Prusse. La déesse part pour la chasse, et elle est au moment de jeter en arrière son carquois, qu'elle tient de ses deux mains. Son attitude m'a paru pleine de légèreté, de fierté et de hardiesse, et toute la figure d'un beau caractère. M. Vassé a sur ses confrères l'avantage de bien dessiner, tandis que les autres se contentent de bien modeler. Il est élève de Bouchardon, et l'on découvre dans son style et dans sa manière, la connaissance et le goût de l'antique.

M. Blin de Sainmore commence aussi à mettre ses vers en images et en petite impression, de la façon de Sébastien Jorry. Il vient de faire réim-

primer avec cette élégance, son *Héroïde de Biblis à Caunus* son frère, pour qui elle prit une passion incestueuse, suivant les *Métamorphoses d'Ovide*. M. Blin n'est pas un Ovide; son poëme est d'un froid à glacer. Si la fantaisie de se faire imprimer avec ce luxe d'estampes et de vignettes dure à nos jeunes poètes, ils s'y ruineront, ou leur libraire fera banqueroute.

Ah! monsieur Monnet, ancien directeur de l'opéra comique, vous m'avez attrapé, ainsi que bien d'autres honnêtes gens. Nous nous en fiions à votre enthousiasme, et nous comptions sur un recueil de chansons précieux et unique dans son genre. Vous nous aviez assuré que votre *Anthologie française* serait le fruit de vingt ans de recherches, que vous aviez consulté sur le choix tous nos beaux esprits, les plus capables de bien choisir, que vous en feriez un chef-d'œuvre de typographie. Abusés par ces promesses, nous avons souscrit; mais votre enthousiasme était joué pour nous attraper dix écus. M. Monnet, en conscience, vous êtes un fripon. Le choix de ces chansons est fait sans goût et sans soin; la plupart se trouvent dans tous les recueils du monde, et l'exécution n'en est rien moins que superbe. Le premier volume contient les chansonniers morts, le second les vivans, le troisième les anonymes, et le quatrième les sottisiers; mais ce quatrième même est plat et indignement composé. C'était pourtant votre département, M. Monnet:

il est vrai qu'il y a assez de sottises dans les trois autres. Quand vous me parlerez avec enthousiasme de cette salle de bal que vous voulez construire au bois de Boulogne, où tout le monde sera admis pour un petit écu, qui sera garnie de boutiques de modes et de cafés, et d'une galerie en haut, et d'appartemens pour les tête-à-tête, et surtout de ce superbe parapluie qui, en cas de pluie, se tirera sur toute la salle et couvrira en un clin-d'œil deux mille têtes, quand vous me parlerez de tout cela, je vous enverrai étendre votre parapluie sur les deux mille sots qui vous croiront.

La Philosophe par amour, ou *Lettres de deux amans passionnés et vertueux*, deux vol. in-12, voilà le titre d'un roman nouveau, qu'on dit être de mademoiselle Mazarelli, aujourd'hui madame la marquise de Saint-Chaumont; car en ce siècle de décence, il y a des gens que leur naissance n'empêche pas d'épouser en légitime nœud des courtisanes dont les charmes ont été long-tems un effet public, exposé et abandonné tous les jours au plus offrant. Ce commerce est plus lucratif que celui des mauvais romans. Madame de Saint-Chaumont a volé à M. Baculard d'Arnaud son secret d'être pathétique. Ce secret consiste en points d'imprimerie. Dans tous les momens passionnés et terribles, rien de plus éloquent que ces discours interrompus par des points. Vous trouverez, pages 146 et 147 du second volume,

l'amant de la Philosophe par amour prêt d'être pendu. Cela est assez fâcheux. Jugez de l'état de la Philosophe dans cette affreuse situation, par ce qu'elle écrit elle-même à son amie. « Il est » deux heures du matin, dit-elle, et je n'ai pas » encore fermé l'œil. » C'est là son plus grand malheur. Cent quarante-trois points distribués avec génie sur ces deux demi-pages disent tout le reste, et assurément mieux que n'aurait pu faire madame la marquise de Saint-Chaumont.

Si *la Philosophe par amour* ne vous a pas assez endormi, lisez bien vite *l'Humanité*, ou *l'Histoire des infortunes du chevalier de Dampierre*, contenant des anecdotes secrètes et particulières sur les dernières révolutions de Perse, deux volumes in-12 et sans points.....

Si votre insomnie résiste au *Chevalier de Dampierre*, abandonnez-vous à l'*Histoire des Galligènes* ou *Mémoires de Duncan*, en deux parties. Vous y trouverez une satire des Français très-assoupissante.

Il a paru une *Lettre de M. Gobemouche* à tous ceux qui savent entendre. M. Gobemouche est un personnage de *la Soirée des Boulevarts*, pièces à scènes détachées, qu'on joue depuis une huitaine d'années à la Comédie italienne, avec beaucoup de succès. Le caractère de ce M. Gobemouche est plaisamment imaginé. C'est un

homme qui a toujours un avis à dire, des observations à faire, et qui ne dit jamais rien... « Mes-» sieurs, messieurs, entendons-nous; il y a bien » des choses à dire, il faut considérer le pour et » le contre. » Voilà l'avis de M. Gobemouche, au milieu d'un conciliabule de nouvellistes. Ces messieurs, après s'être bien disputés sur les affaires de l'Europe, en viennent aux voies de fait, et c'est M. Gobemouche qui reçoit les coups, quoiqu'il n'ait dit autre chose que, « Messieurs, » entendons-nous. » Ce rôle a fait grande fortune. Vous ne devinerez sûrement pas que la lettre de M. Gobemouche, dont j'ai l'honneur de vous parler, traite de l'éducation, et surtout de l'éducation publique, après l'expulsion des jésuites. L'auteur joue le rôle de Gobemouche bien mieux qu'il ne s'imagine. Il raisonne à perte de vue, sans avoir aucune idée. Il dit toujours « entendons-nous, » il a toujours des choses à proposer, et ne sait ce qu'il veut. C'est Gobemouche ennuyeux.

Paris, 15 juillet 1765.

RÉPONSE *de M. Jérôme-Nicolas Lieberkuhn, oncle maternel de M. Jean Gottlieb Sanftmuth, à la lettre de ce dernier, à sa très-honorée chère mère.*

« Puisqu'il est ainsi, mon cher neveu, ta pauvre mère t'attend de retour en ta patrie, et nous te promettons qu'il ne sera pas fait mention de

ton accident, ne voulant point t'affliger ; mais voulant au contraire te recevoir tous, et un chacun comme notre cher respectivement fils, neveu et cousin, avec la tendresse que tu as toujours éprouvée de notre part, et comme si de rien n'était ; car l'esprit nous vient de Dieu, dispensateur de tout bien, dit le sage Salomon (*Proverbes*, chap. 14).

» Ta mère garde le lit depuis ta lettre, mais ce ne sera rien.

Ton fidèle oncle.

» *P. S.* Informe-toi, avant de partir, s'il est bien sûr qu'il n'y ait point de sots à Paris. Quoique je n'aie jamais voyagé en France, je suis plus expérimenté que toi, et j'en ai toujours trouvé de quinze à vingt contre un homme d'esprit, dans tous les endroits où j'ai fait quelque séjour. Si ce calcul était applicable à Paris, sur huit cents mille ames il y aurait proportionnément beaucoup de sots à rencontrer dans cette grande ville ; et ce calcul une fois vérifié et dûment collationné, ton mal ne serait pas peut-être aussi désespéré que nous le craignons : ce qui pourrait hâter le rétablissement de ta pauvre mère. Présent ou absent, atteint ou délivré du mal en question, je ne t'oublie pas dans mes prières. »

« Après quelques incertitudes, on s'est pourtant déterminé à recevoir M. Aufresne au nombre des comédiens du roi, et cet acteur a continué son début de la manière la plus brillante. Il sera aux

appointemens jusqu'au voyage de Fontainebleau, où, après avoir joué devant leurs majestés, il sera reçu à demi-part. En attendant, il joue presque tous les soirs à la Comédie française, et y attire beaucoup de monde, dans une saison où les spectacles ne sont guère fréquentés.

J'ai déjà remarqué que la figure et la voix de cet acteur ne sont pas des plus intéressantes. Il a la voix sonore et la prononciation nette, mais un peu dure; peu de variété dans les intonations, peu de flexibilité dans le gosier. Il a de la sécheresse dans son jeu, ou, pour tout dire en un mot, c'est la grâce qui lui manque et dans son jeu, et dans la voix, et dans la figure. Cela rend quelquefois son débit froid, ou, dans les momens pathétiques, cela lui donne un air et un ton apostoliques; mais, s'il est un secret qui puisse suppléer à la grâce ou en dédommager, c'est Aufresne qui le possède. Il sent avec une si grande justesse et avec tant de finesse, il a des détails si précieux et d'une si grande vérité, il raisonne et cause si délicieusement qu'il entraîne et subjugue tout le monde. Si la nature eût secondé tant de talens, Aufresne eût été un Baron, un Garrick, un Roscius, un dieu. Quoi qu'on puisse désirer dans son jeu, il ne se montre jamais, sans vous dédommager par trois ou quatre instans sublimes, de ce que la nature lui a refusé. Aufresne sera l'acteur des gens d'un goût exquis, et qui réunissent dans le jugement des ouvrages de l'art l'extrême justesse à la véritable délicatesse.

Je pense encore que sa réception amènera la plus heureuse révolution pour le théâtre français. Son jeu simple et vrai obligera ses camarades de se rapprocher de la nature, et de renoncer à ce chant emphatique, à ce jeu plein d'apprêt et d'affectation qui a fait tant de progrès depuis quelques années, et qui a rendu les tragédies presque insupportables à voir représenter. Déjà l'on remarque que Lekain, dans plusieurs scènes où il s'est trouvé vis-à-vis du nouvel acteur, a été obligé de moins enfler sa voix, et que son jeu a considérablement gagné dans ces occasions : nous ne devrons pas seulement à Aufresne le plaisir qu'il nous fera, mais encore celui que nous feront les autres. Mademoiselle Clairon, en substituant l'art le plus profond, l'étude la plus heureuse au naturel qu'elle n'avait pas, nous avait insensiblement écartés de cette simplicité qui fait aux yeux d'un homme de goût le charme de la représentation théâtrale, et que rien ne remplace; cette actrice savait tout imiter jusqu'à la simplicité et au naturel même; mais on ne cessait jamais de voir le fruit de l'étude; l'art ne se cachait pas un seul instant, et ce qu'on ne pouvait s'empêcher d'admirer, ne touchait presque jamais. Son exemple devint cependant contagieux; ses succès lui firent des singes : tout le jeu de la tragédie se calqua insensiblement sur le sien, et devint fastueux, monotone et froid. Quoique l'exemple d'un acteur, encore neuf, soit moins puissant que celui d'une actrice soutenue par le suffrage des gens de let-

tres et d'un grand nombre de partisans, je mets ma confiance en M. Aufresne, et j'espère qu'il arrêtera la scène française sur le penchant de sa ruine.

C'eût été un spectacle bien intéressant que celui qui aurait mis Aufresne vis-à-vis de mademoiselle Clairon. Il eût fallu voir alors qui des deux aurait été obligé de renoncer à sa manière, et de se rapprocher de celle de l'autre; mais, grâce à la sévérité exercée si à propos envers les comédiens, nous n'aurons pas la satisfaction de voir cette lutte. Ce que tout le monde a prévu vient d'arriver; mademoiselle Clairon a demandé son congé. Il est vrai que M. le maréchal de Richelieu n'a point souscrit à cette demande; qu'il lui a simplement accordé un congé d'une année pour rétablir sa santé, et qu'il lui a fait dire très-honnêtement qu'il ne signerait jamais sa retraite pendant l'année de son exercice; mais il eût été encore plus honnête et plus court d'éviter ce ridicule éclat qui ne caractérise pas moins l'esprit de notre siècle que beaucoup d'autres petits faits qui n'échappent pas à un observateur attentif. Il est un peu humiliant d'avoir exercé une si grande rigueur, dont tout le résultat se réduit aujourd'hui à n'avoir pas conservé Dubois le fripon, et à perdre mademoiselle Clairon. Aimables Welches, si vous croyez que c'est là le traitement qui convient aux talens, et que la prison du Fort-l'Evêque vous fournira des comédiens, je vous prédis que vous n'aurez plus bientôt d'autre théâ-

tre que celui du sieur Nicolet sur le boulevart, où je ne doute pas que les facéties de M. Taconet et les gentillesses du grand Paillasse ne vous consolent de la perte de gens qui, après tout, ne savent que réciter les vers de Corneille, de Racine, de Voltaire et de Molière.

Un de mes grands regrets, c'est que le début de M. Aufresne n'ait pas commencé deux mois plus tôt; il se serait fait alors sous les yeux du célèbre Garrick, et j'ai dans la tête qu'Aufresne eût été digne de ses conseils, et qu'il en eût tiré un grand parti.

Ce grand et illustre acteur, ce Roscius des Anglais, ou plutôt des modernes, car les grands talens n'ont point de patrie, et appartiennent à tous ceux qui les savent apprécier, ce David Garrick, en un mot nous a tenu parole; il a passé six mois avec nous, après avoir parcouru l'Italie; et il y a environ trois mois qu'il a repassé en Angleterre. Il serait ingrat, s'il ne regrettait un peu la France, où il a reçu l'accueil le plus distingué, mais où il s'est borné de préférence au commerce des philosophes, dont il a emporté les regrets, et dont il chérit à son tour le ton, les mœurs et les lumières. J'en demande pardon aux Anglais, mais je les ai presque toujours vus exagérer leurs avantages, et élever leurs gens à talens souvent assez gratuitement, mais très-franchement, au-dessus de ce que les autres nations ont de célèbre et d'illustre; voici la première fois qu'ils ne m'en ont point imposé. Garrick est en effet au-dessus de tout éloge.

et il faut l'avoir vu, pour s'en former une idée; mais on peut dire aussi que quand on ne l'a pas vu, on n'a pas vu jouer la comédie.

Cet acteur est le premier et le seul qui ait rempli tout ce que mon imagination attendait et exigeait d'un comédien; et il m'a démontré, à ma grande satisfaction, que les idées qu'on se forme de la perfection ne sont pas aussi chimériques que certaines gens à tête étroite voudraient nous le persuader : il n'y a point de limites que le génie ne franchisse.

Le grand art de David Garrick consiste dans la facilité de s'aliéner l'esprit, et de se mettre dans la situation du personnage qu'il doit représenter; et lorsqu'il s'en est une fois pénétré, il cesse d'être Garrick, et il devient le personnage dont il est chargé. Aussi, à mesure qu'il change de rôle, il devient si différent de lui-même, qu'on dirait qu'il change de traits et de figure, et qu'on a toute la peine du monde à se persuader que ce soit le même homme. On peut aisément défigurer son visage : cela se conçoit; mais Garrick ne connaît ni la grimace, ni la charge; tous les changemens qui s'opèrent dans ses traits proviennent de la manière dont il s'affecte intérieurement; il n'outre jamais la vérité, et il sait cet autre secret inconcevable de s'embellir, sans autre secours que celui de la passion. Nous lui avons vu jouer la scène du poignard dans la tragédie de *Macbeth*, en chambre, dans son habit ordinaire, sans aucun secours de l'illusion théâtrale; et à mesure

qu'il suivait des yeux ce poignard suspendu et marchant dans l'air, il devenait si beau qu'il arrachait un cri général d'admiration à toute l'assemblée. Qui croirait que ce même homme, l'instant après, contrefait avec autant de perfection un garçon pâtissier qui, portant des petits pâtés sur sa tête, et bayant aux corneilles dans la rue, laisse tomber son plat dans le ruisseau, et, stupéfait d'abord de son accident, finit par fondre en larmes? Il y a aussi loin de la physionomie de ces deux personnage que des traits de Garrick à ceux de Préville; et c'est avec la même perfection qu'il joue tous les rôles qui ont un modèle dans la nature: les seuls qu'il ne sache pas jouer, sont ces rôles factices qui ne ressemblent à rien, et qui n'ont de fondement que dans l'imagination déréglée et appauvrie d'un poète. Il prétend qu'on ne saurait être bon acteur tragique sans être excellent acteur comique, et je crois qu'il a raison; mais si cela est, il a prononcé un terrible arrêt contre la plupart de nos acteurs tragiques, et nommément contre sa bonne amie, mademoiselle Clairon, qui n'a jamais su remplir un rôle comique, quel qu'il fût, d'une manière supportable.

M. de Carmontelle a dessiné Garrick en attitude tragique, et vis-à-vis de ce Garrick, il a placé un Garrick comique entre les deux battans d'une porte, qui surprend Garrick le tragique, et se moque de lui. Je voudrais que ce tableau fût gravé. Pendant qu'il se faisait peindre, com-

me, sa pétulance l'empêche d'être un moment tranquille, il s'exerçait à passer par des nuances imperceptibles de l'extrême joie à l'extrême tristesse, et jusqu'au désespoir et à l'effroi. Cela pourrait s'appeler la gamme du comédien; car pourquoi n'y aurait-il pas une gamme de passions comme de sons successifs?

Garrick est d'une figure médiocre, plutôt petite que grande. Il a la physionomie agréable et spirituelle, et un jeu prodigieux dans les yeux. Sa vivacité est extrême. Il a beaucoup d'esprit, une grande finesse et une grande justesse; il est naturellement singe, et il contrefait tout ce qu'il veut. Il a toujours de la grâce. Il a perfectionné ses grands talens par une profonde étude de la nature, et par des recherches pleines de finesse et de sublimité. Aussi, il se trouve perpétuellement dans la foule, et c'est là où il surprend la nature dans toute sa naïveté et dans toute son originalité. Un jour, en revenant avec Préville, à cheval, du bois de Boulogne, il lui dit: « Je m'en » vais faire l'homme ivre; faites-en autant. » Ils traversèrent ainsi le village de Passy, sans dire un mot, et en un clin-d'œil, tout le village fut assemblé pour les voir passer. Les jeunes gens se moquèrent d'eux, les femmes crièrent de peur de les voir tomber de cheval, les vieillards haussèrent les épaules et en eurent pitié, ou, suivant leur humeur, pouffèrent de rire. En sortant du village, Préville dit à Garrick: « Ai-je bien fait, » mon maître? Bien, fort bien, en vérité, lui dit

» Garrick; mais vous n'étiez pas ivre des jam-
» bes. » Ce seul propos prouve avec quelle finesse Garrick voit la nature.

Il apprit un jour qu'un homme en Irlande, en jouant avec son enfant, avait eu le malheur de le laisser tomber par la fenêtre, et de l'écraser sur le pavé devant ses yeux. Ce père malheureux perdit la parole sur-le-champ et devint fou. On fut obligé de l'enfermer. Garrick voulut le voir; c'était plusieurs années après son accident. Je n'ai jamais rien vu de plus effrayant que l'état de cet homme. Je dis que je l'ai vu, car Garrick le rend de manière à faire frémir.

Garrick est auteur de plusieurs pièces, mais on dit qu'elles sont médiocres. Il est grand admirateur de Shakespear. Il ne pardonnera jamais à M. de Voltaire le mal qu'il en a dit depuis quelques années dans un certain *Appel aux nations* et dans ses *Commentaires sur Pierre Corneille*, après l'avoir justement préconisé dans ses *Lettres anglaises*. Il faut convenir que ces dernières critiques n'ont fait honneur ni au goût, ni à la bonne foi de M. de Voltaire. Quoi qu'on fasse et quoi qu'on écrive, il faudra toujours reconnaître dans Shakespear un homme d'un grand et sublime génie; et si l'on traduisait la belle scène de Lusignan dans *Zaïre*, dans le goût des scènes de la *Mort de César*, qu'on lit dans les *Commentaires sur Corneille*, elle pourrait paraître aussi ridicule; mais enfin, un homme de goût sentira encore le mérite de l'original, même à travers ces

vers blancs, dont on a cherché à défigurer les morceaux de Shakespear. Cette injustice n'empêche pas David Garrick de regarder M. de Voltaire comme le plus grand poète tragique qu'ait eu la France : c'est là son sentiment. Il prétend que ce Racine, si beau, si enchanteur à lire, ne peut être joué, parce qu'il dit toujours tout, et qu'il ne laisse rien à faire à l'acteur ; que d'ailleurs l'harmonie des vers de Racine oblige à un chant très-éloigné de la véritable déclamation. Nous avons été bientôt d'accord avec Roscius Garrick sur tous ces points ; nous qui sommes ici un petit troupeau de vrais croyans, reconnaissant Homère, Eschyle et Sophocle pour la loi et les prophètes, nous enivrant des dons du génie partout où il se trouve, sans exception de langue ni de nation : le Roscius anglais a été de la religion et de l'église du petit troupeau.

M. Garrick jouit d'une fortune considérable. Il passe pour aimer l'argent. Il a bien cinquante à soixante mille livres de rente, argent de France, sans compter ce que lui vaut la direction d'un des théâtres royaux de Londres, dont il a le privilége. Nos gens à talens ne font pas de pareilles fortunes. En revenant d'Italie par le Tyrol, il a été attaqué à Munich d'une fièvre maligne qui a pensé le mettre au tombeau ; l'air et le séjour de Paris l'ont parfaitement rétabli. Je doute cependant qu'il joue encore long-tems la comédie ; la manière dont il s'affecte de ses rôles détruirait le tempérament le plus robuste, et le sien ne pa-

raît pas fort. Maître d'une grande fortune, rassasié de gloire, chéri, estimé de ses compatriotes, illustre dans toute l'Europe, il peut se reposer, quand il voudra, dans une jolie maison de campagne qu'il a à peu de distance de Londres. Il a épousé, il y a environ dix-sept ans, une allemande, née à Vienne en Autriche, et catholique, dont il n'a point d'enfans. Elle l'a accompagné dans ses voyages. Nous lui avons soutenu qu'il était né jaloux, et il n'a pas cherché à nous contester cette vérité.

Carle Vanloo, premier peintre du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, directeur et recteur de l'académie royale de peinture, et directeur de l'école royale des élèves protégés par le roi, est mort ce matin subitement des suites d'une apoplexie, âgé d'environ soixante ans. Il avait été la veille à la Comédie italienne. Nous sommes en train de perdre, et voilà encore un homme célèbre de moins. Il ne faudrait pas que cela continuât; car douze ou quinze hommes de différens talens de moins dans la nation feraient un vide considérable, et influeraient sur la réputation de la France: la gloire d'un peuple et d'un siècle est toujours l'ouvrage d'un petit nombre de grands hommes, et disparaît avec eux. L'académie de peinture a perdu en moins de six mois ses deux plus grands artistes, Vanloo et Deshays, et ces pertes ne seront pas faciles à réparer. Carle Vanloo n'était pas seulement le premier peintre du roi, mais aussi de la nation; il

avait quelque réputation chez les étrangers. Ses ouvrages sont éparpillés ici dans les églises et dans les cabinets des particuliers. Les Augustins de la place des Victoires, appelés les Petits-Pères, ont de lui une suite de la vie de saint Augustin, dont le chœur de leur église est orné. Madame Geoffrin a de lui plusieurs tableaux de chevalet, d'un grand prix. Celui, qu'on appelle la *Conversation* eut un grand succès dans sa nouveauté, et a toujours conservé sa réputation; celui de la *Lecture* a moins réussi. Mme. Geoffrin présidait alors à ces ouvrages, et c'étaient tous les jours des scènes à mourir de rire. Rarement d'accord sur les idées et sur la manière de les exécuter, on se brouillait, on se raccommodait, on riait, on pleurait, on se disait des injures, des douceurs; et c'est au milieu de toutes ces vicissitudes que le tableau s'avançait et s'achevait.

Personne n'a mieux prouvé que Carle Vanloo combien le génie est différent de l'esprit. On ne peut lui disputer un grand talent; mais il était d'ailleurs fort bête, et c'était pitié de l'entendre parler peinture. Dans le choix, j'aime mieux un peintre faisant de beaux tableaux qu'un artiste jasant bien sur son art; car les bavards ne sont bons à rien. Ils ont fait grand tort au bon Vanloo. Le premier malotru, assez confiant pour dire ses bêtises, était capable de lui barbouiller le plus beau tableau avec une sotte critique; il en a gâté plus d'un sur des observations qui n'avaient souvent pas le sens commun; et à force de changer,

il se fatiguait sur son sujet, et finissait par une mauvaise composition, après en avoir effacé une excellente.

Vanloo avait épousé à Turin une femme de mérite, sœur de Somis, célèbre violon en son tems. Elle était elle-même excellente musicienne, et chantait très-agréablement. Elle reste veuve, sans fortune; mais elle obtiendra sans doute une pension du roi. Il en a eu une fille fort jolie, qui est morte, et deux garçons qui, bien loin d'avoir des talens, ne promettent pas même d'être de fort bons sujets.

M. Abeille vient de publier une brochure de 82 pages sur les effets d'un privilége exclusif en matière de commerce, sur les droits de la propriété, etc. Il y porte jusqu'à la démonstration une vérité indubitable, c'est que ces effets sont funestes, et tendent à la ruine de l'état dans la partie sur laquelle tombe le privilége. Pas trop gouverner est un de ces grands principes de gouvernement qu'on n'a jamais connu en France. Le défaut des lois est encore moins nuisible à la prospérité publique que la fureur de tout régler; c'est cependant là notre grande maladie. En lisant le code des réglemens qui existent dans le royaume sur les différens objets de commerce, on peut se vanter de connaître le recueil le plus impertinent et le plus absurde qui ait jamais existé. Qui croirait, par exemple,

qu'il y a eu une loi, en vigueur pendant de longues années, qui prescrivait aux fabricans et aux commerçans la longueur, la largeur et la quantité des pièces de draps qu'ils pouvaient envoyer au Levant? C'est à cette belle loi que les Anglais sont redevables de la concurrence de leurs draps avec ceux de France, et des succès de leur commerce dans cette partie du monde. Le législateur imbécille a supposé que le négociant ne trouverait pas sans lui la mesure et la quantité de draps qu'il lui faut pour faire le commerce du Levant avec le plus d'avantage et le moins de dommage possible, ou plutôt ce n'est pas l'imbécillité qui dicte ces lois, car le bon sens et la droiture suffisent à une bonne législation, mais c'est l'intérêt particulier et la cupidité qui fondent ainsi leurs usurpations et leurs injustices sur la ruine de l'état et du bien public. Chaque réglement donne de l'autorité et du crédit à quelque sot ou à quelque fripon. Il faut des inspecteurs dans toutes les villes où l'on fabrique ces draps, pour savoir si la mesure prescrite est observée. Il en faut dans les ports, pour savoir si l'on n'en embarque pas au-delà de la quantité permise. Quand on est fripon, on fait sa main; quand on est sot, on croit jouer un rôle important dans l'état. Le véritable esprit des lois de France est cette bureaucratie dont feu M. de Gournay, cet honnête et digne citoyen, se plaignait tant : ici les bureaux, les commis, les secrétaires, les inspecteurs, les intendans ne sont pas établis en fa-

veur de la chose publique; mais la chose publique paraît établie pour qu'il y ait des bureaux.

L'écrit de M. Abeille attaque une ineptie toute pareille, fondée sur une déclaration du roi de 1713, qui défend le commerce intérieur et extérieur de l'eau-de-vie extraite du cidre et du poiré, afin de ne point nuire au commerce des eaux-de-vie tirées du vin. C'est, comme remarque fort bien M. Abeille, défendre les bas de laine, afin de favoriser le commerce des bas de soie. Un marchand de draps riche et accrédité a mal fait ses affaires dans une foire de Smyrne; il revient en France, et crie que les Français détruisent eux-mêmes leur commerce au Levant en y portant une trop grande quantité de draps. Il persuade la nécessité d'une loi prohibitive, ou, s'il le faut, il l'achète. Un marchand d'eaux-de-vie de vin un peu considérable n'a pas poussé ses ventes une année avec autant d'avantage que les années précédentes; il suit l'exemple du négociant de Smyrne, et obtient la proscription des eaux-de-vie de cidre et de poiré.

M. Abeille s'élève avec beaucoup de force et de sagesse contre ces cruels abus, et en les combattant il discute plusieurs principes d'administration de la plus grande importance; c'est par-là que son écrit sur un objet particulier devient d'une utilité commune et générale. Cet auteur a déjà fait une bonne brochure sur la liberté du commerce des grains. M. Abeille est un très-bon esprit; il discute avec beaucoup de bonne foi, et

sait envisager un objet par tous les côtés; je désirerais seulement qu'il eût un peu plus de précision et de netteté dans son style.

Lorsque, dans deux ou trois mille ans, un enfant portera les yeux sur le code de nos lois de police et d'administration, il s'écriera : O sagesse! ô profondeur! mais lorsque ce sera un philosophe ou un homme d'état qui en fera l'examen, il s'écriera : O ineptie! ô enfance! défiez-vous des lois qui sont si belles sur le papier. Le législateur détailleur est un pauvre sire. Ce sont les grands ressorts d'un état qu'il s'agit de régler avec génie; le reste est l'ouvrage de chaque citoyen, qui sait bien ce qu'il faut qu'il fasse pour prospérer et faire prospérer les siens. On peut renfermer en cinquante ou soixante pages toutes les lois nécessaires à la prospérité d'un vaste empire. Bergers, c'est des pâturages qu'il faut vous occuper; tâchez de les rendre gras et bons; mais si, après y avoir conduit vos troupeaux, il vous arrivait à vous ou à vos chiens de vouloir trier et assigner à chaque mouton la quantité et la qualité d'herbe qu'il faut qu'il paisse pour se bien porter, vous feriez sans doute là-dessus les plus beaux et les plus savans raisonnemens du monde; mais je ne vous en prierais pas moins de vous mettre à quatre pattes et de brouter avec vos moutons; car, pour les conduire, vous n'y entendriez jamais rien. Malheur aux troupeaux qui ont des moutons pour bergers; car sous leur règne les loups se font chiens, et, sous prétexte d'avoir soin du

troupeau, ils le dévorent. Dans ces tems de calamité, s'il se trouve par-ci par-là quelque mouton citoyen et patriote, voyant le mal sans pouvoir y remédier, il s'écrie, avec M. de Pezay :

Sommeil consolateur, recours des misérables,
Ferme des yeux lassés de l'aspect des coupables !

On a fait depuis quelque tems une nouvelle édition des *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, par M. Duclos, historiographe de France, et l'un des quarante de l'académie française. Cet ouvrage n'eut point de succès lorsqu'il parut pour la première fois il y a quinze ans. Il avait été annoncé avec trop d'emphase. On reprocha à l'auteur un ton de prétention et de décision qui déplut. Son *J'ai vécu* fut trouvé très-impertinent dans la bouche d'un homme qui avait passé sa vie dans les cafés à disputer avec une voix de gourdin, et à ferrailler, comme c'était alors la mode. Dans ces combats à mort, le plus fort *en gueule* était le plus considéré, et l'homme de lettres et le bel-esprit contractaient le ton et les habitudes des crocheteurs. Ce siècle est passé. De tous les gens célèbres fréquentant jadis les cafés, il ne reste que M. de Voltaire, à qui un génie plein de délicatesse, une politesse naturelle et l'usage du grand monde n'ont jamais permis de prendre ces mœurs grossières, et M. Duclos, le seul qui en ait transporté l'image dans la société des honnêtes gens et dans la bonne compagnie. Son livre *sur les Mœurs* est l'ou-

vrage d'un homme de beaucoup d'esprit, mais de ce petit esprit de commerce qui a ses petites tournures et ses petites finesses dont on était autrefois si engoué en France, et que la philosophie a depuis ruiné de fond en comble. Il y a des hommes qui sont supérieurs à leur siècle de plusieurs générations. Tels sont le grand Galilée, milord Bacon, René Descartes, le chancelier de Lhôpital et tous les hommes d'un grand génie qui paient ordinairement de leur repos et de leur bonheur la gloire qu'ils ont de devancer leur siècle. Il y en a qui arrivent trop tard, et qui, un demi-siècle plus tôt, auraient joui d'une réputation que leurs contemporains ne peuvent plus leur accorder. Si M. Duclos était venu immédiatement après le duc de la Rochefoucauld et la Bruyère, il serait peut-être aujourd'hui une espèce d'auteur classique; mais il s'avise de donner *ses Considérations* un an après la première édition de l'*Esprit des lois*, au moment où l'arène était occupée par deux ou trois athlètes de la première vigueur, ou d'une grâce et d'une agilité merveilleuses, et où tous les petits faiseurs de tours avaient déjà été balayés et renvoyés dans la foule: il fallait venir cinquante ans plus tôt. Ce n'est pas qu'on ne lise ces *Considérations* avec une sorte de plaisir: un homme qui les aurait faites et débitées dans le monde, en cercle, au coin du feu passerait avec raison pour avoir beaucoup d'esprit et de finesse; mais le mal est que, quand on a lu un chapitre, il n'en reste rien,

et que cela n'a rien fait penser. Les écrivains de la trempe de M. Duclos ont de petites bluettes qu'ils vous font papilloter devant les yeux, et qui donnent à leurs ouvrages un clinquant assez brillant; mais pour la raison, la philosophie et le bel esprit véritable, il faut les chercher dans Voltaire, et les traits de lumière dans Montesquieu, et les vues profondes et l'éloquence dans Diderot, et le nerf et l'énergie dans Jean-Jacques Rousseau, et l'élévation et la noblesse du style dans Buffon. Quant au style, celui de M. Duclos est d'un très-mauvais goût. Voulez-vous savoir ce que c'est que la reconnaissance? Écoutez. « C'est un sentiment qui attache au bienfai» teur avec le désir de lui prouver ce sentiment » par des effets, ou du moins par un aveu du » bienfait qu'on public avec plaisir dans les oc» casions qu'on fait naître avec candeur, et qu'on » saisit avec soin. » Quel jargon! Cela se trouve pourtant dans un chapitre imprimé pour la première fois dans la nouvelle édition *sur la Reconnaissance* et *sur l'Ingratitude*. S'il vous arrive jamais qu'un homme, que vous avez obligé par vos bienfaits, vous parle en ces termes de sa reconnaissance, effacez-le bien vite de votre liste; et s'il écrit un livre entier de ce ton-là, dites-lui qu'il a le cœur froid et le goût gâté, et qu'avec ces deux qualités, il ne faut écrire ni sur les mœurs ni sur les arts. Quand on est de pierre, il ne faut jamais se mêler ni du métier de critique ni de celui de moraliste.

AOUT 1765.

Paris, 1er. août 1765.

Un petit livret, intitulé *Dei Delitti e delle Pene*, c'est-à-dire, *des Délits et des Peines*, et que M. l'abbé Morellet se propose de traduire en français, vient de faire beaucoup de bruit en Italie. Ce livre est de M. Beccaria, gentilhomme milanais, que les uns disent abbé, les autres jurisconsulte, et que je garantis un des meilleurs esprits qu'il y ait actuellement en Europe. Voilà donc la fermentation philosophique qui a franchi les Alpes, et qui approche du foyer de la superstition. L'empire de l'absurdité menace ruine de tous les côtés; si la raison pouvait enfin prendre sa place, il faudrait s'affliger d'être venu trop tôt au monde.

Des observateurs éclairés m'ont assuré que les progrès qu'elle a faits en Italie depuis une trentaine d'années sont prodigieux. La révolution a commencé par une traduction des *Lettres persannes*; elle s'est étendue rapidement, et surtout en Toscane, jusque sur le peuple. Les ouvrages des philosophes français modernes ont tous pénétré dans ces contrées, et contribué à éclairer leurs habitans; ils en sont au point d'avoir réimprimé

la *Profession du Vicaire savoyard*, sous le titre de *Catéchisme des Dames de Florence.*

C'est un spectacle assez curieux, que de voir la philosophie, en ces derniers tems, passer la Manche et le Rhin, se répandre en France, malgré les efforts de la superstition, et refluer de là dans toute l'Europe.

Une chose non moins remarquable, c'est que la langue la plus sourde et la plus timide de l'Europe, celle de toutes les langues vivantes qui, sans contredit, a le moins de génie, soit devenue la langue universelle, et marche à grands pas à la monarchie absolue. C'est peu qu'elle soit généralement répandue, que l'homme du monde et l'homme de lettres s'en servent indistinctement, qu'elle soit partout étudiée, parlée, maniée, estropiée; elle a encore influé sur le caractère de toutes les autres langues, et nous en sommes à ne plus lire que du style français avec des mots anglais, allemands ou italiens; c'est-à-dire, que bientôt chaque langue aura perdu son idiotisme, et se sera pliée au génie et aux tours de la langue française. M. Hume a donné cet exemple à ses compatriotes; il est vrai qu'ils ne lui accordent pas les talens d'un bon écrivain. En Allemagne, cette mode commence à gagner partout. Quant à M. Beccaria, tous nos Français vous diront que son ouvrage est écrit à ravir, et si l'on venait me dire que les Italiens lui refusent de savoir écrire sa langue, je n'en serais pas fort étonné. C'est que son style ne ressemble pas plus

au style des écrivains italiens des seizième et dix-septième siècles, que le *Catéchisme de l'honnête homme*, dit *Caloyer*, au *Catéchisme de Montpellier*. M. Beccaria écrit du français avec des mots italiens; l'harmonie est soumise à la simplicité et à la clarté; et cette période que la langue italienne avait héritée de la langue latine, dont l'arrondissement et la beauté font la recherche des bons écrivains des deux siècles précédens, commence en général à disparaître des ouvrages modernes, et à faire place à la marche uniforme, et pour ainsi dire, anti-périodique de la langue française.

Lorsqu'on imite les tours d'une langue en y pliant la sienne, il est bien naturel qu'on attache à un mot traduit littéralement un sens qu'il n'a jamais eu que dans la langue d'où il est traduit. C'est ainsi que M. Beccaria appelle l'esprit de famille *lo spirito di famiglia*, quoique le mot *spirito* n'ait jamais eu en italien aucune des acceptions qu'il lui donne en vingt endroits, à l'imitation de notre mot d'esprit, mis en ce sens, à la mode par M. de Montesquieu. Cette manière d'écrire sera du moins commode pour des lecteurs français; avec très-peu d'étude, ils pourront lire une langue étrangère, ou plutôt ils liront du français dans une langue pleine de grâce et d'harmonie.

Mais en abandonnant M. Beccaria au jugement de ses compatriotes pour le style, il faut adopter ses idées pour l'instruction et le bonheur

du genre humain. Son livre mérite d'être traduit dans toutes les langues; ses principes doivent être un objet de méditation et pour les souverains et pour les philosophes.

Il ne faut pas avoir beaucoup réfléchi pour voir qu'une des plus fortes preuves de la barbarie de notre origine, c'est l'état de notre jurisprudence criminelle. Excepté en Angleterre, c'est dans tout le reste de l'Europe, un tissu d'atrocités; c'est partout la science d'une cruauté tranquille et inutile, allant directement contre le but de la législation.

En accordant à l'Angleterre quelques avantages à cet égard sur le continent de l'Europe, je ne prétends pas qu'elle n'ait beaucoup à apprendre dans le livre *des Délits et des Peines*; mais sa jurisprudence criminelle n'admet point la torture, et chaque citoyen a le droit d'être jugé par ses pairs. Après avoir accordé à l'accusé tous les secours légitimes de défense, on assemble un juré composé d'un certain nombre de ses pairs; on leur lit la loi, et puis, les faits à la charge de l'accusé avec les preuves qui les certifient ou qui les infirment. Après quoi chaque membre du juré déclare par serment, et sur sa conscience, qu'il tient l'accusé pour coupable ou pour innocent; c'est-à-dire, qu'il le croit dans le cas ou hors du cas de la loi; et en conséquence l'accusé est immédiatement ou puni ou absous. Lorsque les jurés ou les pairs de l'accusé sont une fois assemblés, il faut qu'ils conviennent de leur jugement; ils

sont enfermés sans pouvoir se séparer, ni manger ni boire, qu'ils n'aient prononcé définitivement. C'est une des plus belles lois qui existe, que celle qui assure à chaque citoyen le droit d'être jugé par ses pairs. Si quelque chose peut prévenir dans les jugemens l'injustice et la passion, s'il est quelque moyen de rendre les hommes attentifs, équitables, miséricordieux, c'est cette égalité d'état et de condition entre l'accusé et ses juges, et le retour secret que chaque juré ne peut manquer de faire sur lui-même, sur la vicissitude des choses humaines, sur l'intérêt que tout citoyen a d'être jugé, dans l'occasion, selon son droit et ses œuvres, avec justice et sans précipitation.

Je suis étonné que M. Beccaria n'ait pas fait mention de cette belle partie de la jurisprudence du peuple britannique. L'accusé est un homme isolé, qui a à se défendre contre toute la masse des citoyens; c'est un être dépouillé de toute sa force à l'instant de la lutte; il a donc besoin des secours les plus étendus. Le comble de la barbarie, c'est de lui en refuser; le comble de l'inhumanité, c'est de ne lui en pas offrir. Jusqu'à l'entière conviction de l'accusé, c'est son juge qui doit être son plus ardent défenseur. Le but de toute jurisprudence criminelle doit être de trouver des innocens, parce qu'alors il n'y aura que les coupables qui ne pourront échapper à la rigueur des lois. Je crois qu'il n'y a point de lieutenant criminel, nouvellement installé, qui

n'ait fait une partie de ces réflexions, qui ne souscrive même les premières sentences de mort avec une extrême émotion ; mais je crains aussi qu'il ne soit bientôt fait à son métier, et qu'au bout de six mois il ne signe un arrêt de mort avec moins de sentiment qu'un banquier n'en met à signer une lettre de change. La science du gouvernement consiste à tourner les hommes vers des habitudes heureuses, à empêcher ou à affaiblir les mauvaises ; mais surtout à prévenir efficacement et avec génie, l'engourdissement qui résulte de toute habitude, bonne ou mauvaise.

M. Beccaria réduit la jurisprudence criminelle à un petit nombre de principes, les plus simples et les plus évidens, dont découlent toutes ses idées. Promptitude de châtiment, impossibilité de lui échapper, loi générale, sans acception ni exception de personne ; voilà ce qui garantit en tout tems et en tout lieu la sûreté de la société contre les forfaits et les entreprises criminelles. La sévérité des peines est au moins inutile, quand elle n'est pas nuisible. C'est une observation constante, que plus les châtimens sont cruels, plus les crimes sont atroces. M. Beccaria établit un principe que je porte depuis long-tems au fond de mon cœur ; c'est que, si la société est en droit d'ôter la vie à un de ses membres, elle n'est pas du moins en droit de lui faire souffrir des tourmens, quel que soit son crime, ou plutôt, c'est que la société n'est en droit de mettre à mort un

homme que dans le cas unique où la vie de cet homme mettrait la chose publique en danger. Toutes les autres peines capitales sont, dans le droit, autant d'assassinats revêtus de formalités. Mais est il question de droit parmi les hommes, si ce n'est du droit du plus fort? Il faudrait donc du moins sentir que tous ces assassinats, nuisibles à la société, puisqu'une mort d'homme est toujours un dommage pour elle, sont encore inefficaces, puisqu'ils ne répriment pas le crime, et que le nombre des malfaiteurs reste à peu près toujours le même; il faudrait constater une bonne fois, si une vie misérable et asservie, dont les travaux peuvent être tournés à l'avantage de la société, n'est pas plus redoutable pour les hommes que l'idée de la mort; il faudrait savoir si cet attrait secret qu'il y a à affronter le danger, à courir le risque de la vie, attrait qui est certainement dans la nature humaine, ne rend pas les supplices moins effrayans que l'attente certaine d'une vie laborieuse et pénible? Il faudrait au moins se convaincre de l'importance qu'il y a à proportionner le châtiment au crime; car ôter la gradation des peines, c'est inviter le malheureux qui se résout au crime à faire à la société le plus grand mal possible, tandis qu'un beaucoup moindre aurait suffi pour remplir le but de son forfait. Je sais qu'une jurisprudence criminelle plus éclairée et plus équitable ne bannira pas les crimes de la société des hommes; je sens que le misérable que ses forfaits ont conduit

à la potence ou attaché à la roue, nous prouverait, peut-être sans peine, que tout considéré, vu la nature et l'enchaînement des événemens depuis l'instant de sa naissance jusqu'au moment de son supplice, il n'a eu rien de mieux à faire que de se faire pendre ou rouer; mais cette triste apologie nous confirmerait seulement une vérité, malheureusement incontestable, c'est qu'il n'est pas donné à la sagesse humaine de prévenir tout le mal; elle prouverait surtout que l'art d'empêcher les crimes et de diminuer le nombre des criminels, tient à la grande science de l'emploi des hommes et aux premiers ressorts d'un gouvernement heureux et éclairé.

Quoi qu'il en soit, il serait à désirer que tous les législateurs de l'Europe voulussent prendre les idées de M. Beccaria en considération, et remédier à la barbarie froide et juridique de nos tribunaux. J'ose même croire, que si nosseigneurs du parlement voulaient consacrer quelques assemblées de chambres à la réforme de la jurisprudence criminelle du royaume, en conformité des principes de notre philosophe milanais, ils mériteraient mieux de la nation, et donneraient au roi des marques plus essentielles de zèle et de fidélité, qu'en s'occupant du salut d'une ursuline de Saint-Cloud, et qu'en faisant des remontrances sur des objets qu'ils n'entendent pas toujours parfaitement bien.

M. de l'Averdy, aujourd'hui ministre d'état et contrôleur-général, dans le tems qu'il était con-

seiller au parlement, a composé un ouvrage de jurisprudence criminelle, qu'il serait intéressant de comparer avec le livre de M. Beccaria, pour voir là diversité des esprits. Vous trouveriez par exemple, dans le livre du jurisconsulte français, un long chapitre sur un crime que le philosophe milanais a tout-à-fait oublié ; c'est le crime de la magie. Ce n'est pas que celui-ci ne doive rien à la France ; au contraire, sans le livre de l'*Esprit des lois*, le livre de M. Beccaria n'aurait vraisemblablement jamais existé. Vous pourrez donc aussi voir dans ce livre l'effet d'un grand ouvrage sur une seule bonne tête. Vous ne trouverez pas au philosophe milanais l'essor ni le tour de génie qui caractérise les écrits du président de Montesquieu ; mais vous lui trouverez un esprit lumineux, profond, juste et pénétrant ; vous lui trouverez une ame pleine de délicatesse, si tendre, si sensible, si attachée au bonheur des hommes, que vous ne pourrez vous défendre de la plus forte passion qu'il inspire pour lui-même. Son livre est d'ailleurs du petit nombre de ces ouvrages précieux qui font penser. Il n'y a aucune question intéressante qui n'y soit assez touchée pour vous inviter à la méditer ; et cependant tout ce qu'il dit paraît si vrai, si conforme au bon sens et à la raison, que vous croyez lire vos propres pensées et un recueil de vérités généralement reconnues. On n'est étonné qu'en réfléchissant, après la lecture, combien la pratique des tribunaux est éloignée de ces principes.

Pour le malheur des hommes, les vues du philosophe milanais sont encore toutes neuves; et depuis le bourreau qui rédigea la constitution criminelle de l'invincible empereur Charles-Quint jusqu'au greffier qui signe les arrêts de la chambre de la Tournelle, aucun homme de loi n'a eu l'ame d'un Beccaria. Aussi son ouvrage a-t-il été condamné comme manquant de respect à la législation, qualification nouvelle et mémorable qui n'empêchera pas ce livret irrespectueux de faire fortune, et d'acquérir bientôt la plus grande et la plus juste réputation.

Il a déjà été réimprimé plusieurs fois. Dans une nouvelle édition que je viens à l'instant de feuilleter, je vois que l'auteur a ajouté plusieurs chapitres nouveaux et excellens. Il a aussi soigné tout son ouvrage, et fait plusieurs changemens heureux. Je lis, dans une note ajoutée au chapitre des banqueroutiers, un reproche qu'il se fait de les avoir traités avec trop de rigueur dans les éditions précédentes. « J'ai partout, dit-il, » respecté la religion, et l'on m'a accusé d'irreli» gion; j'ai partout défendu les droits de la légis» lation, et l'on m'a accusé d'avoir manqué de » respect à la législation; j'ai eu le malheur en » cet endroit de blesser les droits de l'humanité, » et personne ne m'a rien reproché. . . . . »

Consolez-vous, monsieur Beccaria, c'est chez nous comme chez vous; souffrez que les hommes se ressemblent. Eh! en quel lieu avez-vous vu prendre à cœur la cause du genre humain?

Il est décidé que je monterai un de ces jours dans la chaire de la vérité, et qu'après avoir rassemblé autour de moi le plus de philosophes que je pourrai, je leur ferai à peu près le sermon suivant :

« *NOLITE CLAMARE!*

» De quoi vous plaignez-vous ? Y a-t-il un lieu » de la terre où l'on vous refuse les preuves de » votre mission et les honneurs qui y sont attachés ? N'êtes-vous pas assez haïs, assez calomniés, assez persécutés ? Que voulez-vous de » plus ? Vous exigez des récompenses qui ne s'obtiennent sans peine que par la médiocrité. Premier tort. Vous exigez une reconnaissance que » votre siècle ne vous doit point. Second tort. » *Ave Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

» C'est le droit de la médiocrité d'être protégée, » prônée, promue, accablée de récompenses; » c'est le droit du mérite éminent d'exciter la jalousie et l'envie, de n'obtenir les distinctions » qui lui sont dues qu'à force de combats. *Nolite clamare.* De quoi vous plaignez-vous ?

» Vous, François-Marie de Voltaire, n'avez-» vous pas éprouvé de votre siècle trente années » d'injustices et d'ingratitude ? N'a-t-on pas allégué sans cesse vos sottises, qui ne faisaient du » mal qu'à vous, pour diminuer le prix de vos » ouvrages, qui instruisaient et formaient l'esprit » et le goût des nations, en étendant la gloire de

» la vôtre ? Pouvez-vous nous reprocher de vous » avoir agrégé aux quarante de l'académie fran- » çaise, après votre *Œdipe*, après votre *Brutus*, » après votre *Alzire*, après votre *Henriade ?* » Avez-vous une seule branche de laurier sur » votre tête que vous n'ayiez arrachée malgré » nous ; et cette tête n'était-elle pas grise lorsqu'on » vous a accordé la grâce de vous nommer con- » frère de l'abbé Batteux et de l'archidiacre Tru- » blet ? Vous, Denis Diderot, pouvez-vous nous » reprocher qu'il y ait plus d'une douzaine de » personnes en France qui rende justice à vos ver- » tus et à votre génie ? Et sans l'auguste et géné- » reuse Catherine, n'aurait-on pas vu le philoso- » phe obligé de vendre sa bibliothèque pour rem- » plir les devoirs du père de famille ? Pour vous, » M. Thomas, je conviens que vous êtes en » droit de vous plaindre. Vous n'avez eu que » des succès jusqu'à présent : cela est fâcheux ; » et si vous commenciez à douter un peu de votre » mission, je n'en serais pas fort surpris. Mais » un moment de patience ! Que votre poëme de » *Pierre-le-Grand* soit beau et sublime, et je vous » promets que vous n'aurez pas fait impunément » l'apologie de la philosophie. Si vous n'avez pas » été mieux persécuté, généreux défenseur de » l'humanité, tendre et sensible Beccaria, pre- » nez-vous en à un hasard unique et impossible à » prévoir ! Eh ! qui pouvait deviner qu'une prin- » cesse, mettrait à la tête du gouvernement » de Milan un homme d'état, un philosophe

» éclairé et indulgent, un comte de Firmian?
» *Nolite clamare.* De quoi vous plaignez-vous?

SECONDE PARTIE.

» Vous exigez une reconnaissance que votre
» siècle ne vous doit point. Eh! qui a pu vous
» faire croire qu'un siècle doive quelque chose à
» ses philosophes? Ce n'est pas pour lui que vous
» travaillez. Si vos travaux sont véritablement
» utiles au genre humain, ce n'est pas pendant
» votre vie; il faut au moins un siècle révolu pour
» qu'une idée neuve, une vérité utile se loge dans
» les têtes, y germe et y parvienne au degré de
» maturité qui permette d'en espérer quelques
» fruits. *Nolite clamare.* Attendez; et si dans
» cent ou deux cents ans d'ici vous n'avez pas ob-
» tenu justice, si votre nom n'est pas inscrit dans
» la liste des bienfaiteurs du genre humain, vous
» serez recevables à vous plaindre. Mais qui vous
» a dit qu'attaquer les opinions reçues, heurter
» les préjugés, offenser les sots, incommoder les
» fripons, blesser la médiocrité, exciter l'envie
» par des talens, était un métier où il y eût à ga-
» gner? Où avez-vous vu que les hommes quit-
» taient leurs idées, leurs principes, leurs pré-
» jugés, leurs absurdités en un instant; et en quel
» tems la vérité ou l'erreur sans la force a-t-elle
» fait ses prosélytes subitement et sans difficulté?
» La nature ne fait rien subitement. Il faut que
» le grain germe dans la terre; il faut que les idées
» mûrissent dans les têtes. Il est dans l'homme

» d'aimer avec passion la nouveauté, et de s'éle-
» ver avec fureur contre elle. Puisque vous n'a-
» vez pu semer pour nous, n'exigez pas de nous
» une reconnaissance que vous n'êtes en droit
» d'attendre que de nos neveux, lorsqu'ils auront
» moissonné. En attendant le siècle de votre gloi-
» re, sachez nous gré de vous laisser marcher
» dans les rues, sans vous jeter des pierres, ou
» plutôt prenez vous-en à ce fatal adoucissement
» qui est arrivé dans les mœurs, si nous ne vous
» jetons plus dans les bûchers avec vos livres.
» Ainsi soit-il. *Nolite clamare.* De quoi vous plai-
» gnez-vous? *Amen.* »

Il a paru une lettre à un ami sur un écrit intitulé: *Sur la destruction des jésuites en France, par un auteur désintéressé.* Cette lettre est l'ouvrage de quelque janséniste de mauvaise humeur, qui dit de bon cœur bien des injures à M. d'Alembert, et qui ne manquerait pas de le faire un peu griller, s'il en était le maître. Moi aussi, je suis un peu de mauvaise humeur contre M. d'Alembert, et sa brochure sur la destruction des jésuites n'a certainement pas fait de bien à la philosophie et aux lettres. S'il était vrai que les jésuites eussent été victimes des progrès de la philosophie, il ne serait pas adroit à un philosophe de l'imprimer, de le crier sur les toits, dans un moment où la philosophie est si décriée par les fripons, que tous les sots sont alarmés de bonne foi de son danger, et que toutes les bégueules dé-

votes attendent en transe la fin du monde ou quelque autre petit accident de cette espèce. Je remarque, depuis quelque tems, qu'il n'arrive pas un malheur en France, sans qu'on l'attribue aux philosophes; ils sont trop odieux à la cour, pour avoir à espérer un sort plus heureux que celui de vivre ignorés: il faut donc se tenir tranquille. L'assertion de M. d'Alembert est non seulement bien imprudente, mais elle est aussi de toute fausseté. C'est bien à quelques hommes de lettres paisibles et isolés, étrangers à l'art de manier les esprits et les affaires, sans intrigue, sans parti, sans crédit, qu'il appartenait de détruire une société puissante et accréditée! Ah, quel conte! Il faudra encore un peu de tems avant que la philosophie fasse quelque révolution sensible en France. Le siècle des philosophes et le règne de la philosophie sont deux époques très-différentes. Pour tout dire, la brochure de la *Destruction des jésuites* n'est pas écrite avec assez de chaleur et d'agrément pour passer par-dessus ces petits reproches. Quand on l'a lue, on n'en est pas plus avancé, on n'en sent pas le but, il n'en reste rien, pas même une impression agréable. M. de Voltaire, avec sa manière brillante et philosophique, a bien gâté la manière de tous ces faiseurs-là.

CHANSON *de Ferney pour Mlle. Clairon.*

SUR l'air : *Annette à l'âge de quinze ans.*

LA BERGÈRE.

Dans la grand'ville de Paris
On se lamente, on fait des cris ;
Le plaisir n'est plus de saison.
La comédie
N'est plus suivie ;
Plus de Clairon !

LE BERGER.

Melpomène et le tendre Amour
La conduisirent tour à tour ;
En France elle donnait le ton.
Paris répète,
Que je regrette
Notre Clairon !

LA BERGÈRE.

Dès qu'elle a paru parmi nous,
Les bergers sont devenus fous.
Thirsis vient de quitter Fanchon
Si l'infidelle
Trahit sa belle,
C'est pour Clairon.

LE BERGER.

Je suis à peine en mon printems
Et déjà j'ai des sentimens.

LA BERGÈRE.

Vous êtes un petit fripon.

LE BERGER.

Sois bien discrète,
La faute est faite,
J'ai vu Clairon.

TOUS DEUX.

Clairon, daigne accepter nos fleurs;
Tu vas en ternir les couleurs;
Ton sort est de tout effacer.
La rose expire,
Mais ton empire
Ne peut passer.

COUPLET *détaché.*

Nous sommes privés de Vanlo,
Nous avons vu passer Rameau,
Nous perdons Voltaire et Clairon:
Rien n'est funeste,
Car il nous reste
Monsieur Fréron.

Paris, 15 août 1765.

On donna hier sur le théâtre de la Comédie française la première représentation de *Pharamond*, tragédie nouvelle.

Il y a en France un droit d'aides, qu'on appelle le *trop bu*, et qu'on exige dans les villages du pauvre père de famille qui, la plupart du tems, n'a pas *de quoi boire assez*. Je savais bien qu'un droit à peu près semblable serait imposé à l'auteur de la première tragédie nationale, et qu'on compterait tous les applaudissemens que M. du Belloi avait reçus de trop, en déduction de ceux que son successeur voudrait exiger de la reconnaissance du public pour les éloges donnés à la nation. En effet, l'auteur de *Pharamond* a eu beau louer les Français de tout son cœur, prophé-

tiser l'amour inaltérable de ce peuple pour ses rois, le parterre est resté de pierre, et les vers nationaux de l'auteur de *Pharamond*, quelquefois plus français et plus élégans que ceux de M. du Belloi, ont été reçus avec un froid capable de glacer le poète le plus intrépide.

Celui de *Pharamond* a pris, comme vous voyez, les choses d'un peu haut. Si le projet de mettre l'histoire de France en tragédie subsiste, et que nos poètes s'assujétissent à l'ordre chronologique, nous aurons incessamment un *Mérovée* et un *Clovis;* mais il nous faudra du tems pour voir un *Henri IV*. Ce qu'il y a de commode dans le sujet de *Pharamond*, c'est que le poète peut le traiter et l'arranger à sa fantaisie, sans craindre les contradicteurs, car, comme il n'est pas encore bien sûr qu'il y ait eu un roi Pharamond, ou qu'on ignore du moins tous les événemens de son règne, personne n'est en droit de lui disputer ceux qu'il fait servir au nœud de sa pièce. L'auteur de la tragédie nouvelle a profité de cet avantage, en nous présentant sous un nom antique un sujet de son invention.

Dans cette tragédie, Pharamond est vieux et cassé. Sa gloire, la mémoire de ses exploits, sa considération parmi les Français vainqueurs des Gaulois, tout est prêt de s'éclipser. La nation, ennuyée du gouvernement d'un vieillard, est entretenue dans cette disposition par Clodion le chevelu, fils de Pharamond, très-impatient de succéder à son père. Ce Clodion est fils d'un se-

cond lit et d'une méchante femme! Cette mère ambitieuse, pour assurer à son fils le trône de son père, avait conspiré la perte de Mérovée, fils d'un premier lit de Pharamond, et par conséquent frère aîné de Clodion. Mérovée, dès son enfance, fut condamné à périr; mais un fidèle sujet de Pharamond, appelé Phanès, eut pitié de lui, le sauva des pièges d'une cruelle marâtre, et l'éleva loin de la cour de Pharamond. Ce jeune prince s'illustra bientôt dans le métier des armes; et, par ses exploits et ses services rendus à l'état, il se fraya le chemin aux premières dignités, et devint général de Pharamond, sous le nom de Valamir. Il y avait à la cour de Pharamond une princesse appelée Ildégone, que Clodion recherchait plutôt par politique que par goût, parce que sa main lui donnait des droits incontestables sur quelques provinces voisines des états de son père; mais la vertueuse et belle Ildégone aimait Valamir, dont les vertus l'avaient touchée depuis long-tems, et dont elle n'ignorait pas les droits et la naissance.

Si cette tragédie était le coup d'essai d'un jeune homme de dix-huit ans, on pourrait dire que ce n'est pas un ouvrage sans mérite, supposé qu'il y en ait dans une pièce de théâtre où tout, jusqu'aux défauts et aux beautés, est d'une honnête médiocrité. Les vers de l'auteur de *Pharamond* sont du moins plus français que ceux du *Siége de Calais*, quoique j'abhorre en général cette manière d'écrire la tragédie, d'un style emphatique et plein de circonlocutions. On a attri-

bué la tragédie de *Pharamond* à M. de la Harpe; mais je crois que ce jeune poète est capable de faire mieux que cela. M. de Voltaire, chez qui il vient de passer quelques mois, prétend cependant *que c'est un four qui chauffe toujours, et ne cuit jamais.* M. Colardeau a aussi été soupçonné, mais M. Colardeau est très-supérieur à l'auteur de *Pharamond.* M. Thomas, qu'on a encore nommé, s'en défend comme de meurtre. Ainsi, la pièce reste aujourd'hui à M. le marquis de Ximénès, auteur de quelques tragédies malheureuses, et le plus grand nombre se réunit à l'attribuer à M. Chabanon, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, auteur infortuné d'une certaine *Eponine*, tant prônée avant la représentation, et qui eut au théâtre un sort tout semblable à celui de *Pharamond.* Quel que soit le père de ce pauvre Pharamond, il doit s'armer de philosophie et de résignation pour se consoler des rigueurs du public.

L'académie française avait proposé l'éloge de René Descartes pour le prix d'éloquence qu'elle devait distribuer cette année. Entre quinze discours qui ont concouru, elle s'est arrêtée à deux qui lui ont paru d'un mérite égal, quoique le sujet n'y soit pas traité de la même manière. Elle a donc décidé que le prix serait partagé en deux, qu'au lieu d'une médaille de six cents livres, on en frapperait deux de trois cents chacune, et qu'on couronnerait les deux auteurs à la fois.

L'un de ces auteurs est M. Thomas, qui est depuis plusieurs années en possession de remporter les couronnes académiques ; l'autre est M. Gaillard, de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Les deux discours paraîtront le 25 de ce mois, jour de la fête du roi et de la séance publique de l'académie ; et nous verrons si le public confirmera le jugement de messieurs les quarante.

M. Boucher, un des plus anciens maîtres de l'académie royale de peinture, vient d'être nommé premier peintre du roi, à la place de feu Carle Vanloo. La veuve de celui-ci conserve son logement au Louvre, avec une pension de deux mille quatre cents livres, et d'autres agrémens. Michel Vanloo, neveu de Carle, et un de nos meilleurs peintres de portraits, aura la direction, et tiendra la pension de l'école des élèves pensionnaires du roi. Par le même arrangement, on donne à M. Pierre, premier peintre de M. le duc d'Orléans, la direction des peintures pour les Gobelins, dont M. Boucher était chargé.

L'académie royale des sciences, à qui la cour, après deux mois d'incertitudes, a permis de nommer à la pension de feu M. Clairaut, vient de la donner à M. d'Alembert, qui est parfaitement rétabli de sa maladie.

M. le marquis de Villette est fils d'un ancien

trésorier de l'extraordinaire des guerres, décédé depuis quelques mois. Sa mère avait de l'esprit et de la beauté, et était une femme fort à la mode; elle est morte depuis plusieurs années. On dit que M. de Villette a aussi de l'esprit; mais jusqu'à présent il n'a été connu du public que par quelques scènes où la platitude et l'étourderie se disputaient le pas. On peut être étourdi à vingt ans, mais il ne faut jamais être plat. Il y a un an qu'il remplit tout Paris du bruit d'un duel où il devait avoir tué un ancien lieutenant-colonel, après l'avoir outragé dans une promenade publique, de la manière la plus indécente et la plus punissable. C'était pour mettre sa bravoure hors de doute qu'il avait imaginé de faire courir ce bruit. Les campagnes en Hesse lui avaient offert des occasions plus simples de se laver de tout soupçon de poltronnerie. Quoi qu'il en soit, ce prétendu duel fit tant de scandale, l'offensé, qui devait l'avoir occasionné, était si contraire aux mœurs, que le ministère public informa contre le fait; et lorsqu'on en vint aux éclaircissemens, il se trouva qu'il n'y avait nul fondement ni à l'offense, ni au combat. Cette platitude fit enfermer M. de Villette pendant six mois dans la citadelle de Strasbourg. Au sortir de sa prison, il se rendit auprès de M. de Voltaire, à Ferney, d'où la mort de son père l'avait fait revenir à Paris. On dit que M. de Voltaire se sent beaucoup de faible pour M. de Villette, et il ne faut désespérer de la conversion de personne; je voudrais cependant

trouver parmi notre jeunesse d'autres prosélytes de la philosophie que M. le duc de Pecquigny, M. le comte de L..... et ce M. de Villette, marquis de fraîche date.

La souscription pour l'estampe de la *Famille Calas*, au profit des infortunés qui ont survécu à leur désastre, a été accueillie du public avec la chaleur et l'intérêt dont l'humanité et la compassion la plus juste lui faisaient une loi; mais le sort qu'elle vient d'éprouver à Paris paraîtra incroyable, même à ceux qui connaissent le mieux les fureurs du fanatisme. A peine ce projet de souscription, muni du sceau et de l'approbation de la police, favorisé par les noms les plus illustres de la France, était-il devenu public, que quelques conseillers au parlement en ont été choqués, et qu'on a exigé du lieutenant de police de faire suspendre la souscription. Un des premiers magistrats du royaume a motivé la nécessité de cette suspension par les trois raisons suivantes: 1°. parce que M. de Voltaire paraissait être le premier instigateur de cette souscription; 2°. parce que l'estampe était un monument injurieux au parlement de Toulouse; 3°. parce que ce serait faire du bien à des protestans. Il ne faut se permettre aucun commentaire sur ces trois raisons; car il est évident que ces messieurs veulent se conserver le droit de rouer les innocens; mais il n'est pas moins incompréhensible qu'on ose empêcher la nation de suivre l'exemple de bonté que son roi

lui a donné, et que, pour éviter un dégoût à sept ou huit officiers coupables d'un parlement, on ose priver d'un secours nécessaire des innocens qui ont été si cruellement outragés, auxquels le roi a fait rendre justice par un jugement souverain rendu par près de cent juges, après l'examen le plus rigoureux, et que sa majesté a enfin jugés dignes de ses bienfaits. On n'a pu mettre aucune forme ni judiciaire, ni extrajudiciaire à cette défense; car sous quel prétexte empêcher la publication d'une estampe pour laquelle le roi a donné un privilége à madame Calas, qui défend à tous ses sujets de la troubler dans le débit qu'elle jugera à propos d'en faire? C'est donc une violence arbitraire, et qui ne peut être justifiée par aucune loi; et c'est la magistrature qui se l'est permise en cette occasion! Si c'est là l'esprit public des pères de la patrie, qu'il doit paraître fatal et déplorable! On dit cependant qu'on trouvera des moyens pour faire lever cette suspension; mais ceux qui n'ont pas eu assez de pudeur pour ne point ordonner une injustice aussi atroce, sauront bien la faire continuer. Elle manquait aux outrages que cette famille infortunée a éprouvés. Le parlement de Toulouse a toujours continué de lui faire tout le mal qui dépendait de lui. Après le jugement souverain, il a ordonné une révision du procès du malheureux père de famille assassiné. Toutes les formes ayant été violées dans ce procès, le nouveau rapporteur a conclu, d'après la révision, qu'il n'y a eu lieu de rouer Jean Calas. Sur quoi

le parlement, au lieu de s'amender, a statué qu'une cour souveraine n'était pas obligée de rendre compte des motifs de ses arrêts; et en conséquence de ce principe, il n'a pas voulu reconnaître le jugement souverain: les écrous ne sont pas biffés, et il ne s'est encore trouvé aucun homme de loi, aucun huissier qui ait voulu signifier le jugement souverain à Toulouse.

Il faut faire diversion aux réflexions affligeantes qui résultent de tous ces faits par un fait dont j'ai eu le bonheur d'être témoin. La veille du jour que la suspension de la souscription a été ordonnée, André Souhart, maître maçon, arriva chez le notaire. « Est-ce ici, dit-il, qu'on » souscrit pour madame Calas? Je voudrais avoir » quarante mille livres de rente, pour les partager avec cette femme malheureuse; mais je » n'ai que mon travail et sept enfans à nourrir; » donnez-moi une souscription : voilà mon » écu.... » O maître Souhart! je n'oublierai jamais ce discours sublime, ni l'air dont vous l'avez prononcé, et je n'y penserai jamais sans sentir les larmes couler de mes yeux.

Un observateur attentif ne manquera pas de remarquer cette requête que les bénédictins de l'abbaye de St.-Germain-des-Prés ont présentée au roi pour être affranchis de leur règle et pour quitter l'habit monastique. C'est, après l'expulsion des jésuites, l'événement le plus extraordinaire qui soit arrivé depuis quelques années. Nous

avons des philosophes qui aiment à attribuer tous ces événemens aux progrès de la raison en France; et je voudrais, pour leur satisfaction et pour la mienne, en être aussi convaincu qu'eux; mais quand on voit avec quelle difficulté la lumière pénètre les masses, on désespère de les jamais voir bien éclairées, et l'on cherche d'autres causes aux événemens qui ne sont pas dans le cours ordinaire. C'est que les opinions, les préjugés et les mœurs qui en résultent ont leurs périodes comme tout ce qui existe dans la nature, et qu'il vient un point de maturité où il faut qu'ils tombent, et dans les esprits un moment de satiété et de lassitude qui conduit à en changer, et qui est précédé par une inquiétude sourde qui porte les hommes à une révolution quelconque dans leurs opinions; mais je doute que cette révolution qui s'annonce et qui se prépare soit jamais l'ouvrage de la raison. Elle est le patrimoine de quelques sages; la multitude ne la connaîtra jamais. On prétend que cette requête avait été concertée avec un prélat qui tient une place distinguée à la cour; mais elle n'en a pas moins été malheureuse. Les religieux qui y ont eu part ont tous été punis, et les chefs de la congrégation de St.-Maur ont présenté de leur côté une requête au roi qui désavoue celle des moines de St.-Germain-des-Prés. Les bénédictins du couvent des Blancs-Manteaux de Paris ont imprimé une réclamation particulière. Ces derniers sont des jan-

sénistes outrés; leur requête est un chef-d'œuvre de platitudes soutenues par une foule d'autres platitudes tirées de la légende, et qu'on rougit de voir réimprimer en 1765. La requête du supérieur-général et des chefs de la congrégation est faite avec plus d'esprit. Si elle ne vous persuade pas, c'est qu'il est des causes qui ne peuvent être défendues au tribunal de la raison, et celle du monachisme est bien de ce nombre. Une des plus fortes sottises à laquelle les hommes soient enclins, c'est de contracter de bonne heure des engagemens irrévocables, eux qui ont bien de la peine à être du même avis pendant trois jours de suite sur quoi que ce soit, et à qui tout engagement devient odieux aussitôt qu'il cesse d'être libre. Ce n'est là qu'un des moindres torts des vœux monastiques envers la société. Si le gouvernement avait jugé à propos de donner son agrément à la requête des moines de St.-Germain-des-Prés, je crois que, Dieu me pardonne, dans vingt ans d'ici, il n'y aurait plus eu un moine en France. Ce danger effroyable et imminent a réveillé toutes les ames dévotes; elles ont, par leurs prières, détourné l'orage, et, Dieu merci, nous ne serons pas privés du bonheur de voir nos villes remplies de couvens et de monastères, et nos campagnes, de biens usurpés par les fainéans à capuchons. Comment d'ailleurs une sottise qui existe depuis douze cents ans, comme la règle des bénédictins, ne cesserait-elle pas d'en être une? On sait qu'*antique* et *sage* sont synonymes, et

que les hommes n'ont été anciennement ni hypocrites, ni sots, ni fripons, ni imposteurs.

La requête présentée au roi par les bénédictins de l'abbaye de St.-Germain-des-Prés a donné lieu à des parodies et à des plaisanteries monachales. Il a paru, par exemple, une *Requête des hauts et puissants seigneurs les mousquetaires noirs à notre St.-Père le pape Clément XIII.* Dans cette requête, les mousquetaires noirs s'adressent au pape pour faire la parodie des moines qui se sont adressés au roi ; mais l'auteur oublie que l'état nourrit les moines, et que le pape ne donne pas la solde aux mousquetaires. Quoi qu'il en soit, les mousquetaires demandent aussi à changer d'habits, à être du moins défaits de leurs soubrevestes, à être exempts de revues et de services militaires, à faire maigre, puisque les moines demandent à faire gras, etc. Les mousquetaires gris, à l'exemple des Blancs-Manteaux, opposent une contre-requête à cette requête des noirs, et tout cela est d'un goût et d'une platitude très convenables à un bel esprit de cloître.

M. Masson, trésorier de France, vient de publier une traduction en prose de la *Pharsale de Lucain*, 2 vol. in-12. Il a gagné de vitesse M. Marmontel, qui se proposait de publier l'hiver prochain une traduction de ce poète, à laquelle il travaille depuis long-temps. Je ne sais si le travail de M. Masson, jusqu'à ce jour inconnu dans

les lettres, l'empêchera de publier le sien ; mais ces messieurs auront beau faire, ils ne réussiront jamais à faire une réputation à leur poète. On ne prendra pas même la peine de leur prouver que Lucain est un mauvais poète, malgré toutes les beautés qu'ils en rapportent, et sur lesquelles ils s'extasient, et dont quelques-unes sont réelles ; je dis qu'on ne tâchera pas de les convertir, parce qu'il est des choses qu'il est trop tard de discuter, et des procès qui sont jugés péremptoirement. Un critique qui peut comparer Lucain à Virgile est un homme de bois échappé de la boutique d'un tourneur en bois ; il peut être poli et artistement fait, et à force de ressorts contrefaire l'homme de goût, mais il ne changera jamais sa carcasse de bois en un corps de chair et de sang. La maladie ordinaire de ces critiques de bois est de prendre le boursouflé et le gigantesque pour de la poésie et de l'élévation. Ils s'étayent de la passion du grand Corneille pour Lucain ; mais Pierre Corneille avait le goût assez faux et assez espagnol pour tomber dans cette méprise. M. de La Harpe, qui ne sera pas vraisemblablement un grand Corneille, a écrit dans ses *Mélanges*, publiés l'hiver dernier, quelques pages sur Lucain, auxquelles je défie M. Marmontel et tous les partisans de ce poète de répondre avec quelque solidité.

SEPTEMBRE 1765.

Paris, 1er. septembre 1765.

Une partie du public s'est moquée, l'autre s'est indignée du partage du prix d'éloquence que l'académie française a fait entre M. Thomas et M. Gaillard. On a lu à la séance publique des extraits des deux discours couronnés, faits par les auteurs eux-mêmes, parce que le tems n'aurait pas permis de lire ces discours en entier. Le sort a sagement décidé que le discours de M. Gaillard serait lu le premier. Le public l'a écouté sans donner aucune marque d'approbation; il a ensuite applaudi avec transport presque tous les morceaux du discours de M. Thomas; et lorsqu'après cette lecture, le secrétaire de l'académie a appelé les auteurs pour leur donner à chacun sa médaille, le public a pris la liberté de huer messieurs les quarante chez eux, publiquement, d'avoir porté un jugement si singulier et si inique. Il est bon que justice prompte et sévère se fasse quelquefois. Ce pauvre M. Gaillard est bien heureux que son discours ait été lu le premier; si le sort en avait ordonné autrement, jamais on ne l'aurait écouté après celui de M. Thomas, et il aurait à coup sûr reçu un affront

public. J'aime à remarquer, pour la satisfaction de l'honnêteté et pour l'encouragement de la justice, combien la cabale et la passion sont quelquefois maladroites. En voulant servir ici M. Gaillard, elles lui ont fait un tort réel et sensible. Si l'académie se fût contentée de lui donner un *accessit*, tout le monde aurait jugé son discours avec indulgence; en voulant le mettre au niveau de l'ouvrage d'un homme plein de nerf et d'élévation, on l'a réellement déprimé, parce qu'on a obligé tout le monde de comparer les promesses d'un écolier avec le talent d'un maître, et de remettre chacun à sa place.

Ce jugement de l'académie est en effet incompréhensible. L'éloge de Descartes est certainement le chef-d'œuvre de M. Thomas, et cet auteur, tant de fois couronné par l'académie, n'avait jamais si bien mérité sa couronne. Si l'académie, en couronnant l'éloge du duc de Sully, il y a deux ans, eût partagé le prix entre M. Thomas et mademoiselle Mazarelli, elle n'aurait pas fait une chose aussi injuste et aussi absurde qu'en lui associant cette fois-ci M. Gaillard. Le discours de ce dernier est une des plus tristes *vieilleries* qu'on puisse lire, une véritable amplification de rhétorique. Après avoir partagé son Descartes en deux, savoir, en homme privé et en philosophe (belle distinction!) l'orateur parle de tout, excepté de Descartes, dans ses deux parties. Celle où il a voulu nous montrer le philosophe est si maigre qu'elle fait pitié. On ne sou-

connera jamais M. Gaillard d'être trop imbu des erreurs de Descartes, ni d'avoir trop étudié sa philosophie.

On ne lui reprochera pas non plus de l'avoir trop exalté; car M. Gaillard n'est éloquent que lorsqu'il peut quitter son philosophe et se jeter hors de son sujet; c'est qu'apparemment le sujet ne lui a pas paru assez riche. Cependant il s'échauffe une fois, jusqu'à évoquer l'ombre heureuse de Descartes, pour se faire reprocher par elle d'avoir balancé s'il dirait partout la vérité. « Tu oses vanter, lui dit l'ombre, un homme sim-» ple et vrai, et tu n'oses être simple et vrai comme » lui ! » Il me semblait en arrivant à ce passage, voir l'ongle d'un lion au bout de la patte d'un matou, et je ne fus pas long-tems à connaître le lion à qui cet ongle avait été enlevé. Tout ce morceau est imité d'après Bossuet, dans son oraison funèbre du célèbre duc de Montausier, dont le caractère, à ce qu'on prétend, a fourni à Molière l'idée de son *Misanthrope*; mais quelle différence entre le lion et le matou ! Il faut lire les deux morceaux : l'un est sublime, l'autre est pauvre et presque risible. Le grand reproche que Descartes se fait, c'est d'avoir vécu en Hollande, et d'être mort en Suède. Il assure bien tendrement sa patrie qu'il ne cessa jamais de l'aimer. C'est bien la peine d'évoquer l'ombre de Descartes pour lui faire dire trois ou quatre pages de pauvretés ! Mais c'est trop s'arrêter à M. Gaillard. Il n'a dans le fond aucun reproche

à se faire, chacun fait comme il peut; il est même digne de pitié, d'être la victime de l'honneur que l'académie lui a fait si mal à propos et si indiscrètement.

M. Thomas doit à son concurrent un succès plus éclatant que s'il avait été couronné seul. Ce succès a été prodigieux, et l'imprimeur de l'académie n'a pu fournir assez d'exemplaires dans les premiers jours. On a reproché à M. Thomas d'être toujours dans les nues, et, à force d'élévation, de devenir ennuyeux et uniforme. Ce défaut ne m'a point frappé. Son discours est bien un peu fastueux, c'est sa manière; il y a sans doute encore trop de feuilles; mais sous ces feuilles j'aperçois un arbre de la plus belle venue, dont les rameaux pleins de sève et de vigueur poussent et s'élèvent vers le ciel. Cet arbre s'effeuillera un jour, et alors il sera un des plus beaux de la contrée. Le chemin que M. Thomas a fait de chacun de ses discours au suivant, me garantit l'accomplissement de cette prédiction. Il y a un intervalle immense entre l'éloge du maréchal de Saxe et celui de Descartes; il y a encore beaucoup de mauvaises phrases dans celui du duc de Sully, couronné il y a deux ans; il ne reste presque point de vestige de ce mauvais goût dans l'éloge de Descartes. Ce qui intéresse et prévient en faveur de ce discours, c'est qu'on voit dans l'orateur une profonde honnêteté, une ame pleine d'élévation et fortement touchée du sort de la philosophie et de la cause du genre hu-

main, cause que les plus sages regardent comme désespérée, mais pour laquelle aucune ame véritablement honnête ne peut se réduire à l'indifférence. On prétend que M. Thomas a montré trop d'orgueil; qu'il paraît avoir fait son discours, plutôt pour étaler ses connaissances et ses sentimens que pour faire l'éloge de son philosophe; mais il était de son sujet d'exposer les principes du cartésianisme, ainsi que de faire le tableau des progrès des connaissances humaines, depuis le renouvellement des lettres jusqu'à nos jours, et je ne vois pas que ce soit un grand mal d'être assez bien instruit de tous les grands objets que ce tableau renferme, pour donner une idée de chacun en peu de lignes, avec netteté et précision. On ne reprochera pas à M. Gaillard de tomber dans ce défaut-là. Quant à l'orgueil, qu'il est aisé de pardonner celui qui ne porte qu'à des sentimens courageux et honnêtes, et qu'il faut chérir encore, lors même qu'ils sont un peu outrés : cet orgueil a inspiré à M. Thomas le noble et généreux dessein de faire, avec franchise et avec fierté, l'apologie de la philosophie dans un moment où elle est plus que jamais haïe et calomniée. C'est ce but honnête de l'orateur qui contribue singulièrement à l'intérêt que son ouvrage inspire.

Un de nos philosophes, persécuté plus qu'aucun autre, mais dont l'académie ordonnera sans doute l'éloge dans quelques centaines d'années d'ici, en réparation des injustices de son siècle.

ce philosophe, consulté sur l'éloge de Descartes, dit à l'auteur : « Ecoutez : un jour Descartes dit à » l'Etre éternel, donne-moi de la matière et du » mouvement, et je créerai aussi un monde. Et » l'Éternel lui donna de la matière et du mouve- » ment, et dit : Voyons comment l'atome s'y » prendra pour créer un monde. Et Descartes » ordonna à la matière de se mouvoir circulaire- » ment, et aux parties de se soumettre aux lois » des corps mus en rond ; et l'Éternel étonné dit : » c'est comme moi, et il applaudit au philosophe » en souriant ; mais lorsqu'il le vit, se livrant à » son imagination, substituer ses chimères aux » propriétés des corps et aux lois éternelles, et se » perdre dans ses tourbillons, l'Éternel détourna » ses yeux et rentra dans son repos. »

M. Thomas n'a employé qu'une partie de ce tableau. Il fallait l'employer tout entier, parce qu'il montre à la fois et le génie de Descartes et ses égaremens.

Le seul reproche fondé qu'on puisse faire à M. Thomas, c'est d'avoir fait de son philosophe un trop grand homme, ou du moins de lui avoir attribué une révolution qui a été plutôt l'ouvrage des siècles et de l'effort général de toutes les têtes. C'est bien assez de gloire pour Descartes d'y avoir influé pour sa part, et d'avoir payé son contingent dans cette fermentation générale qui s'était emparée de tous les esprits de l'Europe. Il avait été lui-même précédé par Copernic, Tycho-Brahé, Képler et le grand Galilée. C'était donc

dans toutes les parties de l'Europe que cette fermentation s'était manifestée à la fois, dans le tems que la France, déchirée par des guerres civiles, était en proie à toutes les horreurs et à toutes les abominations du fanatisme et de la superstition. M. Thomas fait dans une de ses notes le tableau de tous les grands événemens, de toutes les grandes découvertes qui avaient préparé cette révolution mémorable, et qui en avaient fixé l'époque à l'instant même où le système politique de l'Europe moderne s'est formé. Ce système, en réduisant la guerre en science, et réservant le métier des armes à un certain ordre de citoyens, en tournant les autres vers l'industrie, les arts et le commerce, en facilitant les liaisons et la communication des lumières d'un bout de l'Europe à l'autre; ce système, formé au moment de la prise de Constantinople par Mahomet, occasionna la renaissance des lettres en Italie, a dû enfin faire son effet, et réussir à civiliser un peu toutes ces nations gothiques qui avaient couvert le sol de l'Europe, et que la superstition retenait dans l'ignorance et dans la barbarie. Calvin et Luther vinrent après, et s'ils ne substituèrent pas la vérité aux erreurs de la superstition, ils montrèrent du moins aux hommes l'exemple du courage avec lequel il convient de les combattre; ils apprirent aux nations que tout ce qui est respecté n'est pas respectable; ils leur communiquèrent cet esprit d'examen qui a rétabli la philosophie dans ses droits, et auquel

Descartes lui-même, sans le savoir, doit son doute et l'influence qu'il a eue sur les progrès de la raison et de l'esprit humain.

Il n'est plus douteux aujourd'hui que la tragédie de *Pharamond* ne soit de M. de la Harpe. J'en suis fâché; je le croyais capable de faire mieux. Ce jeune poète ne manque pas de talent; mais je crois qu'il fera bien de renoncer à la carrière du théâtre. Il serait du moins fâcheux pour lui de faire un nouvel essai sans réussir; à force d'essais malheureux on tombe dans le mépris. J'avoue qu'on aurait pu reconnaître M. de la Harpe à la manière dont l'amour est traité dans sa tragédie. Il aurait bien dû apprendre, pendant son séjour à Ferney, de son maître et du maître de tous, que l'amour subalterne est une chose insupportable au théâtre, et qu'il faut qu'il soit, ou la première des vertus ou le plus grand des crimes pour y faire de l'effet. Dans les trois pièces que M. de la Harpe nous a données, il est toujours postiche et en sous-ordre, et ne sert qu'à ennuyer. Je lui conseille de ne plus parler d'amour de sa vie. Il lui a fait tomber deux tragédies et lui a fait faire un sot mariage : c'est avoir à s'en plaindre de reste à l'entrée dans la carrière. C'est une chose assez singulière, que ce poète ne manque pas de sensibilité, et qu'il n'ait aucun sentiment; il n'y a pas un vers tendre dans aucune de ses pièces. Il aurait encore bien fait d'en faire provision à Ferney.

Mademoiselle Clairon a quitté ce séjour de l'Apollon de la France, après en avoir été accablée de présens et de galanterie. Elle est allée joindre M. de Valbelle à Marseille, d'où elle se propose d'être de retour à Paris avant la fin de l'automne. M. Tronchin, qu'elle a consulté sur sa santé, l'a condamnée à renoncer ou à la vie ou au théâtre, et elle a déclaré depuis, que le seul moyen de l'engager à y remonter, ce serait de donner à l'état de comédien les droits de citoyen, et d'abolir à leur égard l'excommunication et la note d'infamie civile, ainsi que la raison et la justice l'exigent.

On a conté, il y a quelque tems, comme un fait certain arrivé en Angleterre, qu'une fille de qualité, éprise d'une passion insurmontable pour son laquais, maîtresse de sa personne et d'une grande fortune, avait disposé de tous ses biens en faveur de la famille illustre à laquelle elle appartenait, et se réservant une très-petite somme d'argent pour sa dot, s'était retirée dans le pays de Galles pour y épouser son amant, et embrasser avec lui l'état de paysan. Il y a dans ce fait, s'il est vrai un mélange singulier de bassesse et de grandeur. M. de Saint-Lambert l'a cru propre à faire le sujet d'un petit roman, qu'on a inséré dans la dernière *Gazette littéraire*, comme une traduction tirée de l'anglais; mais, au vrai, il n'a jamais existé dans cette langue. On en a imprimé quelques exemplaires à part, en faveur de

ceux qui n'ont pas la *Gazette littéraire*. Cette petite brochure a pour titre *Sara Th.....* nouvelle traduite de l'anglais. Cela est médiocre. Remarquez d'abord qu'une fille de qualité, qui épouse son laquais ne peut être le sujet d'une petite nouvelle; c'est le sujet d'un roman terrible; et l'homme du plus grand génie ne serait pas trop fort pour le traiter comme il convient. Il faut que le caractère de cette Sara soit conçu supérieurement; que ce soit la créature du monde la plus honnête et la plus sensible, douée de l'imagination la plus inflammable à la fois et la plus indomptable; il faut que je la voie entraînée, malgré elle, par cette passion fatale, et que toute sa vertu ne soit employée qu'à la rendre moins blâmable, à force de sacrifices. Et le caractère de son amant, qui osera nous dire comment il faut qu'il soit? C'est un bonheur de le trouver, mais dont on ne peut se flatter qu'après l'avoir obtenu. M. de Saint-Lambert a cru, qu'en donnant à ce laquais des goûts et des qualités au-dessus de son état, il effacerait une partie de l'inégalité du mariage. Il s'est trompé, il n'en a fait qu'un caractère factice, moitié homme de lettres, moitié laboureur, raisonneur, insupportable ainsi que sa femme, et qui au fond ne ressemble à rien du tout. Ah! que la ferme occupée par M. Philips, ci-devant laquais et maintenant époux de Sara, ne ressemble point au portrait que M. de Saint-Lambert en fait! Je vous assure que M. Philips n'a pas le tems de lire nos

pauvretés sur l'agriculture, et qu'il ne fait pas cas des mémoires de la société d'agriculture de Rennes, quoiqu'ils aient beaucoup réussi à Paris. Ces livres sont bons pour fournir à la conversation des bavards et des fainéans, ou aux expériences de quelques enfans qui, ayant transformé leurs joujous en charrues et en semoirs, s'imaginent être devenus des citoyens utiles; mais un bon fermier a d'autres occupations. Je vous certifie que M. et madame Philips, quoique excellens maîtres, ne font pas manger leurs domestiques avec eux. Au contraire, dans la vie champêtre et rurale; rien n'est mieux observé que la subordination des conditions. Une bonne et honnête fermière ne regardera pas son valet et sa servante comme d'une espèce différente de la sienne, mais elle ne leur accordera pas non plus les droits des enfans de la maison. Item, M. et madame Philips, bons fermiers, seraient un sujet d'idylle pour M. Gessner, mais ils ne lisent pas ses idylles. Le naturel manque partout dans ce petit conte, et les réflexions dont il est farci ne sont pas assez neuves pour en dédommager.

M. l'abbé de la Chapelle, connu par des Elémens et d'autres ouvrages de géométrie, et qui a pendant long-tems enseigné les mathématiques à Paris, a porté à l'académie royale des sciences la description d'un corset ou pourpoint de son invention, au moyen duquel on peut se soutenir dans l'eau, et par conséquent se garantir du dan-

ger de se noyer. L'académie ayant nommé des commissaires pour examiner la structure de ce pourpoint, et pour en faire l'épreuve, M. l'abbé de la Chapelle s'y est soumis lui-même avec un succès complet. Il s'est jeté avec son corset dans la Seine, vis-à-vis de Percy, un peu au-dessus de Paris, en présence de ses juges académiques; il s'y est soutenu dans toutes les positions, ayant toujours les bras libres et la tête hors de l'eau, conservant tous les mouvemens avec beaucoup d'aisance, mangeant, buvant, tirant des coups de fusil et de pistolet, se trouvant en un mot comme le poisson dans l'eau. Voilà le beau côté de la médaille; mais comme je vois toujours embarquer de l'eau douce sur tous les bâtimens qui mettent en mer, quoique M. Poissonnier ait inventé, depuis trois ans, le secret de dessaler l'eau de la mer d'une manière très-commode et très-avantageuse, à ce qu'il prétend; comme je vois toujours nos manchots se promener sans bras, quoique M. Laurent ait inventé, il y a plusieurs années, un bras artificiel qui fait toutes les fonctions du bras naturel, j'attendrai que le corset de M. l'abbé de la Chapelle soit devenu d'un usage commun et général, pour célébrer de mon côté l'importance de cette invention.

FIN DU QUATRIEME VOLUME.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS CE QUATRIÈME VOLUME.

DISSERTATION *sur la poésie rhythmique, par Diderot*, page 1.

Lettre de Voltaire à M. Dupont sur la richesse de l'état, 7.

Réception de Marmontel à l'académie française, 9.

Suppression de la représentation de la Confiance trahie, comédie en cinq actes et en vers de Bret, 10.

Suite des Amours d'Arlequin et de Camille, comédie de Goldoni, 11.

Mort de l'abbé de Marsy, 12.

Histoire de Jeanne Ire., reine de Naples, par l'abbé Mignot, 13.

Traité de paix entre Descartes et Newton, par le P. Paulian, jésuite, ibid.

Dialogue entre un poète et un philosophe, au sujet de l'inscription à faire pour le monument de la ville de Rheims, 15.

Lettre de Barnevelt dans sa prison à Truman son ami, héroïde par Dorat, 24.

Première représentation du Sorcier, opéra comique de Poinsinet et Philidor, 25.

Œuvres de l'abbé le Large de Lignac, 26.

Observations sur l'Esprit des Lois, par Crévier, 27.

Andriscus, tragédie de Mathon, non représentée, 28.

Première représentation de l'Épreuve indiscrète, comédie en deux actes et en vers, de Bret, 30.

Reprise de Blanche et Guiscard, tragédie de Saurin, 32.

Lettre de Voltaire sur Mlle. Dubois, actrice du Théâtre français, ibid.

Essai critique sur l'état présent de la république des lettres, par le Franc de Pompignan, évêque du Puy, 33.

Sur les ouvrages du marquis de Caraccioli, 34.

La Veuve, comédie de Collé, non représentée, ibid.

Sur les poésies du cardinal de Bernis, du Gentil Bernard et de St.-Lambert, 35.

Première représentation d'Idoménée, tragédie de Lemierre, ibid.

Réflexions sur la disette des talens aux divers théâtres, 38.

Lettre de Zeila à Valcourt, héroïde de Dorat, ibid.

Réflexions sur Idoménée, 40.

Des véritables intérêts de la patrie, brochure, 46.

Mémoire pour un mousquetaire accusé de séduction, ibid.

Sur le rappel des protestants, ouvrage de M. de Morandière, 47.

Sur l'auteur des philosophes et de la Dunciade, 49.

Essai sur le luxe, par St.-Lambert, 51.

Première représentation de l'Amateur, comédie en un acte et en vers de Barthe, 59.

Première représentation de Rose et Colas, opéra comique de Sédaine et Monsigny, 61.

Réflexions sur l'inoculation, par Gatti, 62.

Traduction de l'Histoire d'Écosse de Robertson, par de la Chapelle, ibid.

L'Homme de lettres, par Garnier, de l'académie des inscriptions, 64.

Réflexions de Diderot sur l'héroïde de Barnevelt, par Dorat, et remarques de Grimm sur les réflexions de Diderot, 66.

Première représentation d'Olympie, tragédie de Voltaire, 73.

Mort du grammairien Restaut, 74.

Voltaire, poëme par M. le Clerc de Montmerci, 75.

Les Jeux d'enfants, poëme imité du hollandais, par Feutry, 76.

Mandement de l'archevêque d'Ausch en faveur des jésuites, ibid.

Les Apologues orientaux, par de Sauvigny, 77.
Suite du Dialogue du poète et du philosophe sur les odes et lès poëmes épiques, 77.
Mémoires sur la Vie de Pétrarque, 89.
Essai de navigation lorraine, par de Bilistein, 89.
Première représentation de la Jeune Indienne, comédie en un acte et en vers de Chamfort, 91.
Vie de Michel de l'Hôpital, par de Pouilly, 94.
Abrégé de l'histoire des insectes, par Guillard de Beaurieu, 96.
Sur le traité de Cicéron de Amicitiâ, 97.
Sur un Abrégé des Hommes illustres de Plutarque, 98.
Description physique, historique, civile et politique de l'Islande, par Horrebows, 99.
Recueil de poésies, et OEuvres diverses de madame de Guibert, 100.
Théâtre et OEuvres diverses de Poinsinet de Sivry, ibid.
Réflexions sur les OEuvres de Corneille, avec le Commentaire de Voltaire, 101.
Sur madame du Deffant, 113.
Contes de Guillaume Vadé, par Voltaire, 114.
Réflexions de Diderot sur les dissensions de la ville de Genève, 116.
Première représentation du Jeune Homme, comédie en cinq actes et en vers de de Bastide, 120.

Première représentation de Camille aubergiste, pièce imitée de Goldoni, 121.
Sur un chant de la Dunciade, par Nougaret, 123.
Le Pot-Pourri, ou Épître à qui on voudra, par Dorat, 124.
Réponse de Valcourt à Zeila, héroïde par le même, ibid.
Première représentation de Cromwel, tragédie, 125.
Mémoire sur le mariage des protestants, par Élie de Beaumont, 128.
Arrêt du conseil qui casse l'arrêt du parlement de Toulouse qui a condamné Calas, 129.
Lettres de miss Fanny Butler, par madame Riccoboni, 131.
Sur l'Histoire naturelle, par Buffon et d'Aubenton, 134.
Discussion au grand conseil sur la libre exportation des grains, 146.
Première représentation des Triumvirs, tragédie de Voltaire, 149.
Mort d'Algarotti, et notice sur cet écrivain, 152.
Mort de le Vayer, et notice, 154.
Lettres du marquis de Roselle, par madame Élie de Beaumont, 156.
L'Homme, ou le Tableau de la vie, par l'abbé Prévost, 157.
Mémoire pour les actionnaires de la compagnie des Indes, par Necker, 158.

Sur le pape Benoît XIV, et parallèle entre le Tasse et l'Arioste, 159.
Droit public de l'Europe depuis le traité de Westphalie, par l'abbé de Mably, 167.
Continuation par Villaret de l'Histoire de France commencée par de Vély, 168.
Sonnet italien de Crudeli, 169.
Épitaphe de madame de Pompadour, 170.
Sur quelques poésies de Dorat et de Pezay, ibid.
Publication de la tragédie de Cromwell de Duclairon, 171.
Première représentation de Timoléon, tragédie de La Harpe, 172.
Portrait de madame de Pompadour, par Drouais, peintre, 175.
Portrait de Mlle. Clairon dans le rôle de Médée, par Vanloo, 176.
Anecdote sur Voltaire, et découpure de Hubert, 177.
Décision de la faculté de médecine en faveur de l'inoculation, 178.
Secret de dessaler l'eau de la mer, par Poissonnier, 180.
Offrande aux autels et à la patrie, par Roustan de Genève, 181.
Les Baladins, ou Melpomène vengée, brochure, 184.
Lettres de Voltaire, 184 et suiv.
Réflexions sur la tragédie de Timoléon, 187.
Reprise du Malade imaginaire de Molière, 194.

Première représentation du Portrait d'Arlequin, comédie imitée de Goldoni, 195.
Sur le Dictionnaire philosophique portatif de Voltaire, 196.
Sur la gravure du tableau de Clairon dans Médée, ibid.
L'Abbé et le Rabbin, par le baron d'Holbach, 197.
Le Péril du moment, vers de Diderot, 201.
Première représentation du Cercle, ou la Soirée à la mode, de Poinsinet, ibid.
Première représentation de l'Anneau perdu et retrouvé, opéra comique de Sédaine et la Borde, 204.
Séance de l'académie française pour la distribution des prix de poésie et d'éloquence, 207.
Vers de l'abbé le Monnier, 211.
Mort de Balechou, célèbre graveur, 212.
Sur une brochure intitulée : Nécessité d'une réforme dans l'administration de la justice et dans les lois civiles en France, 214.
Vers du marquis de Sancé à M. de Besenval, 223.
Mort de Rameau, célèbre compositeur d'opéras, 225.
Publication de la comédie du Cercle, 229.
Sur deux pièces de poésie qui n'ont point concouru pour le prix de l'académie, 230.
Protestation des anti-inoculateurs, ibid.
Sur l'Examen de la religion, traduit de l'anglais de Gilbert Burnet, 231.

Suite de la correspondance de Voltaire, 232 et suiv.
Projet de l'église de Ste.-Geneviève, par Soufflot, 237.
La Mort de Zélime, poëme en trois chants, 239.
Traité sur les passions, ibid.
Spectacle historique, ou Mémorial des principaux événemens tirés de l'Histoire universelle, 240.
Les Loisirs de M. de Chenevière, recueil, 241.
Sur une Épître de Dorat à Ste.-Foix, auteur des Grâces, 242.
Réunion de l'Opéra, de la Comédie française et de la Comédie italienne, pour défendre à Nicolet de représenter des pièces où l'on parle, 242.
Vers pour le portrait du roi de Prusse, par d'Alembert, 244.
Sur les Œuvres de madame du Boccage, ibid.
Réflexions sur la lettre écrite par Paoli, chef des Corses, à J.-J. Rousseau, pour lui demander des lois pour sa nation, 247.
Lettres sur l'Encyclopédie, par l'abbé Saas, 248.
Réflexions sur une Histoire, à faire, du christianisme, 252.
Première représentation de l'Homme singulier, de Destouches, 262.
Première représentation d'Ulysse dans l'île de Circé, ballet de Pitrot, 263.

Réquisitoire de M. de la Chalotais, procureur-général au parlement de Bretagne, pour l'enregistrement de l'édit sur le libre commerce des grains, 263.

Rameau aux Champs-Élysées, brochure de Duransot, 265.

Suite des réflexions sur l'Histoire du christianisme, 266.

Sur un recueil de Lettres de Voltaire, 274.

Sur les Lettres de la Montagne, par J.-J. Rousseau, 275.

Sur le comte de Comminges, l'héroïde de Dorat, et la tragédie de d'Arnaud, faite sur les aventures de Comminges, 276.

Querelles entre les pères gardiens et les frères quêteurs des Capucins, 279.

Défense du maréchal de Belle-Isle, accusé par l'abbé de Mably, 289.

Reprise de la tragédie de Timoléon, 282.

Sur une héroïde anonyme, intitulée : Lettre de Caïn à Méhala son épouse, 283.

Éloge de Rameau par Chabanon, ibid.

Sur le recueil des Lettres secrètes de Voltaire, 284.

Mort de Roy, poète lyrique, faussement répandue l'année précédente, 285.

Mort du marquis de Montmirail, de l'académie des sciences, 286.

Sur une traduction des fables de Lessing, 287.

Sur le cours de belles-lettres de l'abbé Batteux, 288.

Sur le Catéchisme de l'honnête homme, ibid.
Réflexions sur les Contes moraux de MM. de Bastide et de la Dixmerie, 289.
Étrennes encyclopédiques, par Dauptain, 290.
Sur un Essai de la traduction des Batailles de César, ibid.
Sur la Théorie des Sentiments moraux, de Smith, 291.
Sur diverses traductions de l'Iliade, 292.
L'Éclipse moderne, ou la Folie du jour, brochure, 293.
Copie d'une lettre de M. de l'Averdy, contrôleur-général, à M. le duc d'Aiguillon, ibid.
Réflexions sur la tragédie, 296 et suiv.
Première représentation du Serrurier, opéra comique de Quétant et Kohaut, 303 et suiv.
Œuvres de théâtre de la Noue, 304.
Sur les Lettres de la Montagne, 305.
Anecdote et procès concernant un hermaphrodite, 315.
Première représentation de l'École de la jeunesse, opéra comique d'Anseaume et Duni, 318.
Sur M. de Boufflers, et Lettres écrites par lui à l'abbé Porquet, sur son changement d'état, 324 et suiv.
Contemplation de la nature, par Bonnet, de Genève, 334.

Sentiment des citoyens sur les lettres de la Montagne, 335.

Le Sauvage en contradiction, brochure contre J.-J. Rousseau, 336.

Ariste, ou les Charmes de l'honnêteté, par M. Séguier de St.-Brisson, ibid.

Idées d'un citoyen sur les besoins, les droits et les devoirs des vrais pauvres, 337.

Suite de la correspondance de Voltaire, 338 et suiv.

Première représentation du Siége de Calais, tragédie de du Belloi, 341.

Les Décius français, tragédie de de Rozoi, imprimée et non représentée, 345.

Second volume du livre de la Nature, par Robinet, ibid.

Anecdotes sur Mlle. Doligny, Fréron, Mlle. Clairon, St.-Foix, M. de Valbelle et M. de Villepinte, 347 et suiv.

Sur l'Origine du gouvernement français, par Garnier, 352.

La Bardinade, ou Noces de la Stupidité, poëme en six chants, ibid.

Réflexions sur les principes de la théorie des gouvernemens, à l'occasion du livre intitulé : Gouvernement ancien et présent de la France, par d'Argenson, 353 et suiv.

Éloge de M. le comte d'Argenson, par Lebeau, de l'académie des inscriptions, 362.

Première représentation de Tom Jones, opéra-comique de Poinsinet et Philidor, ibid.

Anecdote sur l'incarcération de Fréron au Fort-l'Évêque et sur Mlle. Clairon, 364.

Lettres de Sophie et du chevalier de ***, 365.

Avis à un jeune poète qui se proposait de faire une tragédie de Régulus, article de Diderot, 367 et suiv.

Réflexions sur la tragédie de Régulus, par Dorat, 375.

Lettres de l'abbé de Rancé à un ami en Italie, par Barthe, 377.

Représentation gratis pour le peuple, de la tragédie du Siége de Calais, ibid.

Voyage d'Helvétius à la cour de Prusse, 378.

Arrêt des requêtes de l'hôtel, qui réhabilite la mémoire de Calas, ibid.

Mémoire de M. Loyseau de Mauléon, pour M. de Valdahon, mousquetaire, accusé d'avoir séduit la fille de M. de Monnier, 381.

Fragment d'une lettre de Voltaire au marquis de Fraigne, et réflexions sur cette lettre, 383.

Remarques de Diderot sur la tragédie du Siége de Calais, 386.

Réflexions de Grimm sur ces remarques, 388.

Première représentation du Tonnelier, opéra comique d'Andinot, 396.

Rapport des six commissaires de la faculté de médecine de Paris contre l'inoculation, 397.

Vers de la Condamine ayant pour titre : Mémoire pour servir à l'histoire des révolutions du pain mollet, 398.

Anecdotes sur la Condamine, 401.

Arrêt du parlement de Paris, qui condamne à être brûlé en place publique le Dictionnaire philosophique portatif et les Lettres sur la Montagne, 402.

Traduction de l'Histoire des Plantagenètes, de Hume, par madame Belot, ibid.

Observations sur l'Histoire de France, par l'abbé de Mably, 404.

Brochure sur la destruction des jésuites, ibid.

Sur la bête du Gévaudan, 405.

Anecdotes et particularités sur la tragédie du Siége de Calais, le comédien Dubois accusé d'escroquerie, l'incarcération de Mlle. Clairon, etc., 407.

Du Belloi retire sa tragédie, 415.

Diverses héroïdes sur les Calas, présentation de cette famille au roi ; souscription en leur faveur en Angleterre, etc., 417.

Achat de la bibliothèque de Diderot par l'impératrice Catherine, 422.

De la Philosophie de l'histoire, par feu l'abbé Bazin, ouvrage de Voltaire, 424.

Sur les Contes moraux de Marmontel, 431.

Contes moraux et dramatiques de Bret, 434.

Recueil de pièces détachées, par madame Riccoboni, 435.

Suite de la critique de la Philosophie de l'histoire, 436.
De la Physique de l'histoire, 444.
Théologie des peintres et des sculpteurs, par l'abbé Méry, 445.
*Lettre du chevalier M***., faisant l'apologie de Mlle. Clairon*, ibid.
Mémoires secrets traduits de Vittorio Siri 448.
Mémoires et Voyages du P. de Singlande ibid.
Lettres populaires relatives aux troubles de Genève, 449.
Suite de la correspondance de Voltaire, 451 et suiv.
Mort de Clairaut, géomètre, de l'académie des sciences, et notice sur sa vie, par Diderot, 456.
Histoire de la délivrance de la ville de Toulouse, 461.
Vers, stances, couplets, parades, lettres, sur le Siége de Calais, ibid.
Œuvres diverses de Marivaux, 462.
Sur les héroïdes, 463.
Le Déïsme refuté par lui-même, par Bergier, 464.
Observations de l'abbé Morellet sur une dénonciation de la Gazette littéraire, 465.
Essai sur les femmes, par M. de Boissanelle, 466.

Première représentation du Mariage par dépit, comédie en trois actes et en prose; réflexions générales sur la comédie, et détails sur le comédien Aufresne, 467.

Lettre de Jean Gottlieb Sanftmuth à sa mère, 476.

Lettre d'une femme à son mari, soldat dans le régiment de Lochmann, suisse, traduit de l'allemand, 488.

Épître de Dorat à l'impératrice de Russie, 489.

Modèle d'une salle d'audience pour l'impératrice de Russie, par Vassé, statuaire, ibid.

Héroïde de Biblis à Caunus, par Blin de Sainmore, 490.

Anthologie française, par Monnet, 491.

La Philosophe par amour et autres romans, 492 et suiv.

Réponse à la lettre de Jean Gottlieb Sanftmuth, 494.

Réception du comédien Aufresne; anecdotes sur Mlle. Clairon, et notice sur Garrick, 495 et suiv.

Mort de Carle Vanloo, premier peintre du roi, 505.

Brochure sur les Priviléges exclusifs, par Abeille, 507.

Des Considérations sur les Mœurs du siècle, par Duclos, 511.

Du livre des Délits et des Peines, par Beccaria, 514.

Sermon de Grimm adressé aux philosophes, 524.

Lettre sur la destruction des jésuites en France, 527.

Chanson de Voltaire pour Mlle. Clairon, 529.

Première représentation de Pharamond, tragédie de la Harpe, 530.

Prix accordés à Thomas et Guillard pour l'éloge de Descartes, 533.

Nomination de Boucher à la place de premier peintre du roi, 534.

Pension de feu Clairaut accordée à d'Alembert, ibid.

Notice sur le marquis de Villette, 534.

Souscription pour l'estampe de la famille Calas, 536.

Requête au roi par les Bénédictins de St.-Germain-des-Prés pour être affranchis de leur règle, et pour quitter l'habit monastique, 538.

Requête des mousquetaires noirs au pape, parodie de la précédente, 541.

Traduction de la Pharsale de Lucain, par Masson, 542.

Séance de l'académie française pour la distribution des prix de l'éloge de Descartes à Thomas et Gaillard, 543.

Réflexions sur la tragédie de Pharamond et sur le talent de la Harpe, 550.

Sur la Nouvelle de Sara Th...., de St.-Lambert, 551.

Invention d'un corset pour se soutenir dans l'eau, par l'abbé de la Chapelle, et réflexions sur les inventions et découvertes nouvelles, 553.

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

00102210

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 21 October, 2015